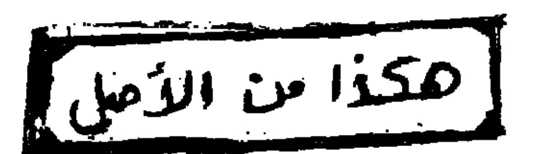


Initiatives : l'entreprise excluante

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15335 – 7 F

MERCREDI 18 MAI 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le chômage divise les Douze

A *un mois du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de Corfou, l'Union européenne reste divisée sur les moyens à mettre en œuvre pour donner du nerf à la reprise et s'efforcer de stopper au plus vite la progression du chômage.* Bonn et Londres voudraient privilégier la déréglementation du marché du travail. Mais, lundi 16 mai à Bruxelles, l'idée de Günter Rexrodt, ministre allemand de l'économie, de confier à un comité d'experts indépendants le soin d'identifier les directives sociales de la Communauté soupçonnées de freiner la création d'emplois n'a reçu, en dehors des encouragements chaleureux du Britannique Kenneth Clarke, chancelier de l'Echiquier, qu'un soutien limité.

La majorité du conseil a estimé, avec Jacques Delors, qu'il n'y avait pas lieu de déposséder les institutions communautaires de leur mission en vue de simplifier la règlementation existante et de proposer des formules pour faciliter l'embauche. Le ministre français de l'économie, Edmond Alphandéry, a rappelé que la France était favorable à la proposition esquissée par la Commission de compenser un allègement des charges pesant sur le travail peu qualifié en imposant une taxe sur les émissions de CO^2.

EN décembre 1993 à Bruxelles, conformément aux orientations du «Livre blanc» de la Commission sur la croissance, la compétitivité et l'emploi, les Douze avaient accéléré la mise en place de «grands réseaux» de transports, d'énergie et de télécommunications. Il leur reste à indiquer le degré de volontarisme auquel ils sont prêts à consentir, notamment sur le plan financier. Le «Livre blanc» prévoyait 20 milliards d'écus (environ 132 milliards de francs) de dépenses par an pendant six ans, étant entendu que 5 milliards sont disponibles au titre du budget européen, que 7 milliards pourront faire l'objet de prêts de la Banque européenne d'investissements et que le reste, soit 8 milliards, pourrait être emprunté par la Commission sur le marché.

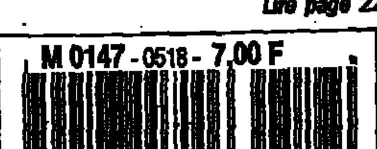
C'est ce solde de 8 milliards qui fait problème. Les Allemands, les Anglais, les Hollandais ne souhaitent pas, pour des raisons de rigueur budgétaire, qu'on s'oriente vers des financements publics supplémentaires et se montrent peu soucieux de laisser la Commission conduire cet exercice.

EN avril, à Athènes, M. Alphandéry s'était rallié à ce camp de la prudence, faisant valoir que les sommes disponibles seraient probablement suffisantes.

Lundi, M. Delors a dit tout le mal qu'il pensait d'une telle approche. Les experts ont identifié trente projets méritant de retenir l'attention des Douze, dont dix prioritaires. Si on veut mener l'opération à bon train, il faut examiner dès maintenant à quels financements complémentaires on fera appel en cas de besoin, a-t-il souligné. Alain Juppé l'a fermement appuyé, rappelant qu'à Bruxelles la France avait apporté «un soutien convaincu» au projet.

Lire page 22

M 0147 - 0518 - 7,00 F



Alors que la guerre en Bosnie perturbe la campagne européenne

La France retirera avant la fin de 1994 plus du tiers de ses forces de l'ex-Yougoslavie

Le ministre de la défense, François Léotard, a confirmé, mardi 17 mai, le désengagement partiel des forces françaises de la FORPRONU dans l'ex-Yougoslavie. Avant la fin de l'année, la France devrait avoir retiré 2 500 «casques bleus», sur les 6 850 hommes de son contingent. Les premières unités concernées sont celles stationnées en Krajina (Croatie) et dans l'enclave bosniaque de Bihac. A Mostar, une méfiance réciproque sépare encore Croates et Musulmans, menaçant la fédération qui les lie. En France, le projet d'une liste «Sarajevo» aux élections européennes, destiné à interpeller les politiques, est critiqué par M. Mitterrand et par la quasi-totalité des partis. *(Lire page 7.)*

L'Europe prise au piège

SOUVENONS-NOUS de juin 1992. Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Europe des Douze achevaient leur sommet semestriel rituel, à Lisbonne, et c'est ce moment-là que choisit François Mitterrand pour faire un saut en avion à Sarajevo. Le chef de l'Etat ouvrait ainsi l'aéroport aux vols humanitaires qui allaient permettre à la ville, assiégée par les Serbes, de ne pas mourir affamée. Il consacrait aussi, par ce geste, une politique que les dirigeants bosniaques n'ont jamais cessé de déplorer : une politique humanitaire en lieu et place d'une politique tout court; une action allant aussi loin qu'il est possible d'aller quand on a décidé de ne pas prendre parti dans un conflit; un déploiement de «casques bleus», dont le dévouement n'est pas contesté, mais qui allaient faire obstacle à toute intervention de nature militaire et priver de crédibilité toute menace d'intervention de ce type.

Bernard-Henri Lévy, qui, depuis la Croisette, appelle aujourd'hui à *une levée de l'embargo* sur les armes en Bosnie, n'avait alors *pas encore saisi cet aspect des* choses. Il approuvait tellement l'expédition du président de la République, qu'il en revendiqua, un peu abusivement sans doute, la paternité. Le philosophe, qui avait raté les massacres de Vukovar et d'Osijek (la guerre de Croatie, expliqua-t-il après, était une affaire de «*nationalismes*», très peu pour lui), venait de se saisir du sort de la Bosnie pluriculturelle et prenait en charge, en quelque sorte, les relations publiques de son président, Alija Izetbegovic, à Paris.

Qu'est-ce qui, en ce 28 juin 1992, décida François Mitterrand à voler vers Sarajevo?

CLAIRE TRÉAN

Lire la suite page 8 ainsi que le reportage d'YVES HELLER : «Mostar, comme entre deux guerres», page 6

Le Conseil de sécurité vote l'envoi de 5 500 «casques bleus» au Rwanda



Les troupes des Nations unies ne seront pas autorisées à utiliser la force pour mettre fin aux combats.

Lire page 4

Troubles dans les territoires occupés

En tournée au Proche-Orient, le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, devait se rendre, mardi 17 mai, dans l'enclave autonome de Jéricho où l'OLP s'installe lentement dans ses meubles. Le même jour, près d'Hébron, en Cisjordanie, toujours occupée par l'armée israélienne, deux Israéliens – un homme et une femme – qui circulaient en voiture, ont été tués par balles, tandis que, la veille, dix-huit Palestiniens avaient été blessés, en plein centre-ville, lors d'affrontements avec des colons et des soldats.

Lire page 3

Le RU 486 bientôt autorisé aux Etats-Unis

La firme Roussel-Uclaf ayant décidé de céder tous ses droits sur le RU 486 aux Etats-Unis à un organisme de recherche privé à but non lucratif, l'administration américaine devrait autoriser la mise à disposition de la pilule abortive dès 1996. Il s'agit d'un important revers pour les opposants à l'avortement.

Lire page 27

Théâtre : regard sur les journalistes

A partir de la pièce de Schnitzler, *Marie et Mimosas*, Jorge Lavelli met en scène *les Journalistes*, au Théâtre national de la Colline, à Paris. Par son titre, Lavelli porte un autre regard sur une pièce où il est en effet question de pratiques journalistiques mais, surtout, d'antisémitisme. Schnitzler le rappelait : *«Il n'était pas possible à un juif d'oublier qu'il était juif car les autres ne l'oubliaient pas.»*

Lire page 20

«J'ai pas sommeil» à Cannes

En compétition officielle à Cannes, *Trois couleurs Rouge*, du Polonais Krzysztof Kieslowski est le dernier volet d'une trilogie après *Bleu* et *Blanc*. La surprise vient du film de Claire Denis, *J'ai pas sommeil* (Un certain regard), dont le prétexte est inspiré de l'affaire Thierry Paulin, le tueur de vieilles dames, mais qui est un regard posé sur une ville par une cinéaste qui avoue *«tout ignorer du fait-divers»*.

Lire page 19

La montée des divergences patronales

L'avenir de la protection sociale oppose partisans et adversaires du paritarisme

Malgré sa fonction de cogestionnaire de la Sécurité sociale et des régimes de retraite complémentaire, le patronat ne s'est jamais senti très à l'aise sur le terrain de la protection sociale. Pourtant, les débats liés aux difficultés financières que traversent les régimes sociaux – et les contradictions d'intérêts qu'ils révèlent – vont constituer pour l'essentiel la toile de fond de la succession, prévue en décembre, de François Perigot à la tête du CNPF.

Principe fondateur de l'Etat providence *«à la française»*, le paritarisme est une inépuisable source de contradictions pour le patronat. Figurer, aux côtés des syndicats, dans les conseils d'administration des diverses caisses de la «Sécu» permet de garder un œil sur l'utilisation des cotisations des employeurs. Cependant, l'ambiguïté du paritarisme et la gestion de fait exercée par les pouvoirs publics l'empêchent de peser réellement sur les 1 110 milliards de francs de dépenses annuelles. Tenant d'un paritarisme authentique mais respectueux des équilibres financiers, le CNPF a maintes fois maugréé contre le déficit de la Sécurité sociale et régulièrement menace de retirer ses administrateurs. Depuis plus de deux ans, le siège qu'occupait Jean-Louis Giral – ancien président de la commission sociale du CNPF et seul candidat officiellement déclaré à la succession de François Perigot, Jean Gandois, président de Pechiney, ayant renvoyé sa décision finale sur sa candidature au 1er juillet – au conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-maladie reste vacant. Une absence dont on ne sait pas très bien si elle est symbolique ou témoigne plus prosaïquement d'un vague désintérêt.

Même si certains, comme Pierre Guillen (prédécesseur de M. Giral à la commission sociale), souhaitent que l'organisation patronale précise ses idées, plutôt floues à l'heure actuelle, et réfléchisse sans tabou à sa présence dans des structures au pouvoir limité, la marge de manœuvre du CNPF est pratiquement nulle. Les candidats à un poste de mandataire patronal ne sont pas légion et personne, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, ne suggère sérieusement – au moins pour le moment – d'opter pour une politique de la chaise vide qui reviendrait à abandonner tout contrôle sur les 600 milliards de francs de cotisations versés par les employeurs. En outre, le projet de loi sur la protection sociale, qui améliore la représentation patronale et renforce l'autonomie de la branche des accidents du travail, a été fort bien accueilli. Imagine-t-on d'ailleurs les industriels de la pharmacie accepter que le CNPF se désintéresse de l'assurance-maladie?

Autrement plus déstabilisante est la controverse sur la gestion des organismes de retraites complémentaires (180 milliards de prestations) qui a surgi ces derniers mois. Dans ces institutions paritaires fédérées par l'ARRCO pour l'ensemble des salariés et par l'AGIRC pour les cadres, les partenaires sociaux sont maîtres chez eux. Or, ce pouvoir de gestion se prête mal aux discours parfois simplistes sur la baisse des charges. Depuis le début des années 80, les seules cotisations patronales qui ont augmenté concernaient précisément l'AGIRC et l'ARRCO ou l'UNEDIC. Elles ont donc été revalorisées avec l'aval explicite des représentants des employeurs... Ce qui n'a pas manqué de susciter des tensions.

Latentes jusqu'alors, celles-ci sont apparues au grand jour après la signature des accords négociés avec les syndicats sur l'ARRCO en 1993 et l'AGIRC en février dernier.

JEAN-MICHEL NORMAND

Lire la suite page 22

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

DÉBATS

ALGÉRIE

L'héritage du passé

Militaires et islamistes ont pris en otage la société algérienne, en exploitant les aspirations de ses couches les plus pauvres et les plus jeunes. Les francophones et plus généralement les laïques seront les victimes du compromis qu'ils s'efforcent aujourd'hui d'ébaucher. Or, pour ces derniers, la France demeure le pays de référence. Elle devra avoir le courage d'assumer l'héritage du passé.

par Sami Naïr

L'ALGÉRIE est en train, petit à petit, de basculer d'un système socioculturel à un autre. Tout indique que la nouvelle équipe au pouvoir à Alger cherche, lentement mais sûrement, un compromis avec les islamistes. On peut condamner une telle issue, on peut aussi s'en féliciter. Il serait cependant très grave que cette négociation, et les accords qui en résulteront, ne concernent que les rapports entre militaires et islamistes, à l'exclusion des forces démocratiques. Cela apparaîtra inévitablement comme un arrangement empoisonné entre deux adversaires qui, ne pouvant se détruire, décident de gouverner ensemble.

S'il fallait définir en effet en quelques mots ce qui s'est produit ces trois ou quatre dernières années dans ce pays, il suffirait de dire, en simplifiant, mais sans trahir la vérité, que les militaires, propriétaires du pouvoir depuis 1965, ayant plongé ce pays dans une situation socio-économique catastrophique, sont en train de changer d'élites civiles pour continuer à gouverner. Hier, ils utilisaient les couches nationalistes, plus ou moins socialisantes et francophones, pour assurer leur pouvoir. Aujourd'hui, ils s'alignent sur les nouvelles catégories sociales issues des bouleversements que l'Algérie a connus ces vingt dernières années et qui se servent d'un islam fruste, intolérant et faussement égalitaire pour accéder au pouvoir et asseoir leur légitimité.

Pour rendre inéluctable ce changement, militaires et islamistes ont pris en otage la société. Et celle-ci attend, impuissante, la sentence. Ce seront principalement les femmes et les élites intellectuelles occidentalisées qui paieront. Victimes expiatoires, elles sont en fait placées non devant la question de savoir s'il faut se démettre ou se soumettre mais plutôt de choisir entre la fuite et la déchéance sociale. L'affaire est loin, en effet, de se réduire à la seule soumission à la nouvelle vulgate idéologique – l'islam intégriste – pour continuer à vivoter tranquillement dans cette société.

L'épine dorsale du mouvement islamiste

S'il ne s'agissait que de cela, beaucoup parmi les élites occidentalisées soutiendraient le pouvoir et trouveraient dans la religion idéologisée le supplément d'âme sanctifiant leur position sociale. En réalité, le processus à l'œuvre est autrement plus profond : il s'agit d'un vaste mouvement sociologique où les couches les plus pauvres, les plus jeunes et les plus exclues du système social sont utilisées comme un redoutable butoir par des élites issues des nouvelles couches moyennes qui veulent s'emparer non seulement du pouvoir politique mais aussi et surtout du pouvoir social dans la société. « Otez-vous de là qu'on s'y mette », semblent-elles crier.

Ces élites intermédiaires, qui constituent l'épine dorsale du mouvement islamiste, sont le produit à la fois de l'exceptionnelle croissance démographique des trente dernières années, de l'arabisation-islamisation du système éducatif (de l'école primaire au supérieur) et, dans leur aspect radicalement contestataire, de l'incapacité dans laquelle le système économique s'est trouvé de les intégrer. Cela ne signifie évidemment pas que ce pays est divisé entre, d'un côté, des arabophones intégristes, et de l'autre des francophones laïques. En fait, archaïsme et modernisme cohabitent dans les deux camps.

La France pays de référence

Mais le système éducatif algérien des trente dernières années a, de fait, fabriqué à tour de bras des arabophones auxquels il ne fournissait aucun débouché social sérieux cependant que, tout en les contrôlant, il s'appuyait sur les francophones réputés modernistes pour gérer le «développement». Un système dédoublé culturellement, qui se réclamait d'autant plus fort de l'arabité et de l'islamité qu'il les dévalorisait dans le recrutement social.

Les francophones, et plus généralement les laïques, vont ainsi être submergés par les conséquences du compromis entre militaires et islamistes. L'aristocratie militaire ne lèvera évidemment pas le petit doigt pour les défendre, du moins tant que le mouvement social de fond ne remettra pas en question ses privilèges. Les islamistes n'avaient-ils pas, d'ailleurs, clamé à plusieurs reprises, avant leur mise hors la loi, leur respect pour la « glorieuse armée nationale » ? Face à cette situation, beaucoup chercheront – et cherchent déjà – à s'expatrier.

Or la France demeure, pour la plupart, le pays de référence. C'est là qu'ils veulent, qu'ils voudront aller. En France, la presse s'est fait l'écho de cette situation ; les autorités politiques semblent également prendre l'affaire au sérieux. Mais rien ne serait plus déplorable que de traiter ce drame comme s'il s'agissait d'une honteuse tare liée à un passé inavouable. Il faut prémunir l'opinion autant contre le fantasme de dizaines de milliers de boat-people algériens fuyant l'islamisme que contre le lâche soulagement de n'avoir pas à se mêler de cette affaire.

Il faut avoir le courage d'assumer ce passé. Il constitue un héritage de l'histoire de France. Et se préparer à accueillir ceux qui fuient sans introduire, là aussi, un apartheid de la nationalité : accueillir non pas seulement les binationaux mais aussi ceux qui, francophones ou arabophones, sont persécutés et ne peuvent plus vivre dans un système militaro-islamisé. Le départ de ces gens, souvent des cadres de valeur, constituera une perte considérable pour l'Algérie. Et c'est pourquoi il serait tout à fait néfaste de proclamer, urbi et orbi, qu'on ouvre grandes les portes. Outre que ce serait une violente ingérence dans les affaires intérieures algériennes, cela aurait surtout un « effet d'appel » dévastateur.

Si la France veut éviter un vaste déplacement de population, elle doit agir sur les causes et donc tout faire pour aider économiquement l'Algérie. Mais cette action en profondeur ne dispense pas d'un devoir de solidarité avec ceux qui sont persécutés pour leurs opinions, leur mode de vie, la langue qu'ils parlent.

Il faut aussi protéger la communauté originaire d'Algérie en France même contre les menaces et les intimidations des islamistes ; ceux-ci ne vont évidemment pas se priver de poursuivre leur prosélytisme. Et la meilleure des protections c'est de garantir un statut juridique aux nouveaux arrivés pour ne pas les rendre vulnérables à toutes les manipulations. Dans l'accueil des ces réfugiés, la République française s'honorerait de ne point trop s'arc-bouter sur la nouvelle philosophie qui préside aux droits d'asile depuis sa modification en 1993.

Les rapports entre la France et l'Algérie ne peuvent pas être passés au tamis des accords européens de Schengen. Trop de passion, trop d'histoire commune font des deux pays un espace où les identités, les destinées et les espérances ne sont pas près, pour le meilleur et pour le pire, de se démêler.

► **Professeur de science politique, Sami Naïr vient de publier *Lettre à Charles Pasqua, de la part de ceux qui ne sont pas bien nés*, aux Editions du Seuil.**

Nouveaux proscrits

Pour la première fois dans l'Histoire, un mouvement terroriste se propose d'éradiquer toute l'intelligentsia d'un pays. Ceux qui ont choisi l'exil vivent dans la solitude et l'amertume. Quand donc une main fraternelle se tendra enfin vers eux?

par Rachid Mimouni

LES intellectuels algériens sont en train de vivre une situation dramatique. Les terroristes ont juré de les abattre les uns après les autres. Ce n'est pas une menace en l'air puisque plus d'une dizaine d'entre eux ont déjà été assassinés. L'écrivain Tahar Djaout a reçu deux balles dans la tête. Le célèbre dramaturge Abdelkader Alloula a subi le même sort. Le poète Youssef Sebti a été égorgé chez lui. Le psychiatre Boucebci a été lardé de coups de couteau au moment d'entrer à l'hôpital. Le médecin romancier Flici a été décapité dans son cabinet. On ne peut oublier les noms des journalistes, des enseignants qui ont disparu.

C'est la première fois dans l'Histoire qu'on voit un mouvement terroriste se proposer d'éradiquer toute l'intelligentsia d'un pays, comme s'il s'agissait d'une mauvaise herbe ou d'une maladie. Le projet consiste à décerveler le pays. Au-delà du fait qu'on peut s'inquiéter de l'avenir d'une nation dont on aura supprimé toute l'intelligence vive, il reste que des femmes et des hommes innocents tombent les uns après les autres parce qu'ils ont osé exprimer leurs idées.

La solitude d'une diaspora

Le pouvoir s'en lave les mains. Ainsi, nombre d'intellectuels ont été contraints à l'exil. Ils ont dû partir précipitamment, sans armes ni bagages, sans même être assurés d'un lieu d'asile. Les pays étrangers qui avaient pour eux les yeux de Chimène, se voilent soudain la face. Ceux que les intégristes qualifient d'agents du «Parti de la France», simplement parce qu'ils s'expriment dans la langue de Voltaire, n'ont pu être accueillis dans la patrie de cet écrivain.

Ces nouveaux parias se voient obligés de porter une étoile. L'un a dû quitter femme et enfants pour atterrir dans un monde inconnu de lui. L'autre ne parvient plus à subvenir à ses besoins. L'un des plus grands peintres algériens se trouve en situation irrégulière en France. A l'expiration du visa obtenu dont il demandait le renouvellement, son interlocutrice lui avait répondu : «Je vous conseille de retourner chez vous la tête haute plutôt que menottes aux poings.» Ignorait-elle qu'elle l'envoyait vers la mort? Un professeur émérite, qui, à l'époque, était indispensable à tous les congrès mondiaux de sa spécialité, ne parvient pas à obtenir un poste d'assistant là où il a été contraint de se réfugier.

Cette diaspora intellectuelle vit dans la solitude et l'amertume. Aux victimes du terrorisme, certaines bonnes consciences ne cessent d'opposer la violence répressive du pouvoir avec son cortège d'exécutions sommaires et de tortures, comme si les intellectuels étaient les instigateurs de ces représailles. Si les intellectuels ne partagent pas le projet de société des intégristes, faut-il pour autant leur imputer les exactions des forces de l'ordre? Ils n'ont pourtant jamais cessé de dénoncer la corruption, l'incurie et les dérives des dirigeants. Ils sont aujourd'hui abandonnés de tous. Le sort de ces nouveaux proscrits n'a ému aucun pays. Pour eux, l'incertitude du lendemain s'ajoute aux affres du déracinement. La plus fine fleur de l'intelligence algérienne est en train de se faner à l'étranger dans l'indifférence générale.

A partir de janvier 1992, après l'interruption du processus électoral, des milliers d'intégristes ont été accueillis dans les pays européens. En revanche, ceux qui sont aujourd'hui menacés de recevoir une balle dans la tête ne trouvent aucun secours. Leur seul tort est d'avoir défendu ces principes de liberté, de démocratie, de modernité qu'ils croyaient partagés par tant d'autres hommes. Mais aux yeux des barbares, c'est un crime passible de la peine de mort.

La nuit tombe sur Alger la blanche et une fureur meurtrière s'y déchaîne. Ses poètes sont morts ou ont déserté la Cité. Ceux qui ont été contraints de fuir cette aire de carnage buttent contre un mur d'impassibilité. Ils sont meurtris au plus profond de leur être. Ils espèrent qu'une main fraternelle se tendra enfin vers eux, que se desserre quelque peu l'étau impitoyable des lois qui régissent l'entrée et le séjour des étrangers dans les pays riverains de la Méditerranée, cette mer qui nous unit plus qu'elle ne nous sépare. Chaque nouvelle victime sera une pierre de plus dans le champ de la conscience universelle.

► **Ecrivain algérien, Rachid Mimouni a publié en 1993 *la Malédiction* (Stock).**

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Morale portative

CURIEUX, une mini-Austin dans un fait divers ! D'habitude, c'est plutôt une voiture pour les dames de Passy qui font leurs emplettes. Là, non. Le conducteur est un manouche. Il a tiré à feu roulant. Déjà trois morts au tapis, du côté de Romainville, un des rares gîtes parisiens des gitans. Règlement de comptes tribal ? La vie humaine n'a pas le même prix, pour ces gens-là, qu'à l'Hôpital américain. Question de culture et de pouvoir d'achat. N'empêche, trois cadavres : la nuit commence fort, ce samedi 14 mai, pour la brigade « anti-criminalité » de Paris, qui a bien voulu me faire témoin de ses patrouilles.

A peine l'affaire de la mini-manouche est-elle prise en charge par les judiciaires, une autre s'offre aux rondes de la brigade. Un anonyme de Belleville a téléphoné au 17 qu'il avait nettement vu, de derrière ses volets, un blessé par balles s'écrouler devant un bar au néon blême. Le tenancier, lui, n'a rien remarqué. Il lave le trottoir à grande eau, mais il ne sait rien, juré. Les caillots de sang artériel collés à la serpillère ? Des restes de merguez ; très bonnes, les merguez ! La radio de bord grésille : y a-t-il eu des admissions louches dans les hôpitaux ? Justement oui : un Marocain troué à la cuisse. Une Mercedes l'a posé à l'Hôtel-Dieu, sans laisser sa carte de visite. A vous, la PJ !

Et le match du Parc des Princes ? Dispersion calme, patron. A Auxerre et à Montpellier, on aime le sport, pas la castagne. Le PSG n'a pas sorti les crânes de nazis. Le Soldat inconnu peut reposer tranquille. Car c'est une de leurs blagues favorites, danser sur la dalle de l'Etoile. Etrange, de la part de nervis se disant ultra-patriotes ! Des supporteurs ont quand même fini la soirée sur le périphérique sud en canardant leurs poursuivants au pistolet à grenaille. On est des mecs, que diable !

Des mecs, ce n'est pas ça qui manque, au bois de Boulogne. Même les nudités offertes aux phares rôdeurs, c'en sont, paraît-il, venus de l'Equateur dans leur plus simple appareil, et même sans. On croyait leur ronde éradiquée. Elle a repris de plus belle, depuis une législation récente qui rend impraticables les constats de racolage. Les fourrés n'ont jamais tant grouillé d'ébats et de voyeurs patibulaires. Même les boulevards des Maréchaux s'y sont mis. Il est vrai que Foch en personne abrite, en son avenue, des libre-échangistes. De tout temps, chaque coin de rue assemble sa catégorie de maniaques, et selon des coïncidences pittoresques. Est-ce en tant que temple du secret que l'ambassade russe du boulevard Lannes attire, comme a contrario, les fervents de l'exhibitionnisme ?

L'amour ne fait pas seulement marcher le commerce, cette nuit-là. Il fabrique son lot d'accablés. Une défenestration dans le vingtième arrondissement, qui y va ? J'y suis, annonce un collègue. Cause probable : chagrin. Hôpitaux, pompiers et commissariats auront à traiter d'autres tentatives de suicide, malgré la douceur engageante du printemps. De même, la drogue sera l'affaire des « stup' ». La brigade « anti-crim' » ne peut pourtant ignorer les amas de dealers entre Stalingrad et Barbès, titubant de crack antillais ou de son attente, écroulés derrière les palissades, sur des détritus en quoi on dirait qu'ils brûlent de se fondre, la seringue plantée droit dans la saignée du bras. Que faire ? Aux élites de s'interroger. L'îlotier, lui, ramasse les morceaux, et il rend compte, en citoyen concerné et consterné.

La compassion a ses limites. D'autres peines la méritent davantage, parce que les victimes n'y sont pour rien. C'est le cas des SDF par nécessité et non par choix, jeunes, hier encore propres sur eux, et qui descendent lentement aux enfers, sous un rebord de tôle ondulée. Besoin de rien ? Ça va encore ! On en croise de plus en plus, en couples, indûment confus d'être là. Malheur aux sociétés qui se déchargent sur leurs enfants d'une honte qui ne tient qu'à elles.

Il arrive aussi qu'il ne se passe rien, rien que de banal ; et c'est une douceur d'en être témoin. Ici, une petite fiancée qu'on croyait livrée à la convoitise, et qui ne fait qu'attendre sur un banc son chéri, parti chercher du feu. Là, deux mineurs asiatiques, la sœur et le frère, revenus d'une fête lointaine à pied, ayant loupé le dernier métro, et fredonnant, main dans la main, des airs laotiens, sous un fin croissant de lune.

Le jour va bientôt bleuir, derrière les casernes fatiguées du centre Beaujon. Les cent quarante fonctionnaires répartis dans les trente-cinq véhicules de la brigade spéciale créée en novembre dernier rapporteront leur moisson de misères variées dont se paie la tranquillité d'une nuit parisienne. En six mois : plus de deux mille arrestations effectuées, cent vingt-huit vols à la roulotte constatés, cent soixante-cinq vols de voitures, soixante-six violences, huit homicides, dix-huit vols à main armée, soixante et un ports d'arme, ces derniers en augmentation redoutable, sans compter l'essor du cutter, héritier meurtrier du coupe-chou d'antan.

Reste ce qui ne se chiffre pas : la dissuasion exercée sur les candidats à la première connerie, ou à la seconde, et la présence circulante d'une sorte de SAMU éthique, fort de sa brave morale portative. Sans traquer le gibier à tout prix ni rouler des mécaniques (moins de vingt PV pour outrages, en six mois, alors que les quolibets pleuvent), des pères de famille risquent leur peau pour panser en urgence les plaies et bosses de vies mal barrées.

Ailleurs, de grandes âmes pensent le réveil des valeurs. Ici, on fait mieux : on promène la lampe-torche de la loi dans les recoins qui la défient, et on témoigne pour le contraire du cynisme ambiant, quelque chose comme l'envie, assez admirable, que les choses aillent autrement, rien qu'un peu mieux.



هكذا من الأصل

Les difficultés de mise en place de l'autonomie palestinienne

L'OLP a du mal à s'installer dans ses meubles

INSTALLATION DE L'OLP. – La prise en charge par l'OLP de l'enclave de Jéricho, nouvelle « capitale » de l'autonomie palestinienne, se fait lentement, les nouveaux arrivants manquant, pour le moment, d'administrateurs et de moyens financiers.

■ **M. CHRISTOPHER A JÉRICHO. –** Le secrétaire d'Etat américain, qui devait se rendre, mardi 17 mai, à Jéricho, avait refusé de rencontrer, la veille, à Jérusalem-Est, une délégation de Palestiniens des territoires occupés, en invoquant des contraintes d'emploi du temps.

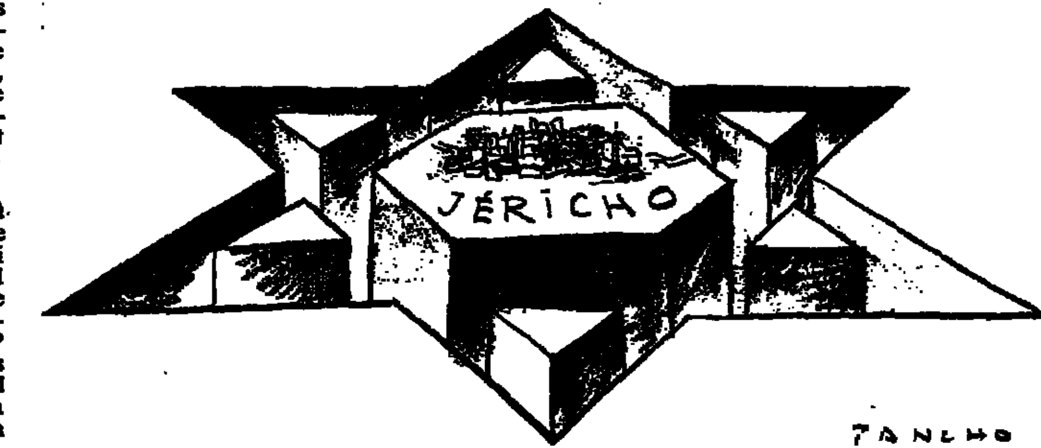
■ ***TROUBLES A HÉBRON.* –** Deux Israéliens qui circulaient en voiture ont été tués par balles, mardi, près d'Hébron, tandis que, la veille, en plein centre-ville, dix-huit Palestiniens avaient été blessés au cours d'affrontements avec des colons et des soldats israéliens.

JÉRICHO

de nos envoyés spéciaux

« Ce n'est pas la saison des récoltes, mais celle des semences. » Au douzième jour de la mise en place de l'autonomie dans les enclaves palestiniennes de Gaza et de Jéricho, Saëb Erakat, ancien chef des négociations bilatérales avec Israël, n'est pas le seul à penser ainsi. Depuis le 4 mai, date de signature des accords du Caire, l'OLP a pris le contrôle de bâtiments publics, déployé beaucoup de policiers, reçu peu d'argent pour installer ses institutions. Mais de *« gouvernement »*, toujours pas.

Dernière personnalité en date à décliner l'offre qui lui a été faite par Yasser Arafat de figurer parmi les vingt-cinq membres du Conseil de l'Autorité palestinienne, Hanane Ashraoui. Une demi-douzaine d'autres notables pressentis par l'OLP ont refusé. Ancien porte-parole des négociateurs palestiniens à Madrid et à Washington, Mme Ashraoui a fondé la première commission palestinienne des droits de l'homme, et ne tient pas à abandonner son *« bébé »* pour un poste *« ministériel »*. L'accord sur l'autonomie, signé, le 4 mai, au Caire, est, à ses yeux, *« un pur désastre »*. Elle n'a pas rencontré *« un seul Palestinien satisfait, pas un seul qui considère que l'accord réponde à nos besoins ou assouvisse nos rêves. Je suis même sûre que ceux d'entre nous qui l'ont signé n'en sont pas satisfaits non plus »*. L'intellectuelle de Ramallah a lu, une à une, les trois cents et quelques pages d'annexes du document. *« C'est comme si l'on vous avait lié les mains derrière le dos, bâillonné les yeux et que l'on vous jette à la mer avec un ordre : nage ! Et attention ! Si tu coules, tu as perdu... »* A Jéricho, Saëb Erakat s'emploie justement à essayer d'empêcher la nouvelle Autorité palestinienne de couler. Lui, refuse, pour le moment, de confirmer s'il fera ou non partie du nouveau *« gouvernement »* palestinien bien que son nom figure dans la liste transmise par Yasser Arafat à Itzhak Rabin, premier ministre israélien. Mais, numéro un de la *« capitale »* administrative de l'autonomie, M. Erakat assume vaille que vaille les difficultés de l'heure.



Contrairement à ce qu'ils avaient promis, les Israéliens ont *« tout emporté avec eux, ampoules électrique, chaises, tables, jusqu'aux ventilateurs »* des bâtiments qu'ils occupaient. Il n'y a pas d'argent pour subvenir aux premiers besoins non seulement de la police qui est nourrie par la population, mais aussi de l'administration. Même l'essence est fournie gracieusement à la police par un détaillant local.

« Les Israéliens, insiste M. Erakat, *nous ont laissé une infrastructure dans un état de délabrement indescriptible. Tout développement a été stoppé en 1967. Les canalisations d'eau, la distribution de l'électricité, l'hôpital, tout est à refaire. »* L'armée a *« emporté les pompes à eau et les réservoirs en aluminium payés avec nos impôts »*. Au total, la situation est *« extrêmement délicate »*.

Premières contraventions...

Pourtant, souligne Mme Ashraoui, les Palestiniens de l'extérieur ne débarquent pas *« dans un désert »*. Ceux des territoires occupés *« ont des traditions, une culture et des institutions. Ils sont suspicieux mais désireux de donner aux nouvelles autorités toutes leurs chances »*. Les gens veulent voir avant de juger. Pour eux aussi, la période qui s'annonce *« est un test »*.

La semaine dernière, une amie israélienne de Mme Ashraoui, Shulamit Aloni, ministre de la culture, avait, comme à son habitude, vendu la mèche. *« Si l'on nous avait fait signer, en 1948, un accord comme celui du Caire, je ne crois pas qu'on aurait pu créer un Etat... »* L'ancien porte-parole palestinien traduit le déchirement qui saisit la plupart des Palestiniens des territoires occupés aussi bien que leur espoir. Cet accord dont la simple mise en œuvre serait *« de l'autodestruction pure et simple »*, puisque les Israéliens *« gardent l'autorité, les contrôles, les pouvoirs de décision »*, il faut *« y trouver les brèches qui permettront à une nouvelle réalité de s'imposer »*.

Encore faut-il commencer par le commencement. Des gens comme M. Erakat travaillent sur le terrain. Le personnel civil palestinien de l'administration militaire israélienne reste en place *« jusqu'à nouvel ordre »* et les salaires de mai sont assurés par les taxes prélevées par l'occupant. Après, c'est une autre histoire. L'administration des impôts directs n'a pas encore été *« palestinisée »*. En revanche, M. Erakat annonce que, depuis mardi 17 mai, *« les policiers peuvent distribuer des contraventions »* aux automobilistes récalcitrants...

Israël attend de l'OLP qu'elle se conduise, du jour au lendemain, comme un vrai gouvernement. Or, remarque Mme Ashraoui, *« nous avons ici des gens traumatisés par l'occupation tandis que nos dirigeants extérieurs ont été traumatisés par l'exil, systématiquement traités en exclus et délégitimés ». « De toute façon,* note M. Erakat, *le redéploiement des forces israéliennes »* dans le reste de la Cisjordanie – hors Jérusalem-Est – *« ne sera pas terminé avant octobre »*.

Cela laisse du temps à l'Autorité autonome pour imposer l'ordre nouveau et trouver le personnel, notamment des *« ministrables »*. Le problème, déplore Mme Ashraoui, est que *« tout le monde veut occuper des postes ou participer au développement économique. (...) Ce dont nous avons surtout besoin, c'est de structures qui assureront la démocratie »*, seul système qui oblige les autorités *« à rendre des comptes »*.

Yasser Arafat n'a pas cette habitude. *« Dans un mouvement de libération nationale,* note Mme Ashraoui, *les mécanismes nécessaires n'existent pas »*. C'est dire qu'elle n'apprécie pas les méthodes autocratiques du chef de l'OLP. Mais, là encore, faute de pouvoir les justifier, elle les explique par *« l'extraordinaire pression »* subie par le « Vieux » aussi bien de la part d'Israël, et des Etats-Unis que des siens qui réclament leur part du gâteau. *« Nous avons signé trop vite. »*

Or, *« le Comité exécutif de l'OLP s'est affaibli. Le Conseil national palestinien* (Parlement en exil) *ne s'est plus réuni depuis plusieurs années. Le Conseil central* [qui sert d'organe intermédiaire] *est obsolète. »* Mme Ashraoui propose donc de réunir une sorte d'Assemblée constituante d'une soixantaine de membres, chargée d'élaborer une plate-forme qui servirait de socle à l'Autorité palestinienne. Sera-t-elle entendue ? *Rien n'est moins sûr...*

PATRICE CLAUDE et MOUNA NAÏM

Les « regrets » de M. Christopher

JÉRUSALEM

de nos envoyés spéciaux

Depuis les récentes déclarations, *« à titre privé »*, du président Bill Clinton, on savait que les Etats Unis commençaient à exclure la partie orientale de Jérusalem, conquise en 1967, de ce qu'on appelle *stricto sensu* les territoires occupés. Ses propos sur *« Jérusalem, capitale réunifiée d'Israël »*, commencent à s'appliquer sur le terrain diplomatique. Ainsi le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, a refusé, mardi 17 mai, pour la première fois, de se rendre à la « Maison d'Orient » pour y rencontrer la délégation des représentants palestiniens de ces territoires. Jusqu'alors, c'était là, en plein cœur de Jérusalem-Est, que les intéressés recevaient leurs hôtes officiels, Américains compris.

M. Christopher a expliqué qu'il n'avait pas le temps nécessaire pour visiter à la fois la « Maison d'Orient » et Jéricho, la nouvelle « capitale » de l'autonomie palestinienne. Or, c'est dans les rues pavoisées de Jéricho qu'il tenait absolument, dit-on, à se faire photographier. Certains notables palestiniens, et non des moindres, proposent une autre version. En refusant de se rendre à la « Maison d'Orient », le secrétaire d'Etat cède, à les en croire, à la pression israélienne et entérine l'annexion unilatérale de Jérusalem.

Le prétexte du manque de temps apparaît d'autant plus fallacieux que M. Christopher logeait à l'hôtel King David, lequel est à cinq minutes de limousine de la « Maison d'Orient ». Le secrétaire d'Etat a poussé ce que certains appellent *« l'outrecuidance »* jusqu'à inviter le numéro un du Fatah en Cisjordanie, Fayçal Husseini, à lui rendre visite, seul, à son hôtel.

Devant la réserve manifestée par M. Husseini, le visiteur américain a demandé à ce dernier de lui adresser une invitation officielle à la « Maison d'Orient », étant entendu qu'il y répondrait par écrit, de manière tout aussi négative. Mais avec des regrets...

P. C. et M. N.

Les « observateurs » d'Hébron

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Dans l'excitation ambiante, on avait presque oublié que l'autonomie limitée, accordée aux Palestiniens dans les enclaves de Gaza et de Jéricho, ne concerne qu'un peu moins de 10 % des territoires occupés depuis 1967. Sans parler de Jérusalem-Est, les grandes villes de Cisjordanie comme Ramallah, Naplouse, Djénine ou Hébron restent sous occupation israélienne. Mardi 17 mai, deux Israéliens qui circulaient en voiture près de la colonie de Hagaï, ont été tués par balles.

La veille, dix-huit Palestiniens avaient été blessés par balles, à Hébron. Tout avait commencé lorsqu'une dizaine de jeunes colons religieux, armés jusqu'aux dents, qui se pavanaient dans le centre-ville, ont été pris à partie par un groupe de Palestiniens. Jets de pierres et insultes. Les colons arment leurs fusils-mitrailleurs et ouvrent le feu.

Neuf Palestiniens s'écroulent. L'armée arrive sur les lieux. La foule grossit, les sirènes des ambulances hurlent. La pluie de pierres redouble d'intensité. Les colons, coincés sous l'auvent d'une boutique, ne tirent plus. Les soldats les protègent et, à leur tour, ouvrent le feu. Huit autres Palestiniens sont touchés. Hébron n'avait pas été le théâtre d'une telle scène depuis la tuerie de la mosquée des Patriarches, le 25 février dernier.

Qu'a fait la PITH, la fameuse Présence internationale temporaire à Hébron, déployée en ville depuis deux semaines ? Rien. L'un de ses observateurs, surpris par les tirs dans sa Fiat immaculée, a décampé. Au passage du véhicule, des Palestiniens l'ont insulté. Une demi-heure plus tard, le porte-parole norvégien de la PITH, Bjarno Soerensen, expliquait qu'un de ses hommes avait tout vu.

Pourquoi aucun observateur n'était présent sur les lieux lors de la fusillade ? *« Quand nous sommes arrivés,* a expliqué M. Soerensen, *l'armée israélienne a décrété l'endroit zone militaire fermée. Or, selon les accords passés entre eux et nous, lorsque la zone est fermée pour raisons de sécurité, nous n'avons pas le droit de passer... »*

P. C.

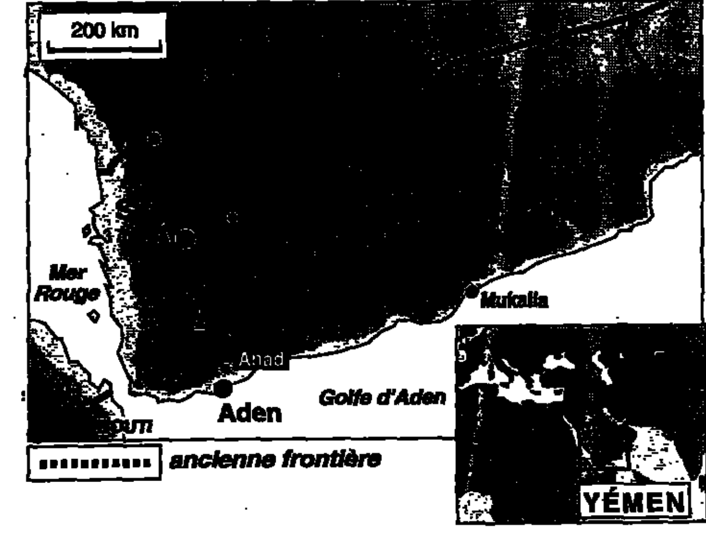
YÉMEN

L'étau nordiste se resserre sur Aden

ADEN

de notre envoyée spéciale

Principal avant-poste des forces sudistes, situé à 60 kilomètres au nord d'Aden, la base d'Anad était, lundi 16 mai, aux mains des troupes du président Ali Abdallah Saleh, qui stationnaient sur la route Aden-Sanaa. Toute la journée, les combats ont fait rage sur ce front. Pour riposter aux bombardements de l'aviation sudiste, les Nordistes ont installé des batteries antiaériennes sur les collines environnantes.



En s'emparant de cet endroit stratégique, l'armée nordiste a isolé les unités sudistes qui, après la chute de Daalah, située à 140 kilomètres au nord d'Aden, se sont repliées à une dizaine de kilomètres plus au sud pour tenter de reprendre possession de cette région dont sont originaires la plupart des officiers sudistes. L'ancien Sud-Yémen est désormais coupé en trois : l'Hadramaout, isolé d'Aden par la présence de troupes nordistes dans la province d'Abyan ; la région de Daalah, sur l'ancienne frontière entre les deux Yémens ; Aden et ses environs immédiats, réduits à 50 kilomètres au nord, 30 à l'est et plus de 100 à l'ouest.

La prise de la base d'Anad ouvre aux troupes nordistes la route d'Aden, et, lundi, les forces sudistes tentaient, dans la précipitation, d'acheminer de l'artillerie lourde pour renforcer leurs défenses. Un no man's land d'environ 5 kilomètres sépare désormais les deux armées. Cette percée s'est accompagnée d'une avancée sur le front est, les obus nordistes tombant désormais à une trentaine de kilomètres d'Aden.

Le démenti opposé par les autorités sudistes à la chute d'Anad n'a convaincu aucun Adénite, et l'inquiétude s'est de nouveau emparée d'une population qui se sent de plus en plus prise au piège. *« Au début, on nous disait que c'était exprès qu'on laissait avancer les Nordistes pour les faire descendre des montagnes,* raconte un habitant. *Maintenant, on se rend bien compte que c'est faux, et si cela continue, dans trois jours les nordistes seront là. »* Cette dégradation de la situation militaire a agité les responsables sudistes, qui ont renforcé leur garde rapprochée.

Le Parti socialiste yéménite (PSY) du vice-président limogé Ali Salem El Bid et le bloc des cinq partis de l'opposition nationale qui, dimanche dernier, avaient scellé une alliance ont décidé de former un conseil supérieur de salut national qui aura pour tâche, selon Abdelrahman El Jifri, président de la Ligue des fils du Yémen, de *« conduire les affaires dans toutes les régions où* [ils] *pourront être présents, car la poursuite de la guerre va conduire à l'éclatement du pays en plusieurs entités »*. L'initiative est, aujourd'hui, dans le camp du président Saleh. La seule question que se posent désormais les Adénites est de savoir si celui-ci va engager la bataille d'Aden, qui ne pourrait être que très meurtrière. Etrangement, aucune mesure de défense supplémentaire de la ville ne semble encore avoir été prise. On a du mal à imaginer que les troupes nordistes sont si près de l'ancienne capitale du Sud-Yémen.

Champ pétrolier en veilleuse

Mardi, dans la matinée, la circulation était normale et les boutiques étaient ouvertes. Les Sudistes ont appris, lundi, une autre mauvaise nouvelle : l'arrêt de la production de leur principal champ pétrolier, situé à Massilah, dans la région de Shabwa. Maître d'œuvre de cette exploitation, la société Canoxy a mis en veilleuse ses activités. Selon de bonnes sources, les tankers ne viennent plus charger au port de Mukalla, à 700 kilomètres à l'est d'Aden, en raison des surprimes d'assurances.

Cet arrêt de l'exploitation ne devrait pas avoir de conséquences immédiates sur la continuation de la guerre. Les Sudistes ont, à cet égard, plus de chance que les Nordistes, la raffinerie d'Aden, toujours en service, fournissant essence et kérosène. Certains milieux pétroliers expliquent l'absence sur le front de l'aviation nordiste par la difficulté qu'elle a à se procurer du kérosène que, seule, Aden produit. *« Peut-être garde-t-elle,* lance un expert, *ses réserves pour l'offensive finale. »*

FRANÇOISE CHIPAUX

AFRIQUE

ALGÉRIE

Plus de sept cents personnes auraient été tuées depuis la mi-mars

Après quelques semaines de relative accalmie, les attentats des groupes armés islamistes ont repris, faisant, durant ces dix derniers jours, au moins quinze morts parmi les forces de sécurité. La plupart de ces attentats, mentionnés par la presse locale, n'ont pas été confirmés officiellement. Ce réveil terroriste intervient alors que l'on assiste, depuis la mi-mars, à une intensification des opérations de répression sur l'ensemble du territoire.

Selon un bilan non officiel, établi par l'AFP, plus de six cents islamistes supposés, une trentaine d'agents des forces de sécurité et plus de cent civils (dont six étrangers : quatre Français, un Russe et un Vietnamien) ont été tués durant cette période. *Soit* plus de sept cents morts au total. L'offensive des forces de sécurité expliquerait le piétinement du *« dialogue »*, ouvert par les autorités, en fin d'année dernière, avec les dirigeants emprisonnés de l'ex-Front islamique du salut (FIS).

Si ces contacts sont maintenus, comme d'aucuns le croient, le *pouvoir ne paraît pas* pressé de répondre aux exigences du mouvement islamiste. Ce dernier réclame, notamment, la libéra*tion ou* la *mise* en liberté surveillée de ses dirigeants et un retour rapide au processus électoral. A quelques jours de l'Aïd El Adha *(fête du sacrifice), qui sera célé*bré samedi prochain, la rumeur récurrente d'un possible élargissement de dirigeants de l'ex-FIS, *parmi lesquels* Abassi *Madani et* Ali Belhadj, circule à nouveau. Mais rien, à ce jour, n'indique que les autorités soient prêtes à un quelconque geste de clémence.

Parallèlement à l'intensification de la répression militaire, les cours spéciales (juridictions d'ex*ception) ont prononcé, depuis* le début du mois de mai, plusieurs dizaines de nouvelles condamnations à mort. Dimanche dernier, *les cours spéciales d'Alger et* d'Oran ont condamné, à elles seules, trente-quatre personnes à la peine capitale. Ces derniers verdicts portent à 489 le nombre des condamnations à mort prononcées depuis l'entrée en fonctions des cours spéciales, le 22 février 1993. A ce jour, vingt-six condamnés à mort ont été exécutés.

L'évolution de la crise algérienne a été longuement évoquée, lundi, à Bruxelles, par les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne. Pour tenter d'éviter un *« basculement islamiste »* aux *« conséquences incalculables »*, *« la seule carte à jouer est la carte économique »*, a déclaré le chef de la diplomatie française, Alain Juppé. Les ministres des affaires étrangères ont donc donné, lundi 16 mai, leur accord pour l'octroi immédiat d'un prêt de 150 millions d'écus à l'Algérie (990 millions de francs), qui représente la deuxième tranche d'une aide à la balance des paiements promise en 1991. Les Douze se sont par ailleurs mis d'accord pour envisager un nouveau prêt – sous forme également d'aide à la balance des paiements – de 200 millions d'écus d'*ici à la fin* de l'année, sous réserve d'une décision favorable du FMI et du Club de Paris. – *(Corresp.)*

Surmontant les réticences américaines

Le Conseil de sécurité de l'ONU préconise le déploiement de 5 500 « casques bleus » au Rwanda

Le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité, dans la nuit du lundi 16 au mardi 17 mai, une résolution autorisant le déploiement de cinq mille cinq cents « casques bleus » au Rwanda. Dans un premier temps, cinq cents soldats ghanéens seront immédiatement déployés sur l'aéroport de Kigali. Cent soixante-quinze observateurs militaires de l'ONU, évacués du Rwanda le 21 avril, y seront aussi renvoyés sans délai. Dans le cadre de cette mission « humanitaire », les « casques bleus » ne sont pas autorisés à utiliser la force pour mettre fin aux combats dans ce pays où deux cent mille personnes ont déjà perdu la vie.

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondante

Madeleine Albright aura passé une très mauvaise journée, lundi 16 mai. Se trouvant dans la position peu enviable d'expliquer à ses collègues, membres du Conseil de sécurité, le refus de son gouvernement d'autoriser le déploiement de cinq mille cinq cents « casques bleus » au Rwanda, l'ambassadeur américain a préféré céder sa place au premier rang autour de la table du Conseil à un de ses adjoints et s'est assise au troisième rang, *« parmi les attachés de presse »*.

S'attendant à la mise aux voix d'une résolution rédigée vendredi dernier et autorisant l'envoi de troupes au Rwanda, les membres du Conseil se disaient *« choqués » par le refus* américain. Ainsi l'adjoint de Mme Albright a-t-il subi les *« attaques »* des membres du Conseil. Tard dans la nuit de *lundi à mardi, l'ambassadeur* américain a finalement annoncé que son gouvernement serait prêt à autoriser *« en principe »* le déploiement des cinq mille cinq cents soldats. L'ambassadeur insistait toutefois sur le fait que le *« concept »* de cette opération onusienne, qualifiée d'*« humanitaire »*, devrait être défini par le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali.

Les diplomates entamèrent, à nouveau, la rédaction d'un texte. Les journalistes, eux, avaient déjà écrit leur copie, expliquant dans des termes virulents, le *« refus »* américain d'aider le peuple souffrant du Rwanda. A propos du revirement de Washington, un diplomate américain s'est donné énormément de mal pour expliquer la position de son gouvernement : *« Cela ne sert à rien de voter un texte si nous n'avons ni les ressources humaines ni les équipements pour l'appliquer. Il faut prendre une décision responsable ayant au moins un semblant de réalisme. »*

Se trouvant complètement isolés au sein du Conseil, les Américains ont cédé et voté la résolution. Leur argument reste pourtant valable. Car, pour l'instant, malgré les appels répétés de M. Boutros-Ghali, l'ONU n'a reçu aucune *« offre ferme »* des pays contributeurs de troupes. La différence d'opinion entre les Etats-Unis et le secrétaire général sur les régions où devraient être déployées les troupes, pose toujours un sérieux problème. Washington veut déployer les « casques bleus » à la frontière du pays en créant des *« zones humanitaires sûres »* pour protéger les réfugiés, tandis que le secrétariat ainsi que plusieurs membres du Conseil, y compris la France, souhaitent les déployer dans Kigali où les combats sont très intenses.

Embargo sur les armes

« La vérité, a expliqué un diplomate après le vote, *est que les Etats-Unis se trouvent de nouveau obligés de financer plus de 30 % de cette opération qui sera extrêmement coûteuse. »* Il revient donc à M. Boutros-Ghali non seulement de trouver les troupes mais également de faire un rapport *« dès que possible »* sur *« la coopération des parties, les progrès accomplis en vue d'un cessez-le-feu, les ressources disponibles et la durée du mandat envisagé »*, afin – et cette phrase reste très vague – *« que le Conseil puisse examiner la question plus avant »*.

La première partie de la résolution 917 définissant le mandat de la mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) n'étant pas du ressort du chapitre 7 de la Charte, elle n'autorise pas les « casques bleus » à imposer la paix aux belligérants. Ils sont seulement autorisés à utiliser la force dans *« l'exercice de la légitime défense »*. Les « casques bleus » de la MINUAR ont pour mandat de *« contribuer à la sécurité et à la protection des personnes déplacées, des réfugiés et des civils en danger »*. Ils doivent aussi *« assurer la sécurité et l'appui de la distribution des secours et des opérations d'assistance humanitaire »*.

En dépit des protestations *« virulentes »* de l'ambassadeur du Rwanda, la deuxième partie de la résolution, adoptée dans le cadre du chapitre 7, impose un embargo strict sur les armes à l'encontre du pays. Le Zaïre et l'Ouganda sont soupçonnés de fournir des armes aux belligérants. A la demande du Rwanda, cette partie de la résolution a été votée séparément et adoptée par quatorze voix favorables contre celle du Rwanda. Prenant la parole lors de la réunion formelle, l'ambassadeur français, Jean-Bernard Mérimée, a souligné le caractère non seulement humanitaire mais politique de l'opération de l'ONU. Selon lui, la MINUAR devrait contribuer à la reprise du dialogue entre les parties.

ASFANÉ BASSIR POUR

AMÉRIQUES

HAÏTI

Washington condamne la formation d'un nouveau « gouvernement »

La Maison Blanche a vigoureusement condamné, lundi 16 mai, la formation d'un nouveau *« gouvernement »* à Port-au-Prince par Emile Jonassaint, proclamé président le 11 mai par les militaires putschistes en remplacement du président exilé Jean-Bertrand Aristide. La Maison Blanche a estimé que M. Jonassaint, *« président illégitime »*, avait *« aggravé* [son] *cas »* par la nomination, le même jour, d'un nouveau *« gouvernement »* comprenant douze ministres civils mais aucun premier ministre. La Maison Blanche a approuvé, en revanche, les propos du premier *ministre reconnu par la communauté* internationale, Robert Malval, qui avait demandé dans la journée la démission du commandant en chef des forces armées, le général Raoul Cédras, l'un des auteurs du putsch de septembre 1991 contre le président Aristide.

A quelques jours de l'entrée en vigueur, dimanche 22 mai, d'un embargo international quasi total à l'encontre d'Haïti, la Maison Blanche a réaffirmé qu'elle *« continuerait à renforcer la pression sur les responsables militaires jusqu'à ce qu'ils abandonnent le pouvoir »*. Affirmant qu'il ne démissionnerait pas, le général Cédras avait déclaré, samedi, que le *« peuple haïtien »* et les militaires se battraient jusqu'au bout en cas de tentative de débarquement américain à Haïti. Dans une entrevue diffusée par CNN, il a qualifié d'*« exagérés »* les rapports faisant état de massacres par les putschistes et leurs hommes de main. La commission internationale d'enquête sur les droits de *l'homme a cependant fait état* d'au-moins cent quatre-vingts personnes sommairement exécutées depuis janvier à Haïti. – *(AFP, Reuter.)*

CHILI

Compromis avec le chef de la police

Le ministère chilien de la défense a annoncé lundi 16 mai, que le chef de la police, le général Rodolfo Stange, accusé par un juge de *« manquement grave à ses devoirs militaires »* pour avoir couvert l'assassinat de trois dirigeants communistes en mars 1985, avait été chargé d'une *« mission d'étude de trente jours sur la modernisation de la police »*. Le général avait confirmé dimanche sa décision de reprendre son poste, après ses cinq semaines de *« vacances »*, bien que le président Eduardo Frei lui ait de nouveau demandé de démissionner. La Constitution ne permet pas au chef de l'Etat de destituer les chefs militaires et les responsables des forces de l'ordre. L'adjoint du général Stange dirigera la police *pendant la mission de ce dernier.* Ce compromis été accueilli avec *« stupeur et indignation »* par la gauche et par les organisations de défense des droits de l'homme. – *(Corresp.)*

ARGENTINE : le président Menem évoque une hypothétique « extradition » de Mme Thatcher. – Faisant valoir que l'Argentine allait procéder à l'extradition vers l'Italie d'un criminel de guerre nazi, Erich Priebke, le président Carlos Menem a déclaré, lundi 16 mai, que Buenos-Aires était en droit de réclamer celle de Margaret Thatcher pour le torpillage du cuirassé argentin *Général-Belgrano* par un sous-marin britannique pendant la guerre des Malouines, en 1982.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Confusion à l'issue du scrutin présidentiel

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

En dépit du « pacte de civilité » signé par les principaux candidats, les élections générales du lundi 16 mai en République dominicaine se sont terminées dans la confusion. Tout en affirmant au vu des premiers résultats que son parti devançait celui du président octogénaire sortant Joaquin Balaguer, le candidat social-démocrate Jose Francisco Pena Gomez, a accusé la Commission électorale d'avoir commis *« un grave attentat contre les libertés démocratiques du peuple dominicain »*.

Selon M. Pena Gomez, plus de cent mille électeurs – pour la plupart des sympathisants de l'opposition – n'ont pu voter car leurs *noms ne figuraient pas sur les listes* électorales. Pendant toute la journée de lundi, les observateurs internationaux ont tenté de convaincre le président de la Commission électorale, Manuel Garcia Cizardo, d'autoriser les citoyens munis d'une carte d'électeur à voter, même si leurs nom n'apparaissaient pas sur les listes. Ce n'est qu'à 18 heures 15, un quart d'heure après la fermeture des bureaux de vote, que le président de la Commission a finalement accepté leur demande...

Cette décision tardive n'a fait qu'accroître la confusion, d'autant que tous les bulletins d'information radio et télévisés étaient suspendus pendant le processus électoral. Depuis plusieurs semaines, les partis d'opposition avaient demandé en vain à la Commission de leur fournir une copie des listes électorales.

JEAN-MICHEL CAROIT

EN BREF

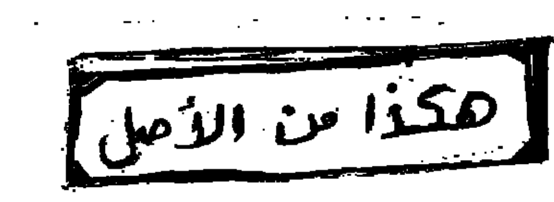
MALAWI : adoption d'une nouvelle Constitution. – Le Parlement du Malawi a approuvé, lundi 16 mai, une Constitution provisoire à la veille des premières élections multipartites qui pourraient mettre fin au *pouvoir exercé depuis* trente ans par le président Kamuzu Banda. Quelque 3,7 millions des 9,7 millions d'habitants du Malawi devaient se rendre aux urnes mardi pour élire un nouveau président et les 177 députés du nouveau Parlement, élargi. La nouvelle Constitution, qui réduit les pouvoirs très étendus du président, a été élaborée par une com*mission multipartite* après la levée par le gouvernement de l'interdiction des partis d'opposition. – *(Reuter.)*

AFRIQUE DU SUD : l'extrême droite avait prévu un attentat le jour de l'investiture de M. Mandela. – L'extrême droite blanche sud-africaine avait prévu de faire sauter trois à cinq tonnes d'explosifs à l'aéroport Jan Smuts de Johannesburg le 10 mai, jour de l'investiture du président Nelson Mandela, a affirmé lundi *16 mai la police.* L'arrestation de 32 militants d'extrême droite, au deuxième jour du vote, le 27 avril, déjoué ce projet. – *(AFP.)*

MALI : accord entre le gouvernement et les Touaregs. – Des représentants du gouvernement malien et des Mouvements et fronts unifiés de l'Azawad (MFUA) ont signé dans la nuit du dimanche 15 au lundi 16 mai, à Alger, un accord sur l'intégration dans l'armée malienne des combattants des MFUA et le démantèlement de leurs bases dans le nord du Mali, a annoncé l'agence algérienne de presse APS. – *(AFP.)*

SOMALIE : cinq « casques bleus » népalais tués à Mogadiscio. – Cinq « casques bleus » népalais ont été tués et deux Somaliens blessés par des bandits somaliens, lundi 16 mai, près de l'aéroport de Mogadiscio, *contrôlé par les Nations unies*, a indiqué un porte-parole de l'organisation internationale. Ces cinq décès portent à 80 le nombre de soldats de l'ONU tués en Somalie depuis que l'ONU a pris le contrôle de l'opération des Nations unies en Somalie (ONUSOM II) en mai 1993. – *(AFP.)*

SOUDAN : nouvel échec des pourparlers entre gouvernement et rebelles. – Les pourparlers de paix entre le gouvernement soudanais et les rebelles, rouverts lundi 16 mai à Nairobi, ont tourné court, empêchant au dernier moment la signature d'un accord sur le passage de l'aide humanitaire à destination du sud du Soudan ravagé par la guerre. Cet accord sur l'établissement de *corridors pour l'aide humanitaire*, par voies aérienne et terrestre, avait été adopté lors de consultations confidentielles la semaine dernière entre le gouvernement militaire des fondamentalistes musulmans et des représentants des deux factions de la guérilla. – *(AFP.)*





هكذا من الأصل

EUROPE

ITALIE

Silvio Berlusconi s'efforce de séduire le Sénat

Le président du conseil italien a cherché à rassurer les sénateurs, lundi 16 mai, et a notamment tenté de convaincre les Verts et les catholiques. M. Berlusconi n'est pas assuré de la majorité au Sénat, dont le vote de confiance devrait avoir lieu mercredi 18 mai.

ROME

de notre correspondante

« Moi aussi, comme d'autres avant moi, j'ai fait un rêve... Je crois à une grande aventure qui a besoin de ferveur et de force morale ; je crois à un futur auquel on peut rêver les yeux ouverts ; je crois que nous pourrons construire une Italie plus juste, plus généreuse, plus attentive à ceux qui souffrent, une Italie plus moderne, plus sereine, plus sûre. Et, avec l'aide de Dieu et des hommes, nous y arriverons. »

Un léger emprunt au « rêve » du pasteur noir assassiné, Martin Luther King ; une bonne dose d'élan et d'optimisme berlusconien ; un bon coup de patte à l'opposition et à Achille Occhetto, secrétaire du Parti de la gauche démocratique (PDS, ex-PCI) en particulier, accusé de chercher à « délégitimer » l'équipe en place (*« Dire que notre gouvernement est un gouvernement qui humilie l'Italie n'est pas un bon début pour une opposition démocratique et constitutionnelle, mais une offense gratuite à l'honneur du pays »*) ; et enfin l'énumération de toutes les bonnes intentions qui doivent conduire au changement : le discours-programme du nouveau président du conseil, Silvio Berlusconi, lundi 16 mai devant le Sénat, n'avait rien de très nouveau. Son but essentiel étant surtout de convaincre et d'arracher quelques adhésions supplémentaires, en dehors de la coalition gouvernementale, pour le vote de confiance qui devrait avoir lieu mercredi.

Un vote difficile, puisque M. Berlusconi n'est pas assuré de la majorité au Sénat. Chaque voix aura donc son poids, surtout si l'on se souvient de la bataille, il y a quelques semaines, pour l'élection du président, Carlo Scognamiglio, élu à une seule voix de majorité.

Fidélité à la démocratie

De plus, après le divorce au sein de la Ligue entre Umberto Bossi et son « idéologue », le professeur Gianfranco Miglio, qui estime *« trahies »* les ambitions fédéralistes du mouvement, quelques lézardes se profilent dans la cohésion de la droite.

M. Berlusconi réussira-t-il à les cimenter en « s'élargissant », notamment vers le centre ? Il s'y est en tout cas employé, ne ménageant pas les efforts pour amadouer les Verts auxquels il a rendu un hommage appuyé. De la même façon, les catholiques ont eu droit à un discret appel du pied.

Convaincre donc, et pour cela d'abord rassurer, mettant une nette sourdine aux volontés de réformes annoncées dans un premier temps. Ce qui a conduit le président du conseil à dresser une véritable carte d'identité de son gouvernement : un gouvernement qui représente une *« nouveauté absolue »*, car voulu par une *« majorité de citoyens »* par le biais d'une loi électorale majoritaire, et non un gouvernement né du jeu habituel des partis politiques. Cette *« nouveauté*, a-t-il ajouté, *l'opinion publique interne et internationale l'a accueillie avec curiosité et intérêt, mais aussi avec une pointe d'inquiétude compréhensible »*.

Et d'énumérer les choix fondamentaux auxquels il reste attaché : *« la démocratie instaurée après la défaite du fascisme »* ; le respect des libertés civiles et de la solidarité ; des choix résolument anti-racistes et xénophobes ; l'affirmation de l'unité indivisible du pays, *« même si le gouvernement regarde avec intérêt et respect le débat sur le fédéralisme dans une perspective européenne »*. Choix auxquels s'ajoute, pour la politique extérieure, la fidélité à l'Alliance Atlantique et à l'Union européenne, dont il souhaite voir l'ouverture *« aux pays de l'Europe orientale »*.

« Ne pas affaiblir la justice »

Rassurer mais aussi séduire, c'est-à-dire innover. D'où l'énumération d'un catalogue des mesures d'urgence à prendre dans les cent premiers jours. Objectif numéro un, l'emploi : alléger la fiscalité pour les entreprises créatrices d'emplois ; encourager l'emploi à mi-temps, temps partiel et intérimaire, etc. Dans le même temps, le gouvernement cherchera à relancer la petite et moyenne entreprise. L'accent est mis également sur la *« solidarité »*, au moins fiscale – l'impôt pour les revenus annuels inférieurs à 10 millions de lires (34 000 francs) sera supprimé –, et bien entendu, sur l'accélération des privatisations.

Quant aux points litigieux, aux questions nées de la formation et de la composition du nouveau gouvernement, M. Berlusconi est resté plus que prudent. Sur la présence de ministres de l'Alliance nationale, dont certains viennent du MSI, parti héritier du fascisme, il s'est contenté d'expliquer que cette présence *« ne permettait en rien de délégitimer le gouvernement »*.

A propos de la magistrature, inquiète de certaines déclarations, il a réaffirmé que son autonomie serait pleinement respectée, mais il a cependant laissé entrevoir que la loi sur les *« repentis »*, objet de nombreuses polémiques, mais aussi fer de lance de la lutte anti-Mafia de ces derniers mois, sera revue *« de façon à ne pas affaiblir la justice, mais aussi à empêcher certains excès »*.

Enfin, sur l'épineuse question des *« garants »* qui seront désignés et se mettront au travail d'ici au mois de septembre, pour veiller somme toute que le nouveau président du Conseil ne confonde pas son entreprise avec l'Etat, c'est presque avec un peu d'humeur que M. Berlusconi a conclu : jugez-moi sur les faits et non sur des préjugés. Premier verdict mercredi avec le vote de confiance au Sénat.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

ASIE

CHINE

Le dissident Wei Jingsheng pourrait être jugé pour « complot visant à renverser le gouvernement »

PÉKIN

de notre correspondant

Comment des journalistes étrangers à Pékin doivent-ils s'y prendre pour interroger un dissident sur un sujet d'actualité ? A en croire la police, il conviendrait qu'ils déposent une demande (auprès de qui, nul ne le sait) afin d'en obtenir l'autorisation préalable.

Cette situation a valu au dissident Wang Dan, vedette du mouvement étudiant de la place Tiananmen en 1989, d'être interpellé, dans la matinée du mardi 17 mai, alors qu'il venait d'accorder un entretien à la chaîne de télévision américaine NBC. Il a été relâché peu après un interrogatoire durant lequel il a dû indiquer la teneur de sa conversation et avait regagné son domicile en milieu de journée.

Faire pression sur Pékin

Libéré voici un an, Wang Dan avait été éloigné de Pékin en février pour être autorisé à y revenir en mars après la session annuelle du Parlement. Il n'avait pas pris une part très active au regain de contestation qui a valu, ces dernières semaines, des ennuis répétés à nombre de dissidents à Pékin et à Shanghaï.

M. Wang tient des propos modérés sur la principale question qui intéresse à l'heure actuelle le régime, à savoir si le président Clinton doit user de l'arme commerciale pour faire avancer la situation des droits de l'homme en Chine. Pour Wang Dan comme pour plusieurs autres contestataires en vue, cette arme n'est pas la plus appropriée, mais l'Occident doit continuer de faire pression sur Pékin.

Cette position expliquerait la différence de traitement entre ce jeune dissident et le plus célèbre, Wei Jingsheng, placé en détention le 1er avril *« pour enquête »*, et à propos de qui circulent des informations alarmantes.

Selon une source proche du ministère de la justice citée par l'agence UPI, le régime s'apprêterait à passer M. Wei en jugement pour *« complot visant à renverser le gouvernement à l'aide de forces étrangères »*. Il lui serait en particulier reproché d'avoir demandé à John Shattuck, assistant au secrétaire d'Etat américain pour les droits de l'homme, en février, de pousser le président Clinton à menacer la Chine de la priver de ses avantages commerciaux aux Etats-Unis pour obtenir une amélioration du sort des prisonniers politiques.

Pour faire bonne mesure, figureraient comme chefs d'accusation supplémentaires le projet que M. Wei nourrissait d'écrire une autobiographie narrant, en particulier, sa vie en prison de 1979 à 1993, ainsi que la nature de ses revenus et ses efforts en vue d'aider financièrement d'autres dissidents privés de ressources.

FRANCIS DERON

DIPLOMATIE

Ambassadeur de France

Jacques Kosciusko-Morizet est mort

Jacques Kosciusko-Morizet, dirigeant RPR, ambassadeur de France et maire de Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines) depuis 1977, est décédé dimanche 15 mai, à son domicile, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Ses obsèques auront lieu mercredi 18 mai.

[Né le 31 janvier 1913, à Paris, agrégé de lettres, ancien élève de l'Ecole normale supérieure (promotion 1934), M. Kosciusko-Morizet a commencé sa carrière comme professeur. Il a participé à la réorganisation administrative de la Seine après la Libération. De 1946 à 1953, il a été le directeur du cabinet du président de la République Vincent Auriol. En 1948, il était devenu membre du Conseil d'Etat. Il a fait partie de plusieurs cabinets ministériels (Houphouët-Boigny, Bourgès-Maunoury). Il a occupé de nombreux postes diplomatiques : ambassadeur au Congo-Léopoldville (1963), représentant auprès de l'OTAN (1969-1970), aux Nations unies (1970-1972), puis à Washington (1972-1977). Il avait été élevé à la dignité d'ambassadeur de France en 1977. Il était également un des dirigeants du RPR, spécialiste des questions internationales : secrétaire national pour les relations extérieures (de 1983 à 1988) et membre du conseil national depuis 1990. Il était grand officier de la Légion d'honneur, Knight Commander of the Royal Victorian Order, croix de guerre 1939-1945 et titulaire de la rosette de la Résistance.]

RUSSIE : la France fait reporter l'accord de partenariat des Douze avec Moscou. – Trois jours avant sa visite à Moscou, le ministre francais des affaires étrangères, Alain Juppé, a fait reporter, lundi 16 mai à Bruxelles, lors d'un conseil ministériel, l'acceptation par les Douze de l'accord de partenariat avec la Russie négocié par la Commission, estimant qu'il ne donnait pas satisfaction sur le commerce des combustibles nucléaires. – *(AFP.)*

LIBYE : visite « privée » du chef de la diplomatie à Paris. – Le Quai d'Orsay a confirmé, lundi 16 mai, le passage à Paris, *« à titre privé »*, du ministre libyen des affaires étrangères, Omar El Mountasser, soulignant que ce dernier, de retour d'Afrique du Sud, n'avait eu *« aucun contact officiel »* durant ce transit avec les autorités françaises. Le Quai d'Orsay a rappelé la position de la France à l'égard de la Libye, *« qui doit se conformer aux exigences des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et coopérer avec la justice française »* à propos de l'attentat contre un DC-10 de la compagnie UTA qui avait coûté la vie à 170 personnes en 1989. – *(AFP.)*

SYRIE : le secrétaire d'Etat américain a évoqué, à Damas, le retrait israélien du plateau du Golan. – Les négociations entre Israël et la Syrie sont entrées, lundi 16 mai, dans *« une nouvelle phase sérieuse »*, au deuxième jour de la tournée au Proche-Orient du secrétaire d'Etat américain, a indiqué un responsable du département d'Etat. Toutefois, a-t-il ajouté, les pourparlers *« ne sont pas proches d'une percée »*. Warren Christopher s'est entretenu pendant quatre heures, dimanche, à Damas, avec le président Hafez El Assad et six heures, lundi, avec son homologue syrien, Farouk El Chareh. Le secrétaire d'Etat était porteur de propositions israéliennes concernant un retrait du plateau du Golan. Selon une source diplomatique occidentale, Jérusalem propose un retrait étalé sur huit ans alors que Damas insiste sur *« une période maximale de trois ans »*. – *(AFP.)*

AUTRICHE

Salman Rushdie a reçu un prix à Vienne

L'écrivain britannique d'origine indienne Salman Rushdie, auteur des *Versets sataniques*, condamné à mort il y a cinq ans par l'imam Khomeiny pour blasphème envers l'islam, a reçu, lundi 16 mai, des mains du ministre de l'éducation et des arts, Rudolf Scholten, le prix d'Etat 1992 de littérature européenne. La remise de ce prix a eu lieu avec un an de retard, M. Scholten estimant que la visite de l'auteur en Autriche posait trop de problèmes de sécurité. Ce n'est qu'à la suite d'une campagne de la presse et des milieux littéraires autrichiens que le ministre a fait marche arrière.

La venue à Vienne de Salman Rushdie, qui n'était pas annoncée à l'avance, a été vivement condamnée par l'ambassade d'Iran, qui a dénoncé *« les honneurs accordés à un personnage détesté qui a porté atteinte aux sentiments religieux d'un milliard de musulmans »*. – *(Corresp.)*

RUSSIE : M. Chakhraï limogé de son poste de ministre des nationalités. – Le président Eltsine a nommé, lundi 16 mai, le chef de l'administration de la région de Krasnodar (sud du pays), Nikolaï Egorov, au poste de ministre des nationalités et de la politique régionale, à la place de Sergueï Chakhraï, *« libéré de ses fonctions »*. Ce dernier a annoncé mardi qu'en protestation il démissionnait de son poste de vice-premier ministre, auquel il avait été promu le mois dernier. – *(AFP.)*

REPÈRES

AFGHANISTAN

Libération de deux prisonniers de guerre russes

Deux prisonniers de guerre russes ont été libérés par le premier ministre intégriste, Gulbuddin Hekmatyar, et remis au vice-ministre russe des affaires étrangères à Islamabad, a-t-on appris, lundi 16 mai, dans la capitale pakistanaise. Les deux hommes avaient été capturés pendant l'offensive de l'armée rouge en Afghanistan, de 1979 à 1989. – *(AFP.)*

CAMBODGE

Opérations militaires khmères rouges dans le Nord-Ouest

Le premier ministre cambodgien, le prince Norodom Ranariddh, a indiqué, lundi 16 mai, que les Khmers rouges continuaient leurs attaques contre des villages dans le nord-ouest du pays. Par ailleurs, selon une ONG, les Khmers rouges se sont retirés des abords de la ville de Mongkol-Borei, contre laquelle ils avaient lancé une offensive dimanche. – *(UPI, Reuter.)*



La guerre dans l'ex-Yougoslavie

Des patrouilleurs serbes ont cherché à intimider l'ONU

Pour la première fois depuis l'entrée en vigueur de l'embargo international en Adriatique en juillet 1992, la marine yougoslave a tenté de s'opposer de force à des navires de guerre alliés, sous contrôle de l'ONU, chargés de superviser la navigation dans la zone. Cet incident naval a eu lieu le 1er mai dernier. Il n'a pas été révélé à l'époque. L'hebdomadaire de la marine française *Cols bleus* le relate dans son édition de la semaine dernière.

Selon l'état-major de la marine nationale, en effet, un pétrolier maltais, le *Lido-2*, qui transportait 45 000 tonnes de fuel dans ses soutes, a cherché, dans la nuit du 30 avril au 1er mai, à atteindre les côtes du Monténégro. Le capitaine de ce navire était russe. Son équipage, tel qu'il avait été déclaré deux jours auparavant lors d'une inspection à Brindisi (Italie), était formé de vingt-quatre marins russes et de quatre yougoslaves. Le *Lido-2* a été intercepté par un croiseur lance-missiles américain, le *Philippe-Sea*, une frégate néerlandaise, le *Van-Kinsbergen*, et par une frégate britannique, le *Chatham*. Des avions Tornado italiens ont participé à cette interception. A ce moment-là, le pétrolier maltais avait déclaré en urgence l'ouverture d'une voie d'eau dans le local de propulsion. Durant l'opération de contrôle du *Lido-2*, trois unités de la marine yougoslave – des patrouilleurs de la catégorie Koncar – ont coupé la route du groupe naval allié, l'un des patrouilleurs se rapprochant à quelques mètres de l'étrave du *Chatham*. « Ce fut là, note la revue de la marine française, *la seule manifestation hostile des trois intrus, qui n'insistèrent pas et regagnèrent rapidement les eaux yougoslaves.* » Déplaçant 240 tonnes et filant à 70 kilomètres à l'heure, les Koncar sont équipés de missiles mer-mer SSN-2C de conception russe.

Hormis la présence de 45 000 tonnes de combustibles, les inspecteurs de l'ONU n'ont décelé aucune arme à bord du *Lido-2*. Mais ils ont eu la surprise de découvrir sept Yougoslaves dont la présence n'avait pas été déclarée et qui ont prétendu avoir rallié le pétrolier maltais en empruntant un canot depuis le port monténégrin de Bar. Le *Lido-2* a été remorqué à Brindisi et l'ensemble de sa cargaison a été confisquée.

Les autorités maritimes ont considéré, après examen du pétrolier, que le local de propulsion avait été volontairement noyé par l'équipage pour une raison qui reste toujours à déterminer. *Cols bleus* précise que, depuis le début des opérations de contrôle de l'embargo en Adriatique, décrété en juillet 1992, trois mille navires marchands ont été visités ou détournés.

La France devrait retirer 2 500 « casques bleus » avant la fin de l'année

Avant la fin de cette année, la France devrait avoir retiré quelque 2 500 « casques bleus » de son contingent en ex-Yougoslavie, où elle maintient au sol un total de 6 850 hommes à ce jour. Le ministre de la défense, François Léotard, a confirmé sur Europe 1, mardi 17 mai, les grandes lignes de ce plan qui a été révélé il y a deux mois (*le Monde* du 17 mars), en même temps que l'arrivée de « casques bleus » français supplémentaires à Sarajevo. *« A l'absurde, nul n'est tenu »*, a expliqué M. Léotard, qui a rappelé les propos récents de son collègue des affaires étrangères sur le retrait du contingent français si un plan de paix ne se concrétisait pas.

Il y a deux mois, à la demande de l'ONU, la France avait accepté – à condition que ses effectifs restent constants dans la zone – de porter de deux, actuellement, à trois le nombre de ses bataillons d'infanterie à Sarajevo. Ce qui est en cours. Mais ce renfort est gagé par le retour en France, prévu pour le 15 juin prochain et déjà annoncé, du bataillon français de Glina, en Krajina (partie de la Croatie occupée par les Serbes). A la fin de mai, il y aura donc trois bataillons français dans la capitale bosniaque, en même temps qu'un bataillon ukrainien et un bataillon égyptien, à effectifs plus réduits.

A terme, c'est-à-dire avant la fin de l'année, le général Bertrand de Lapresle, le « patron » de la FORPRONU, prépare un redéploiement de l'ensemble de ses forces en ex-Yougoslavie. Ce plan concerne, entre autres unités, le bataillon français de Bihac, une enclave musulmane protégée par l'ONU. Le sort de ce bataillon dépendra de l'évolution des négociations sur les accords de paix.

Ou sa présence à Bihac ne sera plus jugée indispensable dans le cadre d'une partition de la région et il rentrera en France. Ou bien, il servira à former un quatrième bataillon français à Sarajevo, comme les Nations Unies en ont réclamé la présence il y a quelque temps déjà. Compte-tenu de la faiblesse numérique des deux contingents ukrainien et égyptien présents, l'ONU a souhaité disposer à Sarajevo d'un dispositif plus cohérent avec quatre bataillons français.

D'autre part, la France a déployé à Zagreb (Croatie), à la requête des Nations Unies, un bataillon logistique, qui est, de longue date, chargé de ravitailler toute la FORPRONU.

Aujourd'hui, des études sont menées pour déplacer ce bataillon français et l'installer éventuellement à Split (une autre ville de Croatie) qui offre l'avantage d'être, au bord de l'Adriatique, une plate-forme aérienne et portuaire à partir de laquelle le soutien de la FORPRONU sera plus aisé.

J. I.

Mostar, comme entre deux guerres

Dans la vieille cité d'Herzégovine, Croates et Musulmans gardent le doigt sur la détente
La fédération qui les lie est près de s'effondrer à la première déflagration

MOSTAR

de notre envoyé spécial

« Danger, risque d'écroulement. » Dans la vieille ville de Mostar, labourée par les obus croates pendant près d'un an, il ne reste pratiquement plus que des pans de murs branlants sur lesquels a été apposé cet avertissement, à côté des mises en garde contre les tireurs isolés. Immeubles, anciens palais ottomans, mosquées, églises, ne sont plus que chicots se dressant sur des tas de gravats. Il en est de la Fédération croato-musulmane nouvellement créée en Bosnie-Herzégovine comme de ces édifices : elle est près de s'effondrer au moindre coup de canon. Elaborée, sous la pression des Etats-Unis, comme une première étape vers un règlement global de la crise bosniaque, cette fédération est censée sceller la réconciliation des communautés croate et musulmane après des mois de combats acharnés.

Mais cette région de Mostar, dont les dirigeants croates et musulmans ont décidé de faire un canton « mixte » (parmi les huit que compte la fédération), à administration paritaire entre les deux communautés, ressemble, en fait, à un champ de bataille. Plus aucun coup de feu n'y retentit, mais les deux armées – croate et musulmane –, restées sur le pied de guerre, s'observent de leurs tranchées, le doigt sur la détente. Avant le conflit, Croates et Musulmans étaient, à peu près, en nombre égal à Mostar, ville mixte par excellence.

« Attention, vous entrez dans une zone de guerre » : partout cette pancarte est aujourd'hui présente, tout comme sont obsédants les barrages militaires qui rythment les déplacements à l'intérieur du « canton de Mostar et de la Neretva ». Dans cette province aride, rocailleuse, éternellement disputée, conquise et perdue par les différents peuples qui y sont passés, plus personne ne sait exactement par qui ont été brûlées, évidées, les ruines qui se succèdent le long des routes.

En deux ans de guerre, rares sont les habitants de la rive gauche de la Neretva qui n'ont pas eu à fuir au moins une fois. Ce fut d'abord, au printemps 1992, devant les forces serbes, contre lesquelles luttèrent Croates et Musulmans alors alliés ; ce fut, ensuite, lorsque cette alliance éclata, soit devant les Croates soit devant les Musulmans. *« Les trois peuples ont souffert »*, reconnaît-on ici, pour constater amèrement que *« cette guerre est d'autant plus sale que c'est une guerre entre voisins »*.

C'est pour cela, répète-t-on inlassablement au sein de la population croate restée – ou revenue, dans la plupart des cas – sur place, au milieu de villages dévastés, à proximité des lignes de front, que l'accord croato-musulman *« ne marchera pas »*. *« Il y a eu trop de victimes, trop d'horreurs commises de part et d'autre »* pour qu'une réconciliation puisse intervenir maintenant. *« Trop de haine, trop de méfiance réciproque, trop de peur »* se sont accumulées en un an pour que l'accord concocté par les politiques soit applicable, entend-on comme un leitmotiv.

Les Croates humiliés

A ces sentiments s'en ajoute un autre, partagé par les civils et les militaires ou les policiers croates : l'humiliation devant ce qui est ressenti comme une *« défaite »*. *« Nous nous sommes battus pour un Etat croate d'Herceg-Bosna* [en Herzégovine occidentale, à majorité croate] *et un rattachement à la Croatie. Or, que nous donne-t-on aujourd'hui ? Rien »*, ressasse un policier croate de la région de Mostar qui s'est battu depuis le premier jour du conflit. *« Les Croates sont vaincus dès lors que les Musulmans ont atteint la mer »*, estime ce dernier, Ante, faisant allusion au fait que le canton mixte de la Neretva descend jusqu'à l'Adriatique, épousant les anciennes frontières de la Bosnie-Herzégovine. A cela se mêle la peur de représailles, de règlements de comptes au retour des Musulmans dans leurs villages. De même que l'on redoute visiblement, ici, le *« triomphe des vainqueurs »*.

« La guerre nous a été imposée par des dirigeants politiques qui nous imposent, aujourd'hui, une paix sans avoir consulté la population », poursuit Ante. Et il ajoute cette phrase, qui revient chez tous les civils ou miliciens croates : *« Mais pourquoi nous sommes-nous battus ? Pas pour en arriver là. » « On* [les dirigeants croates bosniaques] *nous avait promis l'Etat croate d'Herceg-Bosna et voilà ce que l'on nous donne : une cohabitation impossible. Nous avons été abandonnés, rejetés, trahis, vendus »*, répète un milicien du Conseil de défense croate (HVO). A l'en croire, la colère gronde dans les rangs de certaines unités militaires croates. Pour lui, et d'autres, une chose est sûre : *« La guerre reprendra un jour ou l'autre »*, car *« signer un accord, c'est une chose ; l'appliquer, c'en est une autre »*.

Les grands responsables – de Mostar à Zagreb – d'une situation présentée sur le terrain comme un *« gâchis »* ? Des dirigeants croates *« sans cesse changeants »* qui *« n'ont aucune ligne, aucune politique cohérente »*. En face, en revanche, les Serbes comme les Musulmans *« ont un but, une politique et s'y tiennent »*, relève le policier Ante, qui n'a pas de mots assez durs pour fustiger *« les profiteurs de guerre, la mafia »* et assurer que *« tout le monde trafique avec tout le monde »*.

A quelques dizaines de kilomètres au sud-ouest de Mostar, non loin de la ligne de front séparant forces croates et serbes, Marko est désespéré. Assis devant la buvette à soldats qu'il a reconstituée à la place de son restaurant et de sa maison, brûlés il y a deux ans, il se sent, lui aussi, le jeu de décisions qui le dépassent. *« Tout se passe – la guerre, la paix – sans consultation, sans tenir compte de la situation sur le terrain »*, répète-t-il, alternant colère et abattement. *« Le conflit croato-musulman n'aurait jamais dû éclater »*, finit par dire Marko, qui s'est battu, a tout perdu et a vu sa famille partir en exil. Autour de lui, autour des ruines de sa maison, se dressent d'autres ruines, celles de maisons croates, musulmanes et serbes.

A Zagreb, où l'on reconnaît que *« la méfiance entre Croates et Musulmans ne peut pas tomber d'un coup »*, les signes d'inquiétude devant la réticence d'un certain nombre de Croates d'Herzégovine à appliquer l'accord avec les Musulmans sont palpables. Ainsi, le gouvernement de Croatie a-t-il convoqué, pendant le week-end, tout ce qui fait autorité chez les Croates bosniaques – pas moins de 140 dirigeants et élus locaux – pour une *« explication »* sur les termes de l'accord et le découpage territorial décidés la semaine dernière à Vienne.

Les Musulmans, hagards mais vainqueurs

A la « présidence » de l'Herceg-Bosna, à Grude, petite et morne localité d'Herzégovine – *fief de* Mate Boban, ancien « président » de l'Etat croate d'Herceg-Bosna récemment écarté car jugé trop extrémiste –, on fait aujourd'hui assaut de modération pour assurer que *« l'accord croato-musulman est la seule solution »* et que *« le choix se situe entre le dialogue et le fusil, entre revivre ou mourir »*. On y reconnaît toutefois qu'*« il faudra du temps pour cicatriser les blessures, apaiser les tensions »*.

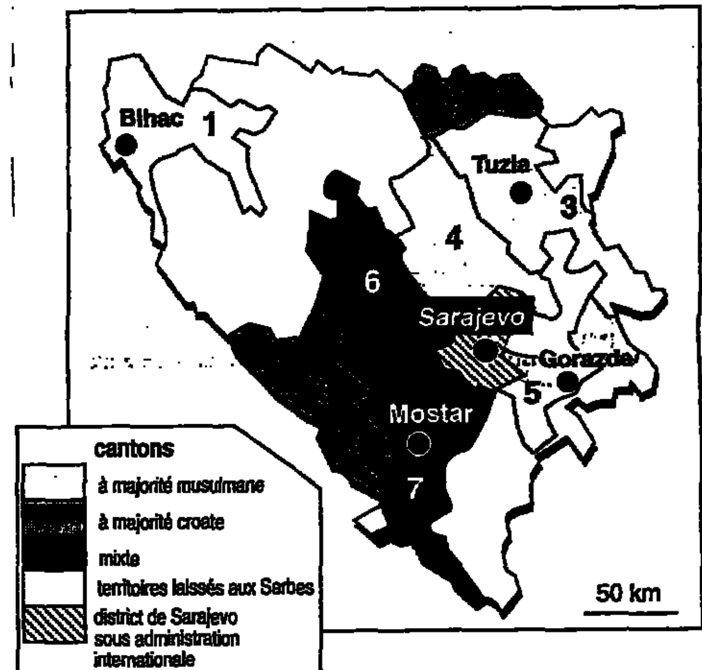
Du temps. Il en faudra beaucoup pour refermer des blessures *« encore à vif »* : c'est aussi ce que l'on pense chez les dirigeants musulmans de Mostar-est, dans cettte étroite partie de la ville réduite à l'état de ruines, où s'entassent quelque 57 000 personnes, coincées entre Serbes et Croates. Canons et tireurs croates se sont tus ; des murs de protection contre les *snipers* ont été partiellement démantelés ; on n'y meurt plus pour quelques litres d'eau récupérés aux rares points de distribution ; les convois de ravitaillement parviennent plus régulièrement. Mais, entre les façades éventrées, dans les rues défoncées, on ne voit que visages encore hagards, démarches lentes et regards vides ; ceux de jeunes et de vieux épuisés qui sortent à peine de l'enfer, ceux de femmes et d'enfants qui ont passé des mois dans l'obscurité des caves.

Bilan d'un an de bombardements croates : 1 600 morts, selon les autorités musulmanes. De l'autre côté des eaux vertes de la Neretva, au-delà de la rangée d'immeubles calcinés formant le front, dans la partie de Mostar contrôlée par les Croates, le contraste est saisissant : aux terrasses des cafés s'étalant au soleil, rock ou disco se mêle aux conversations d'affaires dont le maître mot est deuteschmark.

« Les Croates voulaient nous éliminer ; le fait d'avoir survécu représente notre victoire. Nous avons vaincu par le seul fait d'avoir échappé à la mort ; notre dignité, c'est de nous être défendus » : Alija Behram, directeur de Radio-Mostar, écarte tout triomphalisme et hésite à utiliser le mot de victoire, *« étant donné la situation »* et le nombre de victimes, l'ampleur des dégâts. Mais le directeur de cabinet du maire de Mostar-est (musulman), Hamdija Jamic, est plus direct : par l'accord de fédération croato-musulmane et le découpage territorial convenu, *« nous avons obtenu ce pour quoi nous nous sommes battus »*. Et Alija Behram finit par convenir que *« les Croates ont été battus, puisqu'ils n'ont pas eu ce pour quoi ils ont fait la guerre, à savoir une Mostar croate, un Etat croate d'Herceg-Bosna »*.

Mais *« le chemin vers la paix et la Bosnie-Herzégovine est encore très long et semé d'embûches »*, reconnaît-il ; *« Il faudra beaucoup de temps, de patience, de pardon, d'intelligence pour parvenir à la paix. Il faudra rétablir les ponts psychologiques et apprendre une nouvelle vie »*. Car la méfiance est là, épaisse, qui a fait garder, inchangée, la ligne de front, qui a fait se maintenir tous les barrages, toutes les positions. La séparation sera encore longue, avant de *« revivre ensemble »*, selon Alija Behram, *« il faudra avaler beaucoup de pilules amères et que chacun digère ses tragédies »*.

« Il faut, d'abord, que les criminels de tous bords soient désignés, arrêtés et jugés », insistent les dirigeants musulmans. Le maire de Mostar-est, Safet Orucevic, ne se fait pas prier pour souligner qu'il ne fait aucune confiance aux autorités croates actuelles et que l'on vit à l'heure de *« la paix armée, car ceux* [les dirigeants croates] *qui ont provoqué la guerre sont toujours en place »*. *« Il faut tenir compte des groupes opposés à l'accord* [croato-musulman], *qui sont toujours présents »*. *« Après tous les crimes commis, les criminels de guerre ne doivent pas se promener librement »*, renchérit Hamdija Jamic.



Les contours souhaités par les Musulmans et les Croates pour leur fédération

Cette carte, sur laquelle se sont entendus Croates et Musulmans, réunis la semaine dernière à l'ambassade américaine à Vienne, ne sera évidemment pas acceptée par les Serbes. Selon celle-ci, les huit cantons de la Fédération croato-musulmane plus le district de Sarajevo (sous administration internationale) devraient représenter 58 % du territoire de la Bosnie.
Quatre de ces cantons sont à majorité musulmane : celui de Bihac (1), qui augmente sur la carte d'environ 50 % par rapport à la poche actuelle de Bihac ; ceux du nord et de l'est de Sarajevo (3, 4, 5) entre lesquels apparaît, à l'est, une zone serbe enclavée.
Deux cantons sont à majorité croate (2 et 8) ; deux sont mixtes (6 et 7), dont celui de Mostar (7), par lequel on peut aussi accéder à la mer.
Les cantons 2 et 3, tels qu'ils sont prévus, privent les Serbes du corridor de Brcko, au nord. L'entité serbe de Bosnie est fractionnée en quatre.

« Éviter les représailles »

Les deux communautés devront bien surmonter leurs peurs pour revivre, un jour, ensemble, conviennent les responsables musulmans de Mostar. *« C'est notre destin »*, dit Alija Behram. Mais il leur faudra forcer beaucoup de préventions. Comme celles de cette jeune journaliste musulmane dont le mari a été tué et qui avoue ne plus vouloir vivre avec les Croates. *« Comment pourrais-je rencontrer mon voisin croate promenant ses enfants, alors qu'il a tué mon mari, et privé les miens de père ? »*, demande-t-elle.

« Notre premier problème sera d'éviter les représailles et les règlements de comptes, et amorcer un rapprochement avec les Croates qui étaient opposés à la politique menée contre les Musulmans », explique Safet Orucevic. Pour cet ex-homme d'affaires à la formation de juriste, *« il va falloir avancer pas à pas, en ne bougeant les choses que très lentement »*, sous la houlette de l'ancien maire de Brême, désigné par l'Union européenne comme l'administrateur, pendant deux ans, de Mostar. Celui-ci, entouré de trois adjoints – un Musulman, un Croate et un Serbe –, devrait prendre ses fonction à la fin de mai ou au début de juin, et mettre en place une administration commune.

Dans l'incertitude la plus totale qui entoure la mise sur pied de la Fédération croato-musulmane en Bosnie-Herzégovine, une chose paraît quasi unanimement acquise pour les Musulmans, comme pour les Croates : l'impossibilité de réformer, ici, une armée commune face aux forces serbes qui observent attentivement les événements depuis les montagnes dominant la rive gauche de la Neretva.

YVES HELLER

هكذا من الأصل

La politique des Douze dans l'ex-Yougoslavie et le projet d'une liste « Sarajevo » présenté par Bernard-Henri Lévy

L'annonce par l'écrivain Bernard-Henri Lévy, le 15 mai, sur France 2, qu'une liste « Sarajevo » pourrait être formée pour les élections européennes du 12 juin prochain, agite les milieux associatifs et intellectuels. Une réunion publique, mardi 17 mai, à la salle de la Mutualité, à Paris, devait être l'occasion, pour les militants de la cause bosniaque, d'interpeller les représentants des principales forces politiques et, selon leurs réponses, d'envisager la présentation d'une liste.

■ EXCEPTION. En Grande-Bretagne, Allemagne, Italie et Espagne, le débat sur le drame bosniaque n'a pas la même ampleur. Les chefs de gouvernement n'y sont pas rendus responsables de l'échec européen.

■ « LA GUERRE ». Répondant aux critiques formulées par Bernard-Henri Lévy, François Mitterrand a observé, lundi, que *« ceux qui mettent en accusation les pouvoirs exécutifs se gardent bien d'évoquer l'autre terme de l'alternative à la négociation internationale »*, en précisant : *« L'autre terme, qu'est-ce que c'est, sinon la guerre ? »* L'hypothèse d'une liste « Sarajevo » inquiète, Jean Glavany (PS), qui déclare : *« Les socialistes n'ont de leçons à recevoir de personne. »*

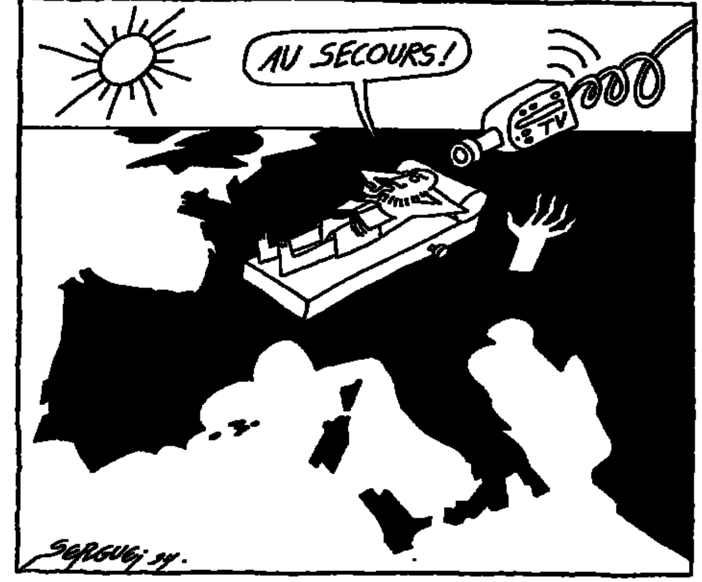
■ PIÈGE. Tout en sentant venir la catastrophe, nombre d'intellectuels français se sont aussi trompés, par indignation ou dilettantisme, sur le sens de la crise yougoslave.

[redacted]

Des intellectuels veulent interpeller les gouvernants sur la « catastrophe yougoslave »

La liste « Sarajevo » verra-t-elle le jour ? Sera-t-elle déposée dans les formes, avant le 27 mai ? Ira-t-elle jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'au scrutin des élections européennes du 12 juin ? Depuis l'annonce, dimanche 15 mai, par l'écrivain Bernard-Henri Lévy, de la volonté d'un certain nombre d'intellectuels de présenter une liste européenne, toutes ces questions agitent, plus que jamais, les associations et collectifs mobilisés en faveur de la Bosnie. Elles devraient rebondir à l'occasion de la réunion publique, organisée, mardi 17 mai, à la salle de la Mutualité, à Paris, par Bernard-Henri Lévy, Jacques Julliard, Léon Schwartzenberg, Pascal Bruckner, Françoise Giroud, André Glucksmann et Daniel Rondeau et à laquelle étaient invités les animateurs des principales listes aux européennes.

Dès à présent, cependant, l'initiative annoncée par Bernard-Henri Lévy a rempli la moitié de son office, si l'on en juge par la vivacité des réactions de la plupart des responsables politiques français, à commencer par celle du président de la République (*lire page 8*). Depuis quelques semaines, en effet, les intellectuels mobilisés pour la défense de la Bosnie s'interrogeaient sur le moyen de rompre le cercle d'indifférence qui entoure le sort de l'ex-Yougoslavie et celui de la Bosnie-Herzégovine. Comme le note Véronique Nahoum-Grappe, historienne à l'EHESS et animatrice, avec Alain Finkielkraut et Pierre Hassner, notamment, du Comité Vukovar-Sarajevo, *« on a pris conscience que, si l'on ne faisait rien, le monde politique ne dirait pas un mot de la Bosnie durant la campagne des européennes, alors même que la catastrophe yougoslave repose brutalement la question du sens de l'Europe »*.



La première réaction a donc consisté à interpeller les responsables politiques pour tenter de les faire sortir de leur mutisme ou de leurs déclarations de bonnes intentions, en leur demandant de répondre à trois questions (1) : se sentent-ils comptables de la reconnaissance internationale de la Croatie et de la Bosnie ? Sont-ils prêts à demander la levée de l'embargo sur les armes pour préserver l'intégrité de ces Républiques et empêcher la réalisation de la Grande Serbie ? Sont-ils prêts à dénoncer et à juger les responsables de la répression et de la politique de nettoyage ethnique ? Si les réponses ne dépassent pas *« les larmes de rigueur et les regrets d'usage »*, ces intellectuels menacent d'appeler à l'abstention ou au vote blanc pour sanctionner cette *« Europe de la démission »*.

Alerter l'opinion

Dans le même temps, d'autres intellectuels imaginent d'aller plus loin et voient dans la présentation d'une liste le meilleur moyen de bousculer les responsables politiques et d'alerter l'opinion publique. Quitte à interpeller les politiques, autant aller jusqu'au bout et se situer sur leur propre terrain, estiment-ils. Lancée notamment par les animateurs du mouvement en faveur de « Sarajevo, capitale culturelle de l'Europe », comme les philosophes Michel Feher, André Glucksmann ou Michel Serres, le cinéaste Romain Goupil, les écrivains Pascal Bruckner ou Daniel Rondeau, l'initiative irrite ou séduit, mais elle mobilise rapidement les énergies, avant d'être reprise par Bernard-Henri Lévy. Reste à sauter effectivement le pas. Selon Michel Feher, *« la liste n'est pas encore bouclée, mais elle va se faire »*. Le projet devrait franchir une nouvelle étape à l'issue d'une réunion prévue, mardi 17 mai, dans la foulée de la réunion de la Mutualité. La liste pourrait être rendue publique mercredi ou jeudi. Paraissent acquises les présences, en tête de liste, du professeur Léon Schwartzenberg (député européen sortant, élu en 1989 sur la liste socialiste et qui n'a pas été retenu cette année sur la liste du PS) et de l'amiral de réserve Antoine Sanguinetti. Les responsables du projet multiplient également les contacts en Europe pour construire une liste véritablement européenne. Beaucoup de personnalités, *« de tous horizons »* soulignent-ils, auraient donné leur accord de principe si l'initiative va jusqu'à son terme. On ne dément pas, notamment, l'intérêt de Jean-François Deniau, député (UDF-PR) du Cher et candidat malheureux à la tête de liste de la majorité pour les élections européennes.

GÉRARD COURTOIS

(1) *Cf.* « L'Europe a-t-elle encore un sens ? », par Alain Finkielkraut, Pierre Hassner et Véronique Nahoum-Grappe, *le Monde* du 13 mai.

L'exception française

Chez nos voisins allemands, britanniques, italiens et espagnols le débat sur le drame bosniaque n'a pas la même ampleur

Il est peu probable que le projet français de constituer une liste « Sarajevo » pour les élections européennes, s'il devait se concrétiser, fasse école dans les pays voisins. Non pas parce que les opinions publiques allemandes, britanniques, italiennes ou espagnoles ne soient pas sensibilisées au drame bosniaque, et n'aient pas elles aussi leur idée sur le partage des responsabilités dans le déclenchement et la poursuite du conflit. La télévision, les journaux, les essayistes ont fait là, comme ailleurs le travail d'information et d'analyse.

Plusieurs éléments viennent cependant mettre la France dans une position singulière. Certains verront là un comportement d'avant-garde, d'autres une nouvelle expression d'une spécificité hexagonale : la présence, constante dans l'histoire du siècle, d'un « parti intellectuel » qui effectue des aller-retours réguliers entre la fréquentation intime du pouvoir et la révolte ouverte contre ce même pouvoir. Ce « parti intellectuel » français – dont d'ailleurs les principaux animateurs d'aujourd'hui devraient plutôt être qualifiés de « publicistes » – s'inscrit dans la grande tradition qui, de Voltaire à Jean-Paul Sartre, a toujours voulu que l'universalité des idéaux des Lumières trouve sont application dans la politique concrète. Cela explique son aversion pour tout ce qui peut ressembler à de la *Realpolitik*, un concept qui renvoie aux cyniques agissements bismarckiens...

Les critiques de Mme Thatcher

Il y a bien sûr, dans les pays voisins, quelques écrivains et penseurs qui défendent, dans leur pays, des positions proches de celles de Bernard-Henri Lévy et de ses amis : Juan Goytisolo en Espagne, Daniel Cohn-Bendit ou Freimut Duve en Allemagne par exemple. Mais il faut bien constater qu'ils sont plus entendus en France que dans leur propre pays, ne serait-ce que parce qu'ils sont fortement imprégnés par les idées agitées à Paris. Dans chacune des grandes nations qui nous entourent, la perception du drame yougoslave a été largement influencée par le contexte historique et politique local, qui a placé chacune d'entre elles dans une position singulière par rapport à celui-ci. Pour se limiter aux quatre « grands » de l'Union européenne – ce qui ne veut pas dire que les débats dans les pays plus petits soient moins passionnés ni moins intéressants –, il faut bien constater que le degré d'implication des Etats dans la crise n'est pas de même nature.

La France est de loin la plus présente sur tous les fronts : ses responsabilités s'exercent au niveau du conseil de sécurité, de l'Union européenne, sur le terrain comme plus gros fournisseurs de « casques bleus ». Seule la Grande-Bretagne est présente dans toute ces instances, mais son gouvernement, s'il remplit avec constance ses obligations, doit sans cesse se justifier de son engagement devant une opinion publique qui ne comprend pas très bien quels intérets la Couronne peut bien défendre dans le guêpier balkanique. Et puis, chacun sait qu'outre-Manche, l'influence politique des intellectuels est des plus réduites. La critique la plus acerbe de la politique du gouvernement britannique est – qui pourrait s'en étonner ? – formulée par Margaret Thatcher qui voit là une bonne occasion de se rappeler au bon souvenir des « eurosceptiques ».

Le débat le plus intéressant s'est déroulé en Allemagne. Ce pays, qui a joué un rôle en pointe dans le soutien aux indépendances des ex-Républiques yougoslaves, s'est trouvé dans la pénible situation de ne pouvoir, pour des raisons constitutionnelles, apporter sa contribution militaire à la FORPRONU, hormis la présence d'équipages allemands dans les AWACS chargés de faire respecter la zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Bosnie. L'agression serbe, contre la Croatie d'abord, protégée privilégiée de Bonn, puis contre la Bosnie, a placé les intellectuels engagés devant un dilemme. Formés pendant des années à l'école pacifiste, mobilisés, comme nulle part ailleurs en Europe, dans leur opposition à la guerre du Golfe, ils se sont trouvés dans une position inconfortable. En soutenant une politique visant à « punir » la Serbie, ils se trouvaient dans un compagnonnage ambigu avec les tenants les plus « réactionnaires », et bien souvent passéistes, d'un retour aux « zones d'influences » qui avaient œuvré, bien avant 1991, à l'éclatement de la Yougoslavie.

Certaines figures de la gauche et des Verts, au vu de l'évolution du drame bosniaque, n'ont pas hésité à sauter le pas : jetant leur pacifisme par dessus les moulins, elles ont demandé que l'Allemagne unifiée révise sa position de non-intervention constitutionnelle. Il sont, pour l'heure, restés largement minoritaires. Nombreux sont aussi ceux qui font valoir que le passé historique de l'Allemagne dans la région rend impossible, pour l'instant, un retour d'Allemands en armes sur le théâtre de leurs « exploits » passés.

En Italie – pays qui n'a pas envoyé de « casques bleus » dans l'ex-Yougoslavie en raison de sa frontière commune avec la Slovénie et la Croatie –, on aurait pu penser que la traditionnelle parenté entre les milieux intellectuels de part et d'autre des Alpes aurait pu engendrer un mouvement semblable à celui qui se développe en France. Mais la phase historique que traversait alors l'Italie a mobilisé les passions sur bien d'autres sujets, et les « urgences » des penseurs et moralistes se situaient bien ailleurs. Il faut aussi faire la part de la méfiance suscitée par la dislocation d'une nation voisine à l'heure où des mouvements centrifuges, sortis du peuple et non des cénacles de la pensée, se manifestaient dans la péninsule.

Un sentiment un peu semblable s'est développé en Espagne au début de la crise, et l'on s'inquiétait à Madrid de voir les Catalans lorgner avec un intérêt non dissimulé vers les expériences slovènes et croates. Quand l'affaire a tourné à la tragédie, et lorsque l'engagement de « casques bleus » espagnols sur le terrain a été effectif, l'opinion publique a plutôt porté au crédit du gouvernement de Felipe Gonzalez ce retour de l'Espagne dans le concert des nations « qui comptent ». Il faut également noter que le parallèle effectué par Bernard-Henri Lévy entre la politique de non-intervention en Bosnie et la guerre d'Espagne irrite : l'écrivain et ancien ministre de la culture Jorge Semprun le jugeait récemment *« intellectuellement néfaste »*.

Au total, on peut constater que ni Helmut Kohl, ni John Major, ni Felipe Gonzalez, pour ne pas parler de Silvio Berlusconi ne courrent, lors des prochaines élections européennes, un risque sérieux de se voir interpellés au premier chef sur l'affaire bosniaque. Ce qui ne signifie pas que leurs peuples restent indifférents à ce qui se passe à Sarajevo. L'initiative des intellectuels français désireux d'inscrire l'affaire yougoslave dans la campagne européenne pourrait avoir comme conséquence de réveiller la France à propos de la Bosnie, mais il lui faudra, pour secouer l'Europe, sans doute plus d'efforts, et certainement plus de discernement.

LUC ROSENZWEIG



La politique des Douze dans l'ex-Yougoslavie et le projet d'une liste «Sarajevo» présenté par Bernard-Henri Lévy

L'énergie BHL

Est-il admissible de parler de Bernard-Henri Lévy sans passion? Est-il supportable qu'on décrive sa machine multimédia au lieu de la commenter? Est-il imaginable de créditer cet homme d'une complexité alors qu'on est sommé de l'admirer ou de le combattre sans même le lire ou l'entendre? Probablement pas.

L'époque n'est pas à la description, lui préférant le cliché et l'illusion. Son ennemi? La nuance. Lévy pourrait-il être courageux, intelligent, rapide, avoir, depuis près de vingt ans, mené de justes combats, avoir écrit des livres qu'on peut discuter? Impossible, dira le poujadisme en habits neufs : c'est une star, il est beau, il parle – bien – à la télé, il est la figure de proue des intellectuels «parisiens» (adjectif destiné à faire croire que le néo-poujadisme en défendrait d'autres). Lévy pourrait-il s'enivrer de la représentation au risque *d'y perdre la juste appréciation de la réalité*, au risque de croire qu'un intellectuel est celui qui «fait l'opinion» au lieu d'être son aiguillon critique? Pourrait-il n'être *pas la réincarnation d'André Malraux*? Confondrait-il parfois l'activité intellectuelle – produire du sens – et celle du spectacle – se produire? Impossible, dira la société médiatique : c'est une star, il est beau, il parle – bien – à la télé.

Vingt ans de succès, une énergie intacte, de l'aisance, de l'assurance, du panache mais peu d'humour, quarante-*cinq ans, une identité devenue sigle* – BHL –, philosophe, romancier, dramaturge, cinéaste, combattant : voilà un inventaire non exhaustif de la fiche *signalétique de Bernard-Henri Lévy*. L'aventure commence le 7 février 1975 quand le directeur du quotidien *l'Imprévu*, Bernard-Henri Lévy, annonce que son journal cesse de paraître après son onzième numéro. Auparavant ce jeune normalien fortuné, admirateur de Malraux, avait publié, en 1973, dans les «Cahiers libres» des éditions Maspero, une étude plutôt tiers-mondiste, *Bangladesh, nationalisme dans la révolution*.

«Vive le bruit!»

En 1977 paraît un essai, *la Barbarie à visage humain*, chez Grasset où Lévy dirige une collection, «Figures». Est-ce le manifeste des «nouveaux philosophes»? *Sont-ils nouveaux? Sont-ils* de droite? De gauche? Ailleurs? Débats, polémiques, entretiens. Sous le titre «La révolution impossible», *Philippe Sollers salue dans «le Monde des* livres» du 13 mai 1977 ce *«livre scandaleux jusqu'au bout»* et souligne que l'intellectuel, selon Lévy, ne pourra plus être désormais que *«métaphysicien, artiste, moraliste»*. Bernard-Henri Lévy va-t-il s'employer à remplir ce programme?

Ses deux livres suivants, toujours chez Grasset, *le Testament de Dieu* (1979) *et l'Idéologie française* (1981), sont aussi discutés. Faits trop vite, approximatifs, procédant par assertions plus que par démonstrations, ils sont adaptés, à l'avance, à *la société du* «zapping», mais «mettent le doigt» sur quelques plaies. Surtout, ils font du bruit. *«Vive le bruit, quand, dans la guerre des bruits qu'est la lutte idéologique, ils couvrent le brouhaha que font les assassins*, lance Lévy à ses détracteurs. *Vive le spectacle même, quand, par le spectacle, nous devenons contemporains, immédiatement voisins, des charniers et des holocaustes. Là aussi, c'est clair et sans équivoque : les combats auxquels j'ai choisi de lier ma vie ne me paraissent pas si dérisoires que je doive les mener en fraude, en cachette, clandestinement, comme autant d'innocents et inavouables hobbies»* (*le Monde* daté 20-21 janvier 1980).

Pour s'accomplir comme «artiste», ne faut-il pas écrire des romans? A trente-cinq ans, Lévy débute avec un livre ambitieux, de cinq cents pages, *le Diable en tête*. Dans la lignée des grands romans populaires du XIXe siècle, voilà un texte bien fait pour être un beau Goncourt. Mais le Goncourt 1984 va à Marguerite Duras pour *l'Amant*. Lévy se contentera du Médicis, même *si son roman n'a rien des textes «de découverte et de recherche»* pour lesquels ce prix a été créé. Grosses ventes en librairie. Quant au Goncourt, ce sera pour la prochaine fois. En 1988, Grasset en est certain (et les prix littéraires sont une spécialité de la maison) : *les Derniers Jours de Charles Baudelaire*, le deuxième roman de Lévy – bien fabriqué mais peu original –, sera un Goncourt somptueux. Le succès est au rendez-vous mais pas le Goncourt.

Enervant et exaspérant

Bernard-Henry Lévy se console avec l'Interallié (prix qui doit revenir en principe à un journaliste-romancier, mais prix Grasset avant tout). Entre les deux romans, un bref *Eloge des intellectuels* (1987) pour être au rendez-vous du débat sur *la Défaite de la pensée* d'Alain Finkielkraut (Gallimard, 1987).

Plus de dix ans après *la Barbarie*, que manquait-il à Lévy pour être un intellectuel «tout terrain» et un artiste «tous azimuts»? Une revue : il fonde en 1990 *la Règle du jeu*. Une présidence : il succède à Françoise Giroud à la commission d'avances sur recettes du cinéma en 1991. Une série télévisée : ce seront «Les aventures de la liberté», en 1991, quatre épisodes sur l'engagement des intellectuels depuis un siècle. Une pièce de théâtre : *le Jugement dernier*, monté à Paris à l'automne 1992 avec en vedette Arielle Dombasle, qu'il épousera, lors d'un très beau mariage (très photographié) à Saint-Paul-de-Vence, quelques mois plus tard. De justes combats : il a soutenu Salman Rushdie dès la fatwa prononcée contre lui en 1989, luttant pour que la France accepte sa visite. Et puis, depuis 1992, il a «sa» guerre (ce que l'Espagne fut à Malraux?), l'ex-Yougoslavie.

Depuis juillet 1993, Bernard-Henri Lévy est président du conseil de surveillance de la Sept-Arte. Il a longuement dialogué avec Françoise Giroud, dans un livre hâtif et conventionnel à l'excès, sur les rapports entre les sexes (*les Hommes et les Femmes*, Orban, *1993, très grosses ventes*). Il donne un «Bloc-notes» à l'hebdomadaire *le Point*. Il vient de présenter *Bosna!* au Festival de Cannes (*le Monde* du 17 mai), après un détour par l'émission de Bernard Pivot «Bouillon de culture» – où son film partageait la vedette avec le roman à gros tirage de Régine Deforges – et par une «Heure de vérité» où il délivrait un message politique. Il est toujours éditeur, doit avoir un roman en préparation (pour un Goncourt?), un essai, une pièce... Il est ici et déjà on l'attend là. Il bouge, il parle, il va trop vite, il énerve. Mieux, il exaspère. De cela au moins, en ces temps d'inertie revendiquée, il doit absolument être remercié.

JOSYANE SAVIGNEAU

M. Mitterrand : «L'autre terme de l'alternative, c'est la guerre»

Les hommes politiques français n'ont pas apprécié d'être rappelés à l'ordre par un intellectuel. A l'exception de Brice Lalonde, président de Génération Ecologie, qui a tenu à décerner à Bernard-Henri Lévy le titre de *«conscience française sur la Bosnie»*, la classe politique s'est montrée très sévère. Le président de la République a lui-même très vivement réagi, lundi 16 mai, aux propos tenus, la veille, par M. Lévy mettant en cause l'attitude de la France en Bosnie. Sans citer explicitement le philosophe, François Mitterrand a évoqué ces *«voix sincères qui s'élèvent»*, mais que *«parfois, la passion égare»*. *«J'observe que ceux qui mettent en accusation les pouvoirs exécutifs se gardent bien d'évoquer l'autre terme de l'alternative à la négociation internationale»*, a indiqué M. Mitterrand, en ajoutant : *«l'autre terme, qu'est-ce que c'est, sinon la guerre?»*.

Défendant son action devant les représentants des juridictions administratives européennes, le chef de l'Etat a poursuivi : *«La responsabilité qui est la mienne, et celle du gouvernement, est de faire avancer la négociation dans un sentiment de justice, pour que se crée l'état de droit auquel nous aspirons. Et si l'on parle de faire autre chose, c'est la guerre. Si la France était prête à faire la guerre, je ne connais pas d'autres Etats qui se joindraient à elle»*. A l'intention de celui qui *«s'adresse à l'opinion française pour s'émouvoir»*, M. Mitterrand a ajouté : *«Je suis d'accord, j'éprouve la même émotion»*. Mais *«avant de porter accusation d'inhumanité ou d'indifférence, il faudrait saisir le peuple français du choix qu'on lui propose»* a souligné le chef de l'Etat.

«Diplomatie médiatique»

Dans la matinée de lundi, Jean Glavany, porte-parole du Parti socialiste, avait été le premier à s'irriter des «leçons» du philosophe. L'annonce, par Bernard-Henri Lévy, du dépôt éventuel d'une liste «Sarajevo», *«n'est pas une menace»* et *«ne fait pas peur au PS»*, s'est empressé d'affirmer M. Glavany. *«C'est son droit*, a-t-il ajouté à l'adresse de M. Lévy, *mais à condition qu'on ne se contente pas d'une bouillie de chat idéologique»*. Soulignant que *«les socialistes n'ont de leçons à recevoir de personne»*, M. Glavany a indiqué : *«Quand Michel Rocard est allé à Sarajevo, il ne s'est pas fait prendre en photo. Il y est allé pour voir sans être vu»*. Evoquant l'exemple de Bernard Kouchner (numéro trois de la liste du PS) qui est actuellement au Rwanda, le porte-parole a observé : *«Il se fait tirer dessus au sens propre quand d'autres se contentent de tirer à vue au sens figuré sur tous les autres. Ça fait une différence»*.

Jean-Pierre Chevènement ne s'est pas montré plus tendre à l'égard des déclarations de Bernard-Henri Lévy. Dans un communiqué, le député de Belfort indique que *«la priorité, aujourd'hui, est d'arrêter le massacre et de cesser de se servir de la souffrance humaine à des fins politiques»*. Tête de liste du Parti communiste, Francis Wurtz a estimé, de son côté, que le philosophe *«rend un mauvais service aux Bosniaques»* en leur laissant *«caresser l'illusion d'une solution militaire»*.

Pour Jean-François Hory, président du MRG, la constitution d'une liste Sarajevo fait courir un risque de *«déperdition d'énergie politique»*. Mettant en garde contre la montée des *«groupes corporatistes qui veulent s'adresser directement à l'opinion»*, M. Hory juge cette *«démarche d'émiettement peu conforme au mécanisme de la démocratie représentative»*.

A droite aussi, les critiques sont sévères. La majorité UDF-RPR a confié à l'«intellectuelle» de sa liste, Hélène Carrère d'Encausse, le soin de répondre à M. Lévy. Saisissant l'occasion de la réunion publique qui ouvrait, lundi soir, la campagne UDF-RPR à Toulouse, Mme Carrère d'Encausse a estimé que si *«l'Europe n'a pas été au rendez-vous»* dans le conflit yougoslave, *«nul ne peut avoir le privilège de l'indignation»*. *«En dehors de la négociation, que nous propose t-on d'autre que la guerre totale?»* s'est-elle demandé, en mettant en garde contre *«les propos dont on ne sait pas les effets réels»*.

Richard Cazenave (RPR, Isère), qui avait été l'orateur du groupe néo-gaulliste lors du débat à l'Assemblée nationale sur la Bosnie le 12 avril, n'accorde pas non plus de crédit à une liste Sarajevo, dont l'approche est selon lui, *«totalement manichéenne»*.

Dénonçant *«la diplomatie médiatique»* du philosophe, Philippe de Villiers, a accusé, pour sa part, M. Lévy de *«préconiser des initiatives dangereuses»* et de prendre le risque *«d'empêcher la paix»*.

Prise au piège

Suite de la première page

Pas le goût des anniversaires : le président n'avait pas pensé à celui de la mort de l'archiduc, le même jour de l'année 1914. Alors, le message de M. Izetbegovic, que «BHL» avait transmis au chef de l'Etat français, après l'avoir rédigé lui-même, et dans lequel il était fait allusion à Auschwitz? Ou bien François Mitterrand, bien que déjà déçu par certains intellectuels (*«Je ne comprends pas M. Finkielkraut»*, disait-il, alors que ce dernier, depuis un an, prêchait dans le désert contre l'agression serbe), avait-il été piqué au vif par les chroniques d'André Glucksmann, qui lui reprochait carrément une approche sénile du problème yougoslave? Plus sérieusement, le président de la République n'avait-il pas plutôt senti le discrédit que faisait peser sur l'Europe l'impuissance des Douze à juguler les atrocités en Bosnie?

Le référendum sur le traité de Maastricht approchait et la campagne des socialistes tournait à vide, les sondages étaient inquiétants. Ce vol de Lisbonne à Sarajevo, c'était pour François Mitterrand une façon de démontrer tout à la fois qu'il n'était pas insensible au drame qui indignait l'opinion et qu'il ne voulait pas d'une Europe paralysée, paralysante. Le président de la République n'avait pour autant ni mesuré à quel point l'Europe était déconsidérée, ni reconnu son échec. Cet échec en Yougoslavie appelait, certes, plus d'Europe et non pas moins, il plaidait en faveur d'un «oui» au traité de Maastricht, pas l'inverse. Mais, ayant dit cela, M. Mitterrand n'avait pas disculpé les Douze dans l'affaire yougoslave.

En premier lieu, parce que le nombrilisme communautaire est très largement responsable des erreurs initiales : la Yougoslavie, ce n'était pas les Douze; donc ce n'était pas l'Europe; donc ce *n'était pas une priorité*. Et voilà comment Paris, Bonn et les autres, tout entiers tournés vers eux-mêmes, vers la réunification allemande, vers la future monnaie unique, vers le renforcement de la construction communautaire dans la tourmente qui bouleversait le *continent*, oublièrent de regarder ce qui se passait à leur porte et laissèrent prospérer à Belgrade un régime qui, dès 1989, réprimait au Kosovo, faisait violence à la Constitution yougoslave, menaçait les autres Républiques de son hégémonie revancharde.

La suite, mais il était sans doute déjà trop tard, ce furent les divergences entre la France et l'Allemagne. Entre une Allemagne qui conclut plus tôt que la France à la non-viabilité de la Fédération yougoslave mais sans vouloir assumer les responsabilités qui en découlaient (protéger les indépendances dès lors qu'on les prônait). Et une France guidée par MM. Mitterrand et Dumas qui se trompaient de guerre, croyaient voir ressurgir le spectre d'une alliance exécrée (entre le *régime nazi* et le régime oustachi) et se crispaient sur une défense d'arrière-garde de l'unité des Etats.

Entre indignation et dilettantisme

Que la France et l'Allemagne soient parvenues à ne pas se faire la guerre une nouvelle fois à propos des Balkans, la belle affaire! En enfonçant cette porte ouverte, M. Mitterrand donnait et donne encore de la construction européenne une image totalement anachronique pour les générations postérieures à la sienne, qui attendent de l'Europe non pas qu'elle se repaisse de sa paix intérieure, qui n'est pas menacée, mais qu'elle ait la force de l'exporter au moins jusqu'à *Dubrovnik* et Sarajevo et d'interdire là, pas à l'autre bout du monde, mais entre l'Italie et la Grèce, ce contre quoi elle s'est construite.

La suite, ce furent aussi pendant des mois les explications de *M. Mitterrand selon lesquelles* l'Europe ne devait pas prendre parti dans le conflit; ensuite, quand le président de la République dut reconnaître l'agression, ses explications pour dire qu'il ne fallait pas *«ajouter la guerre à la guerre»*; puis, alors que la situation était devenue tellement inextricable sur le terrain, avec notamment les affrontements croato-musulmans, l'idée selon laquelle la France seule *n'y pouvait rien*. Ses partenaires, en Europe et outre-Atlantique, avaient effectivement encore moins envie qu'elle de s'en mêler.

Quelques intellectuels ont senti venir la catastrophe. Beaucoup, parmi ceux qui ont accès aux *médias, se sont trompés, sur un* point ou un autre, soit emportés par une authentique indignation, comme Alain Finkielkraut, qui a trop longtemps absous les Croates, soit, plus grave, par leur dilettantisme. On aura vu, en trois ans, Elie Wiesel conclure d'une visite en Bosnie, où un ami des Serbes lui avait servi de guide, que la situation était décidément complexe et qu'il était bien difficile de prendre parti; Edgar Morin ne sachant très bien qu'en penser, mais pensant malgré tout longuement et penchant pour les mouvements centripètes plutôt que centrifuges; André Glucksmann misant sur l'opposant serbe Vuk Draskovic, sans avoir lu probablement le livre dans lequel l'auteur laisse libre cours à la violence de ses fantasmes anti musulmans; ou encore le très parisien Juan Goytisolo découvrant, lui aussi, à l'occasion d'une visite dans la capitale *bosniaque, ce que les médias* s'évertuaient à montrer depuis deux ans et qui crevait les yeux, convoquant lui aussi la mémoire des *républicains espagnols, se* mettant lui aussi en scène, comme s'il n'en revenait pas d'avoir pris un petit-déjeuner avec Susan Sontag à l'hôtel Holiday Inn de Sarajevo, et conspuant l'Europe, comme tout le monde.

A *Bruxelles*, on vit *Jacques* Delors essayant de comprendre, s'inquiétant de la défense des nationalismes par les intellectuels français, déplorant que *«l'Histoire soit tragique»* (c'est la faute à personne). Puis Jacques Delors comprenant, mais ne pouvant pas parler car ce n'est pas son rôle, et lâchant malgré tout çà et là quelques phrases attérées sur la faillite de l'Europe.

L'Europe n'existe plus

A Paris, on vit des hommes politiques, dans l'opposition jusqu'en mars 1993 et ayant, de ce fait, d'autres chats électoraux à fouetter, émettre par intermittence une déclaration au canon contre la *politique de François Mitterrand* dans l'ex-Yougoslavie et replonger, jusqu'à la suivante, dans leur indifférence, exception faite de quelques rares personnalités, comme Simone Veil ou Jean-François Deniau. Vinrent le changement de gouvernement et l'arrivée au Quai d'Orsay d'Alain Juppé, animé d'une espèce de rage de mieux faire que ses prédécesseurs, tout particulièrement sur ce sujet.

C'est à lui que s'en prennent aujourd'hui ceux qui, à quelques semaines des élections au Parlement de Strasbourg, *estiment*, légitimement, que la Bosnie ne peut être oubliée dans cette campagne et dénoncent la politique qu'y mène l'Europe. C'est à lui qu'ils s'en prennent, tout simplement parce que depuis des mois *c'est la France qui fait la politique* européenne sur le sujet, et le Quai d'Orsay qui fait la politique de la France. Les dirigeants allemands, qui, il y a un an encore, penchaient pour une approche à l'américaine (levée de l'embargo sur les armes, assortie éventuellement de frappes aériennes), en sont venus à plus de modestie : ils avouent publiquement qu'ils ne veulent plus parler de ce qu'il faudrait faire quand des «casques bleus» français, britanniques, espagnols meurent sur un terrain où les Allemands ne sont pas.

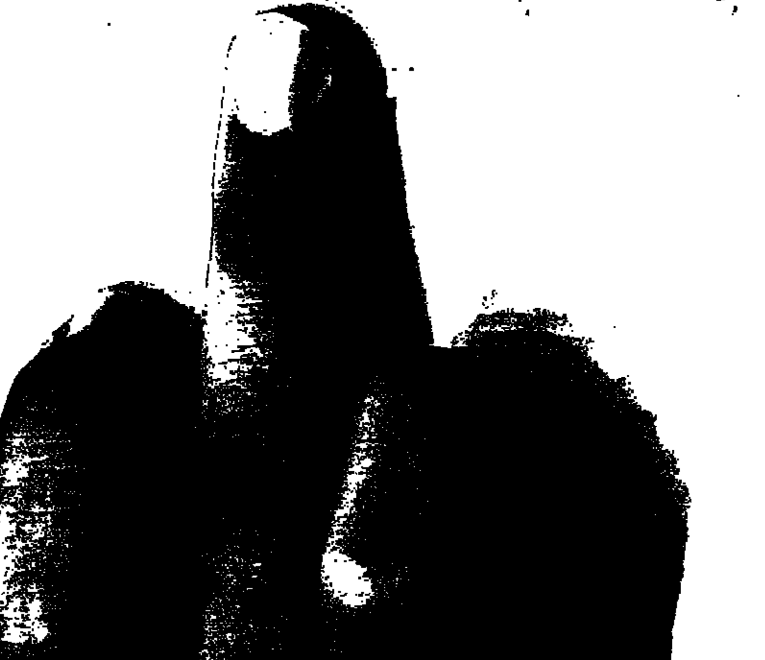
Quant aux Britanniques, deuxième pays contributeur de la FORPRONU, ils adhèrent aux initiatives françaises quand elles répondent à des intérêts qu'ils partagent (la protection des «casques bleus») et s'en éloignent quand la France prend des risques. Ce fut le cas en février, avec l'ultimatum de *l'OTAN aux Serbes de Sarajevo*, initiative franco-américaine imposée au forcing – une fois n'est pas coutume – aux alliés traditionnels des Etats-Unis que sont les Britanniques et à d'autres Européens réticents. C'est le seul moment en trois ans où l'on eut le sentiment que l'on sortait enfin de la situation intenable où l'on s'était enferré, la communauté internationale multi*pliant les résolutions* et les menaces, tandis que sur le terrain la FORPRONU faisait tout pour éviter un recours à la force. Ce sursaut n'aura duré que quelques semaines, jusqu'à l'assaut des Serbes contre Gorazde.

On en est là, ou à peine plus loin. L'échec de l'Europe est depuis longtemps consommé, ce qui, au demeurant, n'est pas une raison pour ne pas le dénoncer. L'Europe, dans la crise yougoslave, n'existe plus. Reste la France – Londres *suit – qui en appelle aux* Etats-Unis et à la Russie pour tenter de mettre un terme au conflit par la négociation et éviter que se produise ce qui sinon se produira : le retrait des «casques bleus» et le dernier mot à la guerre, sans que l'on sache très bien jusqu'où, géographiquement, elle ira.

Cela ne va pas, c'est vrai, sans entorses aux valeurs que l'Europe *prétendait défendre : la tolérance*, la lutte contre toute politique fondée sur des critères «ethniques» ou prétendument tels, la non-modification des frontières par la force. C'est à coup sûr injuste et peut-être, de surcroît, irréaliste si les communautés victimes décident de faire front jusqu'au bout contre cette injustice.

Bernard-Henri Lévy, rescapé des *bombardements de Sarajevo*, et qui prône la guerre à outrance, aura alors raison. Ce sera le triomphe du Festival de Cannes 1994.

CLAIRE TRÉAN



هكذا من الأصل

La première réunion publique de la liste UDF-RPR

M. Balladur appelle la majorité à rester unie au-delà du scrutin

Edouard Balladur a participé, lundi 16 mai, à Toulouse, à la première réunion publique organisée par la liste de la majorité UDF et RPR, que conduit Dominique Baudis, pour les élections européennes. Devant près de mille cinq cents personnes, le premier ministre, qui s'était fait accompagner par quatre membres de son gouvernement, a plaidé pour une Europe *« plus démocratique, plus sûre et plus prospère »* (*le Monde* du 17 mai), avant de rappeler la majorité à son devoir d'union pour cette bataille comme pour celles à venir.

TOULOUSE

de notre envoyé spécial

L'Europe n'empêche pas de parler de politique intérieure. Au contraire, les plaidoyers européens sont parfois particulièrement propices à certaines mises au point. Edouard Balladur, malmené par une partie de sa majorité jusqu'à ces dernières semaines, avait, sur ce sujet, du travail en retard. La tribune de Toulouse lui a permis d'énoncer sa part de vérité, épaulé par Dominique Baudis, qui ne lui a guère compté sa peine.

Le chef de file de la liste unique a agrémenté, en effet, son discours, déjà connu, sur l'Europe qui doit protéger *« la paix et l'emploi »*, d'un bilan particulièrement flatteur de l'action du premier ministre, singulièrement en matière de lutte contre le chômage. Or ce dossier est celui que Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing ont déjà commencé d'exploiter pour borner, le cas échéant, les ambitions de M. Balladur.

M. Baudis s'est bruyamment félicité de la création, depuis le début de l'année, de vingt mille emplois, *« ce qui ne s'était pas produit depuis 1990 »*. Après avoir insisté également sur la hausse enregistrée pour les trois premiers mois de l'année, en comparaison avec ceux de 1993, en matière d'offres d'emplois, le maire de Toulouse a célébré l'action de M. Balladur lors des négociations du GATT, action qui a permis à la France, selon lui, d'éviter *« l'écueil de la naïveté, qui aurait conduit à une Europe ouverte aux quatre vents »* et *« l'écueil de la paranoïa »* d'une Europe *« enfermée »* dans *« un système hermétiquement clos »*.

La « préférence communautaire »

Contre Philippe de Villiers, qui dénonce à l'envi l'« Europe-passoire », M. Baudis a longuement évoqué *« les efforts extraordinaires »* accomplis par M. Balladur pour parvenir à la taxation des importations de *« bicyclettes chinoises »*, de *« briquets thaïlandais »*, voire d'*« aluminium russe »*. M. Baudis a opposé cette vision de *« l'Europe protectrice, que tous les Français appellent de leurs vœux »*, à celle des socialistes, suspectés d'avoir *« mal servi la France »* pour *« s'être mal servis de l'Europe »* et qui seraient, donc, pour beaucoup dans *« le sentiment de désaffection des Français »* à l'égard de la construction européenne.

Déchargé de cette part de travail, le premier ministre a succédé au maire de Toulouse pour exposer sa conception européenne. *« Ce n'est pas une conception fédérale,* a-t-il indiqué à l'attention des gaullistes, *mais une conception nouvelle, l'union d'Etats qui mettent en commun certaines de leurs compétences, qui doivent être unanimes pour leurs décisions les plus importantes et conserver, par ailleurs, leur souveraineté. »* M. Balladur a fixé une triple ambition à la liste de la majorité : parvenir à *« une Europe plus démocratique, plus sûre et plus prospère »*.

Comme le maire de Toulouse, M. Balladur a voulu montrer son attachement à une Europe synonyme de protection. *« Il faut, aussi, mieux se défendre contre le reste du monde,* a-t-il indiqué. *Nos députés auront à cœur, j'en suis sûr, d'assurer une meilleure protection de l'Europe, une défense de ses intérêts qui ne soit pas inférieure à la défense des intérêts des autres zones dans le monde. » « Très clairement,* a continué le chef du gouvernement, *il faut que nous soyons aussi protégés que les autres, avant de proposer que les règles de la « préférence communautaire » soient observées d'une manière plus scrupuleuse qu'auparavant. »*

« Société nouvelle »

Comme la liste de M. Baudis caracole en tête des intentions de vote dans les enquêtes d'opinion, le premier ministre a jugé le moment propice pour revendiquer sa part de paternité. *« Il y a un an, j'ai souhaité que le RPR et l'UDF s'unissent pour défendre, ensemble, la même conception de la construction européenne »*, a-t-il dit. *« Le gouvernement conduit une politique européenne, les deux grandes familles de la majorité l'ont faite leur : comment aurions-nous pu expliquer au pays que, les uns et les autres, nous ne partageons pas la même vision de l'Europe ? »*, s'est demandé le premier ministre.

« J'ai aussi souhaité cette liste d'union dès l'origine, a-t-il ajouté, *parce que j'ai la certitude qu'elle est la condition du succès. Unis, le RPR et l'UDF ont gagné les dernières élections législatives et les élections cantonales. » « C'est lorsque nous sommes unis que les Français nous font confiance,* a-t-il répété. *Chaque fois que nous nous diviserons, nous serons sanctionnés. Chaque fois que nous serons unis, nous gagnerons. Combien de fois en avons nous fait l'expérience depuis vingt ans, maintenant ? »* Auparavant, Gérard Longuet, ministre de l'industrie et président du Parti républicain, avait rendu hommage au *« rôle décisif »*, pour la constitution de la liste unique, de M. Balladur, qui *« a pesé de tout son poids et de toute son autorité »* en la matière.

Le rappel du passé a permis au premier ministre d'éclairer sa vision de l'avenir. *« Les problèmes de la France sont graves,* a-t-il dit. *Les préoccupations de chacun, nous les connaissons : les Français ne nous pardonneraient pas d'avoir des divisions politiques qui nous feraient perdre l'essentiel : le redressement de notre pays. »* Pour faire bonne mesure, le premier ministre a indiqué que, *« aujourd'hui, c'est tous ensemble que nous allons défendre l'idée d'une construction de l'Europe »* et que, *« demain, nous devons, toujours unis, proposer aux Français les changements qui permettront de bâtir cette société nouvelle que nous appelons de nos vœux ». « Nous avons eu dans le passé assez de divisions, assez de polémiques, assez d'exclusion ! »*, a encore affirmé M. Balladur.

Si les plaidoyers européens que M. Chirac et M. Giscard d'Estaing vont certainement prononcer à l'occasion des autres réunions publiques de la liste unique ont la même saveur, la campagne européenne risque, au sein de la majorité, d'être moins tiède que prévu.

GILLES PARIS

A Avignon

Les colistiers de M. Rocard plaident pour « une Europe de la responsabilité »

Martine Aubry, Elisabeth Guigou, Jean-Pierre Cot et Olivier Duhamel ont participé, lundi 16 mai, à Avignon, à une première réunion publique de la liste du PS pour les élections européennes, sans Michel Rocard. Ils ont plaidé pour une « Europe de la solidarité ».

AVIGNON

de notre envoyée spéciale

La liste de M. Rocard n'a pas beaucoup de raisons d'espérer dans le Vaucluse. Avec des taux parfois supérieurs à 60 %, les électeurs y avaient rejeté, en septembre 1992, le traité de de Maastricht. Aux dernières cantonales, la droite y a conquis trois sièges. Le PS local est divisé : M[me] Guigou, ancien ministre des affaires européennes et conseiller régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, en sait quelque chose, qui n'a pu conquérir le canton qu'elle convoitait au mois de mars dernier.

Etrange distribution, lundi, à Avignon, pour soutenir la liste socialiste : M[me] Guigou et M. Cot (dixième et onzième), victimes des échafaudages des courants, n'avaient été repêchés sur la liste que d'extrême justesse ; M[me] Aubry avait refusé d'être candidate, et M. Duhamel (dix-neuvième) n'est pas socialiste. Quant à Bernard Kouchner (troisième), il n'a pu rallier à temps Avignon depuis Kigali, au Rwanda, où il a été visé par des francs-tireurs en tentant de faire ouvrir, comme à son habitude, des couloirs humanitaires. Aucun « éléphant », aucun dirigeant national, n'est venu conforter la petite bande.

Les six cents personnes qui étaient venues débattre avec les orateurs n'ont pas été déçues. M[me] Guigou, M. Cot, M[me] Aubry et M. Duhamel sont des européens farouches, au discours offensif. *« Non !* a expliqué M[me] Guigou, *l'Europe ne va pas nous dévorer ni nous faire perdre notre identité. Elle ne doit pas être le bouc émissaire de nos erreurs, de nos inerties, de nos lâchetés, mais elle ne peut pas tout faire. » « Les critiques sur l'Europe sont rabougries, renfermées, minables »*, a assuré M. Duhamel, en désignant Philippe de Villiers et Jean-Pierre Chevènement.

M. Cot, président du groupe socialiste du Parlement sortant et conscient que l'électorat le plus réticent est, a-t-il dit, *« le nôtre, un électorat populaire »*, a plaidé pour *« plus d'Europe sociale »*. M. Duhamel, qui espère que, grâce à M[me] Aubry, *« de son vivant,* [il verra] *une femme président de la République en France »*, a concédé que les européennes *« sont de drôles d'élections, avec un drôle de scrutin, où les jeux sont joués d'avance »* et où, avec une faible marge, *« on sait qui sera élu et qui ne le sera pas »*. Il a reconnu qu'il est difficile de mobiliser avec pour enjeu : *« A 20 %, Rocard sera candidat à la présidentielle, à 18 %, il sera mal. »*

Alors, pourquoi être européen, et surtout, pourquoi voter pour la liste socialiste si l'Europe entraîne peur des autres et méfiance envers la technocratie ? *« Parce qu'une Europe de droite et une Europe de gauche, ce n'est pas la même chose,* a assuré M[me] Aubry. *Parce qu'il faut une Europe de la responsabilité, de la solidarité, et de la tolérance, et qu'aucune autre liste ne représente cette Europe-là. »* Observant la situation italienne, l'ancien ministre du travail estime qu'elle pourrait être celle de la France de demain, *« quand certains hommes politiques, à gauche et à droite, disent que tout s'arrangera en décrétant le chômage illégal, ou, comme Philippe de Villiers, que tous les hommes politiques sont des corrompus »*.

AGATHE LOGEART

POLITIQUE

Après la démission de M. Dubanchet (CDS)

M. Thiollière (radical) est élu maire de Saint-Etienne

Dauphin désigné de François Dubanchet (UDF-CDS), qui, à l'âge de soixante-dix ans, avait remis sa démission le 21 avril dernier à la suite d'une polémique sur la hausse du prix de l'eau dans la ville, Michel Thiollière (UDF-rad.) a été élu, lundi 16 mai, au premier tour de scrutin, maire de Saint-Etienne, par 46 voix contre 3 à Guy Despert (Front national) ; il y a eu 8 bulletins blancs. Les conseillers municipaux socialistes n'ont pas pris part au vote.

SAINT-ÉTIENNE

de notre correspondant

A trente-neuf ans, Michel Thiollière a déjà un long passé politique, dans l'ombre de Michel Durafour, puis de François Dubanchet. Dès 1976, il adhère au Parti radical, que présidait, dans la Loire, M. Durafour, maire de Saint-Etienne. Après la défaite de ce dernier aux élections municipales de 1977, il se rapproche de M. Dubanchet, dont il devient, en 1983, l'adjoint à l'urbanisme. Deux ans plus tard, le maire de Saint-Etienne devait lui transmettre une première part de son héritage politique, son canton, avant d'en faire son deuxième adjoint en 1989.

Ce professeur d'anglais imprégné d'architecture et de littérature américaines, a été à l'origine du rapprochement avec la capitale régionale et de l'ancrage de l'agglomération stéphanoise dans la région urbaine de Lyon. M. Thiollière a fait appel à l'architecte catalan Ricardo Bofill pour moderniser le fonctionnement urbain de Saint-Etienne.

Adepte d'une démarche réformiste, nostalgique de Georges Pompidou, M. Thiollière se définit comme un libéral, *« au sens de Tocqueville »*. En 1988, il avait soutenu la candidature de Raymond Barre à l'élection présidentielle. *« Je me sens forcément à droite, mais ce n'est pas aussi simple que cela »*, reconnaît le nouveau maire, qui déclare *« avoir de la sympathie pour un homme de conviction comme Michel Rocard »*.

Pour ne pas se laisser déborder sur sa droite, ce modéré a commencé toutefois à « muscler » son discours. *« Nous devrons examiner avec les forces de police, avec la justice, des moyens visant à réinvestir les espaces publics, c'est-à-dire faire en sorte que les bons citoyens, les braves gens, soient partout chez eux dans la ville »*, déclarait-il le soir de la démission de M. Dubanchet. S'il veut se présenter en position favorable aux élections municipales de 1995, M. Thiollière, réservé de nature, devra asseoir rapidement son autorité sur une majorité menacée d'éclatement et s'affranchir de la tutelle de M. Dubanchet, qui conserve un poste d'adjoint.

VINCENT CHARBONNIER

[Né 10 avril 1955 à Saint-Etienne, Michel Thiollière est titulaire d'une maîtrise d'études américaines et d'un CAPES d'anglais. Adjoint au maire de Saint-Etienne, délégué à l'urbanisme, à partir de 1983, il en était le deuxième adjoint depuis 1989. Il a été, parallèlement, élu conseiller général du canton de Saint-Etienne Sud-Est-3 en 1985, et réélu en 1992. Membre du Parti radical depuis 1976, il est président de la fédération de la Loire depuis 1992. En 1993, il a publié un roman, *John le Shetlandais*, aux éditions Horvath.]

Après la mort d'un jeune militant

Manifestation unitaire de l'extrême droite à Paris

Mille à mille cinq cents personnes ont manifesté, lundi 16 mai, à Paris, en hommage à Sébastien Deyzieu, un jeune militant d'extrême droite décédé le 9 mai (*le Monde* du 11 mai). Sébastien Deyzieu, vingt-deux ans, avait été gravement blessé, le 7 mai, en tombant du toit d'un immeuble où il s'était réfugié, poursuivi par des policiers, à la suite d'une manifestation. Il était décédé deux jours plus tard. L'enquête avait conclu à un accident.

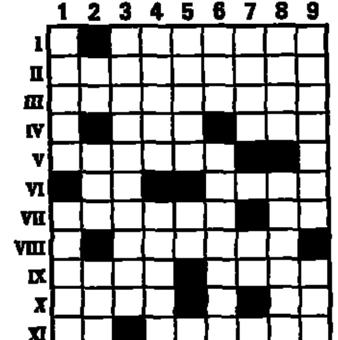
Lundi, les manifestants ont défilé dans le calme de la place Denfert-Rochereau à la rue des Chartreux, lieu du drame. Certains brandissaient des banderoles réclamant la démission du ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, accusé d'*« assassinat »* et auquel ils reprochent de ne pas s'être exprimé sur le décès de ce *« jeune patriote français »*. Ils s'en prenaient également à Patrick Gaubert, conseiller de M. Pasqua et cible privilégiée de l'extrême droite (*le Monde* du 16 décembre dernier).

La manifestation était organisée par le Comité du 9 mai, regroupant le Front national de la Jeunesse (FNJ) et divers groupuscules tels que les jeunesses nationalistes révolutionnaires (JNR), l'Union de défense des étudiants d'Assas (UDEA, ex-GUD) ou, encore, l'Œuvre française. Une trentaine de conseillers régionaux d'Ile-de-France, appartenant au Front national, s'étaient joints à ce cortège unitaire, dont Jean-Yves Le Gallou, président du groupe.

Ph. Br.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6302



HORIZONTALEMENT

I. On n'aime pas les essuyer devant tout le monde. – II. Mise plus bas que terre. – III. Traitera comme une vieille chaussette. – IV. Nourrice pour un dieu. Circule à l'étranger. – V. Se comportèrent en hommes. – VI. Pour un oui. Un minimum pour le bon sens. – VII. Quand c'en est, il n'y a rien de dur. Peut rendre plus heureux qu'un roi. – VIII. Doit endormir avant d'opérer. – IX. Le droit du propriétaire. Inscrit. – X. Etre à l'ouvrage. En France. – XI. Dieu pour Moïse. Quand elles sont de ménage, il y a des éclats.

VERTICALEMENT

1. Pour le coup, c'est sans aucune difficulté. Une femme qui est un vrai démon. – 2. Orientation. Chaîne. Variété d'argile. – 3. Est utile pour chasser les moutons. – 4. L'aune pour les Gaulois. Utiles à l'étal. – 5. Descend évidemment avant l'arrêt. Symbole. – 6. Nobles. Un ensemble de pots. – 7. Sanguinaires, en Corse. Lac. – 8. Pays. Plante comme un cierge. – 9. Qui vont très bien. D'un auxiliaire.

Solution du problème n° 6301

Horizontalement

I. Pareille. – II. Tapissier. – III. Aphasique. – IV. Pat. Eau. – V. Es. Qing. – VI. Sa. Coudée. – VII. Satinée. – VIII. Rad. Os. – IX. Rue. Usité. – X. Invalides. – XI. Eres.

Verticalement

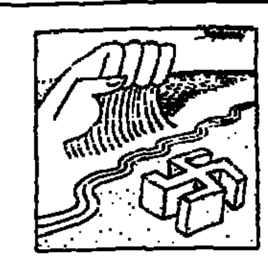
1. Tapisserie. – 2. Papa. Aa. Un. – 3. Aphte. Trêve. – 4. Ria. Scia. – 5. Esse. Ondulé. – 6. Isiaque. Sir. – 7. Liquide. Ide. – 8. Leu. Ne. Otés. – 9. Ere. Gesses.

GUY BROUTY

LE 50e ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT

LES VÉTÉRANS DU JOUR J

1 h 15. Bill Tucker saute sur Sainte-Mère-Eglise



6 juin 1944, 1 h 15.* Alors que les troupes aéroportées britanniques tentent de constituer à l'est, près de l'Orne, un premier front protégeant la zone de débarquement, des milliers de parachutistes américains se déploient dans le ciel du Cotentin. *Mission : retarder les contre-attaques allemandes,* constituer une tête de pont que rejoindront les troupes débarquant à l'aube sur Utah Beach, la plage située dans le sud-est de la péninsule. Bill Tucker s'apprête à sauter sur Sainte-Mère-Eglise avec ses camarades de la 82e division aéroportée *(Airborne). Il a vingt ans.

« Nous avions vu le soleil se coucher sur l'Angleterre, nous le verrions se lever sur Sainte-Mère. Avant, il y avait la nuit et l'inconnu. Les hommes se taisaient. Certains fermaient les yeux, un autre était malade, comme toujours. La tête contre le hublot, je revoyais notre départ : la piste couverte d'avions innombrables, des files de soldats avançant lentement vers leur appareil, courbés sous le poids d'un équipement dépassant souvent 50 kilos, le bruit des moteurs, soudain, comme un roulement de tambour ; et puis, de chaque côté de la piste, alignés sur trois rangs, tout le personnel au sol de la Royal et de l'US Air Force, les auxiliaires féminines, les employés, les cuisiniers, le boulanger... Ils fixaient l'avion avec gravité, sans bouger, et ce regard valait tous les saluts, était comme une prière. On sentait leur esprit avec nous.

» Je repensais à ce discours que nous avait fait le général Ridgway, quelques jours auparavant, et dont je me souviendrai toute ma vie. *« Vous allez bientôt prendre part à une action fabuleuse de l'histoire de l'humanité. Vous n'allez peut-être pas vous en rendre compte tout de suite, mais un jour certainement. Vous serez parmi les tout premiers soldats à débarquer, lors de la plus grande invasion de l'histoire. Et je vous assure que vous serez du côté gagnant. Faites de votre mieux, comme je ferai du mien. Dieu soit avec chacun d'entre vous. »* On avait beaucoup de respect pour Ridgway, et il nous avait galvanisés. Chacun de nous était un rouage nécessaire à l'opération historique en cours. Moi qui avais vingt ans et déjà l'expérience du combat en Sicile et en Afrique du Nord, je me sentais impliqué cette fois dans un truc magnifique et immense.

» On est entré dans un nuage et l'avion s'est mis à nous secouer violemment. Je voyais des éclairs et des balles traçantes au-dessous de nous, et puis d'autres avions ; j'avais très peur d'une collision. On a reçu l'ordre de se lever et de s'accrocher à la poignée. Ça continuait à secouer terriblement. La porte ouverte montrait un banc de nuages en furie. Quelqu'un a crié *« Go ! »*. Larry Leonard s'est vite retourné vers moi en criant au-dessus du bruit de moteur : *« On n'est vraiment pas payé assez pour ce boulot ! »* Il a plongé. Je l'ai suivi.

» Vous savez, je n'ai jamais raffolé de sauter en parachute. Je le faisais parce que je voulais être capable de faire ce que d'autres faisaient, mais ce n'était pas mon truc et j'avais toujours une pointe d'appréhension. Eh bien, le seul saut de ma vie qui ne m'ait posé aucun problème, c'est celui du D-Day. On avait l'impression d'être porté par un événement si énorme, soulevé par un souffle presque religieux, que sauter sur Sainte-Mère, c'était un peu sauter dans l'Histoire.

Des cadavres suspendus aux arbres

» J'étais donc suspendu dans la nuit et j'entendais très bien des coups de feu en même temps que j'observais monter vers nous des éclairs de balles et de mitraille. *« Putain, je suis touché ! »*, a hurlé un type pas très loin. Le choc sur terre a été un peu brutal mais j'étais en bon état, dans le centre du bourg. Quelqu'un courait vers moi. J'ai braqué mon arme et crié *« Flash ! »*. *« Thunder ! »*, a hurlé l'autre à temps. C'était le mot de passe de la compagnie qu'aucun Allemand, fâché avec nos « th », n'était supposé pouvoir prononcer. On s'est donc retrouvé vite à trois ou quatre, et on a filé pour essayer de regrouper les autres à la sortie du bourg avant d'engager l'attaque. Il était un peu plus d'1 h 30 du matin, et il y avait un boucan incroyable : des claquements de fusils que je n'arrivais pas à localiser, le cliquetis de ces foutus criquets métalliques qu'on nous avait donnés et qui semblaient résonner de partout, et le ronflement des C-47 qui volaient à très basse altitude. Il faisait noir comme dans un four, et on ne comprenait rien au relief plein de talus, de haies, de buissons, de fossés. Des balles sifflaient de tous les côtés dans les branchages.

» Nous étions maintenant plus nombreux, et on a tenté de remonter vers le bourg. Les silhouettes de l'église et des maisons alentour commençaient à se profiler. Ici et là, des Français se faufilaient entre deux rues et disparaissaient à notre approche. Je leur ai crié *« Vive la France ! »* On ne peut pas dire que ça leur ait fait grand effet. Je me disais : *« C'est étonnant ; ils sont en train d'être libérés et ils n'ont même pas l'air heureux ! »* A moi en tout cas, cela faisait une sacrée impression. On s'est rapproché du parking de camions allemands et j'ai couru avec Leonard installer la mitrailleuse sous un grand arbre, tout près de l'église. Et puis soudain, il y a eu du silence et on a senti, comment dire, quelque chose d'étrange. Une présence. Quelque chose bougeait, tout près. J'ai saisi mon fusil en tournant la tête dans tous les sens. Ce n'est qu'en regardant en l'air que j'ai compris : un parachutiste mort, accroché à l'arbre, se balançait au-dessus de ma tête. Cela m'a fait l'effet d'une décharge électrique. Il avait des mains immenses et son casque lui couvrait une partie du visage. Ce n'est que bien plus tard, en 1984, que j'ai appris son nom et compris qu'il s'agissait d'un de mes bons camarade d'un régiment précédent.

» La lumière du petit jour m'a fait découvrir d'autres cadavres suspendus aux arbres et criblés de balles avant même d'avoir atteint le sol. Un autre, allongé dans l'herbe, s'était fait voler ses bottes. J'étais bouleversé, secoué, j'avais des frissons. Je ne savais pas ce qui s'était passé avant notre arrivée, mais un premier groupe de paras, sans doute lâchés là par erreur, avaient visiblement passé un sale moment. Nous avons traversé la place de l'église. Et puis, tout près d'un parachute défait, j'ai aperçu le corps d'un soldat allemand. C'était le premier Allemand que je voyais en France d'aussi près et je n'oublierai jamais son visage. Il était jeune, très beau, beaucoup plus élégant que nous dans son uniforme impeccable, si bien repassé et avec son casque lustré. Il paraissait vivant. Mais un mince filet de sang coulait au coin de sa bouche. Le para américain avait été plus rapide que lui.

» On a continué de courir, on se repérait mieux et on distinguait sur les toits, les murs, les cheminées, des restes de parachutes. Le cœur de Sainte-Mère-Eglise était passé entre nos mains. Comme il nous l'avait promis, le major Krause – qu'on avait surnommé Boule-de-Canon – était déjà en train de hisser sur la mairie le drapeau qu'il avait apporté et qui, nous avait-il dit, avait été le premier à flotter en Sicile et à Naples.

» Mais en fait, rien n'était joué. Il y avait encore des coups de feu de tireurs isolés et les combats à l'orée de la ville dureront plus de 30 heures. La guerre du bocage. A travers les haies, allongés dans les fossés du bord de route, englués dans des champs marécageux, et planqués la nuit dans des trous boueux avec des musettes bien trop encombrantes et vite trouées de balles. Les Allemands étaient de grands soldats.

» J'étais crevé, dégueulasse, misérable. Epuisé d'être sur le qui-vive, déboussolé de ne pouvoir comprendre, prévoir la situation. On n'avait aucune nouvelle du Débarquement sur les plages. Avait-il réussi ? Les renforts étaient-ils en chemin ? Ou bien étions-nous pris au piège, incapables de rejoindre la mer, cernés par les Allemands ? Lors d'un moment d'accalmie, j'ai ouvert la petite Bible que j'avais glissé dans mon barda. Et puis j'ai pensé à mon père que j'avais quitté pour aller à la guerre, il y avait trois ans. C'était un marine, pendant la première guerre mondiale ; il m'avait inculqué l'orgueil, l'honneur, la réflexion...

» J'ai su bien plus tard qu'il avait appris la nouvelle du Débarquement le matin du 6 juin en se rendant à son travail et qu'il s'était arrêté quelques minutes dans une vieille église de Cambridge, dans le Massachusetts. Il m'arrive de m'y arrêter moi aussi de temps en temps. »



N.A. COLL. HEMDAL

Un parachutiste devait faire preuve de force et d'adresse pour se mouvoir avec l'équipement d'une cinquantaine de kilos dont on l'avait lesté : deux parachutes, son arme particulière avec des munitions, des mines, des grenades, un poignard attaché au mollet droit, un masque à gaz, un sac personnel et un gilet de sauvetage, une bêche et un couteau, une cantine et des rations de nourriture, une boussole, des cartes, des billets de monnaies, un manuel de conversation, un criquet métallique...

∴

Bill Tucker a été blessé au mois de juin 44 en Normandie, mais a pu finir la guerre en qualité de sergent. Il a alors repris des études, est devenu attorney (procureur général) de l'Etat du Massachusetts et a joué un rôle actif dans l'administration Kennedy à Washington. La pratique de nombreux sports ne l'a pas empêché de forcir, mais il a gardé son sourire chaleureux, son béret rouge de para, et des amitiés ardentes à Sainte-Mère-Eglise. « J'ai fait des choses importantes dans ma vie. J'ai servi quatre présidents des Etats-Unis, été un bon juriste, un fidèle rassembleur de vétérans. J'ai eu une famille merveilleuse. Mais la chose la plus importante est d'avoir été du D-Day. »

ANNICK COJEAN

Demain

2 heures : André Héricy, sabote la voie ferrée Caen-Laval.



هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

En présentant un projet de loi à l'Assemblée

Le gouvernement entend acquitter «la dette de la nation» à l'égard des anciens harkis

L'Assemblée nationale devait examiner, mardi 17 mai, le projet de loi en faveur des anciens harkis préparé par Roger Romani, ministre délégué chargé des rapatriés. Trente-deux ans après l'exode forcé d'Algérie des musulmans employés comme supplétifs par l'armée française, ce texte veut témoigner d'une façon globale et définitive *«la reconnaissance de la République»* à leur égard.

■ ALLOCATION FORFAITAIRE. Le projet prévoit principalement l'attribution d'une «allocation forfaitaire» de 110 000 francs aux anciens harkis ou à leurs veuves, ainsi qu'une aide à l'acquisition de logement. Ces mesures, ainsi que celles, plus timides, en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des enfants de harkis, contenues dans des décrets à paraître, sont diversement accueillies dans une «communauté» ballottée depuis l'origine entre espoir de reconnaissance et révolte.

La dette à l'égard des quelque 15 000 supplétifs de l'armée française – 60 000 personnes avec les familles – réfugiés en France après l'indépendance de l'Algérie, en 1962, est l'un des dossiers empoisonnés qui réveille périodiquement la mauvaise conscience, surtout à l'occasion des révoltes déclenchées par les enfants de ces éternels «oubliés de l'Histoire». Des deux côtés de la Méditerranée, on a longtemps cherché à faire oublier cette population dérangeante. En Algérie, l'existence des harkis malmenait en effet le mythe du soulèvement national unanime. En France, l'abandon d'une grande partie d'entre eux aux représailles du FLN après 1962, ainsi que le sort indigne réservé aux survivants dans des camps français, ravivait la culpabilité (1).

Le projet de loi présenté par l'actuel gouvernement entend apurer, entre 1995 et 2000, la dette aussi bien morale que financière contractée à l'égard d'une population constituée aujourd'hui de retraités, pour un coût global de 2,5 milliards de francs. Le texte reprend les orientations définies par le rapport issu d'une concertation avec les représentants d'associations, tout en restant plus modeste sur plusieurs points. Il prévoit principalement l'attribution d'une «allocation forfaitaire» de 110 000 francs (le rapport demandait 500 000 francs). Cette somme, qui complète les 60 000 francs déjà accordés en 1987, se veut le pendant de l'indemnisation accordée depuis plusieurs années aux pieds-noirs, mais dont les anciens supplétifs n'ont pratiquement pas pu bénéficier faute de titres de propriété.

Complétant un dispositif existant, le projet de loi prévoit également une aide spécifique de 80 000 francs pour l'acquisition d'une résidence principale, une allocation pour l'amélioration des logements des personnes non imposables, ainsi que des «secours exceptionnels» pour les cas de surendettement consécutif à l'achat d'un logement. Les veuves et les anciens prisonniers en Algérie sont aussi concernés, les premières par un complément de ressources jusqu'à 65 ans, les seconds par l'attribution de pensions d'invalidité.

La nouvelle loi doit être complétée par des décrets destinés à engager une politique d'insertion sociale et professionnelle en faveur des enfants de harkis, volet potentiellement explosif du dossier. La volonté de donner la priorité aux anciens et les exigences budgétaires ont empêché le gouvernement de marquer plus d'audace au bénéfice d'une population dont le vote est convoité pour les scrutins de 1995.

Le projet de M. Romani apparaît ainsi nettement en retrait par rapport aux promesses contenues dans la proposition de loi présentée à l'Assemblée nationale par Jacques Chirac en novembre 1991.

Le monde éparpillé des associations de ceux que l'on continue de nommer «Français musulmans» apprécie d'ailleurs diversement le contenu du projet de loi. Tandis que le Comité national pour les musulmans français estime que le texte gouvernemental permet d'*«espérer que les intéressés auront enfin le sentiment d'être compris»*, la Confédération nationale des Français musulmans rapatriés d'Algérie juge le projet *«insuffisant»*.

Ph. Be.

(1) Lire *Et ils sont devenus harkis*, de Mohand Hamoumou. Fayard, 1993.

Kader, quinze ans de guerres pour la France

ARLES

de notre envoyé spécial

C'est un vieillard rieur de quatre-vingt-six ans, au visage hâlé, dignement enturbanné de blanc. Autour d'une table de cuisine, dans le modeste pavillon HLM qu'il a obtenu récemment, aux confins de la Camargue, il raconte son vingtième siècle d'Algérien, enrôlé à contre-temps de l'Histoire. Paysan illettré né dans les montagnes de l'Ouarsenis, il été convoqué à trois reprises par la France à ses rendez-vous guerriers : la guerre du Rif contre les Marocains, puis les combats de 1939-1940 contre l'Allemagne et enfin, la guerre d'Algérie, où Kader N. (1) a rejoint une harka, unité supplétive composée de musulmans recrutés par les Français pour combattre à leurs côtés.

Cet octogénaire qui n'a jamais bénéficié de la moindre scolarisation, ni d'une quelconque reconnaissance de son engagement, s'offusque pour peu que l'on s'étonne de sa fidélité à l'égard de la France. Aujourd'hui encore, après trente-deux ans passés de camps de harkis en «hameaux de forestage», il ne parle pas notre langue, que personne n'a pris la peine de lui enseigner.

Deux de ses petits-fils, Michel et Charles, informaticiens de haut niveau, voient dans cet isolement social extrême, ainsi que dans leurs propres souvenirs de l'ambiance répressive du camp de Bias (Lot-et-Garonne), où leur famille a été assignée à résidence pendant des années, autant de marques de la volonté française de masquer la présence des harkis, et de refouler la page noire de l'histoire qu'ils symbolisent.

A dix-huit ans, Kader N. a revêtu l'uniforme français pour la première fois. Tous les garçons de son village ont été incorporés au «13e régiment de tirailleurs» pour prendre part, au milieu des années 20, à la guerre du Rif contre les «rebelles» marocains. Deux années et demie de jeunesse, et des souvenirs encore vivaces d'*«une vie de rats dans la montagne»*.

«Obéir ou mourir»

Dix ans plus tard, la guerre mondiale surprend encore Kader au bled, où il travaille chez des Européens de la vallée à la culture de la vigne, des oranges et des céréales. Le voilà embarqué pour un pays dont il ignore tout, la France, et pour un combat dont l'enjeu lui échappe. *«On savait qu'il fallait obéir ou mourir. Certains pleuraient. Il faisait froid. Notre train a été bombardé»*, se souvient-il en égrenant les étapes de son équipée : Sarreguemines, Nancy, Soissons, où il est *«sauvé car blessé»*.

De cette guerre-là, quelques images surnagent encore, comme celles de camarades faits prisonniers par les Allemands et dont certains ne sont jamais revenus. Après la débâcle et jusqu'à 1945, Kader reste mobilisé dans une caserne algérienne. Il garde des prisonniers italiens, voit des amis partir pour le débarquement en Sicile, entend parler de de Gaulle pour la première fois. *«Il promettait aux soldats l'indépendance après la guerre,* se souvient-il avec enthousiasme. *Les colons l'ont empêché après 1945.»*

Après 1954, la guerre refait violemment irruption dans la vie de Kader N., alors éleveur de chèvres, petit propriétaire et déjà presque quinquagénaire. Les hommes de son village sont enrôlés collectivement dans une base militaire proche. *«Le bachaga Boualem* [chef coutumier, ancien député d'Orléansville et ancien vice-président de l'Assemblée nationale, NDLR] *nous a donné l'ordre de surveiller la région pour empêcher toute intrusion de fellaghas. Et ils ne rentraient pas !»*

Pourquoi ce choix qui a ensuite tant pesé sur sa vie ? Le militaire N. oppose volontiers la loi (que symbolise la France à ses yeux), au désordre que représentent les «rebelles». *«C'était la seule manière de protéger nos terres,* explique-t-il. *D'un côté, les gens du FLN réquisitionnaient nos récoltes et réglaient leurs comptes. De l'autre, l'armée française torturait ceux d'entre nous qui aidaient le FLN. Ma seule préoccupation était la survie de ma famille : deux femmes et quatorze enfants. Ceux qui partaient au maquis étaient des hommes jeunes sans enfants ; il n'était pas question ensuite pour eux de réapparaître.»*

Dénoncés comme «collabos»

Kader a été troublé du peu de confiance faite aux harkis : *«On ne nous donnait que des fusils de chasse. Les chefs craignaient que de vraies armes de guerre ne passent à l'ennemi.»* Cette guerre-là lui a paru moins féroce que les précédentes, plus «évidente» aussi. Avec ses hélicoptères et son artillerie, l'armée française lui semblait invincible.

Inattendue, incompréhensible, la fuite de 1962 n'en a été que plus tragique. Quelques heures avant le défilé qui devait célébrer l'indépendance, des camions militaires français sont passés chercher les anciens harkis, désormais dénoncés comme «collabos» et livrés à de mortelles représailles.

Le regard de Kader se fige. *«Partir où ? comment ? On ne comprenait rien. Mais on savait que c'était une question de vie ou de mort. Les familles ont fui sans rien pouvoir emporter. Même le morceau de pain que j'étais en train de manger, je l'ai laissé. On savait qu'on ne reviendrait pas»*. Un camion brinquebalant vers Alger, puis la mer.

Tandis que des milliers d'ex-harkis – 30 000 à 150 000 selon les estimations – sont abandonnés par l'armée française, puis massacrés ou emprisonnés par les Algériens, ceux qui ont pu fuir sont parqués en France dans des camps isolés où leurs familles vivront, parfois pendant plus de vingt ans, dans l'indifférence générale, troublée régulièrement par de violentes révoltes de jeunes.

Kader N. a connu ce parcours, des tentes militaires «familiales» posées à même le sol à Bourg-Lastic (Puy-de-Dôme) aux baraques du Mas Tibert, près d'Arles, tantôt torrides tantôt glaciales, en passant par le «hameau de forestage» de Roussillon-en-Morvan (Saône-et-Loire) où il fut employé pendant trois ans comme bûcheron, puis ouvrier dans une carrière. *«Si j'avais été instruit,* regrette-t-il aujourd'hui, *jamais je ne me serais laissé parquer comme un animal, en pleine forêt.»*

Le vieux musulman qui revendique, au total, une quinzaine d'années de sa vie passées sous les drapeaux français perçoit, deux fois l'an, une allocation d'un peu plus de 1 100 F du ministère des anciens combattants, mais aucune pension militaire. Il vit d'une retraite de la sécurité sociale de 3 600 F mensuels complétée, pour son loyer, par une aide au logement. De l'argent, il en réclame évidemment au titre de la dette de la France à son égard. Surtout pour ses enfants et petits-enfants qui ont été *«déracinés, parfois égarés»* et ne doivent *«pas vivre la même misère que moi»*.

«Qu'on me donne une maison à transmettre aux enfants, comme celle que j'avais en Algérie, lance-t-il. Avec les 60 000 F d'indemnisation accordés en 1987, vingt-cinq ans après, il n'a pu qu'acquitter quelques dettes. Les 110 000 F promis par l'actuel projet de loi pourront juste *«payer l'ombre du figuier qui était devant chez nous, là-bas»*.

PHILIPPE BERNARD

(1) La famille de Kader N. a préféré que son nom soit modifié afin de préserver sa sérénité.

MÉDECINE

Alors que le Sénat reprend l'examen des projets de loi sur la bioéthique

L'Association des paralysés s'oppose au diagnostic pré-implantatoire

La possible autorisation du diagnostic pré-implantatoire par voie législative inquiète au plus haut point le comité d'éthique de l'Association des paralysés de France (1).

Le diagnostic pré-implantatoire (DPI) se propose schématiquement d'identifier certaines caractéristiques génétiques de l'embryon humain afin de ne permettre que le développement ultérieur d'embryons *a priori* indemnes de certaines maladies héréditaires. Pour certains, il ne faudrait voir là qu'une forme précoce de diagnostic prénatal. Pour d'autres, le DPI expose à de considérables dangers. Remarquant qu'il impose la mise en œuvre de techniques de procréation médicalement assistée (fécondation *in vitro* notamment) chez des couples qui ne sont pas stériles, ils estiment qu'aucune contrainte réglementaire ne pourra demain freiner la diffusion de ce procédé qui, selon eux, s'appliquera bien vite à «l'élimination» d'embryons porteurs d'anomalies «mineures».

Pour l'Association française contre la mucoviscidose, comme pour le président de l'Association française contre les myopathies – deux des principales affections d'ores et déjà concernées par cette technique –, le DPI ne doit en aucune façon être prohibé en France. Le comité d'éthique de l'Association des paralysés de France (2) n'est pas de cet avis. Dans un texte adressé au *Monde*, il s'interroge : *«Pouvons-nous constater sans crainte des processus de décisions qui s'appuient uniquement sur le côté «négatif» de l'enfant à venir? Si l'on ne laisse pas naître un enfant en raison de l'existence, voire de la présomption du handicap, l'enfant né avec la même différence pourra-t-il avec son handicap être considéré comme un enfant? Ne risque-t-il pas de devenir une «erreur médicale» dans la mesure où il aura échappé à un dépistage possible, sinon systématique? Comment des personnes faisant l'objet d'une discrimination aussi cruciale à l'origine de leur vie échapperont-elles à une discrimination sociale accrue? Quel sera le regard de cet enfant sur lui-même? Quel sera le regard de la société sur lui et ses parents, devenus en quelque sorte «suspects» de l'avoir laissé venir au monde?»*

Pour ces spécialistes, *«si de tels enfants sont rejetés en raison de l'image sociale que s'en fait l'opinion, comment cette image ne deviendrait-elle pas, en retour, plus progressive encore et source d'élimination accrue pour ceux à venir ou d'exclusion pour ceux qui restent? Les diagnostics prénataux ne concernent qu'une minorité des causes de handicaps, mais comment ne pas voir se dessiner un cercle vicieux, une forme d'eugénisme social dont les personnes handicapées, puis, faute de seuil convenable, toutes les personnes «différentes» subiraient les conséquences?»*

»Si nous comprenons bien les motivations des parents ayant à faire ces choix difficiles et si nous réalisons la souffrance de ceux ayant subi, parfois à plusieurs reprises; le douloureux échec d'une interruption de grossesse, de telles décisions ne posent-elles pas de façon encore plus aiguë que les «choix de détresse», la question d'un eugénisme en marche?», interroge le groupe de réflexion éthique de l'Association des paralysés de France. *«Est-il préférable d'avoir un enfant susceptible d'être éliminé que pas d'enfant? Doit-on préférer le risque délibéré d'un avortement ou d'un tri génétique à une adoption? Le droit à l'enfant ne devient-il pas insidieusement le droit à l'enfant normal?»*

J.-Y. N.

(1) L'Association des paralysés de France est un groupement de personnes handicapées, de parents d'enfants handicapés et de sympathisants «valides». Cette association regroupe actuellement soixante-dix mille membres actifs.

(2) Le Comité – ou groupe – de réflexion éthique de l'Association des paralysés de France rassemble une vingtaine de membres issus ou proches de cette association. Ils représentent diverses disciplines : droit, éducation spécialisée, histoire, médecine, philosophie, psychologie et théologie.

RELIGIONS

Le rapprochement entre le Saint-Siège et les autorités de Pékin

Une quinzaine de prêtres chinois vont être reçus en France

Pour la première fois, quinze prêtres de l'Eglise catholique «patriotique» (officielle) de Chine, sans lien avec Rome, sous la conduite de Mgr Michel Fu Tieshan, évêque de Pékin (nommé par le régime), vont être reçus en France du 20 au 30 mai. Ils visiteront plusieurs sanctuaires, comme ceux de Lisieux (le 20), de Lourdes (le dimanche 22, jour de la Pentecôte), d'Ars (le 24), de Paray-le-Monial (le 25), de Nevers (le 26), ainsi que les grands séminaires de Toulouse et de Lyon (le 23), d'Issy-les-Moulineaux (le 27), des Carmes (le 28) et l'Institut catholique de Paris (le 27). Ils seront aussi reçus à Taizé (le 24) et aux Missions étrangères de Paris, les 26 et 27.

Mis à part l'évêque de Pékin, Sun Shang'en, vice-recteur du séminaire national de Pékin, et Li Guoling, secrétaire de la commission catholique pour les relations extérieures, les autres visiteurs de l'Eglise de France sont de futurs professeurs de séminaires. Ils n'ont pas été officiellement invités par l'épiscopat français, mais rencontreront à Rouen Mgr Duval, président de la conférence des évêques de France; à Lyon, le cardinal Decourtray; à Ars, Mgr Bagnard; à Lourdes, Mgr Sahuquet. Le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, n'a pas encore déterminé son attitude. Cette visite a été organisée par l'Association des quatre mers, qui regroupe des chrétiens soucieux de rapprochement avec la Chine, en liaison avec des instituts missionnaires.

Ces prêtres de l'Association patriotique des catholiques de Chine viennent de Belgique, où, le 12 mai, jeudi de l'Ascension, ils avaient déjà concélébré la messe avec Mgr Vangheluwe, évêque de Bruges, dans sa cathédrale. Ils devaient même assister à la cérémonie de béatification du Père Damien, en présence du pape, à Bruxelles, le 14 mai, remise en raison de l'hospitalisation de Jean-Paul II.

Une telle visite manifeste une volonté d'ouverture d'une «Eglise» considérée comme une courroie de transmission du régime de Pékin. Elle n'a pas pu être décidée sans une concertation entre les autorités chinoises et le Saint-Siège, qui n'ont plus de relations diplomatiques depuis 1957. On peut toutefois deviner les réactions des catholiques «clandestins» de Chine, qui ont récemment lancé un appel au Vatican pour qu'il ne cède rien de ce qui leur paraît essentiel dans ses négociations avec Pékin, en particulier la nomination des évêques.

H. T.

POLICE

Des unités spéciales armées dans les rues de Londres

La métamorphose du «bobby»

LONDRES

de notre correspondant

Casquette plate et étoile distinctive de la police, gilet pare-balles, revolver Smith & Wesson calibre 38 à la ceinture et mitraillette Heckler & Koch en bandoulière... New-York, Paris? Non, Londres. Paradant comme lors d'un défilé de mode devant les caméras et les objectifs des photographes, ces policiers britanniques d'un nouveau type ont été officiellement présentés, lundi 16 mai, à Londres, par Paul Condon, préfet de police de la capitale.

Certes, il n'est pas demandé à chaque «bobby» du royaume de jouer au «shérif», et M. Condon espère même que les unités armées qui vont faire leur apparition dans les rues de Londres vont permettre de *«retarder la nécessité d'armer, de façon routinière, les policiers»*. Mais chacun mesure qu'une page est tournée : *«Je pense que nous attachons tous du prix à l'image traditionnelle du «bobby» britannique, mais la police doit être en liaison avec le monde tel qu'il est, et son équipement et son entraînement doivent être adaptés à celui-ci.»*

Ces policiers qui arboreront un revolver à la ceinture feront partie d'unités spéciales, formées de fonctionnaires ayant reçu un entraînement intensif. Vingt-quatre heures sur vingt-quatre, ils sillonneront les rues de la capitale à bord de «voitures armées» (ARV), dont le nombre va passer, dans un premier temps, de cinq à douze. Trois hommes équiperont chaque véhicule et chacun d'eux pourra utiliser son arme sans en référer à une autorité supérieure.

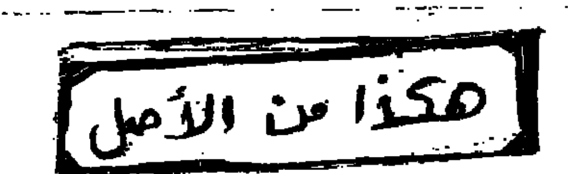
Jusque-là, une centaine de policiers faisaient partie de la brigade des ARV. Les armes étaient bien présentes, mais enfermées dans un caisson métallique à l'arrière de chaque voiture.

Pour en extraire une et en faire usage, il fallait obtenir un «feu vert» administratif. Mais ce souci d'éviter les «bavures» n'a pas résisté à la multiplication des agressions contre les «bobbies» de Sa Majesté : en six mois, deux policiers ont été tués dans le sud de Londres, et on ne compte plus les attaques au couteau.

Gilet pare-balles et gaz incapacitant

C'est pour cela que les gilets pare-balles qui vont être systématiquement distribués ont été conçus pour arrêter les armes blanches. Ce n'est pas tout : de nouveaux bâtons, plus longs et plus «performants», vont être distribués, ainsi que des aérosols de gaz poivre incapacitant. Cet arsenal de mesures est destiné à répondre au problème spécifique de Londres (où sont recensés les deux tiers des incidents armés de Grande-Bretagne), mais les autres grandes villes du pays ne sont pas pour autant ignorées : il appartiendra aux autorités policières locales de décider de la mise en place d'unités ARV.

L. Z.





JUSTICE

En dépit de la stabilisation du nombre des pourvois

La Cour de cassation a pris du retard dans le traitement des dossiers

La Cour de cassation devait rendre public son rapport annuel, mardi 17 mai. Dans ce texte, la haute juridiction souligne que le nombre des pourvois s'est stabilisé depuis 1989 tout en provoquant un engorgement dans le travail des chambres. Pour remédier à cette situation, un projet de loi adopté mercredi 11 mai par le conseil des ministres propose de doter la Cour d'un filtre destiné à rejeter les pourvois « manifestement irrecevables » ou ne contenant « aucun moyen de cassation sérieux ».

Depuis qu'une loi de 1967 exige la publication annuelle d'un rapport d'activité de la Cour de cassation transmis au garde des sceaux, la simple plaquette émaillée de chiffres du début est devenue un important ouvrage de référence.

Jusqu'en 1989, l'activité de la Cour n'a pratiquement pas cessé de croître. En 1981, elle avait reçu 17 025 pourvois, 23 554 en 1985 et un peu plus de 27 000 en 1989. Depuis, leur nombre est en nette diminution avec 25 827 pourvois en 1992 et une stabilisation en 1993 à 25 981 pourvois. Cet arrêt brutal du déferlement des pourvois en 1989 résulte manifestement de la création d'un article du code de procédure civile qui impose à l'auteur d'un pourvoi de prouver qu'il a exécuté la décision qu'il conteste. Dans le cas contraire, il est déclaré irrecevable par le premier président de la Cour de cassation, sauf dans certains cas où l'exécution de la décision créerait un préjudice irréversible. Cette mesure semble avoir découragé une partie de ceux qui utilisaient la Cour comme un troisième degré de juridiction en comptant sur les délais de la procédure pour retarder le paiement d'une indemnité inéluctable.

Le nombre de pourvois reste cependant encore bien élevé. Et il est trop tôt pour mesurer les effets de la loi du 15 mai 1991, mise en place par le décret du 12 mars 1992 : ce texte permet aux juridictions de solliciter l'avis de la Cour de cassation avant de rendre une décision. Cet éclairage des juges suprêmes donné en amont pourrait jouer un rôle modérateur sur l'abondance des pourvois, mais son application reste limitée à certains *textes difficiles à interpréter*. A ce propos, la Cour peut aussi formuler des avis en direction du législateur, lorsqu'elle constate que la mauvaise rédaction d'un texte constitue une source de difficultés et donc de pourvois.

Un véritable filtre

Des mesures sont nécessaires pour mettre fin à l'engorgement de la Cour de cassation. Au 31 décembre 1993, 36 209 dossiers étaient en attente contre 34 492 à la fin de l'année 1992, soit une augmentation de 3,6 %. L'augmentation des effectifs de la Cour ne conduirait qu'au *« désordre des solutions »*, selon la formule du premier président Pierre Drai, qui souhaite conserver l'homogénéité indispensable à une jurisprudence crédible. Pour réduire le nombre des pourvois, un projet de loi, adopté mercredi 11 mai au conseil des ministres, propose de doter la Cour de cassation d'un véritable filtre : une *« formation d'admission »* composée de trois magistrats serait installée auprès de chaque chambre civile afin de rejeter les pourvois *« manifestement irrecevables »* ou ne comprenant *« aucun moyen de cassation sérieux »* (*le Monde* du 12 mai).

Le rapport présente également des suggestions. L'une d'elles concerne un cas caricatural : une cour d'appel avait refusé une demande en divorce en constatant que le *Journal officiel* qui avait publié la loi de 1975 sur le divorce n'avait pas été enregistré à la préfecture dans les formes imposées par une loi du 12 vendémiaire an IV. En théorie, la loi de 1975 était donc inapplicable dans le département. Aussi la Cour de cassation, après avoir annulé l'arrêt de la cour d'appel, propose-t-elle une simplification du texte tenant compte des réalités de la communication dans le monde moderne...

La partie la plus importante du rapport concerne l'évolution de la jurisprudence, notamment en matière de droit du travail et de droit de la Sécurité sociale. Dans la partie consacrée au droit des assurances, sont présentés les arrêts concernant l'indemnisation des transfusés et des hémophiles contaminés par le virus VIH. On notera aussi un arrêt qui ne permet plus, désormais, à l'assureur de se rembourser de primes encore dues par l'assuré en les déduisant de l'indemnité versée lors d'un sinistre.

Le droit pénal est abondamment cité au travers de nombreux arrêts rendus en application de la Convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales car la Cour de cassation *se doit de faire respecter les* conventions internationales. Un chapitre particulier est consacré à l'application du droit communautaire qui donne souvent lieu à des conflits. La haute juridiction n'est donc pas près de voir baisser le nombre des pourvois.

MAURICE PEYROT

POINT DE VUE

Une réforme néfaste et inutile

par Alain Monod,
Frédéric Thiriez
et Claire Waquet

Le projet de loi relatif à l'organisation de la Cour de cassation vise à instituer une procédure de sélection préalable des pourvois, en confiant à une commission d'admission le pouvoir de rejeter, par une décision juridictionnelle non motivée, les pourvois qu'elle estime ne reposer sur aucun moyen de cassation *« sérieux »*.

Ce projet est à la fois néfaste et inutile.

Trois grands principes sont ici malmenés.

1. Le principe d'égalité devant la justice : la procédure d'admission traduit le désir de nos juridictions supérieures de « choisir » leurs dossiers pour ne juger que ceux qui leur paraissent intéressants. On ne veut plus juger les affaires, on veut « dire le droit ». Mais la loi ne fixe aucun critère objectif au tri opéré par la commission d'admission, sauf celui éminemment subjectif du *« sérieux »* des moyens, au risque de l'arbitraire. Ainsi, tous les justiciables n'auront plus un accès égal au contrôle de la Cour de cassation. Le principe constitutionnel d'égalité devant la loi risque d'être méconnu.

2. Le caractère contradictoire de la procédure : le projet de loi est muet sur la question et ce silence est inquiétant. Si l'exemple du Conseil d'Etat est suivi, la procédure ne sera pas contradictoire et le défendeur au pourvoi ne sera même pas averti de l'existence du pourvoi, de la date de l'audience et même de la décision prise. Or il est élémentaire que toute personne soit avertie immédiatement d'un recours juridictionnel la concernant et puisse faire valoir ses observations.

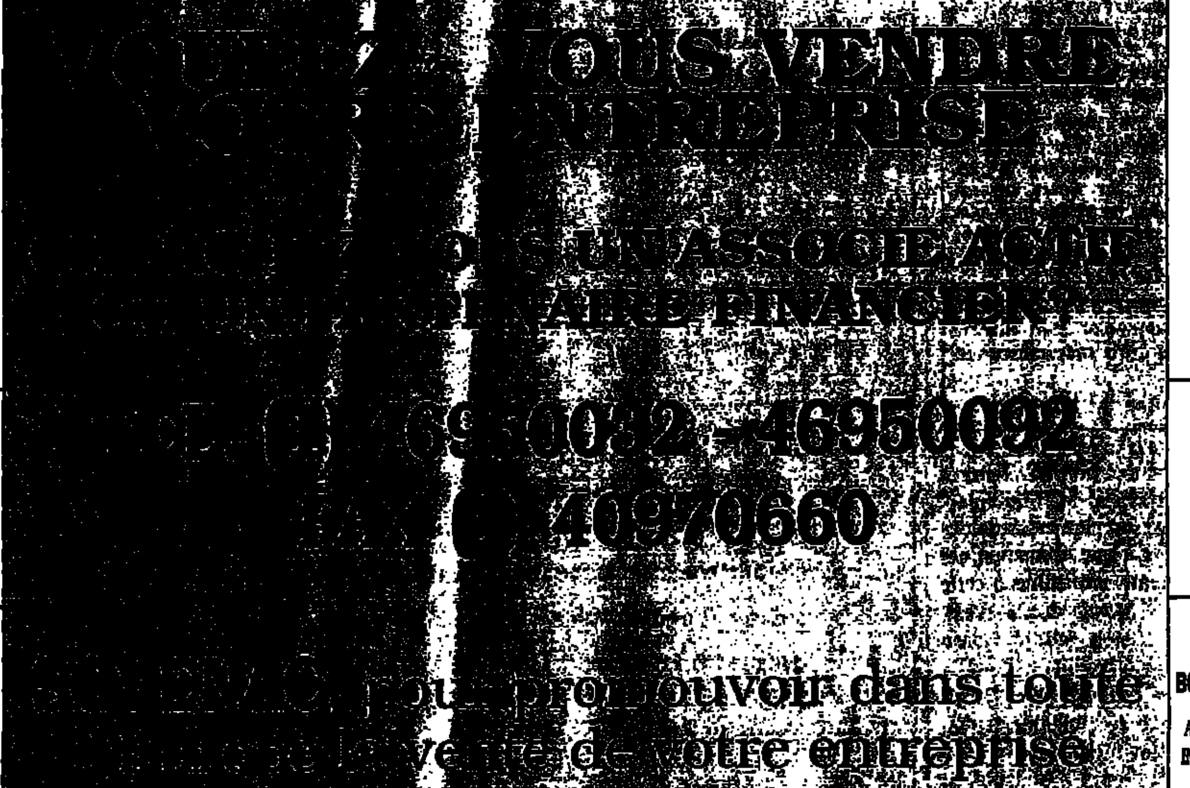
3. La motivation des décisions de justice n'est pas seulement un principe fondamental du droit, c'est aussi une condition de l'adhésion des citoyens à l'autorité de la justice. Cette exigence de motivation est d'autant plus impérieuse que les décisions des juridictions de contrôle sont sans aucun recours. Si elles s'en affranchissent, elles s'exposent au risque de voir leur légitimité rejetée par les justiciables.

L'objectif légitime, pour la Cour de cassation, est d'accélérer le jugement des affaires. Or le projet aboutira au résultat inverse.

1. En créant un double examen successif pour une même affaire (commission d'admission, puis formation de jugement pour les affaires admises), le projet, loin d'accélérer le cours de la justice, allongera la durée des procédures. On en veut pour preuve l'exemple du Conseil d'Etat : plus d'un an en moyenne pour l'admission, et deux ans environ pour le jugement. De plus, les magistrats qui siégeront à la commission d'admission seront nécessairement prélevés sur les effectifs des chambres, qui restent inchangés, ce qui affaiblira le potentiel humain de celles-ci. Enfin, ce nouveau filtre rendra plus difficile l'évolution de la jurisprudence.

2. Pourtant, il existe actuellement au sein de la Cour de cassation un mécanisme de « tri » qui fonctionne bien et qui permet l'examen rapide des affaires « simples », par des formations restreintes, dans le respect des droits de la défense. On se demande vraiment, dans ces conditions, quels avantages attendre de la réforme annoncée.

► Alain Monod, Frédéric Thiriez et Claire Waquet sont avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation.



JUSTICE

A la veille de sa mort, au côté de son frère

Fernand Saincene avait sollicité l'aide du juge Van Ruymbeke

Dans une lettre adressée, le 1er mai, au juge Renaud Van Ruymbeke, Fernand Saincene, qui a été retrouvé mort avec son frère, Christian, le 12 mai, dans des circonstances troublantes (*le Monde* du 14 mai), informait le magistrat rennais qu'il avait des « révélations » à lui faire sur le financement des partis de droite dans les Bouches-du-Rhône.

Dans une lettre datée du 1er mai, dont *le Monde* a obtenu copie lundi 16 mai *(lire ci-contre)*, l'ancien employé du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) *s'était adressé au magistrat* rennais en vue de l'informer sur *« l'origine et le cheminement des capitaux énormes qui circulent en toute impunité »* au profit soit de particuliers, soit des partis politiques de la région.

La lettre annonçait de *« graves révélations »*. Elle faisait aussi *apparaître l'inquiétude* extrême où semblent s'être trouvés Fernand Saincene et son frère, Christian, à la veille de leur mort et l'urgence avec laquelle ils souhaitaient rencontrer le magistrat. Après avoir fait état de la cavale des deux frères et de leur intention de se rendre *« le plus tôt possible »* à Rennes, le texte se termine par un appel à la protection du juge rennais.

Que pouvait faire Renaud Van Ruymbeke à la réception d'un tel document ? L'affaire Saincene n'a, *a priori*, rien à voir avec les dossiers de financement politique instruits depuis plus de deux ans par le *conseiller à la chambre d'accusation* de la cour d'appel de Rennes. Certes, le magistrat rennais s'est montré ces temps-ci particulièrement intéressé par le financement du Parti républicain. Faut-il voir là une relation de cause à effet, la cause première de la démarche de l'ancien vacataire du conseil régional PACA auprès d'un magistrat qui siège à Rennes, bien loin des affaires de Marseille ?

Dans sa lettre, Saincene donne simplement l'impression qu'il a choisi de s'adresser à ce juge-là plutôt qu'à un autre parce qu'il s'intéresse *« de très près au financement occulte des partis politiques »*. Et parce que, de toute évidence – le texte est là-dessus assez explicite – Saincene ne faisait pas confiance aux tribunaux des Bouches-du-Rhône pour prêter l'oreille à ses *« révélations »* et encore moins pour lui rendre justice. Pour ces raisons, et compte tenu de la mort de Fernand Saincene, *le juge a été conduit à transmettre* copie de cette lettre au procureur général de Rennes.

Lors de l'instruction de l'affaire Saincene, en 1991 et en 1992, il n'avait pas été question de *« capitaux énormes »*. L'information judiciaire avait fait apparaître une affaire de racket fiscal dans laquelle *Fernand Saincene était impliqué*. L'affaire avait conduit à l'inculpation pour escroquerie de Jean-Claude Gaudin, sénateur (UDF-PR) et président du conseil régional, et de son directeur du cabinet, Claude Bertrand, par le juge Jean-Pierre Murciano. Le magistrat estimait que Fernand Saincene, recruté en 1986, occupait un *« emploi fictif »* au conseil régional grâce à la protection de MM. Gaudin et Bertrand.

Ceux-ci avaient bénéficié, le 29 septembre 1993, d'un non-lieu rendu par la cour d'appel d'Aix-en-Provence (*le Monde* du 1er octobre 1993). Quelques mois plus tôt, la même instance avait dessaisi le juge Murciano, en invoquant des irrégularités de procédure. Il avait, enfin, été question, dans cette affaire, d'une remise de 200 000 francs à Claude Bertrand par un ami de Fernand Saincene pour les besoins de l'UDF. Là encore, la justice avait rendu un verdict de non-lieu.

Interrogé sur les accusations portées dans sa lettre par Fernand Saincene, Claude Bertrand nous a déclaré, mardi 17 mai : *« Si M. Saincene avait des révélations à faire, pourquoi ne les a-t-il pas faites les 5 et 6 mai derniers lors du procès qui s'est déroulé devant le tribunal de grande instance de Marseille ? »* Compte tenu de l'information judiciaire en cours, M. Bertrand estime qu'il n'a rien à ajouter, si ce n'est qu'il a souvent dénoncé la mythomanie de Fernand Saincene.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

La lettre reçue par Renaud Van Ruymbeke

« J'ai des preuves à vous communiquer... »

Voici le texte intégral de la lettre de Fernand Saincene à Renaud Van Ruymbeke :

Le 1er mai 1994

Monsieur le Conseiller,

Je suis M. Fernand Saincene et je sais que vous vous intéressez de très près au financement occulte des partis politiques.

Concernant ce financement occulte, *j'ai des preuves à vous communiquer.*

Malheureusement, je suis convoqué au tribunal correctionnel de Marseille le jeudi 5 mai courant pour y être jugé dans « l'affaire Saincene » et des renseignements sûrs m'obligent à penser que l'on ne me laissera pas faire mes *révélations* (comme vous pouvez vous en douter), ce qui aura pour lourdes conséquences, une condamnation déjà prévue, pour corruption, en ayant eu soin auparavant de faire disparaître le politique pour qu'il ne reste que le « crapuleux ».

Dans cette affaire, je n'ai été que l'instrument et non l'auteur, c'est pourquoi, face à de puissants personnages qui veulent me noircir pour pouvoir être blanchis, j'ai décidé de faire *apparaître au grand jour l'origine* et le cheminement des capitaux énormes qui circulent en toute impunité, pour se retrouver soit dans des poches indélicates, soit dans la ou les caisses noires de la droite en général... PREUVES à l'APPPUI... que je vous fournirai lors de ma très prochaine visite en vos bureaux.

A l'origine de cette collecte de fonds, se trouvent MM. Dominique Tian et Claude Bertrand qui, malgré avoir été compromis dans mon affaire et malgré leurs *aveux et déclarations*, ont évidemment bénéficié d'un non-lieu...

La gravité des autres révélations, vous le comprenez aisément, ne peut être faite par écrit. Actuellement aidé uniquement par mon frère Christian, nous nous employons à déplacer très souvent les preuves en notre possession afin de garder leur confidentialité, de les préserver et nous préserver aussi.

Je vous informerai de mon arrivée à Rennes afin que nous puissions nous rencontrer le plus tôt possible et vous prierai d'ores et déjà de veiller à ce que rien ne m'arrive, si vous souhaitez bien sûr rentrer en possession de celles-ci.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Conseiller Van Ruymbeke, mes très respectueuses salutations.

(Signature.)

NUCLÉAIRE : M. Mitterrand préconise la fermeture de Tchernobyl. – M. Mitterrand a annoncé, lundi 16 mai, qu'il proposerait au prochain sommet du G7 des mesures pour la fermeture de Tchernobyl (Ukraine) et des centrales nucléaires les plus dangereuses de l'ex-URSS. *« Il est absolument urgent qu'une volonté politique puissante s'exerce (...). L'Europe, les Etats-Unis et le Japon doivent s'entendre pour parvenir à dominer cet immense problème technique extraordinairement coûteux »*, a estimé M. Mitterrand. Les sept pays les plus industrialisés font procéder à une estimation des investissements nécessaires à cette opération (*le Monde* du 23 avril). L'achèvement et la mise à niveau des réacteurs ukrainiens, dont la construction fut arrêtée en 1990, sont chiffrés à 200 millions de dollars, mais Kiev réclamerait un plan d'aide global de 6 à 8 milliards de dollars.

Après avoir été expulsé « en urgence absolue » par le ministre de l'intérieur

Le jeune Algérien Abdelhakim Youbi est relaxé par le tribunal correctionnel de Lyon

La douzième chambre du tribunal correctionnel de Lyon, présidée par François Berger, a prononcé, lundi 16 mai, une relaxe, au bénéfice du doute, pour trois jeunes prévenus soupçonnés d'avoir jeté des pierres contre les policiers au cours d'une manifestation lycéenne anti-CIP, le 21 mars dernier, à Lyon. Parmi eux, Abdelhakim Youbi, vingt ans, l'un des deux Algériens qui avaient été expulsés, le 23 mars, vers l'Algérie *« en urgence absolue »* par le ministre de l'intérieur avant d'être autorisé à rentrer en France en application d'une décision du tribunal administratif de Lyon.

LYON

de notre bureau régional

L'audience du 18 avril avait duré plus de sept heures (*le Monde* du 20 avril) et faisait suite à une longue bataille procédurale – comparutions immédiates, saisine du tribunal des conflits et du juge de l'exécution, tribunal administratif... – émaillée de vives polémiques ; le jugement se déploie sur dix-huit pages. L'affaire Youbi et Madaci – du nom de l'autre jeune Algérien expulsé et reintégré mais non encore jugé sur le fond – continue à s'inscrire dans la démesure. Beaucoup de bruit et de temps pour rien ou presque puisqu'au terme d'une série d'attendus très détaillés le tribunal *« renvoie des fins de la poursuite sans peine ni dépens »* les trois garçons soupçonnés d'avoir lancé des pierres contre les forces de l'ordre au cœur d'une « manif » du chaud printemps lyonnais.

Voilà un mois, le représentant du ministère public avait réclamé *« la fermeté sur la culpabilité »* avant de requérir un mois d'emprisonnement avec sursis et soixante heures de travaux d'intérêt général contre les trois prévenus. Une attitude contrastée qui ne pouvait sans doute émerger du doute introduit par l'extrême méticulosité des débats. Mis sur la sellette, les policiers acteurs des interpellations avaient présenté à la barre une version sensiblement différente de celle des procès-verbaux de la procédure écrite. Dans son jugement, le tribunal épingle ces variations avec une grande rigueur en notant, par exemple, *« qu'il est dès lors parfaitement établi que le commissaire et l'officier de paix ont tous deux, par procès-verbal, falsifié, en les relatant faussement les circonstances de l'interpellation »* de l'un des trois jeunes et *« qu'il est de surcroît curieux de constater que cette falsification de la réalité est intervenue dans les mêmes termes »*.

« Altération caractérisée de la réalité »

Plus loin, les magistrats soulignent également que *« rien ne dispensait ces fonctionnaires de police, conformément aux principes déontologiques les plus élémentaires, de ne transcrire par procès-verbal que la réalité de ce qu'ils avaient personnellement constaté ou fait »* et que sans *« l'ampleur médiatique et judiciaire qu'allait connaître cette affaire du fait de l'expulsion de Youbi dans des conditions contestées (...), le tribunal aurait statué au vu des seuls éléments écrits de la procédure »*. Il est encore fait état *« d'altération caractérisée de la réalité »* ou *« d'insuffisances procédurales »* qui semblent avoir amené le tribunal à retenir la version des jeunes, affirmant s'être trouvés dans la manifestation *« par hasard »*. Les dépositions des policiers ayant au moins eu le mérite de confirmer que ces trois-là n'étaient pas des *« casseurs de vitrines »*.

Par ailleurs, le tribunal a déclaré *« irrecevables »* les constitutions des cinq parties civiles – l'Union des syndicats catégoriels de la police nationale, le Syndicat indépendant de la police nationale, les Citoyens de France, le Renouveau étudiant et l'AGRIF – dont les conseils, présentés dans un communiqué du Front national comme *« les avocats du FN »*, n'en avaient pas moins abondamment participé aux débats du 18 avril.

Tandis que plusieurs associations, telles que la Cimade et SOS-Racisme Lyon, se réjouissaient, dans des communiqués, de voir *« l'action de la justice restaurée »* ou *« l'arbitraire condamné »*, le parquet de Lyon annonçait qu'il interjetait appel de la décision du tribunal.

ROBERT BELLERET

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

COMMUNICATION

En attendant d'hypothétiques « autoroutes de l'information »

L'industrie américaine du multimédia emprunte des voies de traverse

Les grands groupes de communication américains semblent avoir décliné, pour l'instant, l'invitation du vice-président Al Gore de voyager de concert sur une « super-autoroute de l'information ». Signe de la difficulté de mettre en place ce nouveau défi américain, les méga-fusions marquent le pas. Mais, sans ordre ni calendrier, des expériences différentes et originales commencent à mailler le territoire.

DENVER (COLORADO)

de notre envoyée spéciale

Les noms clignotent comme de petites lucioles sur la carte des Etats-Unis : Denver, Omaha, Castro Valley, Orlando, Cerritos, Alexandria... Villes ? Villages ? Vallées ? Sites expérimentaux plutôt, où sont testées, ici et là, chez l'habitant, des expériences inédites d'offre de services multimédias. C'est sur ces chemins de traverse, en ordre dispersé, que se construisent, lentement, les premières infrastructures du « tout-numérique ». Encore très loin de la *« super-autoroute de l'information »*, invoquée par le vice-président des Etats-Unis, Al Gore, lors de la campagne électorale de Bill Clinton.

Le ton n'est plus au lyrisme incantatoire d'une *« nouvelle frontière »* américaine. La fameuse autoroute de l'information – un réseau d'échanges de données à haut débit et à grande vitesse, qui couvrira le territoire américain et devra relier, au moyen d'un super-câble en fibre optique, *« chaque foyer, chaque entreprise, chaque université, chaque administration des Etats-Unis »* – n'est pas encore pour demain. Malgré les tronçons d'autoroute réalisés par les câblo-opérateurs ou les compagnies de téléphone, beaucoup reste à faire : choix technologiques, compatibilité de ces embryons de réseau, conception de services nouveaux...

Annoncée pour le mois d'avril 1994, l'expérience de « réseau interactif complet » menée à Orlando (Floride) par Time Warner et US West, l'une des sept *baby bells* issue du démantèlement d'ATT, vient d'être reportée *« au dernier trimestre 1994 »*. Elle devait proposer à 4 000 personnes, 50 à 100 programmes disponibles en « vidéo à la demande », du téléshopping, des jeux vidéo, un guide des programmes télévisés. Tous les tests se heurtent aux mêmes difficultés techniques : les programmes informatiques peinent à faire fonctionner la nouvelle architecture électronique. *« Avant que tous les foyers américains soient reliés à un système interactif, quelques années vont passer »*, prévient John Dimling, président du département « recherches » de l'institut de sondages Nielsen, à New-York.

L'enjeu est de taille : le marché des nouveaux services électroniques, estimé à 823 millions de dollars en 1995, devrait dépasser les 12 milliards en 2002, selon les projections effectuées par le cabinet spécialisé Paul Kagan. Conscients de ce nouveau défi à la croissance, les différents acteurs de *« l'autoroute »* ont voulu accélérer la concentration verticale pour contrôler toute la chaîne de production-diffusion. Mais nombre de mariages ratés témoignent de la difficulté à fusionner des intérêts capitalistiques divergents autour de projets industriels en formation. Après la rupture entre le numéro « un » américain du câble, Tele-Communications Inc. (TCI), et la compagnie régionale du téléphone Bell Atlantic, d'autres soufflés sont retombés : Southwestern Bell et Cox Cable, Viacom (MTV, Nickelodeon) et Blockbuster, numéro un de la location de vidéo-cassettes. Les câblo-opérateurs, furieux des baisses de tarifs imposées, contiennent en outre leurs investissements. TCI a été le premier, suivi de près par Time-Warner.

« Du pratique, du choix du bon marché »

Car l'heure est aux « niches », au petit, au concret. Des constructeurs de logiciels aux distributeurs, des adeptes du *pay per view* à ceux du CD-ROM, l'injonction revient comme un leitmotiv : d'abord, satisfaire le client-consommateur. Et, pour cela, mieux vaut le tester d'abord. *« Quand on a mis les magnétoscopes sur le marché, chacun pensait que ce serait pour enrgistrer des films et les diffuser à une heure plus adéquate. Il sert aujourd'hui à diffuser des vidéos en location »*, rappelle John Edelson, responsable des ventes à 3 DO, une société américaine de consoles et de logiciels de jeux informatiques. Que veulent les consommateurs ? Dans l'ordre : *« du pratique, du choix, du rapide et du bon marché »*, décline Edward Horowitz, président de l'unité nouveaux médias de Viacom. Côté programmes, l'offre court de l'abonnement et du simple *multiplexing* (la rediffusion à des horaires décalés d'une chaîne ou d'un programme) à la vidéo à la demande, une formule de vidéothèque à distance qui permet de « piocher » dans un catalogue de programmes. Entre les deux, on trouve, dans l'ordre du plus grand choix, le *pay per view* traditionnel (un paiement pour le visionnage d'un programme exclusif, sport, musique ou cinéma) et la « quasi-vidéo à la demande » (*near video on demand*), qui propose, sur serveur, une offre simultanée plus large.

« La plupart des technologies sont encore en développement », rappelle David Perro, responsable pour Silicon graphics du projet Orlando, où travaillent aujourd'hui près de trois cents ingénieurs. *« La vidéo à la demande ne date que de 1987. »* Pionnières, les expériences lancées à Denver (Colorado) par TCI, le géant des télécommunications longue distance AT et T et US-West ont permis quelques enseignements. Dans la vidéothèque de 1 400 programmes, les habitants de Denver n'ont puisé, en moyenne, que 2,5 titres par mois. Bien que le catch ait représenté la moitié des revenus du *pay per view*, les opérateurs tablent sur un marché plus diversifié et en formation capable de toucher 20 millions de personnes simultanément. Autre leçon : l'« effet d'impulsion » – on achète sur le coup un film, un événement – semble le moteur essentiel.

Convaincue qu'une offre de plus en plus large de programmes segmente en parallèle le public, Paula Trustdorf, responsable du service aux consommateurs de Mile-Hi-Cable Partners, distingue ainsi plusieurs couches, qui vont des *« junkies de l'information »* aux *« films-films-films-individus »* (drogués du cinéma) eux mêmes opposés aux *« couches résistantes, les non-abonnés ou les fans du basique »*. A l'intention de ces derniers, certaines chaînes payantes testent aujourd'hui des « formules week-end », avec un abonnement du vendredi 18 heures au lundi 6 heures.

Chacun mise aussi sur la « génération X » (1), qui court de *« Nickelodéon à MTV »* (deux chaînes du groupe Viacom) pour *« porter le multimedia »*. C'est elle qui choisira l'écran idéal : l'ordinateur, le téléviseur, voire l'écran du téléphone... et donc *« la pièce la plus importante de la maison »*.

Dernière inconnue : les délais. *« Quand on dit que les retards sont technologiques, on ment »*, souligne Edward Horowitz, de Viacom. *« On oublie le* hurry up and wait », – le réflexe qui consiste à attendre un appareil plus performant et moins cher. *« Aux Etats-Unis, il faut compter dix ans entre le lancement d'un projet et le moment où une masse critique d'habitants rentabilise cette technologie »*, ajoute M. Horowitz. *« Qu'est-ce que la technologie va faire, et à quelle échéance ? Tout montre en effet que nous allons avoir affaire à une très forte demande de consommateurs très exigeants, très éduqués »*, conclut Christophe Dixon, analyste médias chez Paine Webber.

ARIANE CHEMIN



(1) On appelle ainsi la génération des 18-29 ans qui suit celle du baby-boom, économiquement moins favorisée que cette dernière.

DANS LA PRESSE

La préparation des élections européennes

Le Figaro (Charles Rebois) : « Au total, l'Europe a bénéficié à la France. L'opinion en est consciente, même quand elle s'insurge contre les empiètements des technocrates de Bruxelles. La tâche des nouveaux élus à l'Assemblée de Strasbourg consistera à préparer pour la Communauté des institutions solides et plus démocratiques. Faute d'en être dotée, l'Union européenne a démontré à la face du monde son impuissance dans le conflit bosniaque. »

Le Quotidien (Philippe Tesson) : « Le drame bosniaque nous renvoie à la réalité de l'Europe. Il est bon qu'il surgisse dans la campagne. Non pas pour générer de nouvelles illusions, qui pourraient nous amener à croire qu'il est encore temps pour les Douze d'intervenir – quelle intervention ? fruit de quelle unité ? Mais pour que nous comprenions enfin que l'Europe, et à plus forte raison si elle s'élargit, ne sera jamais davantage, et pour longtemps encore, qu'une communauté d'intérêts, au sens le moins sublime du terme. »

France-Soir (Jacques Malmassari) : « On observe dans l'opinion publique un courant de rejet de l'Europe, dévalorisée pour n'avoir pas su prévenir la tragédie bosniaque et accusée d'apporter le chômage. Cette répulsion peut provoquer de fortes turbulences si les arguments des leaders de la majorité ne parviennent pas à rassurer les électeurs et à redresser l'image de la construction européenne. »

La Croix (Yves Pitette) : « Critiquée dans son comportement et jusque dans certains de ses principes, l'Union européenne devient un enjeu et, du même coup, existe. Il est en effet grand temps que les Français se réveillent. L'Europe est en marche, et c'est à ce niveau politique qu'il convient d'être présent. »

InfoMatin (Danièle Molho) : « Édouard Balladur avait observé la même prudence lors des élections cantonales. La classe politique considérait ce scrutin comme « un test ». Au soir du 27 mars, à l'annonce de bons résultats qui ont étonné la majorité elle-même, le premier ministre ne s'est pas privé du plaisir de les commenter depuis Matignon et de constater que les Français ont confirmé par leur choix *« leur confiance dans le gouvernement »*. Va-t-il récidiver au soir du 12 juin ?

L'Humanité (Pierre Zarka) : « Bousculer la règle du jeu, les Français l'ont déjà fait en 1992 : en dépit des appels de la quasi-totalité des formations politiques et des syndicats, ils ont massivement voté « non » à Maastricht... »

Europe 1 (Alain Duhamel) : « Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac ont surtout envie qu'on soit vite débarrassé des élections européennes. (...) Édouard Balladur, c'est un européen de raison, et pas de passion. C'est-à-dire que c'est un réaliste, ce n'est pas du tout un mystique. Cela dit, il a un engagement européen pratique, pragmatique, mais stable. »

France-Inter (Pierre Le Marc) : « En politique comme ailleurs, la nature a horreur du vide et, d'évidence, la réserve observée par Valéry Giscard d'Estaing comme par Jacques Chirac à l'égard du scrutin des européennes, qu'ils considèrent comme relativement marginal, offrait au premier ministre l'occasion de s'affirmer comme le patron de la majorité, ce qui lui était de plus en plus contesté. Eh bien, c'est fait depuis hier et ça s'est passé à Toulouse, où Dominique Baudis lançait sa campagne. »

ILE-DE-FRANCE

Pour la prochaine rentrée scolaire

Les parents d'élèves de la Goutte-d'Or ont dû occuper deux écoles afin d'obtenir des classes nouvelles

La municipalité de Paris a annoncé, lundi 16 mai, que plusieurs classes nouvelles seront ouvertes en urgence, à la prochaine rentrée scolaire, dans le quartier de la Goutte-d'Or. Pour obtenir ce résultat, les parents d'élèves avaient dû, pendant huit jours, occuper successivement *deux écoles élémentaires*.

Curieux conflit que celui qui agite le quartier de la Goutte-d'Or, dans le dix-huitième arrondissement de Paris, depuis une semaine! D'un côté, des directeurs d'écoles voient arriver avec inquiétude la rentrée de septembre prochain, car leurs établissements affichent déjà «complet», et les inscriptions de nouveaux élèves affluent. Selon leurs estimations, entre cent et cent vingt enfants ne pourraient trouver place dans les classes de cours préparatoire déjà prévues. D'un autre côté, apprenant cela, certains parents d'élèves constituent un collectif et demandent audience à la mairie de l'arrondissement et à l'académie, pour solliciter l'ouverture d'une nouvelle école, ainsi que la nomination des maîtres nécessaires. En face de cette demande légitime, les autorités semblent d'abord hésiter. Certes, la direction de l'académie assure qu'elle a prévu la création de deux postes d'instituteurs et que trois autres sont «en réserve» en cas de nécessité, mais ses inspecteurs n'ont d'autre système d'évaluation des futurs besoins scolaires que le «doigt mouillé».

Les promesses de M. Juppé

Les maîtres ne sont effectivement nommés que si la mairie avance des chiffres fiables – elle en a théoriquement les moyens puisque, à Paris, ce sont des bureaux d'arrondissement qui reçoivent les inscriptions – et si elle fournit les locaux correspondants.

Or, la mairie du dix-huitième arrondissement, dont le titulaire est Roger Chinaud (UDF-PR), sénateur de Paris, paraît surprise par la demande des parents et par l'ampleur de la crue des effectifs qu'ils annoncent. Le quartier de la Goutte-d'Or est, pourtant, l'un des mieux étudiés de la capitale. Il est classé, depuis plus de dix ans, en zone d'éducation prioritaire (ZEP); il est couvert par un contrat dit de développement social de quartier (DSQ); la ville y a engagé une ambitieuse opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH); elle y a construit une copieuse panoplie d'équipements collectifs (*le Monde* du 26 juillet et du 5 novembre 1993). Tout récemment, Alain Juppé, élu de l'arrondissement et adjoint au maire de Paris, chargé des finances, distrayait quelques heures de son emploi du temps de ministre des affaires étrangères et de secrétaire général du RPR pour tirer le premier bilan d'une reconquête dont il a été la locomotive (*le Monde* du 4 mai).

M. Juppé avait rappelé, à cette occasion, que la structure originale qu'il a imaginée pour mener cette lourde opération – le comité de liaison interpartenaires – avait approuvé, en octobre dernier, un programme de seize classes nouvelles (sept maternelles et neuf élémentaires) à ouvrir d'ici à 1998. Les unes devaient être construites sur un terrain à trouver; les plus urgentes, aménagées dans un ancien établissement technique désaffecté, le collège de la rue Pierre-Budin. Tout paraissait clair, et le plan allait son train : une classe ouvrait en 1993 à Pierre-Budin, deux autres devaient suivre en 1994, deux encore en 1996. Les perspectives de septembre 1994 ont bousculé ces prévisions. D'où la surprise, puis la colère des habitants de la Goutte-d'Or. Le 9 mai, des parents ont occupé l'école de la rue Doudeauville et s'y sont installés solidement, avec casse-croûte et sacs de couchage, pour forcer l'administration à réviser son plan. Ne voyant toujours rien venir, lundi 16 mai, le collectif a changé d'établissement et pris ses quartiers dans une autre école, celle de la rue Richomme.

Devant une telle détermination, l'Hôtel de ville s'est incliné. Ce ne sont pas deux classes qui seront ouvertes à la rentrée, rue Pierre-Budin, mais cinq. Avec un crédit d'environ 2 millions de francs, les travaux seront menés rondement pendant les vacances.

La prévision en défaut

En réalité, ce n'est pas la première fois que les prévisionnistes de la direction des affaires scolaires sont pris en défaut dans le dix-huitième arrondissement. Ils avouent que leurs instruments n'arrivent pas à suivre une réalité complexe ni, moins encore, à anticiper. Les Parisiens sont extrêmement mobiles, et ceux de la Goutte-d'Or battent, paraît-il, tous les records. On constate, par exemple, des différences inexplicables dans les effectifs enregistrés aux différents moments du cursus enfantin. Entre les naissances, la fréquentation des crèches, les arrivées en maternelle, les inscriptions au cours préparatoire et les sorties de l'école élémentaire, il serait impossible d'établir une filière statistique cohérente.

Les prévisions fondées sur le taux habituel d'occupation des logements sont déjouées par la présence massive de familles africaines. En outre, il n'y a pas de ZAC avec de grands ensembles neufs, à la Goutte-d'Or, mais un mélange de constructions sociales et d'amélioration de l'habitat ancien, assortie du relogement des habitants. Il est difficile d'évaluer la population dans ces conditions. Selon la direction des affaires scolaires, certaines listes d'attente en maternelle seraient gonflées, car les parents inscriraient leur progéniture dans plusieurs établissements à la fois. Ensuite, les familles françaises, qui redoutent de mettre leurs enfants dans des écoles où les élèves sont à 90 % d'origine étrangère, obtiennent de la mairie des dérogations pour les placer ailleurs.

L'ordinateur du système automatique de gestion des effectifs scolaires (SAGES), utilisé par la ville, y perd son latin. Il est tout au plus capable, à partir des inscriptions au cours préparatoire, qui se font au printemps, de supputer le nombre des écoliers qui se présenteront effectivement à l'automne. Et encore! Les variations de la démographie scolaire et le comportement aléatoire des familles créent les surprises à chaque rentrée.

Celles de cette année ont été prévenues par les parents eux-mêmes, qui ont pris leurs affaires en main. Un peu mortifiée, la direction des affaires scolaires a décidé d'affiner son travail. A l'avenir, les évaluations seront révisées systématiquement chaque année et avec minutie. La grogne des parents d'élèves de la Goutte-d'Or aura peut-être fait progresser l'art difficile de la prévision scolaire.

MARC AMBROISE-RENDU

PRÉCISION. – Yannick Trigance, dont nous citions les propos dans un article sur le projet de fermeture de sept classes à Epinay-sur-Seine (*le Monde* du 14 mai), nous prie de préciser que ses déclarations l'engagent en tant que représentant de la FEN, et non en tant que directeur d'une école maternelle.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

LE GRAND SAUT. Film américain de Joel Coen, v.o. : *Forum Horizon, 1er* (36-65-70-83) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-65-70-88) ; *La Bastille, 11e (43-07-48-60)* ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; *Gaumont Grand Ecran Italie, 13e* (36-68-75-13) ; 14 Juillet Beaugrenelle, *15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24)* ; UGC Maillot, 17e (36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

MALICE. Film américain de Harold Becker, v.o. : *Forum Horizon, 1er (36-65-70-83)* ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *UGC Odéon, 6e (36-65-70-72)* ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; UGC Normandie, 8e (36-65-70-82) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LA REINE MARGOT. Film français de Patrice Chéreau : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; *UGC Normandie, 8e (36-65-70-82)* ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; *Paramount Opéra, 9e* (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; *36-68-69-27*) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-65) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; *36-68-69-24*) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Gaumont *Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ;* 36-68-75-15) ; UGC Maillot, 17e (36-65-70-61) ; *Pathé Clichy, 18e* (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Y A-T-IL UN FLIC POUR SAUVER HOLLYWOOD ? Film américain de Peter Segal, v.o. : *Forum Horizon, 1er (36-65-70-83)* ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, *9e (36-68-75-55) ; v.f. : Rex (le Grand* Rex), 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; *Mistral, 14e (36-65-70-41)* ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Les substituts de l'or noir

Lancés il y a vingt ans pour remplacer le pétrole, les biocarburants vont-ils offrir une solution alternative aux agriculteurs, obligés de geler leur production alimentaire ?

TOURS

de notre envoyé spécial

A chaque pénurie de pétrole, on se rabat sur des substituts de fortune. Pendant la dernière guerre, les Allemands distillaient du charbon pour en extraire un ersatz d'or noir, et les Français montaient des gazogènes à bois sur leurs camions. Après la guerre du Kippour, en 1973, le premier choc pétrolier faisait trembler le monde et provoquait des queues aux pompes à essence, y compris aux Etats-Unis.

Prompt à réagir, le Brésil se lançait, dès 1975, dans un ambitieux programme baptisé Proalcool, consistant à remplacer le pétrole carburant par de l'éthanol tiré de la canne à sucre. *« Ce sont les militaires au pouvoir qui ont réussi à imposer ce programme »*, se souvient Antonio Duarte Coelho, professeur de biochimie à l'université de Recife. Les généraux brésiliens, à l'époque, tenaient tous les leviers de commande, à commencer par la compagnie d'Etat Petrobras, considérée comme stratégique.

Le programme Proalcool, encouragé par la firme allemande Volkswagen, démarrait très vite. Dès 1979, tout un parc de « coccinelles » roulaient déjà à l'éthanol pur, moyennant une adaptation du carburateur, et les autres voitures utilisaient un mélange essence/éthanol sans aucune transformation. Dans les années 80, la spéculation sur le dollar et le prix du sucre provoquait une pénurie de canne et le Brésil devait importer de l'éthanol en catastrophe. La mauvaise qualité du carburant avait eu raison d'un certain nombre de moteurs, et le plan alcool faillit capoter.

Aujourd'hui, tout est rentré dans l'ordre. Sur les onze millions de véhicules légers en circulation au Brésil, six millions roulent à l'éthanol pur et cinq millions au mélange essence/éthanol. Le tout-pétrole est réservé aux utilitaires et poids lourds qui brûlent du gazole. Outre l'économie d'énergie fossile ainsi réalisée, le gain pour l'environnement global est évident : cela fait autant de moins d'oxyde de soufre dans l'atmosphère. Quant au gaz carbonique dégagé par la combustion, il est recyclé par la canne à sucre, qui produit son carbone par photosynthèse du gaz carbonique de l'air.

La « houille verte »

A maintes reprises furent mis en cause l'extension de la canne à sucre industrielle au détriment des cultures vivrières et l'éventuel danger pour la santé des dégagements d'aldéhydes provoqués par la combustion de l'éthanol. *« Tout cela est faux*, assure le professeur Duarte-Coelho. *La production alimentaire brésilienne a continué à croître en même temps que la production d'alcool carburant. Quant aux aldéhydes, seuls les formaldéhydes sont cancérigènes. Or la combustion de l'éthanol donne 85 % d'aldéhydes acétiques parfaitement inoffensifs. »* Aujourd'hui, le Brésil ne connaît qu'une règle : au moins 22 % d'alcool dans l'essence.

Aux Etats-Unis, l'incorporation d'éthanol dans le carburant a donné naissance à une essence « reformulée » (*reformulated gasoline*), contenant des additifs oxygénés qui augmentent l'indice d'octane (diminué par la suppression du plomb).

Actuellement, 1 % du parc automobile américain roule avec cette essence reformulée, mais cette capacité devrait doubler à brève échéance avec l'application du Clean Air Act, qui impose aux villes américaines les plus polluées un certain pourcentage de véhicules « propres ».

Au premier Forum européen sur les biocarburants qui avait lieu la semaine dernière à Tours (1), le représentant de l'agence américaine de protection de l'environnement (EPA) a précisé que le recours à l'éthanol était plus destiné à aider les producteurs de maïs qu'à lutter contre la pollution : *« Les additifs oxygénés modifient très peu la quantité de pollution émise au niveau du sol, et encore moins la quantité de gaz à effet de serre. »*

En Europe, la situation est plus confuse. La France et l'Italie, soucieuses avant tout de préserver leur agriculture, sont très favorables aux biocarburants et accordent des détaxes pour tous les substituts « verts » au pétrole carburant.

Pourtant, les agriculteurs ne partagent pas vraiment cet engouement qui les contraindrait à des cultures peu rémunératrices, qu'il s'agisse du colza pour le diester (et parfois le tournesol ou le soja) ou de la betterave pour l'éthanol (et parfois aussi le blé). En effet, les parcelles pouvant bénéficier des aides européennes à la jachère sont en général trop petites pour que le jeu en vaille la chandelle.

En Allemagne, où l'on se soucie plus d'environnement que d'aide à l'agriculture, on n'est guère plus enthousiaste à l'idée de voir les agriculteurs cultiver des terres à grand renfort d'engrais et de pesticides, pour mettre seulement un peu d'éthanol dans les moteurs. La « houille verte » apparaît encore trop liée à l'or noir. Seules les formules en circuit fermé, actuellement pratiquées en Autriche, font l'unanimité : les agriculteurs produisent eux-mêmes le diester qu'ils utilisent dans leurs tracteurs.

En fait, le problème des biocarburants est essentiellement économique. Tant que le pétrole reste une énergie bon marché, ni l'éthanol ni le diester ne peuvent rivaliser avec lui, même avec une exonération complète de la fameuse TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers). Le différentiel est d'environ 1 à 3 en faveur du pétrole. Pétroliers et motoristes ne sont donc guère enclins à pousser une recherche qui, actuellement, est surtout le fait des organisations agricoles et de l'industrie agroalimentaire.

Une production spectaculaire en France

« Mais il faut préparer l'avenir, répète Philippe Chartier, le conseiller scientifique de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). *On sait que le pétrole ne durera pas toujours, et surtout pas à son prix actuel. »* C'est pourquoi les pouvoirs publics, en Europe et aux Etats-Unis, encouragent comme ils peuvent la production de biocarburants.

En France même, la progression est spectaculaire. La production d'éthanol est passée de 4 000 tonnes en 1992 à 34 000 tonnes en 1993. Les services fiscaux prévoient déjà 44 000 tonnes cette année et 74 000 en 1995 (alors même que la production de supercarburant se tasse). Quant au diester, limité à 700 tonnes en 1992, on en a fabriqué 8 000 tonnes en 1993. Le fisc table même sur 150 000 tonnes pour 1994. Bien sûr, ces tonnages restent dérisoires au regard des produits pétroliers. Mais ce n'est qu'un début.

Déjà, les recherches se portent vers de nouveaux substituts, comme l'huile de palme, culture pérenne intéressante en zone tropicale, ou l'huile de colza dégommée, neutralisée et séchée, directement utilisable par les producteurs. Les perspectives offertes aux carburants verts ne sont certainement pas étrangères à l'envolée des prix des huiles végétales enregistrées sur le marché mondial des matières premières. Et le moindre bruit de bottes au Moyen-Orient ou dans l'ex-URSS ne manquerait pas de relancer la recherche, endormie par des années, sur le pétrole à bas prix.

Les moteurs électriques, à hydrogène ou au méthane, restent encore trop balbutiants pour offrir une alternative crédible à court terme. Alors que les biocarburants, eux, existent et peuvent, du jour au lendemain, se substituer à l'or noir dans les moteurs existants.

ROGER CANS

(1) Forum organisé du 9 au 11 mai par l'Union européenne et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

BIBLIOGRAPHIE

L'aube de l'agriculture

NAISSANCE DES DIVINITÉS, NAISSANCE DE L'AGRICULTURE
de Jacques Cauvin.
CNRS Editions,
nouvelle collection
« Empreintes de l'homme »,
300 p., 145 F.

Parmi les grands tournants que prit l'histoire humaine, aucun, sans doute, ne fut aussi déterminant que celui du néolithique. Comment naquit cette révolution, qui propagea l'agriculture et l'élevage dans l'ensemble du monde de 12 000 à 6 000 ans avant Jésus-Christ ? Pourquoi les peuples préhistoriques, restés chasseurs et cueilleurs pendant des centaines de millénaires, désirèrent-ils soudain maîtriser leur environnement en devenant paysans ?

A l'heure où les sociétés humaines menacent de sacrifier la planète à leur folie technologique et démographique, *Naissance des divinités, naissance de l'agriculture* vient à point nommé nous rappeler les prémices de cette mutation, dont nous sommes les héritiers directs. Jacques Cauvin, ancien directeur de l'Institut de préhistoire orientale de Jalès (lieudit situé sur la commune de Berrias, en Ardèche), y présente une passionnante synthèse des découvertes les plus récentes sur l'origine et l'expansion des sociétés agricoles. Et nous invite, au passage, à réviser bien des idées reçues.

Que l'agriculture soit née au Proche-Orient, dans ce « croissant fertile » qui s'étale de la mer Morte jusqu'au plateau iranien, on le sait depuis longtemps. Dès les années 30, les naturalistes observent en effet que les ancêtres sauvages de la plupart des espèces végétales et animales domestiquées sous nos contrées avaient coexisté dans cette région du monde dès la fin de la dernière période glaciaire, il y a de cela plus de dix mille ans. Mais le néolithique n'intéresse encore qu'une poignée de préhistoriens, et il faudra attendre l'immédiate après-guerre pour que ce champ de recherche prenne véritablement son essor. Une impulsion donnée principalement par les Anglo-Saxons, auxquels on doit alors les premières fouilles du site de Jéricho (9 500-8 300 avant Jésus-Christ), dans la basse vallée du Jourdain, dont le village néolithique s'étend sur plus de deux hectares.

Lorsque Jacques Cauvin, à la même époque, se tourne à son tour vers le Proche-Orient, il fait figure de pionnier parmi les spécialistes français. A partir des années 70, il concentre ses recherches sur le site de Mureybet, dont il tirera les principales conclusions qui nourrissent aujourd'hui son ouvrage. A la lumière des données récemment acquises, il s'oppose à la thèse, couramment énoncée, selon laquelle l'avènement de l'économie de production aurait été une réponse à des pressions d'ordre biologique ou écologique. La révolution néolithique, estime-t-il, est avant tout le produit d'une profonde mutation culturelle, de ce savoir socialement transmissible et indépendant de l'environnement qu'André Leroi-Gourhan appelait le *« milieu intérieur »*.

Une révolution des symboles

« Contrairement à Jéricho, explique Jacques Cauvin, *dont les strates les plus anciennes n'ont pu être étudiées, Mureybet présente en effet l'avantage de livrer témoignage non seulement des premiers temps agricole, mais aussi de la période qui les a immédiatement précédés. Situé sur le moyen Euphrate syrien, ce site fut longtemps occupé par des chasseurs cueilleurs, qui y bâtirent leurs premiers villages bien avant d'y semer leurs premières cultures. » « De plus,* ajoute-t-il, *on sait aujourd'hui que ces populations, lorsqu'elles commencèrent à développer la domestication, ne manquaient absolument de rien pour subvenir à leur alimentation. »* La pêche disparaît sur l'Euphrate, tandis que le poisson reste. Et si la chasse néglige progressivement le petit gibier, celui-ci n'en continue pas moins de proliférer dans la région.

Autre transformation : à Mureybet, comme sur d'autres sites, se produit, à la même époque, un progrès spectaculaire dans la sédentarisation, ainsi que le regroupement des populations dans des agglomérations de plus en plus grandes. *« Mais, là encore, les données recueillies sur l'ensemble de la région ont montré que ces phénomènes ne désignent en rien une augmentation démographique globale à l'échelle du Proche-Orient. »* Pour résumer : les premières communautés agricoles ont émergé dans un contexte de *« plein épanouissement culturel et social »*, et non, comme on l'a longtemps cru, en réponse à une quelconque situation de pénurie.

Dès lors, pourquoi une telle mutation ? Pour Jacques Cauvin, c'est dans une *« révolution des symboles »* qu'il faut chercher l'explication. Alors que les représentations artistiques dans tout le Levant étaient restées jusque-là essentiellement zoomorphes, on assiste à l'apparition soudaine, entre 10 000 et 9 500 ans avant Jésus-Christ, des premières représentations féminines. *« Cette humanisation de l'art, qui prend tout d'abord la forme de petites figurines rudimentaires, évoluera rapidement pour aboutir à la Déesse-Mère et au Dieu-Taureau, les deux figures symboliques dominantes qui tiendront la vedette durant tout le néolithique et l'âge du bronze orientaux »*, précise Jacques Cauvin. Or cette évolution fondamentale de l'art proche-oriental se produit avant et non après le bouleversement économique que constituera le passage à l'agriculture. Comme si, loin d'en être la conséquence, elle en était la cause.

Révolution des symboles, apparition des divinités : avant même l'invention de l'agriculture, c'est bien une modification du psychisme humain qui se produit alors. Pouvoir de dieu et finitude de l'homme deviennent les deux pôles solidaires d'une même dramaturgie, d'un même malaise existentiel. De là, peut-être, le désir de changement, et le progrès qui en résultera. De là la décision des sociétés humaines, jusqu'alors spectatrices du monde vivant, d'y intervenir en tant que producteurs actifs. Une innovation qui, techniquement parlant, était possible depuis longtemps, mais dont *« ni l'idée ni l'envie ne leur étaient simplement jamais venues »*.

CATHERINE VINCENT

Un amiral sans étoiles

Les revendications de la famille de l'amiral Latorre n'y pourront rien : le télescope géant du Cerro Paranal, au Chili, verra bien le jour

L'HERBE y est rare. Le paysage trop minéral pour que la faune dispute au ciel ces champs de pierres en terre brun rouge. Le relief y est monotone, à peine marqué par les ondulations des montagnes environnantes. Mais l'atmosphère y est claire, transparente, plus que partout ailleurs ; ouverte à l'infini sur les paysages du désert chilien d'Atacama. Des siècles durant, personne ne s'est vraiment intéressé à ces étendues glacées du nord du Chili. Jusqu'à ce mois de décembre 1987 où des astronomes européens, en quête d'un nouveau site d'observation, jetèrent leur dévolu sur le dôme arrondi du Cerro Paranal (2 664 m) pour y installer leur futur télescope géant (VLT) (1).

L'affaire ne semblait pas devoir soulever la moindre difficulté. D'autant que l'European Southern Observatory, promoteur de ce projet d'environ 500 millions de deutschemarks (1 700 millions de francs), entretient depuis fort longtemps des relations courtoises avec les autorités chiliennes qui lui ont concédé à la Silla, dans les Andes, des terrains où elle exploite actuellement toute une batterie de treize télescopes. Après de multiples recherches pour implanter le VLT sur les sommets du désert d'Atacama, les experts de l'ESO avaient finalement retenu deux sites : les montagnes Vizcachas, près de la Silla, et le Cerro Paranal, une cime presque lunaire située à 130 kilomètres au sud d'Antofagasta, la capitale de la région chilienne II.

La transparence de l'atmosphère et le nombre des nuits claires propices à l'observation offertes par le Cerro Paranal emportèrent bien vite la décision et, en novembre 1988, le gouvernement chilien fit don à l'ESO de 725 kilomètres carrés de terrain autour de ce sommet de la cordillère des Andes. Tout allait donc pour le mieux malgré les quelques difficultés techniques, financières et diplomatiques rencontrées par cet ambitieux projet (*le Monde* du 16 juin et du 15 décembre 1993).

Des terres cédées au XIXe siècle

Courant 1992, bulldozers et scrapers prenaient donc possession de ce site désertique. Ils rabotaient le Cerro Paranal de vingt-huit mètres et créaient une plate-forme assez vaste pour accueillir les fondations et les installations du VLT. Mais, en mars 1993, coup de théâtre : les descendants de l'amiral Juan José Latorre annonçaient qu'ils revendiquaient ces terres arides du Cerro Paranal, au prétexte qu'elles avaient été cédées, au XIXe siècle, à leur lointain aïeul pour services rendus au pays pendant les guerres chiliennes.

Aussitôt, la famille Latorre engagea un recours devant la cour de justice d'Antofagasta pour faire valoir ses droits de propriété et obtenir des dommages et intérêts en réparation des travaux déjà engagés par l'ESO sur le site du VLT. Mais, du fait des traités signés entre l'ESO et le gouvernement chilien, les différends juridiques auxquels l'ESO pourrait être confrontée sont du ressort du droit international. L'ESO ne pouvait donc être impliquée dans une affaire de droit entre le gouvernement chilien et la famille Lattore.

Mais tout est possible en matière de droit. Les juristes et les avocats savent être hommes d'imagination. Et c'est ainsi que, le 17 mars de cette année, la famille Latorre intima par voie judiciaire l'ordre à la firme suédoise Skanska-Belfi Ltd., chargée de réaliser les fondations et les bâtiments du VLT, de cesser tous travaux sur le Cerro Paranal. Le 23 mars, un juge arriva au Paranal pour faire respecter cette décision.

Heureusement, le 25 avril, le juge de Taltal, la ville la plus proche du chantier du VLT, cassait cet arrêt et autorisait à nouveau les travaux. Depuis, le juge d'Antofagasta a rejeté une autre demande de la famille Latorre et la Cour suprême du Chili a tranché et finalement reconnu le statut particulier de l'ESO en matière de droit, montrant ainsi qu'elle ne se contentait pas de regarder par le petit bout de la lorgnette et que force restait aux seules lois valables : celles qui régissent les étoiles, les galaxies et l'Univers.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Le VLT est un ensemble de quatre télescopes géants de 8 mètres de diamètre chacun dont le fonctionnement simultané permet aux astronomes de disposer d'un instrument d'observation sans égal, équivalent à ce que serait un télescope unique doté d'un miroir de 16 mètres de diamètre. Le premier de ces miroirs fourni par l'allemand Schott, est actuellement en cours de polissage dans l'usine toute neuve de la Reosc à Saint-Pierre-du-Perray, non loin de Paris. Le premier de ces télescopes devrait être mis en service en 1997, l'ensemble des quatre instruments devant être prêt en 2000-2001. De quoi concurrencer le télescope américain de 10 mètres Keck-1 déjà en activité à Hawaii et les cinq autres de 8 mètres actuellement en projet dans le monde.

Lait de vie

La pratique généralisée de l'allaitement maternel permettrait d'éviter chaque année dans le monde le décès d'un million et demi de nourrissons

ALLAITEMENT au sein contre laits en poudre : la bataille fait rage depuis au moins trois décennies. L'adoption, en 1981, du code international de commercialisation des substituts du lait maternel avait posé une première pierre dans le jardin des fabricants. A l'époque, la communauté internationale commençait à s'inquiéter des pratiques promotionnelles des multinationales de l'agroalimentaire et de leurs conséquences sur la malnutrition infantile dans les pays du tiers-monde. *« La mortalité des enfants nourris au sein pendant moins de six mois ou pas du tout est de cinq à dix fois plus élevée au cours de leur second semestre de vie que celle des enfants nourris au sein pendant six mois ou plus »*, déclarait, à la veille de l'adoption du code, Halfdan Mahler, alors directeur général de l'Organisation mondiale de la santé.

Dans des contextes sanitaires désastreux, où l'eau potable fait la plupart du temps défaut, l'utilisation des préparations industrielles – de la poudre de lait à diluer – se révèle en effet totalement inadaptée et, pis, à l'origine de maladies infectieuses ou de diarrhées souvent mortelles. *« Là où l'hygiène est pauvre et où manquent l'eau pure et le chauffage, les bébés allaités artificiellement ont vingt fois plus de chances de mourir de diarrhées, de pneumonies et d'autres infections que les bébés exclusivement nourris au sein »*, dit aujourd'hui l'OMS.

Le code international de 1981 s'était fixé pour objectif un taux de 70 % de bébés allaités au sein à la sortie des maternités. Si le Brésil et les Philippines sont effectivement parvenus à un taux de 80 % d'allaitement maternel chez les nourrissons âgés de trois mois, au Gabon, par exemple, ce taux est de 60 % dans les campagnes et chute à 40 % dans les villes. En Europe, les pays scandinaves montrent l'exemple (80 % en Suède), tandis que la France stagne autour de 40 %. Inquiets de ces mauvais résultats, les cent quatre-vingt-sept Etats membres de l'OMS ont adopté, le 9 mai, une résolution qui rappelle *« la supériorité de l'allaitement maternel en tant que norme biologique pour l'alimentation des nourrissons »* et indique que la transgression de cette règle est directement *« liée à des risques accrus sur la santé des nourrissons et des mères »*.

« Accroître la prise de conscience »

Cent quarante millions d'enfants naissent chaque année, indique le dernier bilan de l'OMS. Parmi eux, près de quatre millions – dont 95 % dans les pays en voie de développement – meurent dans les heures ou les jours suivant la naissance. Si les infections respiratoires aiguës constituent la première cause de mortalité infanto-juvénile – près de 800 000 décès sont consécutifs à une pneumonie au cours de la période néonatale –, les maladies diarrhéiques demeurent une cause majeure de morbidité et de mortalité (1,5 milliard d'épisodes par an et plus de 3 millions de décès chez les moins de cinq ans). Selon l'OMS, *« un allaitement maternel efficace permettrait d'éviter quelque 1,5 million de décès de nourrissons chaque année. »*

La résolution du 9 mai prie ainsi les Etats membres de prendre les mesures suivantes : *« Accroître la prise de conscience parmi les personnels de santé, les organisations non gouvernementales, les communautés et le grand public ; soutenir les mères dans leur choix d'allaiter en prévenant les réticences qu'elles pourraient rencontrer dans les services de santé, les lieux de travail ou la société ; s'assurer que tous les personnels de santé sont formés ; encourager l'usage de compléments alimentaires appropriés à partir de six mois. »*

Les Etats doivent également s'assurer *« qu'aucune distribution gratuite ou subventionnée de substituts du lait maternel, ou d'autres produits, ne soit faite à quelque niveau que ce soit du système de santé. »* Dans les cas où seul le lait artificiel peut être utilisé, certaines conditions doivent être remplies : l'approvisionnement doit être assuré *« tant que le nourrisson en a besoin ; il ne doit en aucun cas servir d'incitation à la vente »*. Enfin, la résolution préconise une information du monde du travail, des organisations patronales et syndicales *« sur les multiples avantages de l'allaitement maternel »*.

Un enjeu de taille pour les industriels

Ces principes s'inscrivent dans la continuité de l'initiative « Hôpitaux amis des bébés » lancée conjointement par l'OMS et l'UNICEF en juin 1991. Tous les chefs d'Etat avaient alors été invités à favoriser l'allaitement maternel. En décembre 1992, dans une « déclaration mondiale » adoptée lors de la conférence internationale sur la nutrition à Rome, les Etats signataires s'étaient par ailleurs engagés à *« réduire substantiellement au cours de la présente décennie »* l'inanition et la famine, la sous-alimentation, les carences en micronutriments et notamment en fer, les maladies transmissibles ou non transmissibles liées au régime alimentaire, ainsi que *« les obstacles sociaux et autres à un allaitement maternel optimal »* et *« les mauvaises conditions d'hygiène, y compris l'eau non potable »* Dans le tiers-monde, le renoncement croissant des femmes à donner le sein à leur enfant résulte moins de l'impact des publicités des fabricants que, plus généralement, d'un phénomène culturel lié au développement et à l'urbanisation. Dans les pays industrialisés, principalement pour des raisons de confort, les mères ont peu à peu délaissé la pratique.

Pour les industriels, l'enjeu est de taille. Sur le seul marché nord-américain, le chiffre d'affaires du secteur s'élevait, en 1990, à 1,6 milliard de dollars (environ 9,5 milliards de francs). Le *New York Times* du 15 juin 1993 révélait qu'entre 1983 et 1991, la très respectable Académie américaine de pédiatrie aurait reçu des trois principaux fabricants – les firmes Abbott, Bristoll-Myers Squibb et American Home Products –, 8,3 millions de dollars, dont 1,3 million aurait servi à la construction de ses nouveaux locaux...

Si le recours à l'allaitement menace directement le marché des substituts, il engendre dans le même temps des économies substantielles au sein des systèmes de santé. Le huitième rapport de l'OMS mentionne une étude réalisée aux Philippines, à la maternité du Jose Fabella Memorial Hospital de Manille, où l'on compte en moyenne cent accouchements par jour : l'introduction et la valorisation de l'allaitement maternel ont permis d'économiser, la première année, l'équivalent de 8 % de l'ensemble du budget de l'hôpital.

Dans un article publié dans le numéro d'avril des *Dossiers de l'obstétrique*, le docteur Pierre Bitoun (Hôpital Jean-Verdier, Bondy) s'interroge sur *« la valeur économique de l'allaitement »*. Il voit notamment dans la désaffection à l'égard de cette pratique un facteur d'appauvrissement des familles *« d'autant plus important (...) que les femmes qui allaitent se recrutent de plus en plus parmi les femmes dont le niveau d'éducation (et celui de leur compagnon) est plus élevé »*. Et le pédiatre de conclure : *« Ce sont donc bien les familles qui lisent le moins, dont le niveau scolaire est le plus bas, qui ne bénéficient pas de l'information sur l'avantage de l'allaitement maternel pour la santé de la mère et de l'enfant, qui sont encore leurrées par le « modernisme » du biberon. »*

LAURENCE FOLLÉA

▶ Sur le sujet, on lira avec intérêt *l'Allaitement*, de Marie Thirion, éditions Albin Michel, 368 p., 130 F.



CORRESPONDANCE

Des boucs émissaires

Le rapport de l'Académie nationale de médecine préconisant une réduction progressive du flux de médecins étrangers venant travailler dans les hôpitaux publics français (le Monde *du 2 mai) a suscité de nombreuses réactions. Nous avons reçu la lettre du docteur Gilbert Ferrey du service de psychiatrie du centre hospitalier Emile-Roux d'Eaubonne (Val-d'Oise) en désaccord avec les conclusions de ce rapport rédigé sous la direction du professeur Mercadier.*

Une fois de plus, l'amalgame est fait entre les médecins étrangers travaillant en grand nombre dans les hôpitaux publics et leur manque de qualification professionnelle. Le rapport du professeur Mercadier laisse deviner les véritables motifs de cette inquiétude, en particulier lorsqu'il écrit : *« Que penser d'un système de santé qui laisse certains postes hospitaliers à des étrangers qui sont en situation critiquable voire irrégulière ? »* Depuis quand une situation de séjour prétendument irrégulière a-t-elle un rapport quelconque avec la qualification de ces médecins étrangers, sauf selon le principe bien connu : *« Qui veut noyer son chien, l'accuse d'avoir la rage »*. On peut en effet poser la question suivante au professeur Mercadier : *« Quelle mouche pique donc les hôpitaux publics à employer 7 900 praticiens, soit 24 % de l'effectif, avec un recrutement qui concerne successivement leurs chefs de service, les directeurs d'hôpitaux et les autorités administratives de la DDASS et de la DRASS ? Tout ceci serait-il fait au mépris de l'usager qui n'aurait droit qu'à des médecins sous-qualifiés ? »*

Il s'agit en réalité d'autre chose : des médecins étrangers viennent encore – et heureusement – en France pour y étudier, s'y perfectionner et exercer leur art. Ils le font dans nos hôpitaux en collaboration avec des équipes qui chaque jour peuvent témoigner de leurs qualités et, comme pour tous les autres médecins, de leurs éventuelles insuffisances.

Ces médecins contribuent à la qualité de l'accueil des urgences en médecine, en psychiatrie et en gérontologie dans nombre de nos hôpitaux, qui ont proclamé récemment qu'ils avaient besoin de ces FFI (faisant fonction d'interne) ou assistants à titre étranger. Alors qu'un décret avait décidé la suppression des postes de FFI en 1993, il a fallu repousser la mise en application de cette mesure devant le tollé général qu'elle a déclenché et l'impossibilité pratique où elle plaçait certains hôpitaux de fonctionner normalement.

Je ne suis pas compétent pour savoir si les conditions d'exercice de l'anesthésie-réanimation, de la chirurgie et de la gynécologie-obstétrique s'aggravent dans les hôpitaux publics. Mais il me paraît inquiétant que, si tel est le cas, l'Académie de médecine se soit contentée d'un tel bouc émissaire. Certes, ces médecins étrangers constituent une catégorie sous-payée et, de ce fait, intéressante pour les budgets hospitaliers qui cherchent désespérément à ne pas voir croître leurs dépenses. Pour faire cesser ce scandale, pourquoi ne pas considérer qu'après un court passage comme FFI, et après vérification de leur qualification, ils pourraient exercer normalement dans les hôpitaux à un grade plus élevé sur le plan hiérarchique ?

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Laborde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre
Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Bruno Frappat
directeur éditorial
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat
délégué auprès du directeur général
Michel Tatu
conseiller de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

La transmission du sida

Les risques du moindre mal

LA douloureuse question du sida et de l'allaitement maternel illustre d'une nouvelle et caricaturale manière les profondes inégalités qui prévalent aujourd'hui entre les pays industrialisés et ceux du tiers-monde. Elle montre aussi que face à une même situation pathologique infectieuse les réponses médicales diffèrent, dès lors que l'on accepte de prendre en compte la somme des éléments pathogènes, sociaux et environnementaux. Ainsi, un risque de contamination virale *via* le lait maternel, tenu pour inacceptable en Occident, peut, tout bien pesé, être perçu comme un moindre mal dans de nombreux pays où le sida sévit sur un mode endémique. La raison et le bon sens ajoutent ici à la tragédie.

En 1992, l'OMS et l'UNICEF avaient organisé une consultation technique pour faire la synthèse de toutes les données disponibles sur la transmission du virus du sida par l'allaitement maternel. Une déclaration consensuelle avait suivi cette rencontre (1). Au terme de cette réunion, les experts concluaient que, là où les maladies infectieuses associées à une malnutrition endémique représentaient la principale cause de mortalité infantile, *« on devait généralement conseiller à la mère d'allaiter son enfant »*. Ce conseil valait même si, avec la prévalence croissante de l'infection par le virus du sida dans le monde, de plus en plus de femmes en âge de procréer dans ces pays sont infectées et peuvent ainsi transmettre cette maladie, non seulement pendant leur grossesse ou leur accouchement, mais également durant leur allaitement.

Des études imprécises

« Le risque de transmission du virus du sida par le lait maternel est alors probablement plus faible que le risque de décès par d'autres causes si l'enfant n'est pas nourri au sein, expliquait-on alors à l'OMS et à l'UNICEF. *Les femmes se sachant séropositives qui se trouvent dans cette situation et qui seraient en mesure de recourir à une autre méthode adéquate d'alimentation du nourrisson doivent demander conseil au prestateur de soins de santé pour choisir le mode d'alimentation du nourrisson qui présente le moins de risques. En revanche, là où les maladies infectieuses ne constituent pas la principale cause de décès pendant la première année de vie et où le taux de mortalité infantile est faible, il faut généralement conseiller aux femmes enceintes dont on sait qu'elles sont infectées par le virus du sida de ne pas allaiter leur enfant et d'avoir recours à des modes d'alimentation sans danger. »*

Comment mieux dire la relativité de la perception du danger et du risque infectieux ? Selon la dernière synthèse des données disponibles en la matière, il apparaît que les taux de transmission mère-enfant du virus du sida ne sont pas les mêmes dans les pays industrialisés et dans le tiers-monde. Selon les types de calcul, ces taux sont de 14 à 25 % (méthode dite directe) dans les pays industrialisés. Dans les pays du tiers-monde, ces taux peuvent aller jusqu'à 42 %. *« Le risque de transmission de la mère à l'enfant tend à être plus élevé en Afrique qu'en Europe chez les enfants nés de mère séropositive. Il est vraisemblable qu'il n'y a pas une explication unique de cette différence, les déterminants de la transmission sont probablement différents entre les populations étudiées »*, conclut un groupe international d'experts (2).

Dans ce contexte, le rôle pathologique de l'allaitement maternel ne semble pas avoir été mesuré avec précision. *« Quatre études seulement ont inclus des nouveau-nés nourris au sein et au biberon. Trois études ont démontré un taux de transmission accru chez les nouveau-nés nourris au sein. Néanmoins, l'ampleur du risque en rapport avec l'allaitement maternel n'a pas été décrite avec précision et les études doivent continuer »*, estiment ces mêmes experts.

Dans un communiqué daté du 9 mai et publié dans le cadre de la quarante-septième Assemblée mondiale de la santé, l'OMS revient sur cette question majeure. L'organisation internationale précise que, *« chez les bébés allaités au sein par des mères séropositives, jusqu'à 15 % des infections par le virus du sida pourraient être occasionnées par l'allaitement »*. Pour autant, les recommandations de cette organisation ne changent guère : allaitement maternel potentiellement infectieux dans le tiers-monde, allaitement artificiel et « *hygiénique* » dans les pays industrialisés.

JEAN-YVES NAU

(1) Déclaration de consensus à l'issue de la consultation OMS-UNICEF sur la transmission du VIH et l'allaitement au sein (Relevé épidémiologique hebdomadaire, 67 : 177-184. 1992).

(2) « Estimation du taux de transmission VIH de la mère à l'enfant : problèmes méthodologiques et estimations actuelles » du groupe international de travail sur la transmission mère-enfant du VIH. Ce travail est publié dans le dernier numéro (volume 4, numéro 2, mars-avril 1994) des *Cahiers d'études et de recherches francophones santé* (John Libbey, Eurotext, 6, rue Blanche, 92120 Montrouge).

Les festivaliers retrouvent chaque année, à chaque projection de la compétition officielle, le même prégénérique ascensionnel, volée de marches palatines grimpant des tréfonds marins vers le zénith où scintille la Palme d'or. A l'autre bout de la Croisette, les films de la Quinzaine des réalisateurs sont, eux, précédés d'une évocation de film noir, whisky, cigarette fumante près d'une machine à écrire modèle Raymond Chandler. Ce prégénérique-ci est plus plaisant, il partage avec celui-là d'être entièrement fabriqué en images de synthèse, cet asticot pernicieux dans le fruit cinématographique dont le Festival est supposé célébrer la plus féconde cueillette. L'ironie du beau prégénérique de la Quinzaine est de s'achever sur un plan complètement raté, censé représenter un être humain. Manière de suggérer que l'image d'ordinateur reste incapable de figurer le vivant ? Ce pauvre mannequin anthropomorphe en deviendrait rassurant... si, dans l'un des innombrables magazines professionnels qui inondent les hôtels cannois, on ne trouvait cette publicité : « Vous avez le cavalier solitaire, nous vous donnons les sept mercenaires » (par clonage électronique du premier personnage). Les six acteurs réduits au chômage pourront peut-être se mettre à l'informatique, le cinéma aura, lui, perdu les six septièmes de sa réalité.

UN CERTAIN REGARD

J'AI PAS SOMMEIL de Claire Denis

Les inconnus dans la maison

En douceur, à l'écart, sans montée des marches officielles, sans effets de manche, de sens ni de sang, comme un cauchemar insidieux et splendide, l'un des plus beaux films, vénéneux, a éclos sur l'écran de la sélection Un certain regard. S'inspirant de l'affaire Thierry Paulin, inculpé en décembre 1987 d'une vingtaine de meurtres de vieilles dames et mort du sida en prison, à l'âge de vingt-six ans, en avril 1989, la réalisatrice de *Chocolat* a fait un film sur la peur, un film de peur. Au pied du Sacré-Cœur, qu'une série de plans ensoleillés transforme en une grosse meringue inquiétante et maléfique, les personnages, réunis par hasard dans ce quartier de Paris filmé au scalpel, dansent un terrifiant ballet de la solitude et de la mort. En passant sans cesse de l'un à l'autre, Claire Denis tisse les mailles du filet dans lequel l'un d'entre eux finira par se prendre.

Film feutré, où chaque scène de violence est montrée à la fois comme un rituel et, déjà, une autopsie, où chaque personnage peut à tout instant basculer de l'état de victime à celui de bourreau, sans que rien, ni psychologie ni morale, ne le laisse forcément présager. Tous vivent la peur au ventre, le tueur plus encore que les autres, c'est peut-être pour cela qu'il tue. Le film est le portrait d'un meurtrier, sans doute, mais également celui d'une ville, d'un monde dont la dérive tragique vers l'exclusion et l'isolement rend plus présente à l'esprit de chacun l'imminence de la mort. En accompagnant pas à pas ses protagonistes, la mise en scène dessine une carte secrète, une géographie d'affrontements et de renoncements, avec une trompeuse nonchalance.

Des forces vives sont à l'œuvre sous l'apparent somnambulisme des deux frères antillais, le musicien et l'assassin (Alex Descas et Richard Courcet), sous les parcours erratiques de Gaïda la belle Lituanienne (Katherina Golubeva). Ne pas trop se fier non plus aux apparences bon enfant de Line Renaud, épatante mammy-karaté. *J'ai pas sommeil* est un film sans suspense, sans enquête, presque sans policiers. Un film qui montre comment les dysfonctionnements et les manques d'une société peuvent conduire au bord d'un abîme dans lequel certains finissent par sombrer, que l'on qualifie ensuite de « monstres » parce que la définition est à la fois commode et rassurante. Un film de guerre, de la guerre contemporaine, déjà commencée, où les samouraïs noirs ou blonds de l'extérieur sont dans les murs, face à la trouille, au confort et à l'arrogance. C'est ce qui le rend terrifiant. Et magnifique.

PASCAL MÉRIGEAU



THIERRY ARDITTI POUR « LE MONDE »/LE STUDIO CANAL PLUS

CLAIRE DENIS **Trois longs métrages sélectionnés pour Cannes pour une filmographie qui n'en compte que quatre, beau score que celui de la réalisatrice révélée par *Chocolat* (1988). Dans *J'ai pas sommeil*, inspiré par l'affaire Thierry Paulin, Claire Denis s'attache moins au portrait d'un tueur en série qu'à la société qui l'entoure.**

Bal des mutants

A coté du film de Claire Denis, Un certain regard a présenté cinq titres eux aussi dominés par des personnages en mutation.

La transformation du héros de *Jean le Verseau*, du Polonais Jan Jakub Kolski, s'opère au moment où ce paisible paysan polonais se sent investi d'une mission : le voici donc parti sur les chemins, un baquet rempli d'eau sur le dos, pour devenir *« Jean, maître de l'eau obéissante »*, faiseur de miracles un peu par hasard, prompt toutefois à saisir les bonnes fortunes qui découlent de ses nouvelles fonctions. Il ressuscite un homme frappé par la foudre, joue les Jésus de village, et tire, littéralement, les vers des yeux d'une jeune fille victime d'une singulière infection. Dans un premier temps assez bien enlevée et drôle, l'histoire tourne court, par la faute d'un scénario trop mince et d'une réalisation manquant de nerf.

Le personnage solitaire de *la Leçon de Faust*, du Tchèque Jan Svankmajer, se transforme lui aussi, à l'image du monde qui l'entoure. Le réalisateur multiplie les notations insolites et volontiers morbides à l'enseigne du surréalisme, passe avec aisance des images réelles aux figures en pâte à modeler animées image par image, et substitue aux personnages de chair des marionnettes de théâtre. Cette virtuosité technique est malheureusement la seule raison d'être du film.

Résurrection encore, dans *Los Naufragos*, du Chilien Miguel Littin. De retour au pays après vingt années d'exil, un homme part à la recherche de son frère et découvre que *« les chemins du Chili sont pleins de fantômes »* : les autres membres de sa famille sont morts ou ont perdu la raison. Au fil d'envolées lyriques noyées dans les fumigènes, le film ressasse sa leçon (*« Notre seule vérité fut septembre 1973, notre seule vérité fut la mort »*), et dresse le constat appuyé de l'impuissance de l'esprit humain à surmonter le passé...

Infiniment moins douloureuses que celles causées par la tragédie chilienne, les blessures amoureuses sont au cœur de *Sleep With Me*, premier film de l'Américain Rory Kelly. Cette petite comédie matrimoniale s'appuie sur un scénario passe-partout (Meg Tilly épouse Eric Stoltz pour découvrir qu'elle est en fait amoureuse du meilleur copain de son mari) dont l'intérêt vacillant est relancé par des intertitres humoristiques qui précisent les pensées des personnages et introduisent la séquence suivante. Le procédé n'est pas plus nouveau que celui consistant à intégrer des scènes filmées en vidéo par un des protagonistes, et il ne fait guère illusion.

L'humour du film australien *les Aventures de Priscilla, la reine du désert*, est plus acerbe et son propos plus original. Priscilla est un autobus, bientôt repeint en couleur lavande, à bord duquel trois « girls » quittent Sydney pour aller donner leur spectacle dans un complexe hôtelier d'Alice Springs, en plein désert : Mitzi et Felicia sont des travestis, Bernadette (Terence Stamp, qui s'est à l'évidence bien amusé) est un transsexuel. Toutes trois apprécient les plaisanteries salaces et vachardes que les hasards du voyage leur inspirent à jet continu.

A la fois comédie musicale et *road-movie*, le film de Stephen Elliott est riche d'images insolites et belles, comme celle du bus traversant le désert avec une des « girls » juchée sur la chaussure à talon aiguille géante placée sur le toit. Toutes voiles dehors et la musique de Verdi à fond l'ampli. Dommage que le réalisateur, qui a su ne pas épargner ses personnages tout en évitant le voyeurisme, se soit laissé prendre au piège de ses propres images et n'ait pas discerné à temps le caractère répétitif du scénario. Cette *Priscilla* n'en fut pas moins une des meilleures rencontres de ces premiers jours de festival.

P. Mé.

SÉLECTION OFFICIELLE

TROIS COULEURS : ROUGE de Krzysztof Kieslowski

Vive le barman anglais

Au 340-04-86, Valentine attend l'appel de Michel, de retour de Pologne. Le téléphone sonne, mais c'est pour décevoir. Valentine (Irène Jacob) peut faire face, elle a beaucoup à faire : pas tant ses études, ni son travail de modèle, ni son corps au cours de danse ou son visage chez le photographe. Elle a surtout à faire le bien. C'est sa mission, acceptée et revendiquée. A quelques mètres de là, dans la même rue de Genève, Auguste, l'apprenti juriste (Jean-Pierre Lorit), perçoit les signes heureux de sa réussite aux examens et capte les présages d'une déception amoureuse. Valentine ne le sait pas encore, elle le saura. Tout le monde saura tout, dans cet univers de mensonge où tout est visible, audible, où plus on en sait et moins ça va. Le spectateur, lui, ne sait pas pourquoi le cinéaste déploie son incontestable savoir-faire à créer une tension extrême dans le récit de scènes anodines.

En attendant que ces lacets se referment sur une proie quelconque, le spectateur se contente de vérifier que le programme chromatique énoncé par le titre est appliqué. De ce point de vue, aucune tromperie sur la marchandise : c'est rouge. Jusqu'aux feux de croisement. Quelques péripéties et un chien écrasé plus tard, Valentine a rencontré Jean-Louis Trintignant, ermite indiscret et désabusé, ancien juge revenu du droit et des hommes, incarnation d'une divinité tutélaire qui aurait renoncé à s'occuper des créatures humaines. Face à la jeune femme qui croit en ses semblables et en des jours moins sombres, cette figure d'un Destin fatigué et reclus mène le combat d'une raison « réaliste ». Il le perdra.

Quiconque douterait encore de la virtuosité de Kieslowski à entrecroiser les thèmes moraux, les motifs visuels et les assonances romanesques rendra les armes devant l'ingénieuse construction du scénario. Le cinéaste polonais a toujours possédé ce talent. Dès ses débuts, il l'employa avec un naturel d'autant plus convaincant qu'il chassait l'étincelle salvatrice chez lui, en Pologne. Puis, à l'éloignement géographique, intervenu à la césure des deux parties de *la Double Vie de Véronique*, a correspondu le besoin de compliquer ce qui jadis paraissait se raconter si simplement. Dans *Rouge*, surtout, qui clôt la trilogie des *Trois couleurs*, le cinéaste semble incertain de la validité et de la puissance d'un récit où les questions de la responsabilité, du libre-arbitre, des bienfaits et méfaits de la représentation, du hasard et de la grâce sont à nouveau évoquées.

Astuces et ruses

Kieslowski se protège de cette inquiétude par une surenchère d'effets de caméra, d'astuces visuelles, de gadgets métaphysiques, de ruses scénaristiques et esthétiques, sans oublier le retour de l'envahissant compositeur Zbigniew Preisner dans un grand numéro de pastiches assortis. Le moindre mal serait que cet échafaudage masque la façade morale et intellectuelle du film, mais il tend ici à s'y substituer. Ce déportement vers l'artifice mène inexorablement à la très douteuse rédemption finale. Le film s'achève en effet par le sauvetage miraculeux de sept individus, dont le couple central de chaque épisode, Juliette Binoche et Benoît Régent pour *Bleu*, Zbigniew Zamachowski et Julie Delpy pour *Blanc*, et, donc, Irène Jacob et Jean-Pierre Lorit, puisque l'industrieuse Providence a décidé de les rassembler tous les six sur un ferry qui vient de couler.

Pour sauver *ses* personnages, Kieslowski n'hésite pas à condamner mille cinq cents victimes qui, elles, ne survivront pas au naufrage – pas plus que les « méchants », les impurs adultères, également dévorés par les flots. On se souvient alors qu'au premier épisode de son *Décalogue* le réalisateur faisait mourir un enfant pour administrer sa démonstration de l'existence de Dieu, procédé des plus discutables. On y voit surtout l'effet d'un système de réalisation qui finit par travailler contre les gens, fussent-ils de fiction. On le voit d'autant mieux que Jean-Louis Trintignant possède une force généreuse, et immédiatement présente aux choses et aux êtres, qui lui permet d'échapper à la machine d'une mise en scène dont on aurait voulu qu'elle-même développe ces qualités ambiguës, ironiques et chaleureuses.

Au terme du long voyage entamé, déjà, par une catastrophe (l'accident de voiture au début de *Bleu*), il reste un inconnu, un énigmatique barman anglais travaillant à bord du ferry naufragé où les six autres étaient passagers. Non pas un tiers, mais un « septième exclu » de la trilogie, homme sauvé sans avoir dû subir la périlleuse épreuve d'être un personnage chez Kieslowski. Après tant d'efforts et de drames transeuropéens, c'est peu.

JEAN-MICHEL FRODON

MRS. PARKER d'Alan Rudolph

Spirale descendante

Après la fin de la première guerre mondiale et durant toutes les années 20, Dorothy Parker, critique dramatique et écrivain, fut l'une des figures de proue d'un groupe d'intellectuels new-yorkais. Malgré un jeu ironique et sophistiqué de flash-back, de passages du noir et blanc à la couleur, de clins d'œil et de deuxièmes degrés, le film d'Alan Rudolph apparaît de prime abord – une bonne heure de projection, tout de même – comme une version élitiste de ces « biographies filmées » dont Hollywood avait jadis le goût : reconstitution soignée, apparition de célébrités, répliques à l'emporte-pièce.

Ce sont les répliques qui agacent en premier, cette manière dont les personnages, arborant tous, au revers de leur costume, l'étiquette *« Je suis un esprit brillant »*, se parlent uniquement par lignes de dialogue semblant sortir d'un spectacle off Broadway. Même dans les situations les plus intimes, les plus graves ou les plus anodines.

Au centre de ce tourbillon de phrases vachardes et humoristiques (certaines sont d'ailleurs très drôles), Jennifer Jason Leigh, dans le rôle-titre, paraît pénétrée de la supériorité de son personnage, installée dans chaque scène avec un aplomb que rien, à l'écran, ne justifie. Puis, peu à peu, le film se tord sur lui-même, en une spirale descendante : sous le vernis des mots d'auteur, il laisse entrevoir l'existence de son héroïne comme un ratage intégral, aussi bien dans sa vie sentimentale que comme écrivain, jusqu'à la solitude et la déchéance, montrée avec insistance.

A défaut d'être une réussite, *Mrs. Parker* est une curiosité, notamment par la manière dont la mise en scène adopte le même comportement suicidaire et finalement antipathique que son personnage.

Alan Rudolph, qui avait déjà consacré un film autodestructeur, *les Modernes* (1988), aux intellectuels américains de l'entre-deux-guerres, paraît jouer délibérément perdant sur tous les tableaux : celui du spectacle, celui de l'évocation culturelle, celui de la construction paranoïaque. La conception perverse du film finit par lui faire tourner le dos à tout le monde, en une opération qui ne manque ni d'audace ni de qualités esthétiques, mais souffre de sa totale absence de générosité.

J.-M. F.

LES LEÇONS DE LA VIE de Mike Figgis

Le complexe d'Agamemnon

C'est une édifiante histoire de collège anglais – microcosme de la société, bien sûr –, avec tous les ingrédients du genre. Au centre des *leçons de la vie*, de Mike Figgis, la figure, d'un pathétique évidemment très retenu, d'un professeur de langues anciennes, Andrew Crock-Harris, dinosaure en toge que joue avec une conscience résignée le grand Albert Finney. Bloc compact de compétence et d'incommunicabilité, avec de simples tressaillements de la mâchoire et de très fugitives buées dans ses yeux bleus, Crock-Harris (« Croque-mort » pour les intimes) va subir un flot ininterrompu d'humiliations. Sa femme, une enquiquineuse qu'interprète de façon très crédible Greta Scacchi, le trompe avec le prof de sciences américain (Matthew Modine, qui n'a rien à faire mais le fait bien) ; le recteur est en train de le virer avec les manières mais sans pension, et un blanc-bec qui ne croit pas aux vieilles vertus du latin (Julian Sands, réduit à une silhouette) va le remplacer. Bien entendu, ses élèves le détestent, sauf un, le gracieux Taplow (Ben Silverstone). Il leur donne un cours de grec, très passionné pour qui saurait déceler la vibration insolite de sa voix lorsqu'il s'identifie aux malheurs de l'*Agamemnon* d'Eschyle.

Le cercle des hellénistes en voie de disparition ira son train-train, jusqu'à ce que le jeune Taplow offre à son maître une vieille édition d'*Agamemnon* dans la traduction réputée de Robert Browning (d'où le titre anglais du film, *The Browning Version*). Ce séisme affectif va tout changer et aura pour principale vertu d'abréger l'inévitable et triomphal discours de distribution des prix du maître mal aimé que l'on redoutait depuis le début. Scènes d'adultère qui n'excèdent pas le baiser sur la joue, scène de brimades sous la douche où le grand laisse seulement couler l'eau sur la tête du petit. Il ne se passe décidément plus rien dans les collèges anglais...

D. H.

CULTURE

THÉÂTRE

LES JOURNALISTES au Théâtre national de la Colline

Entre deux « canards »

L'action a lieu à Vienne, au début du siècle, dans la salle de rédaction du quotidien *le Temps présent*, quotidien qui se dit *« journal démocratique »*. Parmi les anciens du *« canard »* se trouve là *« un joli garçon de vingt-trois ans, agréable à regarder »*, nous dit l'auteur : il lui a donné le nom, tout soleil et velours, de *« Mimosas »*.

Mimosas a pris la décision d'annoncer aujourd'hui sa démission au directeur. Pigiste mal payé, il n'est pas heureux ici. Dès qu'il écrit quelque chose d'un peu original, c'est immanquablement coupé. Il a été menacé plusieurs fois de licenciement par le rédacteur en chef et par le directeur.

Survient le responsable de la rubrique de politique intérieure, Füllmann, fou furieux : le directeur vient de lui refuser un article, jugé *« trop caustique »*, à propos d'un discours, *« la plus sinistre des réactions »*, prononcé à la Chambre par un député, Niederhof.

Ses camarades lui disent de se calmer : personne ne prend Niederhof politiquement au sérieux ; son affaire, c'est le sport – *il est jockey* : voilà très peu de temps il courait le steeple-chase. *« Vous vous trompez, il est l'homme de demain, d'ici un an il sera ministre »*, répond Füllmann (nous sommes à Vienne en 1900, que le monde est petit et que le temps est court, suivez mon regard). Et Füllmann, pour appuyer son émoi, se met à lire à haute voix un article publié par un « immonde » hebdomadaire de droite, *la Vie élégante* : un journaliste qui signe Merle y porte Niederhof aux nues, et cite des passages, en effet fort méchants, de son discours.

On voit alors le charmant Mimosas glisser une feuille blanche dans une Underwood et taper à toute vitesse un papier incendiaire, d'une violence inouïe : il y insulte, injurie, ce Merle. Et le directeur, trouvant pour une fois à ce jeune pigiste du talent, le publie.

Acte deux : les bureaux, très clairs, très fleuris, de *la Vie élégante*. Nous voyons bientôt entrer Merle. Il est jeune, il n'est que pigiste, il n'est pas heureux ici, il est venu ce matin pour réclamer des piges qui ne lui ont pas été payées et pour donner sa démission. Léger détail inattendu : il n'est autre que Mimosas, notre chroniqueur parlementaire du *Temps présent*, qui écrit aussi dans *la Vie élégante*, sous un pseudonyme.

Les tics du métier

Rien n'est plus dangereux que les petits camarades. Les collègues de Merle-Mimosas à *la Vie élégante*, survoltés par les injures de l'article de Mimosas-Merle dans *Temps présent*, et ignorant bien sûr qu'il s'agit du même homme, envoient deux témoins à la rédaction de *Temps présent*, pour demander réparation. Deux journalistes de *Temps présent*, pour leur part, se constituent témoins. L'arme est choisie : le pistolet. Le lieu et l'heure sont décidés. Et c'est lorsque tous les détails du duel sont fixés que les « deux », si l'on peut dire, adversaires, Mimosas et Merle, sont prévenus (dans un premier temps, Schnitzler avait appelé sa pièce : *Fink contre Fink*).

Il semble bien que Schnitzler n'ait pas eu le projet de mettre en jeu un journaliste qui soit assez débile, ou assez pervers, pour s'exprimer dans deux journaux de tendances politiques opposées. Le titre qu'il a donné à sa pièce n'est d'ailleurs pas du tout *les Journalistes*, mais *Merle et Mimosas*. Son Mimosas est un homme jeune, sans fortune, anxieux, assez joueur, qui souffre d'un manque d'attention, d'encouragement et de liberté de la part des « chefs » de son journal quotidien, et qui invente le gag des deux journaux, et du journaliste qui s'insulte lui-même, pour quitter la presse « en beauté ». Juste un accroc : il n'a pas prévu qu'un jour, à midi, sur de l'herbe, quatre témoins et un médecin attendraient deux adversaires : Merle et Mimosas.

C'est là une pièce très étrange, dont le dispositif est imaginé, préparé, riveté, en vue de la situation comique du « mono-duel », exactement comme pour un vaudeville. Et, dans la brochure (bien faite) du programme, Lavelli a pris soin de citer une page du *Journal* de Schnitzler : le 12 décembre 1913, il apprend qu'est jouée à Paris une pièce de Tristan Bernard, appelée *les Deux Canards*, dont le scénario est juste le même que celui de *Merle et Mimosas*, jusqu'au gag du journaliste qui, dit Schnitzler, *« ne peut faire autrement que se battre en duel avec lui-même »*. Et cette pièce de Tristan Bernard est, elle, vraiment, un gentil, pas mal fichu, boulevard-vaudeville bien français 1900, avec la juste dose d'esprit drôle, d'enfantillage et de caleçons-jupons difficilement évitables.

Or, ce à quoi nous assistons chez Lavelli est carrément autre chose. La situation, c'est vrai, pourrait être celle d'un vaudeville. Et, d'autre part, c'est vrai, Schnitzler a faufilé dans les dialogues des allusions à des pratiques du journalisme, des tics du métier, parfois des habitudes moins souriantes sur telle ou telle petite ébréchure de la liberté d'expression. Mais le ton de la pièce, sa couleur, le pas de sa démarche, n'ont rien d'un vaudeville. De la mise en scène de Lavelli, des décors de Pace, émanent un sérieux, presque une gravité non dite. Comme si Lavelli, tirant les fils de tout cela, avait serré les poings. Comme s'il avait eu le projet, portant son choix sur cette pièce et en en « forçant » le titre *(les Journalistes)*, d'exprimer dans son théâtre une saute d'humeur contre la presse, mais qu'il ait senti, en chemin, que son arrière-pensée était moins forte que l'arrière-pensée de l'auteur.

Une réflexion sur l'opinion

Quelle arrière-pensée de l'auteur ? *« Il sera beaucoup question de judéité et d'antisémitisme... Il n'était pas possible à un juif d'oublier qu'il était juif, car les autres ne l'oubliaient pas... On avait le choix entre passer pour insensible, envahissant et arrogant, ou pour susceptible, timide et atteint de la manie de la persécution »*, écrit Schnitzler aux premières pages de son *Autobiographie*.

Or l'événement vers quoi progressent toutes les lignes de force de *Merle et Mimosas*, c'est le duel. Et le duel était alors, à Vienne, l'un des prétextes de l'antisémitisme. Schnitzler donne le texte d'un « décret » de mars 1896 qui interdisait de se battre en duel contre un juif : *« Tout fils d'une mère juive, tout homme dans les veines duquel coule du sang juif, est, de par sa naissance, sans honneur et dénué de tout sentiment délicat. Il ne peut faire la différence entre ce qui est sale et ce qui est pur. C'est un sujet moralement inférieur. C'est pourquoi il est déshonorant d'entretenir des relations avec un juif : on doit éviter d'avoir quoi que ce soit en commun avec des juifs. On ne peut offenser un juif. Et par conséquent un juif ne peut réclamer réparation des offenses subies. »* Sur fond de duel, la pièce de Schnitzler élit des journaux pour domicile, et un peu pour cible, mais il est clair que ce qui importe ici, c'est, par l'entremise des journaux, une réflexion sur l'opinion, sur la conviction. Et le propos de la pièce est donc de nouveau, en sous-texte, l'antisémitisme. Schnitzler en revient à la question numéro un : comment et pourquoi l'antisémitisme est-il possible ?

D'où vient-il ? Par quelles voies se forme-t-il ? Schnitzler accuse une forme de bêtise, de débilité, un terrain de cet ordre. Et ce n'est pas satisfaisant, ça n'avance à rien, il ne voit pas si l'antisémitisme est plutôt une conviction, plutôt un sentiment. Et le terme qu'il avance, *« une idée fixe »*, ne le satisfait pas plus. Dans *Merle et Mimosas*, il fait dire à son jockey-futur ministre : *« On naît quelque part, on se traîne çà et là, on a des sympathies, des antipathies, de l'orgueil, de la vanité... des relations dues au hasard... A partir de tous ces éléments et de quelques autres encore, qui ne me viennent pas à l'esprit en ce moment, se développe un mélange plus ou moins net qu'on peut appeler l'esprit partisan, ou encore, pour être plus pathétique ou plus complaisant, l'opinion ! »*

Le tissu comique apparent de cette pièce, l'éclairage indirect de la formation du racisme, le grotesque de l'auto-duel, sont pour Schnitzler une façon amère de marcher, si l'on ose dire, « à côté de ses pompes », mais juste à côté, et sachant où il met les pieds. La « plaisanterie » est ici l'expression d'une douleur. Schnitzler rappelle qu'il est *« un homme dont, certes, la peau a été anesthésiée, mais qui doit regarder, les yeux ouverts, des scalpels malpropres l'égratigner, la taillader même »*.

La traduction de Caroline Alexander, publiée par Actes Sud, est excellente. Les comédiens jouent clair et net, car ils n'échappent pas à la main ferme de Lavelli qui privilégie, toujours, l'énergie mentale de l'artiste : Marc Citti (Mimosas-Merle), Claude Evrard (le directeur de *Temps présent*), Jean-Claude Jay (celui de *la Vie élégante*), Jean-Paul Bordes (Füllmann), Michel Aumont (Niederhof), Dolorès Torres (une très vivante princesse que rencontre Mimosas, mais entre hommes et femmes Schnitzler aime bien décrire des *« amitiés métaphysiques »*), et Gabriel Cattand, François Barbin, Philippe Joiris, Gérard Lartigau (des journalistes)...

MICHEL COURNOT

▶ Théâtre de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris (20e). Métro : Gambetta. Tél. : 44-62-52-52. Du mardi au samedi à 20 h 30. Samedi et dimanche à 15 h 30. Jusqu'au 3 juillet. Places de 110 F à 150 F.

DANSE

MORTE FORÊT au Théâtre de Caen

Chasse fatale

La scène est entourée de volières et d'oiseaux bizarres et bruyants. Ils se balancent, frappant les parois de leurs becs. Une lueur rougeoyante auréole l'appareil du photographe qui se tient, la tête cachée, prêt à tirer le portrait : quatre petites filles vêtues de blanc, cheveux de lin, sont assises côte à côte. Eclairées comme dans un tableau de Vermeer, elles tiennent chacune un canard sur les genoux. Ces situations mystérieuses émergent de l'ombre. Un rideau, succession de minces cordes tressées, place le spectateur à l'extérieur de la maison. Il neige. Un homme surgit du dehors : *« Je suis bien chez le photographe Ekdal ? »*, demande-t-il. La scène se répète, lente, énigmatique. Un oiseau dans la cage reprend des bribes de phrases. Le très beau décor est créé, comme à l'habitude, par Jean Bauer.

Morte forêt de Karine Saporta est une adaptation très libre du *Canard sauvage*, d'Henrik Ibsen. Il s'agit d'une commande passée par Lise Nordal, directrice de la Collage Danskompani d'Oslo, désireuse d'inviter un chorégraphe de réputation internationale pour fêter son vingtième anniversaire : *« Je cherchais quelqu'un qui n'ait pas une vision conformiste de notre écrivain national*, explique Lise Nordal. *J'avais entendu parler de Karine Saporta. En voyant, en 1992,* la Princesse de Milan, *inspirée de Shakespeare, j'ai su que son imagination et sa fantaisie allaient éclairer Ibsen. L'univers de notre dramaturge est très noir, très enfermé. Karine rêvait de Lapons et d'ours dans les rues. Au début, quand j'ai vu les répétitions, j'ai eu peur. Mais maintenant, plus de doute, je reconnais la pièce. »* Karine Saporta a joint aux athlétiques danseurs norvégiens certains danseurs, plus fragiles, du Centre chorégraphique de Caen, qu'elle dirige depuis 1988. La musique a été confiée au Norvégien Asmund Feidje.

Le spectacle respire l'intelligente liberté de l'artiste, sa sensibilité – l'enfance et le rêve. Mais Karine Saporta a choisi de s'écarter des préoccupations sociales d'Ibsen et centre son récit sur Hedwig. Ainsi, de secondaire dans la pièce, le thème de la chasse devient primordial : chasse aux ours, chasse à l'homme ; loi de la jungle et du plus fort, chez les humains comme chez les bêtes ; loi des idéalistes et des théoriciens qui, au nom de la vérité et de la justice, massacrent allègrement. Dans la pièce d'Ibsen, Hjalmar Ekdal rejette son enfant, Hedwig, aussitôt qu'il apprend qu'elle n'est pas sa fille, mais celle d'un homme riche (le négociant Werle), responsable jadis de la déchéance de sa famille : l'adolescente ne supporte pas cette répudiation et se suicide. Tout comme le canard sauvage qui, atteint par le chasseur, se laisse couler au fond de l'eau, s'agrippant aux algues avec son bec. L'Adolescente est dansée par Catherine Cloarec.

C'est la montée de cet hallali que la chorégraphe met en scène. Elle parle d'un « après-récit » : celui suggéré par la lecture même de la pièce, celui venu de sa mémoire. Elle se rappelle encore l'émotion ressentie quand son père lui raconta la terrible histoire d'Hedwig. Le récit articulé, logique, démonstratif d'Ibsen se métamorphose ici en une suite d'images dédiées à l'innocence saccagée par la bêtise. *Morte forêt* est composé de mouvements concentriques et répétitifs qui, toujours, reviennent à Hedwig. Jusqu'au finale, véritable symphonie pour un massacre avec bruits de bottes, cris mêlés, chasseurs et animaux. Chaque danseur est tour à tour chasseur ou chassé, ce qui donne lieu à une très belle danse de rodéo des neiges. Cette tuerie annonce la mort programmée d'Hedwig.

Crime contre la nature

Pour situer la pièce d'Ibsen, Karine Saporta a choisi le huis clos de la maison d'Hedwig. Une seule scène est en extérieur : les interprètes, chaussés de ski courts en cuir, se livrent à de très belles acrobaties chorégraphiques, et arrêtent leurs chasse-neige dans des sapins qu'ils enlacent... Car le crime contre l'enfance, contre les animaux est aussi un crime contre la nature. On admire l'habileté avec laquelle Saporta recompose son récit, remplaçant la logique du discours théâtral par celui de la danse et des images, qui jamais ne suivent un ordre logique, ni même chronologique. C'est l'environnement affectif et mental d'Hedwig qui est ici dessiné. La jeune fille danse, souvent avec des doubles, qui interprètent les ombres de son rire, de son inquiétude, puis de sa mort.

Saporta a convié le mal sous la forme du diable (Esteban Pena). Il arrive, cornu, rouge, avec des fourneaux sur lesquels brûlent ses feux infernaux auxquels la fillette va peu à peu succomber. Danse de séduction, tours en l'air ; danses cosaques ou esquimaudes des cuisinières du diable, armées de grands couteaux ; danse d'amour d'Hedwig portant son canard sauvage. L'œuvre d'Ibsen devient un spectacle baroque où le point de vue de l'auteur, sorti de son contexte de lutte des classes, n'est pourtant pas trahi.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ Festival international de Bergen, le 3 juin. Festival international Ibsen, Théâtre national d'Oslo, les 5 et 6 septembre. Tournée française du 15 septembre au 30 novembre.

ARTS

Le dernier passage de Walter Benjamin

Un monument dédié à la mémoire du philosophe allemand Walter Benjamin (1892-1940) a été inauguré le dimanche 15 mai dans la petite ville de Port-Bou.

PORT-BOU (Espagne)

de notre envoyée spéciale

Erigé à l'instigation du président de la République fédérale d'Allemagne, Richard von Weizsäcker, grâce au financement de la majorité des Länder allemands et du gouvernement catalan, ce lieu de mémoire, intitulé « Passages », rappelle le souvenir de Benjamin ainsi que celui des innombrables fugitifs qui, dans les années 1933-1945, ont franchi cette frontière dans les deux sens en espérant rester en vie et conserver la liberté. Le projet, commencé il y a cinq ans, a été supervisé par un organisme de Bonn, le Groupe de travail des instituts culturels indépendants (Arbeitskreis selbstanduger Kultur-Institute, AsKI) en collaboration avec l'artiste israélien Dani Karavan.

Plasticien des paysages, auteur notamment de l'Axe majeur de Cergy-Pontoise, de la place Blanche « Kikar Levana » de Tel-Aviv et du chemin des Droits de l'homme à Nuremberg, Dani Karavan a conçu là un lieu qu'il ne veut surtout pas appeler un monument et qui constitue une remarquable réussite. Une forme qui se confond avec le paysage. Un parallélépipède de fer rouillé qui s'enfonce dans le sol à flanc de colline, formant un tunnel étroit de quelque quatre-vingt-cinq marches, descend droit vers la mer. Ou plutôt vers un tourbillon d'écume se brisant sur des rochers invisibles. En face, la montagne, les derniers contreforts des Pyrénées, d'où était arrivé Walter Benjamin, la France, la frontière, le poste de douane où il fut conduit...

« Je cherchais d'abord le lieu, explique Karavan. *J'ai circulé partout. Il était évident que ce devait être près du cimetière. Un jour, j'ai eu la chance de voir le tourbillon, et je me suis dit que la mer disait toute la tragédie de cet homme. C'était cela que je devais faire voir... Pour cet hommage, j'ai voulu utiliser toutes les choses qui existent autour du cimetière. J'ai cherché à amener le visiteur à passer, à s'asseoir, à méditer. A faire quelques expériences de passages. »* Surtout, il a voulu ne rien changer à l'environnement, lier la nature, la végétation, le vent, le soleil, à son œuvre. Un olivier luttant contre la tramontane qui se penche vers le mur du cimetière. Plus haut, une plate-forme d'où l'on ne découvre que l'horizon lumineux, mais à travers un grillage quadrillé infranchissable. Plus haut encore, l'œil bute contre le muret rond du cimetière.

Un cimetière en terrasses à flanc de coteau, fait de plusieurs étages de murs percés d'alvéoles superposées. Au numéro 563, dans la partie catholique du cimetière, les restes de Benjamin avaient été déposés, emmurés, jusqu'en 1945 ; puis jetés à la fosse commune puisque personne ne se préoccupait de cet étranger inconnu. *« Il n'a pas de tombe. On ne sait pas où il est enterré,* dit encore l'artiste. *Ce lieu, c'est un voyage, un itinéraire autour d'un point inconnu. Puis une traversée éblouie vers la lumière. »* Exilé d'Allemagne depuis 1933, fuyant le nazisme, Walter Benjamin se suicida le 26 septembre 1940 à Port-Bou alors qu'il avait tenté d'entrer en Espagne pour gagner les Etats-Unis. Les douaniers espagnols avaient refusé le passage au groupe de fugitifs, apatrides comme lui, qui avaient franchi clandestinement les Pyrénées. On les autorisa à passer la nuit dans un hôtel – Hotel de Francia, avenue du Général-Mola – avant de les transférer le lendemain dans un camp français. Au matin, Benjamin avala des comprimés de morphine qu'il portait sur lui.

Une Fondation Walter-Benjamin sera créée à Port-Bou dans l'ancienne maison de la Douane, avec une bibliothèque et un centre de recherche qui pourrait accueillir des universitaires.

NICOLE ZAND

هكذا من الأصل

CULTURE

MUSIQUES

Les Rencontres musicales d'Evian

Un printemps américain

Pour animer les Rencontres musicales d'Evian, le président, Mstislav Rostropovitch, et la directrice artistique, Martha Istomin, font traditionnellement appel à des formations de jeunes, japonais il y a deux ans, russes l'année dernière. Aujourd'hui les Américains sont à l'honneur.

ÉVIAN

de notre envoyé spécial

Cette année, l'Institut Curtis de Philadelphie tient le rôle d'orchestre résident, assurant, aux côtés d'artistes chevronnés, des soirées de musique de chambre et des concerts symphoniques. L'école, créée en 1924 et dirigée par le pianiste Gary Graffman, emploie de très grands professeurs (Rostropovitch, les violonistes Aaron Rosand et Jaime Laredo, les pianistes Léon Fleisher ou Peter Serkin). Elle bénéficie aussi des leçons des chefs prestigieux qui viennent diriger l'Orchestre de Philadelphie.

Comment s'étonner alors d'entendre le quatuor Curtis, composé de jeunes étudiants, entraîner le quatuor français Debussy (lauréat du concours d'Evian 1993) dans un octuor de Mendelssohn, mené avec un brio exceptionnel ? On s'émerveille tout de même de voir l'orchestre symphonique Curtis prendre place sur le plateau de la Grange au Lac pour interpréter le *Requiem* de Verdi. Près de quatre-vingts jeunes gens (la moyenne d'âge est de vingt ans et un tiers sont d'origine asiatique), souriants, décontractés, pas intimidés le moins du monde. Et puis, quand Rostropovitch et les chanteurs arrivent et que le chef lève sa baguette, immédiatement les voilà concentrés, rigoureux, intenses. Les cordes installent l'atmosphère, les cuivres se déchaînent. Le son est un peu vert, mais plein de fraîcheur. Sous la direction vigoureuse et enthousiaste de Rostropovitch, les solistes, Wilhelmenia Fernandez, Taro Ichihara, Paata Burchuladze, le chœur, l'Orfeo Catala, jouent le jeu, et la Grange au Lac crépite sous ce formidable coup de jeune. Le clarinettiste Richard Stoltzman donne aussi une image typique de la musique américaine. Diable d'homme, capable, après avoir joué le *Quintette* de Mozart, de poursuivre la nuit par une jam session, d'animer un cours d'interprétation, puis de courir à une répétition pour un concert de jazz avec le pianiste Bill Douglas et le bassiste Eddie Gomez. Sans oublier de regarder et travailler l'une des cent partitions que lui envoient chaque année de jeunes compositeurs. Stoltzman ne reconnaît aucune barrière musicale, sinon dans la tête du public et de certains musiciens *« qui ont peur de s'aventurer en dehors de leur domaine »*. Lui saute allègrement de Brahms à Copland, de Lukas Foss à Benny Goodman, de Bernstein à Takemitsu.

Les programmes font également une place aux compositeurs des Etats-Unis : Bernstein, Copland, Barber, Joplin. Et c'est une jeune Américaine, Augusta Read Thomas, qui a écrit l'opéra de chambre *Ligeia*, d'après une nouvelle d'Edgard Poe, qui sera créé le 19 mai. Pour l'année prochaine, Rostropovitch et Martha Istomin prévoient une programmation française. Mais où trouver, dans les conservatoires hexagonaux, un orchestre équivalent à l'Institut Curtis ? Pour contourner cet obstacle, Evian fera appel à des formations professionnelles. Mais Mme Istomin espère pouvoir créer un « orchestre des Rencontres », en sélectionnant des diplômés qui ne soient plus enfermés dans des problèmes de cours et de concours. La Julliard School, elle, déjà habituée des rives du Léman, est prête à redébarquer à la prochaine invitation.

PIERRE MOULINIER

▶ Rencontres musicales d'Evian. Jusqu'au 23 mai. Tél. : 50-75-04-26.

Entre grange et datcha

ÉVIAN

de notre envoyé spécial

Sous les hêtres, les mélèzes, les tilleuls qui tapissent la colline au-dessus d'Evian, la Grange au Lac se dresse comme une sorte de gigantesque cabane en bois, même si les responsables du festival préfèrent le terme, plus prestigieux, de « datcha savoyarde ». A l'intérieur aussi, le bois règne en maître absolu dans le parterre, pour lequel on a utilisé la déclivité naturelle du sol, comme pour les trois rangées de balcons qui courent le long de la salle. De véritables bouleaux tapissent le fond de la scène, s'insinuent entre les balcons, dessinant un décor pour *la Cerisaie*. Presque incongrus, six gros lustres à pendeloques font un clin d'œil au Bolchoï. Au plafond, un système de plaques de métal en forme d'aileron renvoie le son jusqu'au sommet de la salle. L'acoustique est très claire, nette, même si la salle paraît vibrer sous la déferlante des formations symphoniques.

Cette grange forestière et rustique a été voulue par Antoine Riboud, président de BSN (donc des Eaux d'Evian) et mécène unique du festival, à la demande de Mstislav Rostropovitch. Construite en six mois et pour la somme de 10 millions de francs par l'architecte Patrick Bouchain, elle a été inaugurée en mai 1993. Son plateau permet d'accueillir des orchestres importants et ses douze cents places suppléent presque entièrement l'Auditorium Rostropovitch et le Théâtre Riboud, situés dans la ville à l'intérieur du casino. Pour Mireille Vernez, administratrice des Rencontres, la nouvelle salle est l'occasion d'ouvrir la manifestation, qui garde encore un caractère très mondain. Vernez s'insurge contre cette réputation, en avançant les entrées libres aux répétitions et aux « master-classes », la stabilité des prix depuis sept ans, la création de tarifs privilégiés pour certaines catégories et d'une deuxième série plus accessible (180 francs contre 310 francs pour les places les plus chères). Cette évolution aurait pu être plus marquante si, au lieu de se situer dans le – très beau – cadre des hôtels de luxe qui dépendent de BSN, la nouvelle salle avait été édifiée en bas, au contact de la ville et du lac. La municipalité, nous a-t-on dit, a atermoyé. M. Riboud était pressé. Il a construit chez lui.

P. M.

CARNET

Anniversaires de naissance

– En 1976, tu nous as fait la surprise d'une arrivée anticipée. Tu étais pressée de découvrir ce monde où tu fêtes, ce 18 mai 1994, tes dix-huit ans.

Frédérique,

Tes parents,
Ta sœur,
Ta grand-mère de Lyon,
Toute ta famille
Et tous tes amis
t'aiment tendrement et te souhaitent un bon anniversaire.

– Bon vingt-troisième anniversaire à

Thierry,

« détendu, intelligent, équilibré ».

Décès

– Mme Elodie Alezra,
sa mère,
Jean-Jacques,
son frère,
Monique,
sa sœur,
Ses parents et alliés,
ont la douleur de faire part de la disparition prématurée de

Guy-Pierre ALEZRA.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

23, rue des Martyrs,
75009 Paris.
53, avenue Trudaine,
75009 Paris.

– Les collaborateurs de la société SEVEL France,
Les animateurs des sociétés Menant et Cie à Alfortville,
SERCAP à Paris,
SODIVEL à Paris,
SWS à Etel,
ont le grand regret de faire part du décès de

Guy-Pierre ALEZRA,

survenu brutalement à Paris.

47, rue de Paradis,
75010 Paris.

– Mme Bernard Casadesus,
son épouse,
M. Henri Casadesus,
M. et Mme Pierre Crigny
et leur fils,
ses enfants et petit-fils,
Mme Giselle Casadesus,
M. Christian Casadesus,
ses sœur et frère,
Les familles Casadesus, Zana, Piperno
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard CASADESUS,
poète, musicologue, conférencier,

survenu le jeudi 12 mai 1994.

Les obsèques auront lieu le 18 mai, à 14 h 15, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

Ni fleurs ni couronnes.

5, avenue du Général-Tripier,
75007 Paris.

– Crépieux-la-Pape. Ecully. Grenoble. Le Péage-de-Roussillon. Lyon. Rueil. Limonest.

M. et Mme Gérard Cauchepin,
M. Philippe Cauchepin,
Le docteur et Mme Pierre Soulier,
M. et Mme Pierre-Yves Cauchepin,
M. et Mme Alain Bernard,
ses enfants,
Brigitte et Maurice Beja,
Catherine et Philippe Deschildre,
Anne et Jean-Claude Toucas,
Florence et Jean-Claude Petit,
Hervé et Dominique Cauchepin,
Patrick et Myriam Cauchepin,
Bertrand, Rachel, Violaine, Céline Cauchepin,
Guillaume, Valérie, Renaud Soulier,
Vincent, Hélène, Caroline Cauchepin,
Séverine, Laure, Charles, Elsa Bernard,
ses petits-enfants et ses quinze arrière-petits-enfants,
font part du décès de

M. Pierre CAUCHEPIN,

survenu le 13 mai 1994, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Ses obsèques ont lieu le mardi 17 mai, à 16 h 30, en l'église d'Ecully.

Inhumation à La Tranche-sur-Mer (Vendée).

Condoléances sur registre.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Le président-directeur général,
Et les membres de la direction de Framatome,
Le personnel de Framatome,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Marcel CHABRILLAC,
directeur général adjoint
de Framatome,
directeur des réalisations nucléaires,

à l'âge de cinquante-sept ans, le 13 mai 1994.

Les obsèques auront lieu le mercredi 18 mai, à 15 h 45, en l'église Notre-Dame-du-Concile, à Chilly-Mazarin (Essonne).

– Mme S. Kolski,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Sa famille,
Ses proches,
ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

M. Arnold KOLSKI,
président d'honneur de la société LILP,

survenu le 12 mai 1994, dans sa soixante-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 18 mai, à 10 h 15, au cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

30, rue d'Aumale,
60500 Chantilly.

– Mme Jacques Kosciusko-Morizet,
François et Bénédicte Kosciusko-Morizet,
Thierry et Marie-Catherine Postel-Vinay,
Jacques-Antoine et Paméla Kosciusko-Morizet,
François et Martine Sourdeau de Beauregard,
Caroline et Emmanuel, Nathalie, Pierre, Etienne,
Fabien,
Ariane et Isabelle,
Sophie et Donatien,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques KOSCIUSKO-MORIZET,
ambassadeur de France,
grand officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
maire de Saint-Nom-la-Bretèche.

Une cérémonie aura lieu à la mairie de Saint-Nom-la-Bretèche, le mercredi 18 mai 1994, de 9 h 30 à 10 h 30, suivie de l'inhumation dans l'intimité familiale.

– Mme Noëlle Mühlethaler-Fresney,
Mlle Nicole Mühlethaler,
M. Denis Mühlethaler
et sa fiancée Annick Mottet,
Ainsi que les familles Mühlethaler, de Moy, Ducos, Fresney, Rouberol,
et leurs enfants,
Les familles Fournier, Auterbe, Artois, Berdot,
et leurs enfants,
Et tous ses amis,
ont le très grand chagrin de faire part du décès, en sa soixante-seizième année, de

M. Jacques MÜHLETHALER,

leur très cher époux, père, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami.

La cérémonie d'adieu aura lieu en la chapelle du centre funéraire de Saint-Georges (Genève), où le défunt repose, le jeudi 19 mai 1994, à 14 heures précises.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Heureux ceux qui ont faim et soif de justice : ils seront rassasiés.
Heureux ceux qui font œuvre de paix : ils seront appelés fils de Dieu. »
Matthieu, V, 6 et 9.

41 b, route d'Ambilly,
1226 Thônex, Genève (Suisse).

– Le comité directeur de l'Association mondiale pour l'école instrument de paix (EIP),
Le conseil de fondation du Centre international de formation à l'enseignement des droits de l'homme et de la paix (CIFEDHOP),
ont le très grand chagrin de faire part, aux membres et amis de l'EIP et du CIFEDHOP, du décès de

Jacques MÜHLETHALER,
fondateur.

Promoteur d'une citoyenneté mondiale par l'éducation à la paix et aux droits de l'homme, grand démocrate et défenseur de la laïcité, il nous a quittés en nous confiant la poursuite de son œuvre, entreprise il y a un quart de siècle déjà, pour la justice, la dignité et le respect des droits de l'homme.

Les obsèques auront lieu à Genève, le jeudi 19 mai 1994, à 14 heures, au Centre funéraire Saint-Georges.

En place de fleurs, des dons peuvent être adressés à EIP, 5, rue du Simplon, 1207 Genève. Tél. : 19-41-22-735-24-22.

– Françoise Trannoy,
Et ses enfants,
L'Association des paralysés de France,
ont la tristesse de faire part du décès de

André TRANNOY,
président fondateur,

survenu le dimanche 15 mai 1994, à son domicile parisien.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 18 mai, en l'église Saint-Albert-le-Grand, à 10 h 30, 122, rue de la Glacière, Paris-13e.

« André a été de ces êtres à travers qui Dieu nous a aimés. »
(Françoise Trannoy.)

André Trannoy a fondé l'APF en 1933. Il a été président jusqu'en 1979. Grâce à son action et au dynamisme dont il a fait preuve, les personnes handicapées ont vu leur place mieux reconnue dans la société.

A la demande de la famille, ni fleurs ni couronnes. Dons à adresser à l'APF.

APF,
17, boulevard Auguste-Blanqui,
75013 Paris.

– L'association Robin-des-Bois a l'immense douleur de faire part de la mort de

Omar FAYE.

Omar Faye, trente-trois ans, était fondateur de l'association. De 1981 à 1985, il fut animateur de Greenpeace.

Avec la mort d'Omar Faye, ce n'est pas une page qui se tourne, c'est un livre.

L'inhumation aura lieu le mercredi 18 mai 1994, à 11 heures, au petit cimetière de La Courneuve.

Toutes nos pensées vont à ses parents et à ses deux frères.

Anniversaires

– Il y a cinq ans, le 18 mai 1989,

René BLETTERIE

nous quittait.

« C'est quand tu es ivre de chagrin que tu n'as plus du chagrin que le cristal. »
René Char

– Il y a quatre ans, le 18 mai 1990,

Bernard CHARLIER,
professeur de lettres,
DESS de psychologie clinique
et pathologique,

nous quittait, dans sa trente-neuvième année.

« Prononcer son nom, c'est le ramener un instant parmi nous. »

– Il y a un mois, le 18 avril 1994,

Catherine DRESCH

nous quittait, après une longue et pénible maladie.

Sa vie a été celle d'une femme intègre et énergique.

Médecin et hématologue, elle était directeur de recherches à l'INSERM. Toute sa carrière de chercheur s'est déroulée à l'Institut d'hématologie de l'hôpital Saint-Louis. Scientifique de renom, elle a toujours gardé une activité clinique assidue.

Parallèlement à ses activités médicales et scientifiques, elle s'est engagée dans différents domaines de la vie universitaire scientifique, politique et sociale. Elle a été une militante active et marquante du Syndicat national des chercheurs scientifiques.

Elle a toujours eu le souci de la justice et du respect d'autrui. D'une grande culture littéraire, musicale et historique, elle laisse à ceux qui l'ont connue l'image d'une femme forte et généreuse.

– Il y a cinq ans, le 18 mai 1989,

Denis DURGET

était emporté par la souffrance.

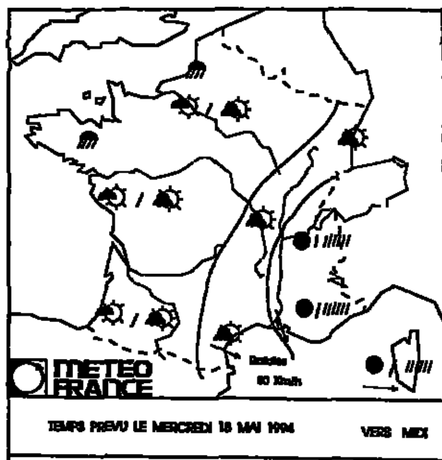
Il avait trente-trois ans.

A son souvenir, est associé celui de

Odile DURGET

qui s'est endormie le 20 décembre 1979 à l'âge de vingt et un ans.

MÉTÉOROLOGIE



LEGENDE

ENSOLEILLÉ — TRÈS NUAGEUX OU COUVERTS — AVERSES
ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX — PLUIE OU BRUINE — ORAGES
NUAGEUX COURTES ÉCLAIRCIES — NEIGE — BRUMES ET BROUILLARD — SENS DE DÉPLACEMENT

TEMPÉRATURES maxima – minima	
FRANCE	
AJACCIO	22/13
BIARRITZ	22/10
BORDEAUX	18/ 8
BOURGES	23/ 7
BREST	15/11
CAEN	20/11
CHERBOURG	15/11
CLERMONT-FER.	23/ 7
DIJON	21/ 9
GRENOBLE	23/13
LILLE	21/12
LIMOGES	18/ 7
LYON, BRON	23/12
MARSEILLE	24/15
NANCY, ESSEY	23/10
NANTES	16/12
NICE	22/14
PARIS-MONTS	22/12
PAU	22/10
PERPIGNAN	27/11
POINTE-A-PITRE	32/23
RENNES	16/11
ST-ETIENNE	22/11
STRASBOURG	25/12
TOULOUSE	22/ 8
TOURS	21/11
ÉTRANGER	
ALGER	26/13
AMSTERDAM	18/10
ATHÈNES	26/15
BANGKOK	37/28
BARCELONE	21/14
BELGRADE	29/15
BERLIN	24/14
BRUXELLES	21/12
COPENHAGUE	14/ 8
DAKAR	25/20
GENÈVE	22/12
ISTANBUL	26/16
JÉRUSALEM	29/16
LE CAIRE	32/18
LISBONNE	18/12
LONDRES	14/ 7
LOS ANGELES	18/13
LUXEMBOURG	22/10
MADRID	17/ 7
MARRAKECH	23/12
MEXICO	24/12
MILAN	22/13
MONTRÉAL	14/ 9
MOSCOU	19/12
NAIROBI	21/15
NEW-DELHI	40/27
NEW-YORK	24/12
PALMA-DE-MAJ.	23/13
PÉKIN	20/10
RIO-DE-JANEIRO	26/22
ROME	28/13
HONGKONG	33/27
SÉVILLE	18/14
SINGAPOUR	31/26
STOCKHOLM	14/ 5
SYDNEY	20/12
TOKYO	29/19
TUNIS	31/15
VARSOVIE	19/ 7
VENISE	22/12
VIENNE	26/15

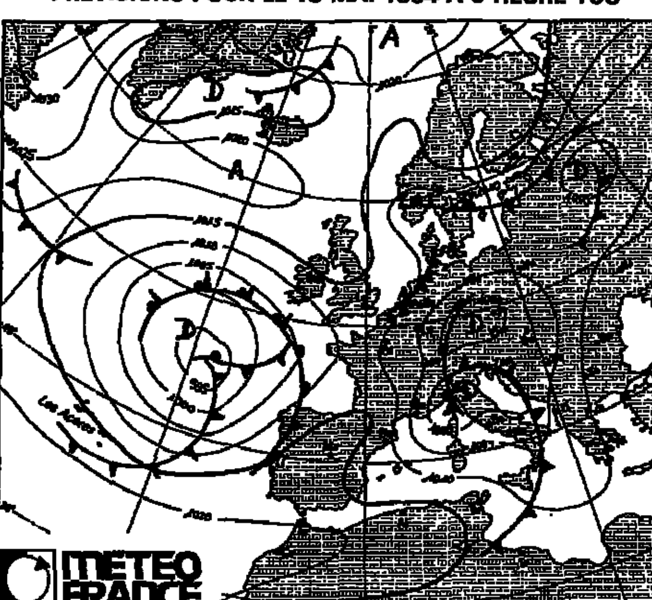
Valeurs extrêmes relevées entre le 15-05-1994 à 6 heures TUC et le 16-05-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Mercredi : pluie sur le Sud-Est, éclaircies ailleurs. – C'est sur la Corse, la Côte d'Azur et les Alpes du Sud, qu'il fera le plus mauvais, avec un ciel couvert et d'abondantes pluies orageuses. Une amélioration se produira en fin de journée.
Sur la Provence, la vallée du Rhône, les Alpes du Nord et le Jura, le ciel sera également bien gris, mais les pluies seront plus faibles.
Sur l'Alsace, la Lorraine, la Bourgogne, la Franche-Comté et la région lyonnaise, le ciel sera nuageux, avec quelques gouttes possibles. Partout ailleurs, nuages et soleil se partageront le ciel ; une courte averse sera possible au cours de l'après-midi.
Les températures ne s'écarteront guère des normes de saison, avec des minimales généralement comprises entre 8 et 10 degrés, jusqu'à 13 degrés sur les régions méditerranéennes, et des maximales entre 18 et 21 degrés, mais pas plus de 16 sur les côtes de la Manche.
Le mistral, la tramontane, et, en Corse le vent d'ouest, se lèveront en cours de journée, pour atteindre 80 km/h en pointe en fin de journée.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

PRÉVISIONS POUR LE 19 MAI 1994 A 0 HEURE TUC



Les débats au sein du CNPF sur l'avenir de la protection sociale

Plus d'un millier de représentants d'organisations professionnelles devaient se retrouver, mardi 17 mai à la Défense, pour la «Journée nationale de l'engagement patronal» organisée par le CNPF. Il s'agit de «sensibiliser les chefs d'entreprise aux enjeux» auxquels sont confrontés les titulaires des quelque 70 000 «mandats patronaux» dans les caisses de Sécurité sociale, de retraite complémentaire, d'assurance-chômage ou dans les conseils de prud'hommes.

■ CLIVAGE. Cette manifestation survient alors que le patronat, qui s'interroge sur l'opportunité de siéger dans les organismes de Sécurité sociale, est confronté à un sérieux clivage interne à propos de la gestion des caisses de retraite complémentaire. Désapprouvant les récents accords conclus avec les syndicats, certains patrons critiquent également le fonctionnement interne du CNPF.

La montée des divergences patronales

Suite de la première page

Ces mesures de réajustement (auxquelles il faut ajouter la modeste revalorisation de la contribution patronale pour le financement de la retraite complémentaire à soixante ans et l'UNEDIC) ont imposé des sacrifices aux retraités et aux salariés, mais aussi aux entreprises. Celles qui ne cotisent pas au taux maximum devront progressivement s'aligner sur ce barème. Dans les rangs du CNPF, un vrai clivage s'est brusquement dessiné entre les partisans d'une poursuite active de la gestion paritaire et ceux qui estiment nécessaire de rompre avec le passé.

Les critiques les plus virulentes émanent des assureurs. *«L'accord conclu à l'AGIRC va générer 80 milliards de dépenses supplémentaires sur dix ans et il faudra par la suite en réclamer autant. Il y a quelque chose de schizophrène à réclamer la baisse des charges tout en négociant des accords qui les alourdissent. Mais quels patrons le réalisent vraiment? Il faut mener une opération vérité et faire comprendre que l'on ne peut pas solliciter sans cesse les générations futures»*, affirme Claude Bébéar, le président du groupe AXA, qui, dans une lettre à François Perigot, n'a pas hésité à réclamer la démission des négociateurs patronaux, dont celle de Pierre Guillen, président de l'AGIRC.

Ces récriminations, qui ont trouvé un écho favorable au sein de la commission économique du CNPF alors que la commission sociale adoptait une position radicalement opposée, ne proviennent pas seulement des assureurs, dépités de voir la consolidation des régimes complémentaires rogner l'espace promis à leurs futurs fonds de pension par capitalisation. Certaines grandes entreprises telles que Lafarge-Coppée ou Alcatel, des secteurs professionnels de la petite industrie ou de la distribution qui n'ont jamais cotisé au taux le plus élevé, sans oublier des dirigeants proches de l'association Entreprise et progrès, participent à la fronde.

«Déficit démocratique»

Cette offensive vise aussi l'ensemble du mode de fonctionnement interne de l'organisation patronale. *«Le CNPF souffre d'un déficit démocratique. On s'entend entre apparatchiks patronaux et syndicaux sans que la base ait été consultée ou informée des décisions prises en son nom»*, s'indigne Claude Bébéar. *«Les chefs d'entreprise qui ont déserté les unions patronales doivent reprendre le pouvoir afin de moderniser un processus de prise de décision désormais dépassé»*, poursuit-il, convaincu qu'il convient de renégocier l'accord AGIRC et que sa position *«est de moins en moins minoritaire»*.

Les tenants d'une adaptation plus progressive des régimes complémentaires ne l'entendent pas ainsi. *«On ne peut pas, comme on l'a proposé à la commission économique, brutalement remettre en cause les retraites au moment où l'on réclame des efforts importants, y compris en terme d'emplois, aux salariés et notamment aux cadres. L'entreprise doit rester solidaire. Il serait maladroit et dangereux de laisser penser au personnel que les employeurs se désengagent du financement de sa retraite»*, insiste un dirigeant de fédération *«solidaire»* de Pierre Guillen. Selon lui, *«les reproches adressés au CNPF sont excessifs car – pour la première fois, il est vrai – l'accord AGIRC a fait l'objet de plusieurs réunions du conseil exécutif»*.



Après la passe d'armes autour du GATT et celle, encore vivace, sur les retraites complémentaires, d'autres pommes de discorde menacent de surgir. Ainsi, certains patrons soutiennent la proposition, que le gouvernement réexaminera à l'automne, visant à financer une partie des dépenses sociales en augmentant la TVA. Au contraire, nombre de secteurs s'inquiètent d'une telle décision, qui augmenterait les prix et réduirait les débouchés. Quelle sera la position officielle du CNPF sur ce sujet, mais aussi sur celui des fonds de pension, qui mettent en contradiction les intérêts des industriels, soucieux de se doter de fonds propres, et ceux des assureurs ou des banquiers, déterminés à s'en voir confier la gestion?

Autant de sujets que les candidats à la succession de François Perigot devront évoquer. Mais sans doute prudemment. *«Comme toujours, les prétendants se contenteront d'affirmer qu'il faut réduire les charges, mais ils éviteront de raviver les polémiques. Ce ne serait pas apprécié. En tout état de cause et compte tenu de l'état des finances de la protection sociale, le prochain président ne pourra pas maintenir le* statu quo. *Ce qui, n'en déplaise à quelques-uns, ne veut pas dire qu'il faudra tout bouleverser»*, considère le président d'une importante fédération professionnelle.

J.-M. N.

Pierre Guillen (UIMM) : «Le patronat doit réexaminer sa présence au sein de la Sécurité sociale»

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, Pierre Guillen, vice-président délégué général de l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) et ancien président de la commission sociale du CNPF, estime que le patronat doit se forger une «doctrine claire» sur le paritarisme et «réexaminer le bien-fondé» de sa présence dans les organismes de Sécurité sociale.

«Régulièrement, le patronat s'interroge sur la nécessité de siéger dans les différents organismes de Sécurité sociale, dépourvus, pour l'essentiel, d'un vrai pouvoir de décision. Le CNPF doit-il maintenir sa présence?

– Ces mandats représentent une lourde charge pour des résultats qui ne sont pas toujours à la hauteur des contraintes qu'ils représentent. A mon sens, il conviendrait de faire un tri. Dans les retraites complémentaires, notre présence est indispensable. En revanche, il faut que le patronat se forge une doctrine claire à l'égard des organismes de Sécurité sociale et en tire les conséquences. Il ne faut pas avoir de préjugés sur le paritarisme. L'important est de se demander qui paye, qui décide et quel est le pouvoir réel des caisses. C'est à cette aune que nous devons discuter, réexaminer le bien-fondé de notre présence dans ces organismes.

» Prenons l'exemple de l'assurance-maladie. Un véritable paritarisme supposerait que l'on distingue ce qui relève de l'assurance et ce qui relève de la solidarité. Nous ne jouerons pleinement notre rôle que lorsque les objectifs auront été clairement définis. Quant à la branche famille, il va de soi qu'à mesure que progressera la fiscalisation de son financement, nous n'aurons plus le moindre rôle à y jouer. Je le répète, le bon sens commande de lier notre représentation au rôle qui nous est dévolu.

– Quel bilan dressez-vous de ce paritarisme imparfait?

– Près de cinquante années de paritarisme ont permis de tisser des liens bénéfiques et entraîné des effets dont il faut souligner les aspects positifs, notamment sur les rapports contractuels. En revanche, si l'on considère la bonne marche des institutions, cela a été moins efficace. Regardons les choses en face : il n'y a pas eu, dans bien des cas, de véritable paritarisme, mais une sorte de tripartisme.

– Le projet de loi sur la protection sociale, et notamment l'instauration d'un débat parlementaire annuel sur des objectifs chiffrés d'évolution des dépenses, a été bien accueilli dans les milieux patronaux.

– La séparation des branches ne peut être qu'une décision favorable. A cet égard, il est juste d'avoir créé une instance responsable de l'équilibre du risque «accidents du travail». C'est une très ancienne revendication du patronat. Reste que la question essentielle du contenu du paritarisme n'a toujours pas été tranchée. A terme, l'organisation, chaque année, d'un débat posera inévitablement la question du rôle du Parlement. Celui-ci aura sans aucun doute tendance à étendre son champ d'action. Ce qui ne pourra que rejaillir sur le contenu du paritarisme.»

Propos recueillis par
JEAN-MICHEL NORMAND

CLÉS/ *Chiffres*

■ 35 000 mandataires. Les organisations patronales (CNPF et *CGPME pour l'essentiel) délèguent* 35 000 administrateurs dans de multiples organismes économiques et sociaux où ils exercent au total quelque 70 000 mandats.

■ 4 500 administrateurs de la «Sécu». Le patronat compte 4 500 mandataires dans les conseils d'administration des caisses primaires, régionales ou *nationales des organismes de* Sécurité sociale (assurance-maladie, retraite, accidents du travail, allocations familiales, URSSAF). Elus au suffrage universel en 1983, les représentants des partenaires sociaux – dont le mandat vient d'être prorogé pour la troisième fois – ne sont que les gestionnaires en titre de la Sécurité sociale. En réalité, les décisions sont prises par les pouvoirs publics. Hormis la branche des accidents du travail, où la parité est respectée, les administrateurs salariés sont majoritaires par rapport à leurs homologues patronaux.

■ 3 400 gestionnaires des retraites complémentaires. Le *patronat délègue 3 400 représentants* dans les caisses de retraite complémentaires regroupées sous l'égide de l'ARRCO, pour l'ensemble des salariés, et de l'AGIRC pour les seuls cadres. Ces institutions sont gérées de manière autonome par le*s* partenaires sociaux.

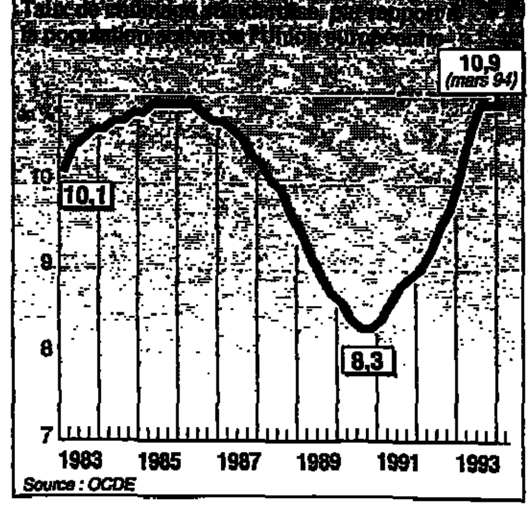
■ Prud'hommes, UNEDIC... *«Exception française»* puisque *leurs juges sont élus pour cinq ans* par leurs pairs; les 271 conseils de prud'hommes comptent plus de 7 300 conseillers issus du patronat et autant de représentants des salariés. D'autres mandataires patronaux siègent dans les organismes d'assurance-chômage ASSEDIC et UNEDIC (4 300 mandats), dans les comités interprofessionnels du logement social (1 800 mandats) sans oublier les chambres de commerce et d'industrie (4 000 représentants), les juges-assesseurs des tribunaux des affaires de Sécurité sociale et les juges des tribunaux de commerce.

Le programme communautaire sur la croissance et l'emploi

M. Delors s'oppose à l'initiative allemande de déréglementation du marché du travail

Jacques Delors, président de la Commission européenne, a vivement réagi, lundi 16 mai, lors du conseil des ministres des finances des Douze à Bruxelles, au mémorandum présenté par l'Allemagne sur les entraves à la création d'emplois que contient la réglementation européenne. Dans ce texte, le ministre allemand de l'économie, Günter Rexrodt, propose la création d'un groupe d'experts indépendants qui seraient chargés de purger la législation européenne de ces entraves.

M. Delors y est *«totalement opposé, car cela revient à donner le pouvoir de décision à un groupe d'experts»*, a indiqué le porte-parole du président de la Commission. Cette proposition a été soutenue, en revanche, avec enthousiasme par la Grande-Bretagne et les Pays-Bas. *«C'est une excellente idée. Vous ne pouvez pas faire de progrès sur la déréglementation si vous la laissez à la charge de votre bureaucratie»*, s'est exclamé le chancelier de l'Echiquier, Kenneth Clarke. La France, quant à elle, est favorable à cet allègement de la législation européenne, mais refuse qu'elle soit confiée à un groupe d'experts, a indiqué le ministre français de l'économie, Edmond Alphandéry.



Après un mouvement de décrue entre le troisième trimestre 1986 et le quatrième trimestre 1990, le taux de chômage a, depuis, progressé et atteignait, en mars 1994, 10,9 % de la population active.

Le président de la Commission invite les Douze à hâter la mise en œuvre du Livre blanc

Les ministres des affaires étrangères et les ministres des finances de l'Union européenne, ont débattu, *lundi 16 mai*, à Bruxelles, de leur programme de modernisation des infrastructures. Les Douze sont censés adopter ce programme en juin au conseil de Corfou. Les débats ont montré que l'Union demeure divisée.

BRUXELLES (Union européenne)
de notre correspondant

Certains Etats membres, au premier rang desquels l'Allemagne et surtout le Royaume-Uni, voudraient en faire le moins possible, en insistant pour que ne soit recherchée aucune nouvelle source de financement public au-delà de celles disponibles. Mais la majorité du Conseil n'écarte pas des financements complémentaires.

Infléchissant une nouvelle fois sa position, la France, qui, lors d'une récente réunion des ministres des finances à Athènes, avait paru rallier le camp anglais et allemand (*le Monde* des 10 et 11 avril), a confirmé que, conformément à la position prise lors du Conseil européen en décembre à Bruxelles, elle apportait, ainsi que l'a exprimé Alain Juppé, *«un soutien convaincu à ce programme, à l'analyse qui le sous-tend et aux actions qu'il réclame»*.

Jacques Delors, le président de la Commission européenne, qui est à l'origine du *Livre blanc sur la croissance, la compétitivité et l'emploi* invitant les Douze à accélérer la mise en place de «grands réseaux» de transports, d'énergie et de télécommunications, a incité les Etats membres *à traiter sans attendre les problèmes de financement. «Si on continue au train actuel, les Douze ne pourront faire plus à Corfou que ce qu'ils ont annoncé à Bruxelles* [soit une approbation de principe du programme]. *Il leur reste à prendre les décisions politiques qui permettront de passer à la vitesse supérieure»*, a-t-il expliqué.

Depuis Bruxelles, les experts ont dressé une liste de trente projets, dont dix prioritaires, pouvant être lancés dans les deux ans. Parmi ceux-ci, le TGV Est, mais aussi différents tronçons du réseau TGV Nord Europe (le PBKL) ou encore la ligne de TGV et de transports combinés Lyon-Turin. Selon Edmond Alphandhéry, ministre français de l'économie, il est peu vraisemblable qu'à Corfou les Douze puissent déja adopter un programme de financement détaillé pour ces dix premiers projets. L'essentiel, comme le souligne M. Juppé, c'est qu'une décision politique soit arrêtée, autrement dit qu'une liste de projets prioritaires soit confirmée, que le coût de l'opération soit chiffré, et que l'engagement soit pris par les chefs d'Etat et de gouvernement qu'en tout état de cause le financement sera trouvé.

Le Livre blanc suggérait de consacrer 20 milliards d'écus (environ 132 milliards de francs) par an aux «grands réseaux» pendant six ans. Sont en principe disponibles, chaque année, 5 milliards d'écus au titre du budget communautaire et 7 milliards sous forme de prêts de la Banque européenne d'investissements (BEI). La Commission expliquait que les 8 milliards manquant pourraient être mobilisés par ses soins sur le marché. Les Anglais et les Allemands sont hostiles à de tels emprunts, expliquant que *les 12 milliards suffiront. La* Commission constate que le coût des projets pourrait se révéler sous-évalué, leur rentabilité plus lointaine, la marge d'intervention de la BEI plus limitée et, surtout, l'ardeur des investisseurs privés moins vive qu'on l'affirme à Londres ou à Bonn; que, si l'on ne veut pas perdre de temps, il faut donc dès maintenant se préparer à trouver des financements complémentaires, pour être en mesure de faire démarrer sans délais supplémentaires la première liste de dix projets, puis ensuite la seconde liste, également de dix projets, parmi lesquels, pour la France, l'autoroute de la Maurienne.

PHILIPPE LEMAITRE

Versée en cas de faillite d'un établissement de crédit

La garantie des dépôts bancaires va être harmonisée dans l'Union européenne

A partir du 1er janvier 1995, les clients des banques de tous les pays de l'Union européenne vont pouvoir disposer d'une garantie équivalente à leurs dépôts, en cas de faillite d'un établissement de crédit. Confirmant l'accord politique du 13 septembre 1993, les ministres des finances de l'Union européenne ont adopté, lundi 16 mai, une directive harmonisant les garanties de dépôts dans les banques de l'Union européenne. Le texte prévoit que les déposants seront indemnisés jusqu'à concurrence d'un montant minimum de 20 000 écus (environ 132 000 francs). La directive dispose que la procédure de garantie doit être ouverte 21 jours après la première défaillance de l'établissement de crédit.

Dans une période transitoire allant de 1994 à la fin 1999, les Etats membres qui disposent actuellement d'un système de protection moins avancé, pourront maintenir un plafond de garantie de 15 000 écus.

Les dispositions européennes ne devraient pas modifier le mécanisme français qui prévoit un remboursement maximum de 400 000 francs. Les succursales installées dans un autre pays membre devront appliquer le système de leur pays d'origine. Elles auront la possibilité d'adopter les règles despays où elles opèrent, si celles-ci offrent une indemnisation plus importante.

هكذا من الأصل

INDUSTRIE

Inaugurée lundi près de Valenciennes

La nouvelle usine PSA-Fiat emploiera 3 500 personnes en 1995

En inaugurant, lundi 16 mai, à Hordain, près de Valenciennes (Nord), Sevelnord, la *«première grande usine d'automobiles construite en France depuis vingt ans»*, en présence du ministre de l'industrie, Gérard Longuet, et de Giorgio Garruzo, directeur général de Fiat Spa, Jacques Calvet, PDG de PSA Peugeot-Citroën, a salué le caractère exemplaire de cette implantation. Il s'agit d'*«une réussite dont la France entière, la France industrielle en particulier, pourrait s'inspirer»*, a-t-il indiqué. Dans une région sévèrement affectée par le chômage, la nouvelle usine emploiera 3 500 salariés à la fin de 1995.

LILLE

de notre correspondant

Née de la coopération entre PSA Peugeot-Citroën et Fiat, Sevelnord fabriquera les monocorps commercialisés sous les modèles Peugeot 806, Citroën Evasion, Fiat Ulysse et Lancia Zeta, appelés à concurrencer l'Espace Renault. L'usine commune, la plus grande unité d'automobiles construite en France depuis vingt ans, emploiera, à la fin de l'année 1995, 3 500 salariés pour une capacité annuelle de production de 130 000 véhicules (*le Monde* du 17 mai). Les deux partenaires se sont répartis les 6 milliards d'investissement, pour lesquels ils n'ont eu, a souligné M. Calvet, que des aides relativement modestes : 250 millions au titre de l'aménagement du territoire, auxquels vient s'ajouter l'exonération de la taxe professionnelle jusqu'à la fin 1998.

Reprenant, au cours d'une conférence de presse, le propos de Roger Garnier, directeur de l'usine Sevelnord, selon lequel cette nouvelle implantation, *«première grande usine automobile construite en France depuis vingt ans»*, était aussi un défi au phénomène des délocalisations, M. Calvet a fustigé *«l'abominable Commission de Bruxelles, qui a incité les industriels européens à la délocalisation. Du fait des compétences individuelles et de la juxtaposition des technologies qu'elle requiert, de son poids dans nos produits intérieurs bruts, la construction automobile est un métier dans lequel il est indispensable que les grands pays industrialisés investissent»*, a-t-il insisté.

Principe de subsidiarité

Le PDG de PSA Peugeot-Citroën a aussi réaffirmé sa confiance dans des *«coopérations ponctuelles»* plutôt que dans un *«rapprochement total»*. Il décline ainsi, à sa façon, le principe de subsidiarité, estimant qu'il s'agit *«de faire ensemble ce que chacun d'entre nous ne peut faire seul, ce qui veut dire* a contrario *qu'il ne s'agit pas de faire ensemble ce que chacun sait faire seul»*. Pour tenir le pari de la compétitivité et de la concurrence sur ce marché prometteur du monocorps, Peugeot a donc choisi de s'allier à Fiat, dans une démarche qui reste cependant prudente. *«Nous avons veillé à ne pas renchérir les coûts des matériels»*, a indiqué M. Calvet, commentant *«la recherche d'un meilleur équilibre entre l'automatisation et le travail manuel»*. Sevelnord n'a pas fait le choix du tout-robot ni du tout-automatisé, préférant conserver la souplesse que permet la gestion d'effectifs salariés. *«Nous ne sommes pas à l'abri de retournements du marché»*, explique-t-on.

Pour autant, Sevelnord est bien une usine d'aujourd'hui. Si les robots sont présents seulement là où ils sont plus adaptés que les hommes (contrôles de mesure, réalisation de tâches difficiles ou pénibles), l'informatisation, elle, apparaît tout au long de la chaîne de production, permettant une gestion individualisée de chaque véhicule en fabrication. Il s'agit ainsi de viser à fabriquer... à la commande pour coller au mieux aux besoins de la clientèle.

M. Longuet, d'ailleurs, a salué *«l'outil industriel intelligent»* que représente Sevelnord pour répondre au double phénomène contradictoire de *«la segmentation du marché et sa mondialisation»*, appelant souplesse d'une part, coopération de l'autre.

JEAN-RENÉ LORE

Un record en matière d'embauches dans le secteur industriel

Avec 3 500 emplois prévus fin 1995 (les effectifs actuels sont de 2 000 personnes), l'usine Sevelnord PSA-Fiat se hisse, sans trop de difficultés, au premier rang des investissements créateurs d'emplois industriels engagés au cours des cinq dernières années. Dans l'automobile, c'est évident, puisque ce projet est la première création d'usine du secteur depuis Citroën-Aulnay il y a vingt ans. Mais, plus généralement, quelle que soit la nature de l'activité, aucune des importantes implantations de sites enregistrées depuis 1990 n'a dépassé le seuil des 1 000 postes.

Qu'il s'agisse de l'usine d'électrolyse Aluminium Pechiney à Dunkerque (550 emplois), ou, dans la même région, du site Coca-Cola (200 postes), toutes sont inférieures à ce chiffre. Le néerlandais Philips, implanté à Caen, a créé 300 emplois avec son usine de cartes à puce, et l'unité de supports informatiques mise en place par l'américain StorageTek à Toulouse tablait initialement sur 400 emplois.

SCI, un sous-traitant de Hewlett-Packard, a installé près de Grenoble un nouveau site (900 emplois). Quant à l'usine Daewoo en Lorraine, elle détenait jusqu'à présent la première place avec un millier de nouveaux emplois.

Un espoir pour le Valenciennois

Environ 75 % des 3 500 futurs salariés de Sevelnord proviendront d'une région qui compte encore 78 100 demandeurs d'emploi. Un programme original de recrutement (« démarche emploi-formation ») a été spécialement mis en place.

LILLE

de notre correspondant

Sevelnord résonne comme un signal d'espoir dans le Valenciennois et dans toute sa région. Un signal architectural d'abord : les lignes de verre et d'acier que la nouvelle usine dessine sur un terrain de 160 hectares planté de gazon apparaissent comme une pierre blanche dans un paysage où, trop souvent, l'activité industrielle ne se conjugue plus qu'au passé au travers de friches et de bâtiments abandonnés.

Un signe d'espoir aussi pour une population frappée de plein fouet par le désengagement des Houillères et de la sidérurgie et habituée aux pertes d'emploi dans les nombreuses entreprises sous-traitantes de la région qui paraissaient s'enfoncer dans la grisaille. Les chiffres sont éloquents : plus de 15 % de chômeurs dans l'arrondissement de Cambrai, près de 17 % dans le Douaisis, plus de 18 % dans l'Avesnois, et 19 % dans le Valenciennois ! Au total, on dénombre 78 100 demandeurs d'emploi pour les quatre arrondissements, avec le lot habituel de détresse sociale et... 33 000 candidatures adressées à Sevelnord dans l'espoir d'une embauche !

Défi commercial, technologique et financier, l'aventure Sevelnord relève aussi d'un pari sur les hommes, sur lesquels Peugeot et Fiat ont misé, autant que sur les robots. Ce défi à multiples facettes, Sevelnord l'a relevé de façon exemplaire. *« Nous avons assumé nos responsabilités à l'égard des hommes»*, a indiqué, lundi 16 mai, Jacques Calvet, le président de PSA Peugeot-Citroën devant un parterre d'élus et de responsables économiques du secteur. Et nul ne lui aurait contesté ce satisfecit. L'objectif, à terme, est de faire en sorte qu'environ 75 % des 3 500 salariés que Sevelnord comptera à la fin de l'année 1995 soient issus de la population locale.

L'entreprise, l'Etat, l'ANPE, la région, les chambres de commerce se sont mobilisés autour de ce projet. Ces instances se sont engagées dans un processus original de recrutement : la « démarche emploi-formation », qui a fait l'objet d'une convention signée en 1991 et dont l'ANPE est le maître d'œuvre. Il a fallu analyser les besoins de l'entreprise (une cinquantaine de métiers ont été définis), analyser aussi la réalité du marché du travail (13 000 dossiers de candidature ont été pré-sélectionnés, dont le nombre a ensuite été ramené à 4 500), mesurer les écarts entre les deux, et définir les formations de mise à niveau autant que de qualifications à mettre en œuvre et les moyens de les financer.

Le résultat est là. A ce jour, sur les 2 000 salariés que compte l'entreprise, 1 200 sont d'anciens demandeurs d'emploi issus de la région, des quatre arrondissements limitrophes pour l'essentiel. 1 025 ont transité par le dispositif emploi-formation animé par l'ANPE, 27 % étaient des chômeurs de longue durée, une proportion qui s'élève à 37 % depuis le début de l'année. Des effectifs jeunes : la moyenne d'âge de l'usine est de trente ans pour des emplois essentiellement d'ouvriers qualifiés ou de responsables de production, donc bien adaptés à des jeunes de niveau CAP et BEP. L'effort se poursuit, puisque 300 demandeurs d'emploi sont en permanence dans ce dispositif. Paul Schlonsok, responsable ANPE de cette cellule de recrutement, estime à un millier le nombre de salariés qui entreront à Sevelnord en 1994 et à autant l'année suivante.

Ce dispositif a d'autant plus d'intérêt qu'il sert également au recrutement dans d'autres entreprises de la région, notamment les sous-traitants de l'automobile, qui voient leur activité s'accroître. La direction de Sevelnord estime à trois le nombre d'emplois générés à l'extérieur de l'installation pour un emploi créé dans l'usine, et à 37 % en chiffre d'affaires la proportion de la sous-traitance effectuée dans la région ou les départements voisins. Deux nouvelles usines viennent d'ailleurs de s'implanter à proximité immédiate de Sevelnord, à Hordain. A elles deux, elles offrent quelque 300 emplois.

J.-R. L.

REPÈRES

DÉPENSES PUBLIQUES

Le ministère du budget gèle 7 milliards de francs

«Il n'y a pas lieu d'être inquiet. Les déficits seront tenus», a déclaré Nicolas Sarkozy, ministre du budget, dans un entretien publié par *la Tribune-Desfossés* du mardi 17 mai, ajoutant que le déficit d'exécution du budget de 1994 *«n'excédera pas les 301 milliards de francs»* et que le déficit prévu dans le budget pour 1995 *«sera de l'ordre de 275 à 280 milliards»*. *«Le premier ministre vient de m'autoriser à procéder à une régulation budgétaire de 7 milliards de francs. Il s'agit de crédits de fonctionnement courant ou de subventions que les ministères ne pourront dépenser sans se justifier dès le premier franc. Tout ce qui ne sera pas indispensable sera annulé.»*

A propos de la promesse d'un nouvel allègement de 20 milliards de francs de l'impôt sur le revenu en 1995, après celui intervenu cette année, M. Sarkozy déclare : *«Je suis persuadé que la réforme de l'impôt sur le revenu devra être poursuivie. Mais faut-il la poursuivre dès 1995 ou plus tard ? A quoi doit-on utiliser les marges de manœuvre que nous procurera la croissance retrouvée ? C'est le cœur du débat.»*

BOURSE

Les minoritaires de La Redoute perdent une bataille

La cour d'appel de Douai (Nord) a rejeté lundi 16 mai une demande en référé déposée par les actionnaires minoritaires de La Redoute visant à obtenir l'ajournement de l'assemblée générale extraordinaire appelée à se prononcer, mercredi 18 mai, sur la fusion-absorption de cette société avec le groupe Pinault-Printemps.

Estimant qu'il n'y a pas lieu à référé, le premier président de la cour, Gérard Combès, a relevé dans son ordonnance que cette demande d'ajournement ou celle de sursis à la réalisation de la fusion *«se heurtent à une contestation sérieuse»*. L'appel sera plaidé au fond le 8 juillet.

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

■ **Production industrielle : + 0,3 % en avril.** – La production industrielle a augmenté aux Etats-Unis de 0,3 % en avril par rapport au mois précédent, soit la onzième hausse mensuelle consécutive. Sur un an (avril 1993-avril 1994), la hausse a été de 5 %.

GRANDE-BRETAGNE

■ **Prix de gros : + 0,3 % en avril.** – Les prix de gros ont augmenté, en Grande-Bretagne, de 0,3 % en avril par rapport au mois précédent, en données corrigées des variations saisonnières. Sur un an (avril 1993-avril 1994), la hausse est de 2,2 % contre 2,8 % (chiffre corrigé) en mars, soit la plus faible progression depuis décembre 1986.

VIE DES ENTREPRISES

Anticipant une reprise économique

EDF ambitionne de créer 2 500 emplois supplémentaires en un an

Gérard Longuet, ministre de l'industrie, et Gilles Ménage, président d'Electricité de France, ont présenté, mardi 17 mai, les initiatives prises par l'entreprise en faveur de l'emploi. EDF va accélérer son programme d'embauche, en engageant 1 300 jeunes supplémentaires dans l'entreprise en douze mois. Une action incitant au renouvellement des équipements électriques devrait permettre également la création de 1 000 à 1 200 emplois dans les PME-PMI sous-traitantes. D'autre part, EDF a décidé de s'engager sur la qualité de ses prestations en proposant une garantie de services.

A l'automne dernier, le 17 novembre exactement, les directions générales d'EDF-GDF et les syndicats CFDT, CFTC, FO et UNCM-CGC ratifiaient *« l'accord sur le développement de l'emploi et une nouvelle dynamique sociale »*. Négocié pendant de longs mois (*le Monde* du 28 octobre 1993), cet accord a pour objectif de lutter contre le chômage et l'exclusion en engageant ses signataires dans un programme à long terme.

Au vu des signes de reprise économique, les pouvoirs publics, par le biais du ministère de l'industrie, ont décidé en accord avec les dirigeants d'EDF d'accélérer la mise en œuvre de ce programme. L'entreprise publique, qui embauche annuellement *3 200 personnes (2 000 emplois* normaux et 1 200 jeunes en insertion), a décidé d'en recruter 1 300 de plus en un an, ce qui portera le total des embauches à *4 500 jeunes. Seront ainsi* recrutés 550 jeunes diplômés supplémentaires et 750 apprentis ou jeunes en situation difficile. En un an, l'entreprise publique réalise *un programme* qu'elle avait prévu au départ d'étaler sur deux ans et demi.

A ces efforts internes, s'ajoute une offensive commerciale pour inciter les Français à renouveler leurs installations de chauffage électrique. Cette opération concernant 500 000 installations sur cinq ans devrait permettre aux PME-PMI ou aux artisans travaillant avec l'entreprise publique d'avoir de nouveaux débouchés. EDF apportera un appui financier sous forme d'une prime d'incitation de 2 000 francs en moyenne et aidera aussi à la réalisation des travaux. Selon les estimations de l'entreprise, cette action devrait permettre un essor de l'activité dans ce secteur de façon à créer 1 000 à 1 200 emplois.

Parallèlement à cette offensive sur l'emploi, l'entreprise publique a décidé d'améliorer son image en lançant *« la garantie des services »*. EDF mais aussi GDF ont décidé de faire un effort sur le respect des délais. A l'image du « contrat de confiance » de Darty, les deux firmes nationales s'engagent pour les services les plus courants en fixant un délai d'intervention, qui comprend en outre le respect et la précision des rendez-vous. EDF a ainsi codifié ses engagements pour huit prestations qui vont du dépannage d'électricité à la mise en service d'un compteur en passant par *« un engagement de courtoisie »*, c'est-à-dire à l'engagement de répondre au courrier dans les huit jours qui suivent sa réception. De plus, EDF et GDF prennent le risque, si l'un ou l'autre de leurs engagements n'est pas respecté, de verser 150 francs au client. Ces prestations représentent un total de 20 millions d'opérations par an.

D. G.

SNCF

Jean Bergougnoux plaide pour « un effort partagé » de l'entreprise et de l'Etat

Jean Bergougnoux, le nouveau président de la SNCF, a estimé, lundi 16 mai, devant l'Association des journalistes ferroviaires, que les difficultés de la société nationale nécessitaient *« un effort partagé »* de la part de l'entreprise et de l'Etat-actionnaire. En d'autres termes, les pouvoirs publics devront apporter une aide à la SNCF, notamment pour le financement des projets de TGV.

Le financement du TGV-Est devra être *« bouclé »* avant son arrivée devant le conseil d'administration de l'entreprise publique prévu pour la fin du mois. M. Bergougnoux entend proposer une *« stratégie ambitieuse et réaliste »* et *« faire comme si le contrat de plan devait être conclu d'ici à la fin de l'année »*, pour la période 1995-1999, et non pas retardé d'un an comme le souhaitent les pouvoirs publics. *« Les cheminots attendent avec évidence que l'on trace une voie d'avenir pour l'entreprise »*, a expliqué M. Bergougnoux, qui estime que la SNCF *« doit se recentrer sur la clientèle »* afin de reconquérir les parts de marché perdues.

Mariage en vue entre les télécoms et l'informatique

EDS et Sprint discutent d'une fusion éventuelle

C'est officiel. L'américain EDS, l'une des toutes premières sociétés mondiales de services informatiques, et son compatriote Sprint, troisième opérateur téléphonique longue distance aux Etats-Unis, sont en pourparlers en vue d'une éventuelle fusion. C'est le groupe General Motors, dont EDS est la filiale à 100 %, qui a confirmé, lundi 16 mai, l'existence de telles discussions, tout en soulignant que le projet de fusion supposait, au préalable, qu'il rende son indépendance à la firme de Dallas. *« Nous avons la possibilité de créer une source unique de produits et de services pour répondre aux besoins convergents de nos clients »*, ont indiqué, pour leur part, les patrons respectifs d'EDS et de Sprint, dans un communiqué conjoint.

L'objectif de General Motors est clair. Le constructeur automobile entend réaliser un investissement opéré il y a dix ans et qui s'est révélé plutôt bénéfique. GM avait racheté EDS pour 2,5 milliards de dollars (14 milliards de francs) en 1984 à son fondateur Ross Perot, le milliardaire texan, candidat à la Maison Blanche en 1992. Depuis, le chiffre d'affaires d'EDS a été multiplié par dix, atteignant les 8 milliards de dollars (environ 45 milliards de francs) en 1993. La société a une capitalisation boursière de l'ordre de 15 milliards de dollars (84 milliards de francs). General Motors envisage, pour son retrait, de créer des actions EDS qui seraient échangées par la suite contre certains de ses propres titres.

Les expériences récentes de *méga-fusion ayant échoué* (comme le rapprochement envisagé, il y a quelques mois, entre Bell Atlantic et TCI), la prudence s'impose. GM précise d'ailleurs *qu'il lui faut* évaluer, *dans un* premier temps, l'incidence fiscale d'une telle opération.

Il reste que le rapprochement entre opérateur de téléphonie, d'une part, et société de services informatiques, d'autre part, est dans la logique des choses. De façon moins spectaculaire, France Télécom a pris l'an passé une participation dans Sema Group et envisageait de se rapprocher du numéro un européen des services informatiques, Cap Gemini Sogeti. Le projet de rapprochement entre EDS et Sprint risque d'ailleurs de compliquer les affaires de l'opérateur français, qui a précisément engagé des discussions en vue d'une alliance éventuelle avec Sprint. Comment concilier, dès lors, sa volonté de rapprochement avec Cap Gemini Sogeti ?

C. M.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

PARTENARIATS

CARNAUDMETALBOX va construire une usine de boîtes-boissons en Chine. – Le fabricant d'emballages CarnaudMetalbox va construire à Pékin, en co-entreprise (joint venture), une usine de boîtes-boissons d'une capacité annuelle de 500 millions d'unités. L'accord de partenariat créant la société CarnaudMetalbox Beijing Ltd, signé entre la China National Packaging Industrial Development corporation (CNPIDC) et CarnaudMetalbox Asia Ltd, une filiale du groupe cotée à Singapour, a été annoncé lundi 16 mai. CarnaudMetalbox *Asia Ltd et CNPIDC détiendront* respectivement 60 % et 40 % de la nouvelle société. L'investissement initial sera d'environ 165 millions de francs. La construction devrait débuter fin 1994 pour une mise en service prévue fin 1995. Cette usine constitue le troisième investissement de *CarnaudMetalbox en* Chine.

SIEMENS versera 1 milliard de DM pour l'intégration avec Italtel. – Le groupe allemand Siemens AG va verser environ 1 milliard de marks (3,4 milliards de francs) au groupe public italien de télécommunications Stet SpA, dans le cadre d'un accord pour la création d'une filiale commune avec Italtel, maison mère de Stet, a confirmé la firme lundi 16 mai à Munich. Les deux firmes ont prévu de créer une nouvelle société, née de l'intégration d'Italtel, filiale de Stet, et de Siemens Telecomunicazioni, *filiale italienne de Siemens*. Le capital de la filiale sera contrôlé à parts égales (50/50) par Stet et Siemens et la firme devrait réaliser un chiffre d'affaires annuel de 3,4 milliards de DM (environ 12 milliards de francs), dont environ 75 % apportés par Italtel. Les principales productions d'Italtel, comme les centraux téléphoniques Linea UT, seront développés sur les marchés italien et international.

BAT va investir 200 millions de dollars dans le tabac en Ouzbékistan. – Après le rachat d'American Tobacco, le groupe britannique de tabac et de l'assurance BAT Industries poursuit son expansion, mais cette fois ci à l'Est. Ce groupe a annoncé, lundi 16 mai, un investissement sur 5 ans de 200 millions de dollars (*1,15 milliard de francs*) pour prendre à terme 51 % de la société nationale ouzbèke de tabac Uz Tobacco AO. Le groupe britannique a signé un accord avec le gouvernement de Tachkent au terme duquel il investira ces 200 millions en cinq ans, sa part dans le capital de la société ouzbèke *montant* peu à peu en puissance. Selon cet accord, BAT modernisera une usine de fabrication de cigarettes à Tachkent, construira une nouvelle unité près de Samarcande investira dans les processus de traitement des feuilles de tabac à Samarcande et Urgut et apportera son assistance technique et sociale à l'entreprise.

SANDOZ conclu un accord avec l'institut de recherche californien The Scripps Research Institute. – Le groupe chimique suisse Sandoz va accorder à l'institut de recherche californien, The Scripps Research Institute (TSRI) un financement de 20 millions de dollars (120 millions de francs) par an en échange d'un droit de com*mercialisation sur certaines* découvertes. L'accord entre le TSRI et la filiale américaine Sandoz Pharmaceuticals, annoncé lundi 16 mai, entrera en vigueur en 1997 pour une durée de cinq ans. Il pourra ensuite être prorogé pour une période de même durée. Selon le contrat, Sandoz bénéficiera d'un droit de préemption sur le développement et la commercialisation d'environ la moitié des découvertes médicales de Scripps.

RÉSULTATS

LES LLOYD'S annoncent une perte de 2,048 milliards de livres pour 1991. – Les Lloyd's, le grand marché londonien de l'assurance, ont annoncé, mardi 17 mai, une perte de 2,048 mil*liards de livres (17,6 milliards de* francs) pour l'exercice 1991 contre une perte record de 2,3 milliards l'année précédente. Les Lloyd's annoncent leurs résultats avec trois ans de retard pour permettre le traitement des sinistres. Le résultat de 1991 porte le total des pertes depuis 1988 à 7,5 milliards de livres.

AÏWA (groupe Sony) a réalisé 9,8 milliards de yens de profits imposables lors de son dernier exercice. – Aïwa, le fabricant japonais de chaînes haute-fidélité contrôlé par Sony, a réalisé au cours de son exercice clos fin mars un bénéfice consolidé avant impôts de 9,8 milliards de yens (545 millions de francs), soit plus du double de celui réalisé l'année précédente (4,2 milliards de yens). Le chiffre d'affaires du groupe, qui *réalise les trois quarts* de ses ventes à l'exportation, a progressé de 176 milliards de yens à 210 milliards. Pour l'exercice en cours, l'entreprise table sur un bénéfice imposable de 10,7 milliards sur des ventes totales de 240 milliards de yens.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 16 mai = Inchangé

La Bourse de Paris, qui avait débuté la séance en progression de 0,45 %, a viré à la baisse après l'annonce d'une hausse du taux interbancaire sur les fonds fédéraux américains. La journée s'est finalement terminée sur un statuquo, l'indice *CAC 40 clôturant sur un gain marginal* de 0,03 % à 2 187,70 points. Le taux interbancaire sur les fonds fédéraux américain, qui a ouvert lundi à 3,93 % contre 3,84 % vendredi en clôture, a entraîné en séance le marché parisien *jusqu'à* 2 183 points, soit un recul de 0,40 %. L'éventualité d'une hausse des taux américains, mardi, lors de la réunion de l'open market de la Réserve fédérale (Fed) est maintenant *« analysée avec plus de sérénité »* par les marchés financiers, a indiqué un opérateur. *« Si cette hausse a lieu comme tout le monde le prévoit, on estime que cela devrait être la dernière »*, a-t-il ajouté. Ce changement d'attitude *s'explique par la meilleure orientation* sur les taux enregistrée, vendredi, de l'autre côté de l'Atlantique, après les dernières statistiques économiques qui éloignent la menace de l'inflation, a noté un boursier. Sur le marché obligataire, *le MATIF est resté bien orienté*, le contrat notionnel juin gagnant 58 centièmes à 120,76.

Les transactions à la Bourse de Paris sont *restées très modestes* au lendemain du long week-end de l'Ascension, avec *seulement 2,6 milliards de francs* de capitaux échangés.

Parmi les hausses, on remarque essentiellement des valeurs hors du CAC 40, comme Sodexho (+ 3,87 %) et Docks de France (+ 3,36 %). En baisse, notamment *les pétrolières*, dont Total (– 3,06 %).

NEW-YORK, 16 mai ↑ Petite hausse

Wall Street a terminé la séance du lundi 16 mai sur un gain modeste de 0,32 %, bénéficiant d'un petit repli des taux d'intérêt à long terme, à la veille de la réunion du comité de l'open market de la Réserve fédérale (Fed). L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé en hausse de 11,82 points (+ 0,32 %) à 3 671,50 points. Quelque 235 millions de titres ont été échangés. Les baisses ont toutefois été plus nombreuses que les hausses : 1 189 contre 983, alors que 646 actions sont restées inchangées.

« Tout le monde attend un geste de la part de la Fed », a indiqué James Melcher, directeur général chez Balestra Capital. La *plupart* des analystes tablent sur une réduction d'un quart de point à un demi-point du taux d'intérêt interbancaire, mardi, par la Fed. « Ce fut un lundi paresseux, et plusieurs gros investisseurs ont été absents du marché », a observé pour sa part David Holt, responsable chez *Wedbush Morgan Securities*.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, a reculé à 7,45 % contre 7,49 % vendredi soir.

VALEURS	Cours du 13 mai	Cours du 16 mai
Alcoa	68 5/8	68 3/8
ALLIED SIGNAL INC.	35 5/8	35 1/8
American Express	28 5/8	28 3/8
ATT	52 3/4	53 7/8
Bethlehem Steel	18 1/4	17
Boeing	43 3/4	43 3/4
Caterpillar Inc.	107 7/8	110 1/8
Chevron	88 1/4	88 1/2
Coca-Cola	39 1/2	39 7/8
Disney Corp.	41 5/8	41 3/4
Du Pont de Nemours	59 3/4	60 3/8
Eastman Kodak	45 1/8	45 1/8
Exxon	62	61 1/2
General Electric	95 3/8	47 3/8*
General Motors	53 1/2	53
Goodyear Tyre	37 1/8	38 1/2
IBM	57 1/2	58 1/2
International Paper	63 3/4	63 3/8
McDonnell Douglas	113	113 7/8
Merck and Co	30 1/4	30 1/2
Minnesota Mining	49	49 3/8
Morgan (J.P.)	63 1/8	64 3/8
Philip Morris	52 1/8	51 5/8
Procter Gamble	54 3/8	55 3/8
Sears Roeb. and Co.	47 3/8	47 3/8
Texaco	64 1/4	64 1/4
Union Carbide	27 1/8	27 5/8
United Tech.	64	63 5/8
Westinghouse El.	12 5/8	13
Woolworth	16 5/8	16 7/8

* Divisé par 2.

LONDRES, 16 mai ↓ Effritement

La Bourse de Londres a perdu un peu de terrain, lundi 16 mai, au Stock Exchange de Londres, tirée vers le bas par Wall Street qui attendait toujours une hausse des taux d'intérêt américains pour mardi. L'indice Footsie des 100 plus grandes valeurs a cloturé à 3 115,6 *points*, perdant 3,6 points (– 0,1 %) par rapport à la clôture de vendredi soir.

Durant cette séance où 547 millions d'actions ont changé de mains, l'indice n'a pas réussi à être dopé par la publication en début de matinée du chiffre britannique des prix de gros d'avril, qui ont progressé de 0,3 % *par rapport* au mois précédent, et de 2,2 % sur un an, la plus faible hausse annuelle depuis décembre 1986. L'éventuelle progression de l'indice Footsie a été freinée par l'arrivée *sur le marché de dividendes*, de nombreuses sociétés détachant leur coupon.

VALEURS	Cours du 13 mai	Cours du 16 mai
Allied Lyons	5,78	5,82
BP	4,05	4,01
BTR	3,86	3,87
Cadbury	4,88	4,87
Glaxo	5,56	5,59
GUS	5,97	5,97
ICI	8,16	8,24
Reuters	4,84	4,93
RTZ	8,56	8,68
Shell	7,44	7,38
Unilever	10,23	10,20

TOKYO, 17 mai ↓ Terne

La Bourse de Tokyo a terminé la séance sur une petite baisse, mardi 17 mai, dans un marché peu actif et attentiste avant la réunion, aux Etats-Unis, du comité de politique *monétaire* de la Réserve fédérale. L'indice Nikkei a perdu 54,91 points (–0,3 %) pour s'inscrire en clôture à 20 133,53 points.

Les courtiers ont *notamment souligné* l'absence d'investisseurs étrangers, qui a pesé sur l'activité de la place nippone. « Le Nikkei est dans un tunnel car la pression vendeur au-dessus de 20 400 est forte », explique Michio Sugita, chef des transactions chez Deutsche Bank Capital Markets (ASIA).

VALEURS	Cours du 16 mai	Cours de 17 mai
Bridgestone	1 530	1 530
Canon	1 700	1 690
Fuji Bank	2 340	2 330
Honda Motors	1 740	1 740
Matsushita Electric	1 710	1 710
Mitsubishi Heavy	692	690
Sony Corp.	5 930	6 000
Toyota Motors	1 930	1 890

CHANGES

Dollar : 5,7292 F ↓

Mardi 17 mai, le deutschemark variait peu à 3,4284 francs sur le marché des changes parisien, contre 3,4291 francs la veille en fin de journée (cours indicatif de la Banque de France). Le dollar fléchissait à 5,7292 francs, contre 5,7385 francs lundi soir (cours BdF).

FRANCFORT	16 mai	17 mai
Dollar (en DM)	1,6755	1,6710
TOKYO	16 mai	17 mai
Dollar (en yens)	104,87	104,70

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (17 mai) ..... 5 11/16 % - 5 13/16 %

New-York (16 mai) ..... 4 1/8 %

BOURSES

PARIS

	13 mai	16 mai
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 187	2 187,70
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 497,91	1 498,21
Indice SBF 250	1 447,84	1 448,30

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	13 mai	16 mai
Industrielles	3 659,68	3 671,50

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	13 mai	16 mai
100 valeurs	3 119,20	3 115,60
30 valeurs	2 471,30	2 462,70

FRANCFORT

	13 mai	16 mai
Dax	2 258,75	2 271,11

TOKYO

	16 mai	17 mai
Nikkei Dow Jones	20 188,44	20 133,53
Indice général	1 639,01	1 636,43

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,7280	5,7300	5,7400	5,7435
Yen (100)	5,4724	5,4795	5,5181	5,5284
Ecu	6,6055	6,6101	6,6039	6,6111
Deutschemark	3,4280	3,4290	3,4312	3,4335
Franc suisse	4,0210	4,0239	4,0356	4,0403
Lire italienne (1000)	3,5577	3,5612	3,5378	3,5429
Livre sterling	8,6040	8,6098	8,6111	8,6204
Peseta (100)	4,1351	4,1395	4,1120	4,1181

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	4 1/4	4 3/8	4 5/8	4 3/4	5	5 1/8
Yen (100)	2	2 1/8	2 1/16	2 3/16	2 1/8	2 1/4
Ecu	5 11/16	5 13/16	5 1/2	5 5/8	5 1/2	5 5/8
Deutschemark	5 3/16	5 5/16	5	5 1/8	4 7/8	5
Franc suisse	4	4 1/8	3 15/16	4 1/16	3 15/16	4 1/16
Lire italienne (1000)	7 1/2	7 3/4	7 9/16	7 13/16	7 9/16	7 13/16
Livre sterling	5	5 1/8	5 1/8	5 1/4	5 5/16	5 7/16
Peseta (100)	7 1/2	7 3/4	7 9/16	7 13/16	7 9/16	7 13/16
Franc français	5 5/8	5 3/4	5 9/16	5 11/16	5 3/8	5 1/2

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

BOURSE DE PARIS DU 17 MAI

Liquidation : 24 mai
Taux de report : 6,25

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : −0,24 % (2182,53)

Règlement mensuel

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
147,28	EDF-GDF 3%	6250	6220	−0,48
65,23	B.N.P. (T.P)	1053	1047	−0,57
68,28	Cr.Lyonnais(T.P.)	1034	1036	+0,19
95,07	Renault (T.P.)	2312	2320	+0,35
101,18	Rhone Poulenc(T.P)	2250	2270	+0,89
98,14	Saint Gobain(T.P.)	1250	1250	—
82,24	Thomson S.A (T.P)	1140	1100	−3,51
10	Accor 1	750	747	−0,40
14	Air Liquide 1	851	845	−0,71
14,50	Alcatel Alsthom 1	687	685	−0,29
10	Alcatel Cable 1	631	626	−0,79
13	Alspi 1	395	396	+0,25
—	AGF-Ass.Gen.France	541	542	+0,18
23	Axa 1	1382	1388	+0,43
72,81	Bail Invest. 1	946	947	+0,11
10	Bancaire (Cie) 1	574	585	+1,92
10	Bque Colbert C2	157	155	−1,27
10	Bazar Hot. Ville 2	754	754	—
15	Berger (M) 2	1285	—	—
15	Bertrand Faure 2	509	495	−2,75
10	BIC 1	1393	1381	−0,86
4	BIS 1	358	352	−1,68
—	B.N.P. 1	265,10	268,10	+1,13
22	Bollore Techno.1	375	375	—
61	Bongrain 1 ■	3479	3450	−0,83
5,50	Bon Marche (Au) 1	797	793	−0,50
5	Bouygues 1	689	686	−0,45
15,50	BSN 1	881	881	—
25	Canal + 1	981	990	+0,92
7	Cap Gemini Sogeti 1	183	180,50	−1,37
4	Carnaudmetalbox 1	185,00	184,90	−0,05
42	Carrefour 1	2092	2075	−0,81
5	Casino Guichard 1	170,60	167,30	−1,93
5,25	Casino Guich.ADP 1	134	133	−0,75
8,10	Castorama Dl (Li) 1	760	760	—
15	Coumartin Part(M)2	404,90	—	—
4	C.C.F. 1	345	343,10	−0,70
2,40	CCMC-Maneghi(Ly) 2	74,50	73,70	−1,07
10	Cegid (Ly) 1	580	580	—
16,61	Centrest (Ny) 2	28,95	28,50	−1,55
7,50	CEP Communication 1	534	535	+0,19
10	Cerus Europ.Reun 1	115	114,90	−0,09
20	Cetelem 1	1150	1150	—
32	CGIP 1	1250	1260	+0,80
28	Chargeurs 1	1495	1490	−0,33
5	Christian Dior 1	442	440,10	−0,43
17,50	Ciments Fr.Priv.B2	345	341	−1,16
6,60	Clarins 1	548	542	−1,09
7	Club Mediterranee 1	448	443,50	−1
22	Colas 1	989	1010	+2,12
11	CGP (Papiers)(Ly)2	709	—	—
7,50	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
18,50	Comptoir Moder. 1	1530	1525	−0,33
29	CPR Paris.Reesc. 1	423	422,60	−0,09
37,50	Cred.Fon.France 1	1150	1158	+0,70
9,40	Credit Local Fce 1	423,50	425	+0,35
10	Credit Lyonn.CIP 1	544	536	−1,47
40	Credit National 1	583	580	−0,51
—	CSEE 1	660	671	+1,67
26	Damart 1	5890	—	—
6	Dassault-Aviation 1	552	541	−1,99
4,80	Dassault Electro 1	450	448	−0,44
45	De Dietrich 1	2816	2800	−0,57
5,50	Degremont 1	542	542	—
5	Dev.R.N-P De Cal 2	78	77,80	−0,26
18,60	Dev.R.Sud-Est.Ly 2	107	—	—
4	DMC (Dollfus Mi) 1	406,90	407	+0,02
9,50	Docks France 1	738	743	+0,68
3	Dynaction 1	144,90	142,10	−1,93
43	Eaux (Gle Des) 1	2085	2088	+0,11
17	E.B.F 1	895	896	+0,11
10	Ecco 1	750	754	+0,53
24,50	Eiffage 1	1310	1307	−0,23
13	Elf Aquitaine 1	427	423,30	−0,87
24	Elf Sanofi 1	982	969	−1,32
36	Eridania Beghin 1	981	983	+0,22
8,60	Essilor Intl 1	742	746	+0,54
9,40	Essilor Intl ADP 1	540	542	+0,37
25	Esso 1	1067	1060	−0,66
45	Eurafrance 1	2030	2000	−1,48
0,88	Euro Disney 1	30,40	30,60	+0,66
10,75	Euro RSCG W.W 1	691	690	−0,14
10	Europe 1- 1	1820	1835	+0,82
—	Eurotunnel 1	36,40	35,20	−3,02
—	Filipacchi Medias 1	960	955	−0,52
8	Finextel 1	150	146,50	−2,33
—	Fives-Lille 1	606	595	−1,82
32	Fromageries Bel 1	5180	5140	−0,77
11	Galeries Lafayet. 1	2596	2585	−0,42
4	GAN 1	440	438,10	−0,43
10	Gascogne (B) 1	525	521	−0,76
55	Gaz Eaux(Fin.Ind) 1	2100	2100	—
6	Geophysique 1	625	625	—
27,75	G.F.C. 1	472	472	—
8,50	Groupe Andre S.A.1	655	649	−0,92
19,50	Groupe De La Cite 1	840	—	—
7	GTM-Entrepose 1	455	447	−1,76
18	Guilbert 1	537	531	−1,12
22	Guyenne Gascogne 1	1570	1589	+1,21
8	Havas 1	454,80	453,70	−0,24
7	UIA 1	219	220	+0,46
9,30	Imetal 1	597	594	−0,50
31,50	Immobil.France 2	555	553	−0,36
2	Immob.Phenix 1	88	85,50	−2,84
1	Ingenico 1	130	129,20	−0,62
43,50	Interbail 1	504	505	+0,20
23,50	Intertechnique 1	890	891	+0,14
25	Jean Lefebvre 1	1155	1150	−0,43
38,30	Klepierre 1	595	599	+0,67
21,50	Labinal 1	799	790	−1,13
9	Lafarge Coppee 1	468,80	462,20	−1,41
2,20	Lagardere (MMB) 1	146,50	147	+0,34
3,70	Lapeyre C1	316	315	−0,32
7	Lebon 2	365	364	−0,27
29	Legrand 1	6460	6500	+0,62
46,40	Legrand ADP 1	4431	4485	+1,22
8	Legris Indust. 1	284	283	−0,35
70,50	Lucindus 1	990	1009	+1,92
17,50	LVMH Moet Vuitton 1	900	903	+0,33
10	Lyon.Eaux-Dumez 1	610	604	−0,98
13,80	Marine Wendel 1	407,50	409	+0,37
2,20	Matra-Hachette 1	132	131,80	−0,15
4	Metaleurop 1	84,10	86	+2,26
2,50	Metrologie Intl 1	12,70	12,60	−0,79
1,50	Michelin 1	254	252,80	−0,47
4	Moulinex 1	138,50	139	−0,36
40	Navigation Mixte 1	1135	1140	+0,44
5,20	Nord-Est 1	151,90	152	+0,07
—	Nordon (Ny) 1	591	590	−0,17
—	Olipar 1	24,50	24,60	−1,20
9,60	Oreal 1	1269	1258	−0,87
12	Paribas 1	401,30	403,50	+0,55
10	Pechiney CIP 1	419,90	420	+0,02
5	Pechiney Intl 1	175,40	175,50	+0,06
4,20	Pernod-Ricard 1	403,90	402,30	−0,40
10	Peugeot 1	885	878	−0,79
21,20	Pinault-Printemps 1	1069	1055	−1,31
8,50	Plastic-Omn.(Ly) 1	709	716	+0,99
5,50	Poliet	410	410,10	+0,02
14,70	Primagaz 1	970	957	−1,34
7	Promodes 1	1045	1057	+1,15
8	Publicis 1	516	514	−0,39
15	Radiotechnique 1	545	544	−0,18
95	Redoute(S.A.La) 1	945	925	−2,12
4,42	Remy Cointreau 1	237	236	−0,42
8,20	Rexel 1	654	650	−0,61
3	Rhone Poulenc A 1	152,50	152,10	−0,26
1,20	Rochette (La) 1	48,35	48	−0,72
12,50	Roussel Uclaf 1	829	827	−0,32
88	Rue Imperiale(Ly) 1	4200	4165	−0,83
11	Sade (Ny) 1	188	187	−0,53
19,50	Sagem 1	2940	2920	−0,68
14,50	Saint-Gobain 1	715	710	−0,70
32	Saint-Louis 1	1719	1729	+0,58
14	Salomon (Ly) 1	2070	2070	—
18,50	Salvepar (Ny) 2	585	—	—
22	Sat 2	2850	2920	+2,46
10	Saupiquet (Ns) 1	1210	1201	−0,74
10,50	Schneider 1	458,50	458	−0,11
—	SCOA act.regroup.	142,50	140,70	−1,26
6	SCOR S.A 1	503	500	−0,60
8,30	S.E.B. 1	553	554	+0,18
28,50	Sefimeg 1	479	475,90	−0,65
12,60	Selectibanque 1	175	178	+1,71
32	SFIM 2	1150	1132	−1,57
5	SGE 1	237,80	240	+0,93
31,15	Simco 1	529	526	−0,57
6	S.I.T.A 1	787	787	—
32	Skis Rossignol 1	2030	2035	+0,25
9	Sligos 1	538	540	+0,37
15	Societe Gale A 1	844	845	+0,16
5	Sodecco (B) 2	59,50	59	−0,84
8,65	Sodero (Ns) 2	53,50	53,50	—
22	Sodexho 1	1019	1022	+0,29
2	Sogenal (Ny) 2	141	142	+0,71
33	Sommer-Allibert 1	2210	2190	−0,90
39,38	Sophia 1	474	478	−0,84
30	Sovac 1	1670	1635	−2,10
17	Spie Batignolles 1	419	412,10	−1,65
23	Strafor Facom 1	704	703	−0,14
8,20	Suez 1	325	327,30	+0,71
14,50	Synthelabo 1	197	198,50	+0,76
6	Thomson-CSF 1	179,50	180,90	+0,78
7	Total 1	348	344,40	−1,03
8	UAP 1	154,90	154	−0,58
10	UFB Locabail 1	427	—	—
4	UGC DA M1	280	280	—
25	UIC 1	424,90	420,30	−1,08
33	UIF 1	615	603	−1,95
73,30	UIS 2	1030	—	—
26	Unibail 1	467	470	+0,64
7	Valeo 1	1304	1325	+1,61
6,30	Vallourec 1	316	310	−1,90
19,50	Via Banque 1	415	418,80	+0,92
7	Worms & Cie 1	280	275	−1,79
29	Zodiac 1	2260	2300	+1,77
56	Elf Gabon 1	1225	1214	−0,90
0,17	American Barrick 1	131,70	133	+0,99
1,21	American Express 1	185	183	−1,21
1,59	A.T.T. 1	307,90	308,90	+0,32
1,43	Anglo American 1	268,30	274,40	+2,27
9,24	Amgold 1	464	473	+1,94
3,31	Banco Santander 1	265	265	—
28,55	B.A.S.F. 1	1132	1130	−0,18
28,24	Bayer 1	1339	1337	−0,15
0,30	Blenheim Group 1	29,85	29,85	—
2,29	Buffelsfontein 1	54	54,40	+0,74
1,59	Chase Manhattan 1	200	203,90	+1,95
32,78	Daimler Benz 1	3077	—	—
0,65	De Beers 1	130,10	130	−0,08
37,80	Deutsche Bank 1	2710	2701	−0,33
30,34	Dresdner Bank 1	1391	1376	−1,08
1,17	Driefontein 1	63,90	63	−1,41
2,14	Du Pont Nemours 1	345,80	348	+0,06
1,99	Eastman Kodak 1	259	258,30	−0,27
—	East Rand 1	6,45	6,35	−1,55
0,17	Echo Bay Mines 1	60,50	61,50	+1,65
3,29	Electrolux 1	330	—	—
1,82	Ericsson 1	280	281	+0,36
3,50	Exxon Corp. 1	352	—	—
2,21	Ford Motor 1	335	—	—
2,81	Freegold 1	72	72,20	+0,28
0,07	Gencor Limited 1	11,80	11,60	−1,69
3,45	General Electric 1	557	545	−2,15
0,97	General Motors 1	311	306,90	−1,32
13,77	Generale Belgique 1	451	—	—
0,78	Grd Metropolitan 1	40,30	39,10	−2,98
0,32	Guinness Plc 1	42,50	—	—
0,25	Hanson Plc 1	23,20	23,45	+1,08
0,33	Harmony Gold 1	29,50	29,60	+0,34
1,24	Hewlett-Packard 1	458	—	—
0,25	Hitachi 1	54,20	54,30	+0,18
17,50	Hoechst 1	1221	1221	—
1,21	I.B.M 1	333,60	335,10	+0,45
1,47	I.C.I 1	70	70,65	+0,93
2,40	I.T.T. 1	470,50	—	—
0,05	Ito Yokado 1	304	301,10	−0,95
0,33	Matsushita 1	93,20	93,95	+0,80
0,53	Mc Donald's 1	332,40	334	+0,48
1,29	Merck and Co 1	174	174,60	+0,34
4,29	Minnesota Mining 1	281,80	285,10	+1,17
0,18	Mitsubishi Corp. 1	64,60	—	—
4,13	Mobil Corporat. 1	463,20	469	+1,25
3,35	Morgan J.P. 1	365	—	—
57,18	Nestle SA Nom. 1	4520	4549	+0,64
0,71	Nippon MeatPacker 1	81,10	82	+1,11
2,35	Norsk Hydro 1	198,90	195,40	−1,76
34,47	Petrofina 1	1793	1800	+0,39
3,42	Philip Morris 1	295	295,30	+0,10
1,14	Philips N.V 1	164,50	164,60	+0,06
0,28	Placer Dome Inc 1	122	123,80	+1,48
1,53	Procter Gamble 1	315	315,70	+0,22
6,40	Quilmes 1	288,20	286	−1,11
1,45	Randfontein 1	48,30	47,50	−1,66
1,36	Rhone Poul.Rorer 1	192,50	192	−0,26
8,62	Royal Dutch 1	635	633	−0,31
0,60	R T Z 1	74,30	74,50	+0,27
—	Saatchi & Saatchi 1	11,15	11,10	−0,45
0,69	Sega Enterprises 1	412	420	+1,94
1,90	Saint-Helena 1	47,50	48,50	+2,11
1,76	Schlumberger 1	325,80	324,70	−0,34
0,85	Shell Transport 1	65,50	64,70	−1,22
33,18	Siemens 1	2507	2480	−1,08
1,15	Sony Corporation 1	323,20	325,30	+0,65
0,19	Sumitomo Bank 1	122,70	—	—
1,15	T.D.K 1	258,50	—	—
0,78	Telefonica 1	75,85	75,05	−1,05
0,23	Toshiba 1	43,50	—	—
10,07	Unilever 1	602	597	−0,83
2,21	Unit.Technologie 1	368,10	367,30	−0,22
10,12	Vaal Reefs 1	437	438	+0,23
5,83	Volkswagen A.G 1	1880	—	—
3,99	Volvo (act.B) 1	556	549	−1,26
4,34	Western Deep 1	184,50	187,20	+1,46
3,73	Xerox Corp. 1	579	563	−1,23
0,48	Yamanouchi 1	105,60	105	−0,57
—	Zambia Copper 1	4,95	4,94	−0,20

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	112,65	4,784
CEPME 8,5% 88 CB	106,50	7,452
CEPME 9% 89 CA	110,78	6,682
CEPME 9% 92-06 TSR	—	8,088
CFD (CCCE)8,7%90CB	116,75	2,884
CFD exCCCE8,6%92CB	111,15	2,262
CFF 10% 88-98 CA	113,31	5,671
CFF 9% 88-97 CA	108,82	5,573
CFF 10,25% 90 CA	117,39	1,769
CLF 8,9% 88 CA	110,67	8,632
CLF 9%88-93/98 CA	108,35	2,989
CNA 9% 4/92 CB	113,80	0,321
CRH 8,6% 92-93 CB	107,10	7,587
CRH 8,5% 87-88 CA	108	1,700
EDF 8,6% 88-89 CA	108,85	2,144
EDF 8,6% 92 CA	110,58	0,695
Emp.Etat 10,8%79	—	7,545
Em.Etat10,26%86 CA	107,80	1,855
Emp.Etat 8%7/93 CA	99,97	5,014
Finansder 9%91CB	113,50	4,241
Finansd.8,6%92 CB	108,75	2,592
Floral9,75% 90 CA	113,70	7,934
OAT 9,90%12/97 CA	111,90	4,204
OAT TMB 01/99 CA	98,28	1,882
OAT 10% 5/00 CA	116,78	9,728
OAT 01 TME CA	101	1,740
OAT 8,5%11/02 CA	110,49	4,629
OAT 8,50% 19 CA	111,49	4,791
OAT 8,50%92-23 CA	111,67	0,512
PTT 11,2% 85 CB	107,40	4,778
SNCF 8,8% 87-94CA	108,30	2,587
Lyon.Eaux 6,5%90CV	604	—

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arbel 2	485	490
Bains C.Monaco 2	790	780
Bque Hypoth.Europ.	80	—
B.N.P.Intercont.2	334,90	330
Bidermann Intl	150	—
B T P (la cie) 2	29,10	29,70
Cambodge	985	—
Carbone Lorraine 2	780	—
Case Poclain 2	2,30	—
CBC 1	360	350
Centenaire Blanzy	377	—
Ceragen Holding	20,30	—
Champex (Ny)	10,40	—
CIC Un.Euro.CIP 1	387	389
C.I.T.R.A.M. (B)	3500	—
Cpt Lyon Alem.2	379,50	380
Concorde-Ass Risq2	1690	1650
Constr.Met.Prov.	18	—
Credit Gen.Ind.	76,10	—
Darbley	599	—
Didot Bottin	892	—
Eaux Bassin Vichy	2680	—
Ecia 1	767	775
Ent.Mag. Paris	4913	—
Eridania Beghin CI	700	—
Fidei(schneider)2	325	325
Finalens	409	—
F.I.P.P.	220	—
FNAC 2	3700	3700
Fonciere (Cie)	772	—
Fonciere Euris	329	—
Foncina	515	—
France I.A.R.D	485	—
France S.A 1	2330	2380
From. Paul-Renard	2850	—
Gaumont 2	787	787
Genefim	370,20	374
Gevelot	900	—
G.T.I (Transport)	500	—
Immobail 2	467	455,50
Immobanque 2	886	870
In.Marseillaise 2	7450	7450
Invest.(Ste Cle.)	1050	—
Lille Bonnieres	1520	—
Locafinanciere	490	—
Louvre 1	228,10	231
Lucia	130	—
Machines Bull 2	25,80	—
Mag.Uniprix	175	—
Metal Deploye	460	—
Mars 2	32	32
Navigation (Nle)	141,50	—
Optorg 2	317	325
Oreal (CI)	1010	—
Origny-Desvroise	1225	—
Monoprix	1470	—
Paluel-Marmont	423	—
Parfinance	228,10	—
Paris Orleans	275	—
Piper Heidsieck	750	—
Porcher	345	—
Promodes (CI)	722	—
Rochefortaise Com.	181	181
Rosario 2	218	—
Rougier	845	—
S.A.F.I.C Alcan	225	—
Saga	640	—
Salins du Midi 2	440	435
Savoisienne M.	167,50	—
Silic 2	870	865
S.I.P.H.	123,10	—
Sofal	480	—
Soffo	249,50	—
Softimo	78	—
Sofragi	3000	—
Soudure Autogene	792	792
Sovabail	515	—
Taittinger 1	2711	2705
Tour Eiffel	290	—
Ulmer Colrath	1700	—
Vicat 2	523	523
Virax	141	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	669	—
Akzo Nobel Nv	870	—
Alcan Aluminium	122,10	—
Arbed	667	—
Asturienne Mines	134	—
Banco Pop. Espanol	630	—
Banque Regl.Inter.	39500	—
Chrysler Corp.	260,30	—
C.I.R SPA	9,55	—
Commerzbank AG	1225	—
Dow Chemical Co.1	385	380,70
Fiat Ord.	24,90	—
G.B.L (Brux.Lamb)	720	—
Gevaert	1610	—
Glaxo Holdings Plc	49,00	—
Goodyear T.& R.Cy ■	227	—
Honeywell Inc.	201	—
Johannesburg Cons.	103	—
Kubota Corp.	32,70	—
Noranda Mines	90	—
Olivetti Priv.	10,90	—
Pfizer Inc.	352,10	—
Ricoh Cy	44,20	—
Robeco	365	369,90
Rodamco N.V.	181,10	—
Rolinco	308,20	308,10
Saipem SPA	8,05	—
Sema Group Plc	35	—
SKF Aktiebolaget	109	—
Tenneco Inc.	267	—
Toray Ind.	37	—
West Rand Cons.	5,50	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	181	—
Bque Hydro Energie	345	—
Benedictine* nom.	6280	—
Blanzy-Ouest*	2220	—
Brasseries Maroc	481	—
Calciphos*	107	—
Canadien Pacifique	86,20	—
CGH Cogesbor sch.*	7	—
Cie Industrielle*	7800	—
Coparex Inter.*	552	—
Cr.Universel (Cie)	414,50	—
Cycnos echang.	25	—
CEAC.*	79	—
Fiat Fce nom. ■	137,20	—
Grace and Co	232,60	—
Groupe Victoire*	1400	—
Gaintoil	725	—
Table France*	325	—
Koninkl. Pakhoed	135,30	—
Lecteurs Monde+ *	215	—
Molex	181	—
Oll.Com.Pharm.*	848	—
Partic.Percier *	280	—
Rorento	279,80	—
Safaa	215	—
St-Dominique(Fin)*	154	—
St Gobain Emball.*	1852	—
Schlumberger Ind.*	587	—
SEPR *	850	—
SPR "B" nom.	285,80	—
Waterman *	980	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—
Boiron (Ly) 2 #	710	709
Boisset (Ly) #	280	—
C.A. Paris IDF 1	1005	1005
Calberson	449	—
Cardif SA 1	1140	1169
CEGEP #	147	—
CFPI	235	—
C.N.I.M 1	1410	—
Codetour	265	—
Creeks	180,80	—
Dauphin OTA	314,10	—
Devanlay 2	1400	1400
Laber.Delicos	199,50	—
Editions Belfond	117	—
Europ Propulsion 2	370	380
Finabail	179,20	—
Finacor ■	204,40	—
G.L.M. S.A.	1085	—
Gravograph	217	—
I.C.C. 2	218	220
Idianova	76	—
Immob.Hotel. 2 #	280	275
Int. Computer	158,80	—
IPBM	85	—
M.S.C Schlum.Ny	1080	—
Railye(Cathiard)Ly	224	220
Serbo CB	543	536
Sopra	324	—
TF1-1	468	466,50
Thermador Hold(Ly)	598	590
Unilog	327	—
Viel et Cie #	243	—
Vilmorin et Cie 2	409	405

Sicav (sélection) 16 mai

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actimonetaire C	33327,21	33327,21
Actimonetaire D	31772,50	31772,50
Améri-gan	8325,08	8004,88
Amplia	104223,02	104223,02 ◇
Amplitude	815,94	792,17
Antigone Trésorerie	785326	785326
Arbitr. Court Terme	8482,36	8482,36
Associa Première	34342,95	34342,95
Associc	1137,09	1137,09
Atout Amérique	108,27	105,63
Atout Asie	116,61	113,77
Atout Futur C	609,61	594,74
Atout Futur D	600,38	585,74
Aurecic	1709,41	1659,62
Avenir Alizes	1995,08	1956,94
Axa Capital	210,74	204,60
Axa Court Terme	9387,68	9387,68
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1187,87	1133,85
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg.	981,86	953,07
Axa Europe	142,74	138,58
Axa Investments	135,61	131,66
Axa NPI	154,25	149,76
Axa Ob.Fr.Extrans	156,70	152,14
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	148,03	143,72
Axa Prem.Ex.Agepre	120,74	117,22
Axa Sél.Ex.Dr.Sela	167,81	162,92
Axa Valeurs PER	166,72	161,88
Cadence 1	1091,34	1080,53
Cadence 2	1074,88	1064,04
Cadence 3	1087,41	1076,64
Capimonetaire	7289,58	7282,30
Capioblig	7693,21	7577,44
Capitacic	1575,11	1551,83
Cicamonde	1271,79	1234,75
Comnis	1575,92	1546,54
Comptavalor	4114,34	4108,18
Credit Mutuel Capital	1485,71	1456,58
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	778,21	778,21
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	111,82	108,63
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	108,88	105,97
Cred.Mut.Ep.J.	20291,64	20291,64
Cred.Mut.Ep.long.T	230,54	224,37
Cred.Mut.Ep.Monde	1338	1302,19
Cred.Mut.Ep.Quatre	1129,04	1098,82
Dieze	1693,77	1692,37
Drouot France	1108,25	1075,97
Drouot Sécurité	238,54	229,65
Ecocic	1290,12	1252,54
Ecupar	137,68	133,67
Ecur. Actions futur	213,81	207,58
Ecur. Capicourt	203,53	203,02
Ecur. Capitalisation	3832,14	3802,12
Ecur. Expansion	588576,28	588649,68
Ecur. Géovaleurs	2902,31	2817,78
Ecur. Investissement	174,35	169,27
Ecur. Monepremière	78744,51	78744,51
Ecur. Monétaire	22998,89	22998,89
Ecur. Trésorerie	2830,93	2830,93
Ecur. Trimestriel	2030,98	2010,87
Elancial	139,82	135,75
Elicash	823571,22	823571,22 ◇
Emergence Poste	112,85	109,56
Energia	389,61	371,94
Eparcic	4244,05	4244,05
Eparcourt-Sicav	4074,34	4064,18
Epargne-Unie	1572,39	1534,04
Eufi Cash capi.	9286,12	9286,12 ◆
Eurco Solidarité	1206,38	1194,42 ◆
Eurocic Leaders	1374,10	1334,08
Eurodyn	1543,88	1508,20
Euro Gan	8653,94	8321,10
Fonsicav	17035,28	17001,28
France-gan	14714,10	14148,17
France Garantie	284,65	284,13 ◆
France Obligations	484,43	459,93
Francic	581,22	564,29
Francic Pierre	134,34	130,43
Francic-Régions	1512,86	1468,80
Fructi-Associations	40,83	40,83
Fructi-Capi	50,99	50,15 ◆
Fructidor	251,92	248,10
Fructifrance action C	243,51	237,57
Fructifrance action D	229,06	223,49
GAN Rendement	5085,55	5010,39
Gestilion	17713,77	17713,77
Horizon	1639,87	1591,33
HLM Monétaire	16388,17	16388,17
Indicia	1285,16	1253,59 ◆
Indust.Fse.Court.T.	1735,56	1735,56
Intensys	105,86	105,60
Interepar	111971,77	108710,46
Interoblig	17658,51	17475,75
Intersélection Fce	599,25	587,50
Japacic	203,82	197,88
Jeunepargne	336,38	331,33
Latitude	2822,88	2818,75
Lion Association	11379,98	11379,98
Lion Institution	36223,54	36133,21
Lionplus	1202,15	1178,58
Lion Trésor	2233,76	2211,64
Livret Bourse Inv.	681,77	661,91
Livret Portefeuil	851,76	826,95
Méditerranée	239,03	223,33
Mensuel CIC	10306,41	10204,37
Monedan	80190,59	80190,59
Mone.J.	10530,08	10530,08 ◇
Monévalor	48134,99	48134,99
Mutualité dépôts	16116,82	16004,65
Natio Court Terme	37065	36954
Natio Court Terme2	335118	335118
Natio Epargne	21117,36	20908,28
Natio Ep. Capital	13195,20	13064,55
Natio Ep. Croissance	2143,68	2086,23
Natio Ep. Obligations	212,84	207,14
Natio Epargne Retraite	148,97	144,98
Natio Epargne Trésor	9295,28	9276,73
Natio Epargne Valeur	521,66	507,70
Natio France Index	1203,40	1171,27
Natio Immobilier	1430,82	1392,53
Natio Inter	1765,45	1718,20
Natio Monétaire	9747,92	9747,92
Natio Opportunités	158,65	154,48
Natio Patrimoine	1568,82	1526,83
Natio Perspectives	1353,84	1317,61
Natio Placements	69127,36	69127,36
Natio Revenus	1069,68	1059,09
Natio Sécurité	11875,05	11875,05
Natio Valeurs	1034,11	1006,43
Nippon-Gan	7873	7570,19
Nord Sud Dévelop	1932,60	1928,74 ◆
Oblicic-Mondial	3141,62	3095,19
Oblicic-Régions	1165,29	1148,07
Oblifutur	3403,24	3339,78
Oblig. tres caté.	210,77	207,66
Oblilion	1695,57	1678,78
Oblisécurité Sicav	15190,84	15190,84
Oblitys	523,86	516,12
Oraction	1652,63	1612,32
Patrimoine Retraite	263,78	258,61
Parvalor	673,96	660,76
Planinter	1552,76	1514,89 ◆
Plénitude	165,14	160,33 ◆
Poste Croissance	3187,94	3184,76
Poste Gestion	77413,12	77413,12
Première Oblig. C	11522,82	11522,82
Première Oblig. D	10725,11	10719,75
Prévoy. Ecureuil	101,57	100,56
Priv'Associations	34353,71	34353,71
Proficics	1039,67	1028,28
Rentacic	170,85	168,13
Revenus Trimestr.	5423,52	5389,82
Revenu-Vert	1190,97	1168,76
St Honoré Vie & Santé	1190,27	1143,93
St Honoré Bons du Tr.	13088,25	13023,13
St Honoré Invest.	1029,68	992,99
St Honoré Pacifique	919,36	877,67
St Honoré Real	17528,25	17458,42
Sécuricic	2019,19	2019,19
Sécuri-Gan	12877,98	12625,45
Sécuritaux	1619,23	1619,23
Sensivalor	31245,11	31245,11
SEVEA	107,75	105,12 ◆
SFI-CNP Assur	792,99	769,89
S.G. France opport. C	1640,42	1608,25
S.G. France opport. D	1625,47	1593,60
Sicav Associations	2145,62	2145,62
Sicav 5000	534,73	520,42
S.I. Est	1532,98	1488,33
Silvafrance	862,65	839,56
Silvam	469,50	456,93
Silvarente	235,88	231,25
Silvinter	565,53	550,39
Sogenfrance C	1471,80	1442,94
Sogenfrance D	1398,43	1371,99
Sogépargne	331,71	328,43
Soginter	1685	1651,96
Soleil Investissements	719,40	691,73
Solstice	2316,35	2318,57
State Street Act. Eur	13130,64	12686,61 ◆
State Street Act. Frce	13475,64	13083,15
St. Str. Act.Japon	16308,53	15749,30
State Street Emer. Mkt	17642,48	16794,28 ◆
St.Street OAT Plus	12840,76	12588,98
Stratégie Actions	1087,59	1045,76
Stratégie Rendement	1672,47	1619,83
Synthesis	13507,47	13242,62
Techno-Gan	6849,16	6585,73
Thesora	793,28	785,43
Trésor Plus	1543,83	1528,54
Trésor Trimestriel	1045,59	1035,24
Trésoricic	153391,95	153391,95
Trilion	5373,93	5304,97
Uni-Associations	121,94	121,94 ◇
Uni-Foncier	1470,13	1434,27
Unifrance	899,13	882,08
Uni-Garantie C	1449,45	1421,44
Uni-Garantie D	78885,70	78885,70 ◆
Uni Régions	1689,55	1648,34
Univar	272,05	272,05 ◇
Univers Actions	1674,97	1634,12
Univers Obligations	2025,56	1987,79
Valorg	2367,77	2365,40
Valrael	62338,04	62306,89
Winterthur St-Honoré	263,83	251,87

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 16/05	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,7360	5,7385	5,45	5,95
Ecu	6,6135	6,6130	—	—
Allemagne (100 dm)	342,9800	342,9100	330	353
Belgique (100 F)	16,6635	16,6600	16,10	17,10
Pays-Bas (100 fl)	305,5500	305,4700	294	315
Italie (1000 lires)	3,5850	3,5890	3,35	3,80
Danemark (100 krd)	87,6800	87,6600	83	91
Irlande (1 iep)	8,3795	8,4155	7,95	8,70
Gde-Bretagne (1 L)	8,5890	8,6175	8,10	8,90
Grèce (100 drachmes)	2,3220	2,3170	2,10	2,65
Suisse (100 f)	401,8200	402,2800	389	411
Suède (100 krs)	73,8600	73,7000	70	79
Norvège (100 k)	79,1700	79,1400	75	84
Autriche (100 sch)	48,7670	48,7550	47,10	50,10
Espagne (100 pes)	4,1620	4,1515	3,90	4,45
Portugal (100 esc)	3,3300	3,3250	3,05	3,80
Canada (1 $ can)	4,1665	4,1785	3,90	4,35
Japon (100 yens)	5,4644	5,4930	5,35	5,70

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 16/05
Or fin (kilo en barre)	70000	70100
Or fin (en lingot)	70100	70500
Napoléon (20f)	403	405
Pièce Fr (10 f)	320	—
Pièce Suisse (20 f)	403	406
Pièce Latine (20 f)	408	403
Souverain	514	510
Pièce 20 dollars	2585	2505
Pièce 10 dollars	1300	1252,50
Pièce 5 dollars	700	—
Pièce 50 pesos	2645	2625
Pièce 10 florins	424	421

Matif (Marché à terme international de France)

16 mai 1994

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 118 584

Cours	Juin 94	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	120,76	119,54	118,82
Précédent	120,18	119,22	118,28

CAC 40 A TERME — Volume : 16 141

Cours	Mai 94	Juin 94	Juillet 94
Dernier	2186	2172	2188,50
Précédent	2191	2174	2171,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 17 MAI

TF 1

14.25 Série : Côte Ouest.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! (et à 0.10). Invité : Florent Pagny.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.05).
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.50 Cinéma : Milou en mai. ■■ Film français de Louis Malle (1989).
22.40 Divertissement : Ciné gags.
22.50 Série : Columbo. Symphonie en noir, de Nick Colasanto.
1.10 Journal et Météo.
1.15 Magazine : Reportages. Je suis en pension (rediff.).
1.40 TF 1 nuit (et à 2.40, 3.40, 4.15).
1.50 Documentaire : Histoires naturelles (et à 3.45).
2.50 Feuilleton : Cités à la dérive (4e épisode).
4.20 Série : Passions.
4.50 Musique.
5.05 Documentaire : *L'Equipe Cousteau* en Amazonie.

FRANCE 2

13.50 Série : Le Renard.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.00).
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Les Premières Fois.
17.40 Série : Les Années collège.
18.10 Jeu : Un pour tous.
18.45 Divertissement : Rien à cirer.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 4.00).
19.59 Journal, Météo et Journal des courses.
20.50 Cinéma : Impossible... Pas français ! □ Film français de Robert Lamoureux (1974).
22.30 ▶ Magazine : Bas les masques. Je me sens moche.
23.45 Journal, Météo et Signé Croisette.
0.25 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. Spécial Cannes en direct de l'Hôtel Martinez.
1.35 Documentaire : Urti. *Taq pas la porte.*
2.30 Magazine : Savoir plus (rediff.).
3.45 24 heures d'info.
4.50 Dessin animé.

FRANCE 3

14.25 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Invité : Dick Rivers.
17.45 Magazine : *Une pêche d'enfer.* En direct du Festival de Cannes.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *La Fêlure du monde,* d'André Glucksmann.
19.00 Le 19-20 de l'information. *De 19.09 à 19.31, le journal* de la région.
20.05 Dessin animé : Batman.
20.35 Tout le sport.
20.50 Spectacle : Les Grands Cirques du monde.
22.10 Journal et Météo.
22.40 ▶ Les Brûlures de l'Histoire. Le Watergate. Avec la participation de Stéphane Khémis, de la revue *Histoire.* Invité : Claude Moisy, journaliste.
23.35 Magazine : A la une sur la 3. Avec Serge July et Philippe Alexandre.
0.05 Continentales.
0.40 Musique : Musicales graffiti. Cycle Grange de Meslay. Extrait de la *Symphonie n° 3,* de Beethoven ; *Marche funèbre,* de Liszt, par Georges Pludermacher, piano.

CANAL PLUS

13.35 Cinéma : Hyènes. ■ Film sénégalo-helvético-français de Djibril Diop Mambety (1992).
15.20 Magazine : 24 heures (rediff.).
16.15 Cinéma : Men at Work. □ Film américain d'Emilio Estevez (1990).
17.50 Surprises.
18.00 Canaille peluche.

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.30 Ça cartoon.
19.00 Magazine : Nulle part ailleurs. Invités : Irène Jacob, Jean-Louis Trintignant.
20.30 Le Journal du cinéma. Spécial Cannes.
20.35 Cinéma : Horizons lointains. ■ Film américain de Ron Howard (1992).
22.50 Flash d'informations.
22.55 Cinéma : *Louis, enfant roi.* ■■ Film franco-espagnol de Roger Planchon (1992).
1.30 Cinéma : Meurtres en nocturne. □ Film américain de Peter Masterson (1989).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Documentaire : Jiri Kylian. De Hans Hulscher (rediff.).
18.00 Magazine : Snark (rediff.).
18.30 Clin d'œil (rediff.).
19.00 Série : Voisins.
19.35 Documentaire : *Le Réseau Ratline.* De Chris Thompson. *Comment, après la seconde guerre mondiale, les services de renseignements alliés ont réussi à recruter, et à faire passer à l'Ouest des criminels nazis avec la complicité du Vatican. L'histoire d'Ante Pavelic, en Yougoslavie.*
20.25 Ich liebe dich. Spécial Cannes. Ava Gardner.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. Présenté par Daniel Leconte. Les Anglais jouent-ils perso ?
21.45 Soirée thématique : Zanzibar. Soirée conçue par Ute Casper.
21.50 Téléfilm : Zanzibar. De Bernhard Wicki.
0.30 Entretien : Alfred Andersch. Zanzibar *est la première œuvre d'Alfred Andersch, écrivain né en 1914 à Munich. Communiste, déporté à Dachau en 1933, mobilisé par la Wehrmacht en 1944, déserteur, il est fait prisonnier par les Américains qui le relâcheront à la fin de la guerre. Il travaillera pour l'édition, la radio et la télévision avant de se retirer en Suisse où il deviendra écrivain.*

M 6

13.30 Série : Drôles de dames.
14.20 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Grandeur nature.
20.50 Série : Loïs et Clark, *les nouvelles aventures* de Superman.
22.40 Série : Amicalement vôtre.
0.20 Six minutes première heure.
0.30 Magazine : Mes années clip.
2.00 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine.
21.32 Grand angle. L'hémorragie algérienne : *l'exode des intellectuels* (rediff.).
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 28 avril à Radio-France) : Concerto de chambre pour piano, violon et treize instruments à vent, de Berg ; Déclamations pour baryton, clarinette-contrebasse et orchestre, l'Adieu pour voix de femme et orchestre, d'Aperghis ; Densité 21,5, de Varèse, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France.
23.07 Ainsi la nuit. Minuetti da Ballo, de Haydn ; Quintette pour guitare et cordes en ut *majeur, de Boccherini ; Trio* pour pianoforte, violon et violoncelle n° 1 en si bémol majeur op. 16, de Schobert.
0.00 L'Heure bleue.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : « Le Festival de Cannes aide-t-il le cinéma ? », avec Gilles Jacob, Michel Blanc, Patrice Chéreau, *Éric Rochant* (« Le téléphone sonne »).

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

En compétition

BERNARD KOUCHNER ayant essuyé des tirs à Kigali, et Bernard-Henri Lévy des éclaboussures de tarte à la crème à Cannes, Kigali, pour un soir, éclipsa donc Sarajevo. Lumineuses éclaboussures ! Elles vinrent rappeler que le décor cannois était décidément inadapté à d'autre spectacle que des *montées de marches,* des représentations des Guignols en plein air, ou l'édifiant chromo alpestre de Jacques Toubon *s'élançant à l'assaut de* Clint Eastwood, et parvenant à la première tentative à lui accrocher la cravate des Arts et Lettres par la face nord.

Quant au tragique, le journal télévisé, comme d'habitude, s'en accommoda. Dès l'ouverture du 20 heures, PPDA recevait longuement un jeune médecin sans frontières en bras de chemise, retour du Rwanda. Pour évoquer ce génocide sans images, le jeune homme ne disposait que de mots. Mais son visage anonyme, les manches retroussées de sa chemise, suggéraient étonnamment mieux que tous les reportages l'horreur invisible des massacres. Pour qu'un simple témoin inconnu, ayant ainsi franchi toutes les barrières du temple, fût assis dans ce fauteuil et dialoguât avec le présentateur, à égalité de statut avec un ministre ou une star cannoise, il fallait qu'il fût porté par des dizaines, des centaines de milliers de morts, et par une immense mauvaise conscience. Pour que la télévision renonçât ainsi à sa règle d'airain – pas d'images, pas de sujet ! –, les massacres du Rwanda devaient dépasser en atrocité ce que l'on pouvait imaginer de pire.

La campagne électorale européenne se poursuivant pendant lesdits massacres, *les balles* qui visaient le convoi de Bernard Kouchner ne furent pas perdues pour tout le monde. Il fallait bien que quelqu'un les ramassât et les renvoyât. Porte-parole du PS, Jean Glavany *s'y employa,* comparant les déconvenues pâtissières de Bernard-Henri Lévy au courage de Bernard Kouchner, qui, *« sous les balles », insista-t-il,* se penchait sur la détresse du Rwanda.

Une délicieuse compétition s'amorça ainsi entre Kigali et Sarajevo. Côté Sarajevo, outre Bernard-Henri Lévy, le professeur Schwartzenberg et tout le brillant plateau de « L'heure de vérité », se rangea Anne Sinclair, qui diffusait dimanche soir en avant-première un extrait de *Bosna !,* et sollicitait de MM. de Villiers, Chevènement et Lalonde une critique cinématographique. Côté Kigali, Christine Ockrent demanda, lundi soir, à ses deux invitées, *Mme Christiane Taubira-Delannon* (quatrième sur la liste Tapie) et Marie-France Stirbois, les deux premières débatteuses d'une série annoncée de « débats de femmes », si le Rwanda, à leurs yeux, était oui ou non l'affaire de l'Europe. La politique reconquérait le terrain grignoté par le cinéma.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MERCREDI 18 MAI

TF 1

6.00 Série : Passions.
6.28 Météo (et à 6.58, 7.13).
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.00 Journal.
7.15 Club mini.
7.30 Disney Club mercredi.
8.55 Club Dorothée matin.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.40 Série : Agence tous risques.
14.35 Club Dorothée. Huit ça suffit ; Charles s'en charge ; Salut les Musclés ; Drôle de vie ; Parker Lewis ne perd jamais ; Jeux.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou c'est nous ! (et à 0.30). Invitée : Nadine de Rothschild.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.25).
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.
20.50 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault, Sophie Favier, *Nathalie Simon, Laurent Baffie* et Sam Z. Avec Elie Kakou, Sandrine Alexi, Philippe Adler, les Poubelles Boys, des sketches de Coluche, Raymond Devos, Muriel Robin, les Inconnus, Guy Bedos, Michel Leeb, Smaïn, Michel Boujenah, Fernand Raynaud, Lagaf', Poiret et Serrault, Thierry Le Luron, des extraits d'émissions, des extraits de films comiques.
22.50 Magazine : Le Droit de savoir. Présenté par Charles Villeneuve et Béatrice Schönberg. La dérive des banlieues.
0.15 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise. Présenté par Alain Weiller. Yves Barbieux, de Nestlé.
1.30 Journal et Météo.
1.45 Documentaire : Histoires naturelles (et à 3.40).
2.35 TF 1 *nuit (et à 3.35, 4.35).*
2.45 Feuilleton : Cités à la dérive (5e épisode).
4.40 Musique.
5.05 Documentaire : L'Equipe Cousteau en Amazonie.

FRANCE 2

5.45 Dessin animé.
5.55 Divertissement : Rien à cirer (rediff.).
6.30 Télématin. *Avec le journal à* 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.20 Télévisator 2. Jeux vidéo et dessins animés.
11.15 Flash d'informations.
11.20 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.20).
12.25 Magazine : C'est tout Coffe.
12.55 Météo (et à 13.40).
12.59 Journal et Bourse.
13.45 INC.
13.50 Série : Le Renard.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et à 4.50). Emission présentée par Pascal Sevran. Orchestres de France.
16.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.20 Série : Les Premières Fois.
17.50 Série : Les Années collège.
18.20 Jeu : Un pour tous.
18.55 Divertissement : Rien à cirer. Invitée : Yvette Horner.
19.30 Journal.
19.55 Tirage du Loto.
20.10 Spécial sport : Football. Finale de la Coupe d'Europe *des champions ;* à 21.00, Mi-temps, Loto et Météo ; à 21.15, 2e mi-temps et Journal des courses.
22.10 ▶ Les Amants du siècle. Emission de Frédéric Mitterrand. Federico Fellini-Giulietta Masina.
23.25 Journal, Météo et Signé Croisette.
23.50 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. Spécial Cannes en direct de l'Hôtel Martinez. Invités Michel Blanc, réalisateur et interprète de *Grosse Fatigue,* Michaël Haneke, réalisateur, à propos du film *71 fragments* Kristin Scott-Thomas, à propos de *Un été inoubliable* Marc Vernet ; Musique Senem di Yci.
1.00 Magazine : Bas les masques (rediff.).
2.15 Emissions religieuses (rediff.).
3.15 Documentaire : Urti. *Les enfants de la terre qui* tremble.
3.40 Dessin animé (et à 4.15).
3.45 24 heures d'info.
4.00 Documentaire : Le Réveil des criquets.

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups.
8.05 Les Minikeums.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Série : Bizarre, bizarre.
13.30 Série : Capitaine Furillo.
14.25 Documentaire animalier.
14.55 Questions au gouvernement, en direct de l'Assemblée nationale.
16.45 Jeu : Les Délires d'Hugo.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. *En direct du Festival de* Cannes.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Les Shadoks,* de Jacques Rouxel.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la *région.*
20.05 Dessin animé : Batman.
20.35 Tout le sport.
20.50 ▶ Magazine : La Marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada. Etats d'urgence : l'enfant *réfugié.* Reportages : Espoir n° 5773, d'Hervé Brusini *et Bruno Carrette ;* Les orphelins de Kakuma, de Bruno Le Dref et Jean-Michel Vennemani ; Dur, dur d'être réfugié, de Laurence Chartier et Philippe Borrel ; Bosnie : l'enfance volée, d'Olivier Angely et Jean-Baptiste Rivoire.
22.25 Journal et Météo.
22.55 Mercredi chez vous. Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 7.30* —

7.00 CBS Evening News. *Journal américain présenté par* Dan Rather et Connie Chung.
7.23 Le Journal de l'emploi. Présenté par Martine Mauléon.
7.30 Canaille peluche. Albert, le cinquième mousquetaire.

— *En clair jusqu'à 8.20* —

7.50 Ça cartoon. Présenté par Philippe Dana.
8.20 Documentaire : Les Fourberies de l'araignée. *De Jim Frazier.*
8.50 Cinéma : Le Joueur. □ Film franco-italien de Claude Autant-Lara (1958). Avec Gérard Philipe, Liselotte Pulver, Bernard Blier.
10.25 Flash d'informations.
10.30 Téléfilm : Un jour avant l'aube. De Jacques Ertaud, avec Xavier Deluc, Jean-Pierre Bouvier.

— *En clair jusqu'à 13.35* —

12.29 Pin-up.
12.30 Magazine : La Grande Famille. Les plus petites classes de France ; Les vocations précoces.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Décode pas Bunny.
14.30 Série animée : Léa et Gaspard.
14.35 Documentaire : Histoires de guêpes. De Jean-Philippe Macchioni.
15.05 Téléfilm : Les Invitées de l'empereur. D'Anthony Page, avec Gena Rowlands, Annabeth Gish.
16.45 Surprises.
17.05 Les Superstars du catch.
18.00 Canaille peluche. Les Enfants du Mondial.

— *En clair jusqu'à 21.00* —

18.30 Ça cartoon. Présenté par Maureen Dor.
19.00 Magazine : Nulle part ailleurs. Spécial Cannes. Invité : Chris Isaak.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi. Présenté par Isabelle Giordano. Spécial Cannes.
21.00 Cinéma : Agaguk. ■ Film français de Jacques Dorfmann (1992). Avec Lou Diamond Phillips, Toshiro Mifune, Jennifer Tilly.
22.45 Flash d'informations.
22.55 Cinéma : La Fièvre d'aimer. ■ Film américain de Luis Mandoki (1991). Avec Susan Sarandon, James Spader, Jason Alexander (v.o.). *Comédie intimiste.*
0.35 Cinéma : Pétain. □ Film français de Jean Marbœuf (1992). Avec Jacques Dufilho, *Jean Yanne, Jean-Claude* Dreyfuss. *Les figures historiques sont réduites à des archétypes.*
2.40 Surprises.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Série : Slapstick. Thème : les poursuites de flics. Film : les Flics, avec Buster Keaton (rediff.).
17.30 Magazine : Transit. Présenté par Daniel Leconte. Les Anglais jouent-ils perso ? (rediff.).
18.35 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. Vers une confédération chinoise ? (rediff.).
19.00 Série : Le Petit Vampire. De Christian Görlitz.
19.30 Magazine : Mégamix. Présenté par Martin Meissonnier. MC Solaar-Tonton David ; Storm ; Les peintres de la Santeria ; Malcolm McLaren ; Bianca au Narcisse ; Elvis Costello ; Femmouzes T. ; Ben Harper.
20.25 Ich liebe dich. Spécial Cannes. Clark Gable.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Danse : Coppelia. Chorégraphie de Maguy Marin, musique de Léo Delibes, livret de Charles Nuitter. Avec Maria Brown, Nerses Boyadjian, Swanilda, Franz, le Ballet-Opéra de Lyon et l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Kent Nagano.
21.55 Document : Débuts. Séminaire de mise en scène par *Ruth Berghaus, d'Ulrike* Gropp.
22.55 Musicarchive : Samson François. *Concerto pour piano et orchestre,* de Ravel, par Samson François et l'Orchestre national de France, dir. John Pritchard.
23.25 *Documentaire :* Comme un volcan, le nouveau cinéma mexicain. De Hans Peter Kochenrath et Georg Bense (60 min). *Le cinéma mexicain est en plein essor. Le point sur une production méconnue.*

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 11.55).
7.05 Contact 6 Manager.
7.10 Les Matins de Christophe (et à 8.05).
9.05 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 1.10, 6.05).
11.05 Série : Campus Show.
11.30 Série : *Lassie.*
12.05 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.30 *M 6 Kid.* Cadillacs et dinosaures ; Conan l'aventurier ; La Petite Boutique des horreurs ; Moi, Renart.
16.00 Magazine : La Tête de l'emploi.
16.30 Magazine : Fax'O (et à 0.35, 4.55). Galliano, Brand New Heavies, McCoy ; Billy Ze Kick ; Last Poets ; Bashung.
17.00 Variétés : Multitop. Emission présentée par Yves Noël et *Laura Marine.*
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 1.00).
20.45 Téléfilm : L'homme qui me voulait du bien. De Bill L. Norton, avec Jane Seymour, Gregory Harrison. *Un dangereux psychopathe, évadé de prison, tente de séduire une dessinatrice dont il admire les livres pour enfants.*
22.25 Téléfilm : Kidnapping. De Max Kleven, avec David Hasselhoff, Linda Blair. *Chasseurs de primes contre trafiquants de drogue.*
23.55 Magazine : Emotions.
0.25 Six minutes première heure.
2.10 Rediffusions. Musimage ; Saint-Bernard de l'air ; Les Enquêtes de Capital ; Fréquenstar ; Culture rock ; *Culture* pub.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Spécial Mohammed Dib.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. 1993, Année internationale des peuples autochtones.
22.40 Les Nuits magnétiques. *Le spectateur* (2).
0.05 Du jour au lendemain. Semaine Paul Ricœur (2).
0.50 Musique : Coda. L'orgue de cinéma (3).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 12 mai lors du Festival d'Evian) : Slava, *ouverture,* de Bernstein ; Concerto pour violon et orchestre en ré majeur op. 61, de Beethoven ; Symphonie n° 10 en mi mineur op. 93, de *Chostakovitch, par l'Orchestre* symphonique de l'Institut Curtis de Philadelphie, dir. Mstislav Rostropovitch.
22.30 Soliste. Julian Bream.
23.07 Ainsi la nuit. Adagio pour *clarinette et trois cors de* basset en do majeur K 508 ; de Mozart, Quatuor à cordes en fa mineur op. 95, de Beethoven ; Sonate pour violoncelle et piano n° 1 en mi mineur op. 38, de Brahms.
0.00 L'Heure bleue. Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Le concert : le N'tet de Patrick Fabert, trompette, avec Mico Nissim, piano, Jean-Luc Ponthieux, basse, Jacques Mahieux, batterie.

Les interventions à la radio

France-Inter, 7 h 45 : Dominique Baudis (« Spécial petit déjeuner »).
Radio-Shalom, 18 h 30 : Marie-Noëlle Lienemann et Yves Galland (« Le grand débat »).

هكذا من الأصل

TRAVERSES PIERRE GEORGES

Le Congrès du Morpion

Enfin, la Française des Jeux vint. Et elle inventa le Morpion, entreprise délicate, délicatement vendue. Il s'agissait de réhabiliter l'esprit de finesse. Et de promouvoir, sans faiblir, la benjamine des pompes à phynances.

La Française des Jeux n'a pas faibli. Au rayon vulgarité, ce fut le gros lot. Ce Morpion a été précédé, – y compris dans ce journal – par une campagne de publicité en tous points admirable. Elaborée probablement dans une chambrée, entre deux tournées de remonte-en-ligne et trois rires glaiseux, elle fera référence.

Un feu d'artifice : *« Maintenant on peut avoir des morpions de toutes les couleurs ». « Aujourd'hui venir à bout d'un morpion coûte 5 francs ». « Savez-vous qu'un morpion peut vous refiler 5000 francs ». « Morpion, 5 francs, ça démange forcément. »* Ah, qu'en termes choisis, ces choses-là sont vendues !

Certes les marchands de loterie sont rarement des poètes, qui, jadis, faisaient le trottoir avec leurs consœurs sous les colonnes du Palais-Royal. A tous les coups, ils se doivent de gagner, de rafler la mise. Et pour gagner gros, il s'agit parfois de miser bas.

Mais tout de même ! La faim ne justifie pas les moyens. Il y a dans ce jeu, dans sa dénomination et sa promotion, l'expression ouverte d'un solide mépris pour le peuple des joueurs, des cochons de joueurs. Et qu'est-ce, sinon une forme de populisme d'Etat, que de conduire les gens à penser et jouer gras ?

Parce que la France est devenue une référence dans ce type d'activités, 122 loteries de tous pays vont y tenir congrès cette semaine. L'internationale du Morpion ne pouvait se réunir dans une guinguette à trois sous ou un casino. Cela aurait fait mauvais genre. Lorsqu'on chalûte des milliards,- 211 milliards de francs en 1992 pour les seules loteries européennes-on se doit de tenir son rang.

Le congrès, qui a les moyens, s'est, indique l'AFP, offert un luxe. Il s'amusera donc au Carrousel du Louvre, 7500 mètres carrés loués depuis deux ans. Dans ces lieux de culture, où ils seront comme coqs en pâte ou chefs d'Etat, les dirigeants échangeront des recettes vieilles comme le monde.

La Française des Jeux, puissance invitante, vantera ses derniers-nés. Peut-être pas le Morpion, qui déjà fait un triomphe, mais son Millionnaire, 16 millions de tickets vendus par semaine, le jackpot.

Et elle rêvera de ces pays d'Eden, de ces contrées de Cocagne, l'Oregon ou l'Australie du Sud. Là, le jeu se pratique sept jours sur sept, une loterie toutes les cinq minutes. Comme en maison d'abattage.

L'ESSENTIEL

La télématique du Monde : 36 17 LMDOC et 36 29 04 56

DEMAIN

« ARTS ET SPECTACLES »

Il serait vain de dresser la liste des écrivains, universitaires et artistes algériens tués ou blessés pour avoir voulu s'exprimer. Mais c'est bien une guerre civile culturelle qui se joue quotidiennenemt, à Alger et ailleurs . Des intellectuels ont choisi l'exil. D'autres luttent. Enquête dans ce pays à la « culture foudroyée ».

Ce numéro comporte un cahier « Initiatives » folioté de I à XII

Le numéro du « Monde » daté lundi 16 mai 1994 a été tiré à 476 006 exemplaires

La déréglementation dans le transport aérien

Air Inter a annulé ses vols mardi 17 mai à la suite d'une grève de l'intersyndicale

Seul un avion d'Air Inter à destination de Bastia avait décollé d'Orly dans la matinée du mardi 17 mai, à la suite d'une grève lancée par l'intersyndicale. La direction de la compagnie intérieure avait, en effet, décidé de jouer l'apaisement en n'affrètant pas d'appareils ce jour-là. Seuls trois vols pour la Corse devaient être assurés : Orly-Bastia à 9 h 35 et 20 h 10, et Orly-Ajaccio à 20 h 40.

Les personnels en grève de la compagnie Air Inter se sont réunis en assemblée générale à 8 h 45 devant le siège social d'Air Inter à Paray-Vieille-Poste (Essonne) et plusieurs centaines de personnes se sont mises en marche vers Orly-Ouest aux cris de *« British, Bosson, collusion »*. Certains manifestants n'excluaient pas, dans la journée du lundi 16 mai, d'occuper les pistes pour empêcher les avions d'AOM de décoller. Les grévistes réclament *« une autonomie de gestion »* pour leur compagnie, filiale à 72,3 % d'Air France et son développement grâce à l'exploitation de lignes nouvelles européennes.

La décision de la commission de Bruxelles, le 27 avril, d'ouvrir Orly-Marseille et Orly-Toulouse à la concurrence d'ici six mois, à la suite d'une plainte de TAT a suscité une vive inquiétude sur l'avenir de la compagnie. L'annonce récente du ministre des transports, Bernard Bosson, de coiffer Air France et Air Inter par une *« société commune de direction »* devrait aller dans le sens de ces revendications. Les nouvelles structures du groupe Air France seront mises en place cet été, a indiqué Michel Bernard, le PDG d'Air Inter, mardi 17 mai sur France Inter. *« Je n'imagine pas que nous puissons avoir un avenir sûr, sans danger, sans partir à l'aventure, en dehors du groupe Air France,* a-t-il déclaré. *Mais ce qui est important, c'est que les structures* (du groupe) *soient bien adaptées pour que les deux sociétés puissent vivre ensemble en complémentarité et sans difficultés particulières »*.

Lufthansa devrait redevenir bénéficiaire en 1994

FRANCFORT

de notre correspondant

Jürgen Weber est satisfait. Celui qui préside aux commandes de la compagnie aérienne allemande depuis septembre 1991 après une carrière menée au sein de l'entreprise, estime que la première phase du *« redressement structurel »* est *« largement remplie »*. Lufthansa devrait dégager un profit cette année après trois ans de pertes et même probablement verser un dividende à ses actionnaires. Présentant les résultats de 1993, lundi 16 mai à Francfort, il a indiqué que la deuxième phase a commencé par l'accord conclu avec le gouvernement concernant les retraites et la privatisation (*le Monde* du 6 mai).

En 1993, Lufthansa a réduit ses pertes à 92 millions de marks (320 millions de francs) après avoir subi un déficit de 373 millions en 1992 et de 444 millions de marks l'année précédente. Le contexte a pourtant été difficile avec la crise économique et la guerre des rabais qui fait rage dans le transport aérien. Le prix du ticket payé par les passagers a été réduit de 6 % en moyenne. Mais, grâce à un meilleur remplissage des appareils et à une bonne activité de fret en hausse de 6 % (Lufthansa est le numéro un européen du fret), le chiffre d'affaire a pu augmenter de 4 % à 19,3 milliards de marks.

L'essentiel du redressement provient de la réduction des coûts. Les effectifs ont été réduits de 15 % pour être ramenés à 45 000 personnes, tandis que la productivité progressait de 15 %. Au total, depuis deux ans, les économies ont porté sur 1,5 milliard de marks. L'essentiel a été réalisé de ce côté-là, même si M. Weber veut encore rogner 500 millions de marks dans les dépenses annuelles d'ici à 1997.

La compagnie aborde désormais la deuxième phase de son redécollage. L'accord conclu avec le gouvernement a réglé le problème des retraites. Dans le même mouvement, la compagnie sera privatisée par augmentation de capital d'un total de 1,7 milliard de marks (de 515 millions en nominal). L'opération fera revenir la part de l'Etat de 51,4 % à environ 40 %. Elle était devenue urgente du fait des pertes accumulées, a expliqué M. Weber. Le groupe Lufthansa a vu ses capitaux propres se réduire à 2,9 milliards, soit 17 % seulement du total du bilan. L'endettement, en comparaison, a cru et atteint 5,9 milliards de marks.

D'un point de vue commercial, la compagnie allemande tisse un « réseau global » d'alliances. La plus importante a été signée avec United Airlines concernant les vols sur l'Atlantique et les réservations couplées *(code-sharing)*. Une coopération avec Lauda Air pour renforcer la part de marché de Lufthansa en Autriche est engagée et n'attend plus que l'aval du conseil d'administration de cette société. Au total, pour la compagnie allemande, l'année 1994 est placée sous des vents favorables. Au premier trimestre, les vols passagers ont crû de 5 % et le transport de fret de 14,5 %.

E. L. B.

Une défaite des opposants à l'avortement

L'administration américaine s'apprête à autoriser la pilule RU-486

Grâce à l'administration Clinton, favorable à l'interruption volontaire de grossesse, la pilule abortive RU-486, mise au point par le laboratoire français Roussel-Uclaf, fait son entrée aux Etats-Unis et pourrait être à la disposition des Américaines en 1996.

WASHINGTON

de notre correspondant

Annoncée lundi 16 mai, cette décision marque une défaite du puissant groupe des opposants à l'avortement aux Etats-Unis, qui avait fait de la bataille contre le RU-486 un de ses principaux thèmes de campagne. A la demande du gouvernement américain, Roussel-Uclaf a choisi de céder – gratuitement – tous ses droits sur le RU-486 aux Etats-Unis à un organisme de recherche privé à but non lucratif, le Population Council de New-York, spécialisé dans les études démographiques.

Le laboratoire français ne produira ni ne distribuera le RU-486 (encore appelé mifépristone) aux Etats-Unis : il y renonce à tout bénéfice sur ce produit. Aux termes de l'accord annoncé par Roussel-Uclaf et par l'administration américaine, c'est au Population Council qu'il reviendra de faire les tests nécessaires – durant deux ans et sur quelque deux mille Américaines – avant de présenter son dossier à la FDA (Food and Drug Administration), l'organisme habilité à l'autoriser à produire et distribuer la pilule abortive. Cette solution répond aux réticences de Roussel-Uclaf, apparemment peu enthousiaste à l'idée de commercialiser lui-même aux Etats-Unis un produit qui y est au cœur de la bataille autour de l'avortement.

Tenant compte de l'opposition du président George Bush à l'avortement, et en particulier à la pilule abortive, le laboratoire français avait, sous l'administration républicaine, renoncé à introduire aux Etats-Unis un produit déjà distribué depuis six ans en France, en Grande-Bretagne et en Suède. L'arrivée du président Bill Clinton à la Maison Blanche a changé la situation. L'administration démocrate est favorable à l'interruption volontaire de grossesse, dans des conditions d'ailleurs assez restrictives. Un représentant de Roussel-Uclaf a expliqué que le laboratoire n'avait toujours aucune envie de s'immiscer dans une des plus virulentes polémiques que la société américaine ait connues depuis longtemps – celle autour de l'avortement – mais avait cédé aux injonctions de l'administration Clinton. *« C'est seulement lorsque l'équipe Clinton a changé la politique du gouvernement en la matière et a spécifiquement demandé à Roussel de mettre son produit à sa disposition,* a-t-il dit, *que nous avons donné notre accord, par respect pour le président des Etats-Unis. »*

Secrétaire à la santé, Dona Shalala est à l'origine de ce mécanisme original visant à introduire le RU-486 aux Etats-Unis. Elle a jugé que *« cette action constituait un pas important pour que les femmes de ce pays aient accès à des alternatives non chirurgicales à l'interruption de grossesse »*. Les défenseurs de l'avortement estiment avoir remporté une victoire importante et avoir mis fin, pour reprendre l'expression de Patricia Shroeder, élue du Colorado, *« au Maccarthysme médical »* dont les Américaines étaient victimes. Margaret Catley-Carlson, la présidente de Population Council, a expliqué qu'il ne s'agissait aucunement de *« développer la pratique de l'avortement aux Etats-Unis, mais de fournir un choix de méthodes sûres d'interruption de grossesse »*.

Pour les opposants à l'avortement qui, de plus en plus, ont recours à la violence, c'est un nouveau revers. Il y a quelques semaines, un tribunal a accordé des indemnités de 1 million de dollars à une clinique victime des agissements de militants anti-avortement. Et, la semaine dernière, le Congrès a voté une loi renforçant considérablement la répression à l'encontre des auteurs d'actes de violence contre les centres médicaux pratiquant l'avortement.

ALAIN FRACHON

BOSNIE : la levée des sanctions favoriserait la paix, selon M. Milosevic. – La levée des sanctions internationales qui frappent la Yougoslavie (Serbie-Monténégro) constituerait *« un stimulant puissant »* au processus de paix en Bosnie, a déclaré le président de Serbie, Slobodan Milosevic, à l'émissaire russe Vitali Tchourkine, qu'il a reçu lundi 16 mai à Belgrade. M. Tchourkine est venu exposer à Belgrade la position des grandes puissances, mise au point vendredi dernier à Genève. – *(AFP)*

Air Liberté revendique un accès à l'aéroport de Heathrow

Réponse du berger à la bergère. Après la plainte déposée par TAT European Airlines, filiale de British Airways, pour desservir la ligne Orly-Londres, c'est au tour d'Air Liberté de porter plainte devant la Commission européenne, à Bruxelles, pour obtenir des créneaux horaires à Heathrow, le plus important aéroport de la capitale britannique. Cette décision intervient à l'issue de la querelle qui a éclaté entre British Airways, sa filiale TAT EA, ainsi que Air UK, soutenues par les autorités britanniques, d'une part et le gouvernement français, d'autre part, sur l'accès à l'aéroport d'Orly. Un accord, intervenu dimanche 15 mai, entre les deux parties prévoit qu'Orly sera ouvert à ces compagnies au plus tard à la fin juin.

« Les compagnies britanniques s'apprêtent à exercer un droit dans le cadre de l'exploitation de vols au départ de Londres Heathrow sur l'aéroport d'Orly, estime Air Liberté dans un communiqué du 16 mai. *Ce droit ne semble pas respecté pour les compagnies françaises de par leur difficulté à obtenir des créneaux horaires à l'aéroport d'Heathrow. »* Par conséquent, la compagnie française a décidé de porter plainte à Bruxelles *« afin que les chances d'accès à ce marché soient justes et égales pour tous les transporteurs »*.

Air Liberté prévoit également d'opérer quatre vols quotidiens à bord d'appareils MD 83, entre Orly et Heathrow à compter du 30 juin, même si dans l'état actuel des choses, la compagnie déclare ne pas avoir encore obtenu de créneaux horaires lui permettant *« d'exploiter un programme de vols cohérent »*. *« Nous considérons donc que l'accès à ce marché n'est pas équitable et qu'il y a discrimination sur les créneaux horaires »*, conclut le communiqué de la compagnie.

M. La

Bastille et Garnier en grève

L'intersyndicale de l'Opéra de Paris n'a pas levé le préavis de grève qu'il avait déposé pour le mardi 17 mai. Les représentations de *la Tosca* de Puccini et de *la Bayadère*, chorégraphiée par Rudolf Noureev n'auront donc pas lieu, respectivement à Bastille et Garnier. Un nouveau préavis a été déposé par les techniciens CGT pour le 20 mai. Rappelons qu'un bras de fer s'est engagé depuis le début du mois entre l'ensemble des syndicats des deux maisons et la direction, représentée par le directeur Jean-Paul Chuzel. Les premiers refusent le plan social qui leur est proposé et qui prévoit la suppression de 136 emplois sur un effectif d'environ 1 700 employés. Une autre représentation de la *Tosca* est prévue le 23, on ne sait pas encore si un préavis sera déposé pour cette date. Le 25 mai, en tout cas, constituera l'épreuve décisive : la représentation de l'opéra de Puccini, pour laquelle Placido Domingo est prévu pour la première fois dans le rôle de Caravadossi, doit être retransmise en direct sur grand écran Place de la Bastille et en haute définition dans quarante salles de théâtre ou de cinéma en région. Si cette opération était annulée, la Bastille perdrait en un soir 1,8 million de francs (la soirée est un gala de l'Association pour le Rayonnement de l'Opéra de Paris) auquel viendrait s'ajouter les dédits à verser aux quarante salles concernées.

Pour tenter d'informer les spectateurs, l'Opéra de Paris a mis en place un service de répondeur téléphonique. Appeler le 43-43-96-96 ou le 44-73-13-00 pour Bastille, le 40-17-35-35 ou le 47-42-53-71 pour Garnier.

A. R.

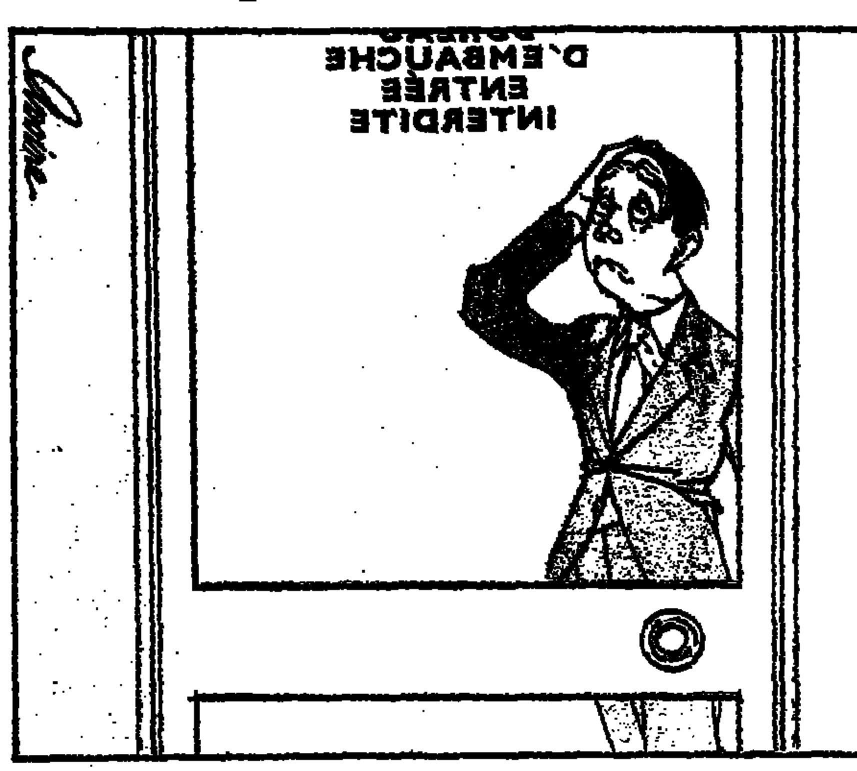
Un juge-enquêteur est chargé de « tirer au clair la situation financière de l'OM ». – Le tribunal de commerce de Marseille a ordonné à un juge-enquêteur, Bernard Nouaille, de *« recueillir tous renseignements sur la situation économique, financière et sociale de l'Olympique de Marseille en vue d'une éventuelle ouverture d'une procédure de redressement judiciaire »*, a indiqué, mardi 17 mai, Fernand Arnaud, président du tribunal. Cette décision est la conséquence du dépôt au greffe du tribunal de commerce, avec trois mois de retard, des comptes du club

هكذا من الأصل

Le Monde
INITIATIVES

L'entreprise excluante

Avec la reprise qui s'amorce, le plus délicat est encore à venir, si personne n'y prend garde



UN peu ou beaucoup de croissance ne changeront presque rien : la création d'emplois – qui, de toute manière, se manifestera avec un délai de retard – ne sera pas d'une ampleur suffisante pour répondre aux espérances. De telle sorte que des désillusions sont à attendre, dans un proche avenir. Le retour à la bonne santé de l'économie ne se traduira pas nécessairement par une baisse significative du chômage.

Quand la conjoncture est mauvaise, et que le climat est à la récession, il reste commode d'expliquer la dégradation du marché du travail par autant d'impondérables. Menacés par les licenciements, entraînés dans des plans successifs de suppressions d'effectifs, les salariés comprennent la situation, même s'ils la vivent mal. C'est ce que nous venons de connaître, pendant trois ans, avec le peu de réactions sociales que l'on sait. Quand tout va mal, on courbe le dos en attendant des jours meilleurs qui ressemblent parfois à la Terre promise, jusque dans les discours.

En revanche, les mêmes salariés (ou l'opinion) admettront moins facilement que la logique des restructurations produise des effets toujours aussi dévastateurs, alors que les indicateurs virent au positif et que, partout ou presque, se multiplient les déclarations de victoire. Ils risquent de se découvrir floués, et pas récompensés de leurs efforts ou de leur patience, si, comme beaucoup de signes le portent à croire, ils ne tirent pas le bénéfice d'une amélioration qui serait, [illegible] entreprises, de l'économie en [illegible] la leur. L'espoir déçu d'une période plus stable peut engendrer des tensions d'autant plus vives qu'elles se doubleraient d'une complète incompréhension.

Malheureusement, ces perspectives peu réjouissantes se nourrissent d'une évolution qui est pratiquement passée inaperçue au cours de ces dernières années, et qui ressemble à une mutation de fond. Désormais, pour produire, et de mieux en mieux, l'entreprise n'a plus besoin d'une quantité immuable de main-d'œuvre. Pis, elle sait perfectionner ses procédures, au point que, de phase en phase, elle se développe en détruisant de l'emploi. Et ce qui est vrai de l'entreprise industrielle le devient pour l'entreprise tertiaire, au moins pour celle qui, à l'instar des banques ou des assurances, applique les critères exigeants de la compétitivité, contenus notamment dans les ratios de productivité.

Au-delà, l'entreprise peut devenir excluante, presque sans s'en rendre compte, et c'est bien ce changement-là qui perturbe, quand la reprise le transforme en une évidence. Symbolisée longtemps par la priorité donnée à la qualité, désormais acquise pour l'essentiel, la guerre économique s'est déplacée sur le terrain des coûts, encore plus dévastateur pour l'emploi. L'organisation du travail se transforme à grande vitesse et balaie tout sur son passage, et pas seulement à cause du mouvement en faveur des délocalisations, qui n'en serait que l'épiphénomène. Par exemple, l'arrivée, en France, de la mode du « reengenering » commence à produire les mêmes résultats qu'aux Etats-Unis, personne ni rien n'étant épargné. Tant et si bien que, après les ouvriers et les employés, qui avaient été les premières catégories victimes de ce processus, ce sont maintenant les cadres qui sont affectés. Et durablement.

***

COMME le note Danielle Kaisergruber, l'une des consultantes du cabinet de Bernard Brunhes, les temps nouveaux annoncent la fin des sièges sociaux et se traduisent par la suppression d'emplois fonctionnels, qui appauvrissent les tâches intermédiaires. Stratégiques, les restructurations d'aujourd'hui et de demain font place à des organisations du travail qui « seront économes en travail ». Un point de vue que doit partager François Michelin, le patron du premier groupe mondial de pneumatiques, réputé pour être avare de paroles, et qui déclarait, lors d'une récente « Marche du siècle », qu'on devrait pouvoir dire aux salariés qu'on aura de moins en moins besoin d'eux, à terme...

Dans ce contexte, les moins formés, les moins intégrés socialement ou les plus vulnérables risquent d'être encore plus pénalisés que par le passé. Il suffit d'une défaillance ou de ce qu'on appelle pudiquement un accident de parcours pour être rejeté, quelquefois jusqu'au chômage de longue durée, qui ne cesse justement de s'étendre. Des cadres pris dans la tourmente en ont fait récemment la douloureuse expérience. Mais les plus âgés, ceux dont on prétend qu'ils sont fatigués, découvrent qu'une pression s'exerce sur eux, sous prétexte qu'ils éprouvent des difficultés à évoluer ou qu'ils ne sauront pas s'adapter.

Confrontée à ses impératifs de gestion, l'entreprise n'a plus de temps à perdre avec ceux qui ne suivent pas, et durcit en conséquence ses comportements. A la recherche de l'excellence, elle ne s'encombre plus d'attentions et réclame de chacun une performance immédiate qui agit comme un repoussoir pour qui n'est pas « au niveau », marqué durablement du sceau de l'infamie. Ainsi, comme le racontent Francis Valls et Jean-Marc Lafite, qui dirigent l'association ACCES à Bordeaux, on exigera d'une jeune chômeuse en difficulté qu'elle tienne instantanément son poste dès la première heure, quand bien même elle arriverait pendant un *« coup de chauffe »*, et on est capable, avec trop d'intransigeance, de la *« casser définitivement »*.

L'un et l'autre, contrairement à d'autres responsables d'actions d'insertion professionnelle, en sont venus à combattre ce qu'ils nomment *« la stigmatisation des publics »*, tel jeune étant jugé et limité dans son évolution professionnelle en fonction de la mesure dont il a bénéficié pour entrer dans l'entreprise. Le CES (contrat emploi-solidarité) le restera, tout comme l'ancien RMiste ou, quinze ans plus tard, le « stagiaire Barre ». Pour éviter d'exclure, il faudrait que chacun soit traité de la même façon, ne soit pas distingué des autres, et qu'il puisse faire ses preuves.

Mais, aujourd'hui, n'est-ce pas trop demander à l'entreprise, qui pourchasse l'efficacité ? Comment peut-on revenir sur une orientation qui conditionne déjà les faits ?

Alain Lebaube

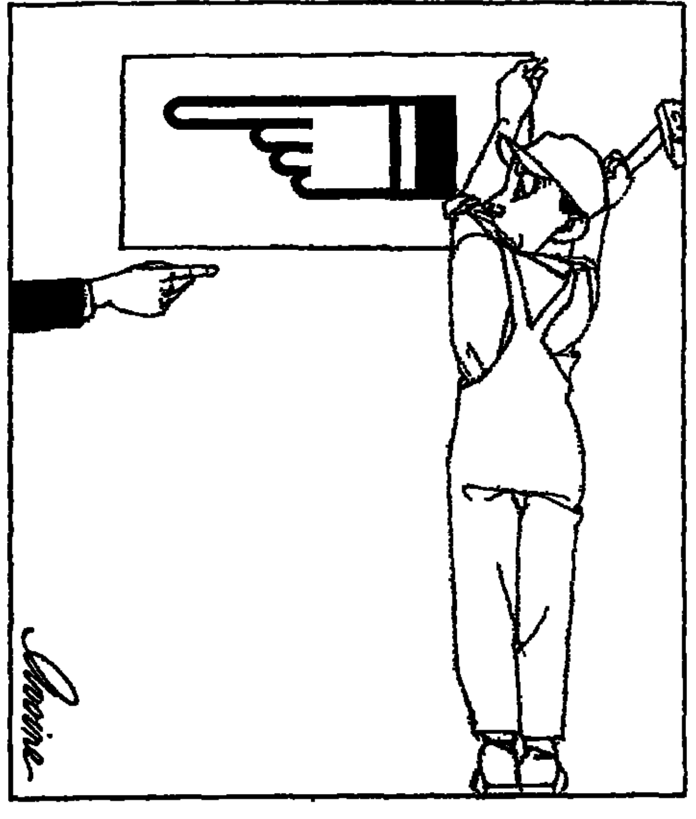


D O S S I E R • L'entreprise excluante

Sur l'autel de la compétitivité

Le changement de perception dû à la concurrence accrue souligne le coût de l'exclusion

« QUAND l'entreprise traverse une mauvaise passe, la situation des salariés se dégrade, quand elle regagne des parts de marchés, ils ne perçoivent aucune amélioration de leur sort. » « Mieux on travaille, moins il y a besoin de personnel. Sur une chaîne, c'est lorsqu'il y a trop de monde que la qualité se dégrade. » « La moitié de sa vie professionnelle, un salarié est trop jeune pour le poste qu'il occupe, l'autre moitié, il est trop vieux. » Emanant d'un consultant, d'un patron et d'un syndicaliste, ces trois jugements jettent un regard plutôt pessimiste sur l'évolution immédiate et les perspectives du marché du travail.



L'utilisation de méthodes de travail plus efficaces et plus économes en main-d'œuvre ont considérablement réduit les demandes en personnel des entreprises. Après la courte période de reprise entre 1987 et 1990, le retour de la crise en 1991, avec sa cohorte de tensions, d'exclusions et de chômage, a entraîné une perte de repères pour les salariés et l'émergence de comportements collectifs et individuels incontrôlés.

« Dans les années 80, explique Emmanuel Froissart, du cabinet Idée, *l'entreprise a été réhabilitée sur l'autel de la compétitivité. Désormais, les salariés restants ont plus de travail, sans gain de salaire. Seul apport supplémentaire : le stress. »* L'enrichissement des tâches s'est doublé en fait d'un éclaircissement du personnel.

Des indicateurs de gestion obsolètes

Pourtant, dans les entreprises soumises à une très forte concurrence extérieure et qui ont accepté de relever le défi, de très fortes mutations des méthodes de production ont été opérées. Les nouvelles organisations du travail insistent le plus souvent sur la polyvalence des tâches, requièrent des salariés mieux formés, et au préalable cherchent à obtenir leur adhésion. Le passage d'une structure traditionnelle à une conception de type « qualité totale » demande une plus grande implication du salarié à tous les échelons. Plutôt qu'*« excluante »*, à bien des égards l'entreprise serait devenue *« incluante »*, constate paradoxalement Michel Davy de Virville, secrétaire général de Renault.

Mais, en parallèle, les efforts de productivité faits pour répondre à la compétitivité accrue ont eu pour corollaire de généraliser le recours aux plans sociaux. Ces derniers ont utilisé tout l'éventail des mesures disponibles (départs volontaires, mesures d'âge, etc.). La recherche de l'effectif optimal a fatalement mis sur la touche une catégorie de salariés. Dans le privé, certains chefs d'entreprise reconnaissent pourtant volontiers que les indicateurs de gestion appliqués actuellement sont dépassés. Ils datent pour la plupart des années 70. Ils ne seraient plus pertinents ni adaptés à la période économique que nous traversons.

Une prise de conscience du gâchis généré par la recherche d'une productivité à tout crin se fait jour. Tout se résume-t-il en termes de critères financiers ? A quoi servent de bons résultats si les coûts de gestion de l'exclusion sont supérieurs aux gains de productivité ? *Sur la période 1986-1991,* Dominique Thierry, vice-président de Développement et Emploi, relève au moins deux attitudes inconséquentes de la part des entreprises, qui ont concouru à l'instauration d'un climat de doute et de pessimisme ambiant : les départs négociés moyennant des ponts d'or et la surenchère à l'embauche des jeunes diplômés.

« Si les entreprises ne sont pas responsables de l'emploi, elles sont en partie responsables de l'employabilité », explique Dominique Thierry. Il définit cette notion en termes de mobilité, de formation et de politique salariale. *« Si du jour au lendemain un salarié se retrouve au chômage, a-t-il des chances de retrouver rapidement un emploi ? »* Défini comme telle, l'employabilité apparaît comme l'envers de l'exclusion. Or cette notion, lentement, gagne du terrain parmi les chefs d'entreprise et autres responsables.

Alain Beuve-Méry

Les salariés sous pression

Quand les firmes accélèrent les départs « volontaires »

AVEC la crise, les moyens employés par les entreprises pour accélérer le départ de leurs *salariés frisent, tous secteurs* d'activité confondus, l'intolérable. Qu'elles cherchent à éviter d'afficher un plan de licenciements secs – *jugé trop impopulaire* – ou qu'elles se refusent à mettre en place un plan de formation – trop coûteux –, les directions de ces *sociétés ont développé toute une* palette d'« armes psychologiques » visant à obtenir le départ *« volontaire »* de leur personnel. *Principales caractéristiques de ces* pratiques, aucune catégorie professionnelle n'est épargnée, et les salariés – délibérément « sélectionnés » par les entreprises – qui en sont victimes finissent par quitter l'entreprise en étant durablement fragilisés.

Cette pression psychologique commence par l'instillation d'un climat déstabilisateur dans l'entreprise, après que les directions eurent affiché un objectif de réductions d'emplois, par âge et par catégorie, à atteindre dans un laps de temps très court. Dans la foulée, un accord est conclu portant sur un nombre de mises en préretraite égal – à l'unité près – à celui des salariés susceptibles d'être concernés. *« Dès ce moment-là, vous n'avez pratiquement plus le choix,* explique un ancien cadre de Michelin : *non seulement on ne vous laisse plus d'espoir de continuer dans l'entreprise, mais les jeunes vous font aussi clairement sentir que vous êtes de trop. »*

Une fois le sort des préretraités et des salariés sous statut précaire réglé, et après avoir fait le tour des individus « intéressés » par un aménagement de leur temps de travail, les directions d'entreprise s'attachent à détecter les « candidats » *au départ volontaire.* Michelin a ainsi méticuleusement soumis tous ses salariés au crible d'un entretien individuel visant à identifier *les personnes susceptibles de* développer un projet personnel – même à l'état d'embryon – à l'extérieur de l'entreprise. La sollicitude *n'est pas moins forte* dans les banques, mais l'expérience montre que, là aussi, *« les salariés se retrouvent dehors avant même de voir leur projet économiquement validé »*, constate Jean-Luc Wabant, secrétaire de la fédération CFDT des banques.

Des objectifs inaccessibles

Beaucoup plus insidieuses apparaissent les pratiques mettant en doute l'implication et les capacités professionnelles des salariés. Lors d'une restructuration générale de l'entreprise, les salariés se voient proposer de suivre leur établissement, déplacé dans un rayon de 50 à 200 kilomètres. Mais nombre de ces propositions de mobilité dites « de proximité » sont en réalité insupportables du point de vue de l'allongement des temps de transport ou inconciliables avec la vie privée des personnes. *« Au bout de deux ou trois mutations refusées, les salariés sont convoqués pour étudier les conditions de leur mobilité... externe »*, observe Pierre Gendre, responsable de la fédération (FO) des banques. Autre forme *de pression en vigueur,* notamment dans les services commerciaux, la fixation d'objectifs inaccessibles. Conséquence, les dossiers individuels de ces salariés se chargent d'allusions répétées à leurs *« insuffisances professionnelles »*, rendant bientôt leur départ incontournable.

Dans les services d'études, les salariés peuvent aussi, à l'instar de ce qui se passe chez Bull, se voir subitement signifier l'arrêt de leur participation à un projet. Mais sans pour autant être reclassés, si ce n'est en externe. Au mieux leur *propose-t-on* un cycle de formation expliquant la meilleure façon de rédiger un CV ou la conduite à adopter lors d'un entretien *d'embauche. Sur cette lancée,* l'idée avait même été émise de regrouper dans *« une même section spéciale »* toutes les victimes de ces arrêts d'activité, *afin qu'« elles ne démoralisent pas les actifs ! »* L'idée a toutefois été abandonnée sous la pression des syndicats.

Plus perverses encore, certaines entreprises industrielles en viennent à négocier avec leurs salariés âgés de plus de cinquante ans pour un « licenciement pour faute ». Ce subterfuge présente en effet l'« avantage » de les exonérer du versement de toutes les pénalités dues aux ASSEDIC au titre du licenciement d'un salarié âgé.

Soumis à ces pressions multiples, les salariés visés finissent par « craquer ». Et les traumatismes subis laisseront des traces indélébiles qui ne manqueront pas de les pénaliser lors de leurs recherches ultérieures. Le premier pas vers la précarité est franchi...

Valérie Devillechabrolle

Les dangers des organisations changeantes

Les modernisations exigent une polyvalence qui condamne souvent les moins qualifiés

« ON laisse encore sur le même poste de travail, pendant des années, des salariés ayant des faibles niveaux de qualification sans leur offrir la possibilité d'évoluer dans l'entreprise. Et lorsque l'on passe d'un système taylorien à un système plus participatif, on s'aperçoit qu'il y a un problème », déplore Jean-Claude Pichenot, secrétaire confédéral de la CFDT. Aujourd'hui encore, malgré la croisade menée par Bertrand Schwartz *lorsqu'il était à la tête de* la mission « nouvelles qualifications », l'entreprise continue à produire de l'exclusion.

Les boucs émissaires, ce sont généralement les salariés de faible qualification, ceux que les directions accusent de ne pas être capables de s'adapter aux évolutions et qu'elles abandonneront sans trop d'état d'âme sur le bord des routes de la modernisation. *Mais à qui la faute ? Dans* d'autres entreprises, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences reste une notion purement théorique et, lorsque la réorganisation est là, il est un peu tard pour s'en préoccuper.

Certaines entreprises, protestant de leur bonne foi, assurent pousser leurs salariés à la polyvalence pour maintenir et développer leur adaptabilité et c'est donc, parfois, de la résistance de certains à jouer le jeu que découle leur éviction. *« Evidemment,* affirme François Guérin, directeur adjoint de l'ANACT (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail), *l'entreprise veut la polyvalence, mais, en même temps, elle impose des cadences qui poussent les gens à rester sur leur poste afin d'être à l'aise et de pouvoir économiser leurs efforts. » « Aller sur un autre poste, c'est-à-dire réapprendre des gestes, c'est prendre le risque de ne pas atteindre les objectifs. »*

Un phénomène d'éviction

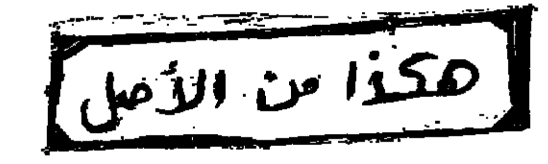
Certaines formes d'organisation du travail produisent également de l'exclusion. *« Il y a des travaux qui nécessitent une activité gestuelle très rapide, très précise et avec des exigences de qualification très fortes. Quand ces trois impératifs se combinent à des niveaux d'exigence extrêmes, les effets du vieillissement interviennent très vite »*, souligne ainsi Serge Volkoff, directeur du CREAPT (1).

« Dans la confection, par exemple, certains postes particulièrement usants peuvent difficilement être tenus au-delà d'un certain âge. A vingt-cinq, trente ans, on peut déjà être trop vieux. Pendant longtemps, ce problème s'est géré par des départs de la vie active. Les femmes partaient se marier. Certains pouvaient errer à l'intérieur de l'entreprise sur des postes ne présentant pas les mêmes types de contraintes. D'autres cherchaient du travail ailleurs. Avec le vieillissement général de la population active, il va falloir que les entreprises trouvent des solutions car, contrairement à ce que l'on aurait tendance à penser, indique Serge Volkoff, *les travaux nécessitant des gestes répétitifs n'ont pas reculé en nombre. » « Or,* ajoute Jean-Claude Pichenot, *ils sont générateurs de troubles musculo-squelettiques particulièrement invalidants pour les salariés. Troubles qui peuvent mener à l'exclusion du poste, puis, à terme, de l'entreprise. »*

L'exclusion ne vise pas seulement les salariés sans qualification. Dans la restauration collective, la réorganisation du travail – du passage de la chaîne chaude à la chaîne froide – aboutit, bien souvent, à l'exclusion de salariés compétents, des cuisiniers, au profit d'agents exécutants. Le développement des horaires atypiques peut également avoir un effet excluant. *« Il ne faudrait pas oublier,* rappelle enfin François Guérin, *que l'exclusion s'inscrit, parfois dès l'embauche des salariés, dans les mauvaises conditions d'intégration et d'apprentissage d'un métier. »*

Catherine Leroy

(1) Centre de recherches et d'études sur l'âge et les populations au travail.



هكذا من الأصل

Offrir une deuxième chance

Retrouver un poste de travail accessible pour les salariés usés par leur première activité

ATELIERS protégés ou ateliers sociaux ? Au fond, peu importe. A Billancourt, les deux expressions étaient aussi bien utilisées l'une que l'autre. Le concept, en tout cas, était tout à fait identifiable. Il répondait à la question de savoir comment faire pour que des OS, épuisés après vingt ou vingt-cinq ans de travail à la chaîne, qui souffraient par exemple de lumbago chronique, puissent encore trouver leur place au sein de l'usine. Eux et quelques autres : déprimés, alcooliques, etc., qui n'arrivaient plus à suivre les rythmes imposés par un système taylorien à l'écoute de deux seuls mots : productivité et compétitivité.

« Nous avions défini au sein de ces ateliers des activités adaptées à chaque type de handicap, se souvient Franklin Claude, de la direction du personnel et des affaires sociales (DPAS) de Renault. *Plus question, en effet, face à ces individualités, de raisonner en termes de productivité directe.»*

Compte tenu de la diversité des métiers exercés au sein de l'industrie automobile, il fut également possible d'éviter la mise à l'écart complète. *« Les gars restaient utiles*, se souvient ce syndicaliste. *Ils serraient moins rapidement des boulons mais ils en serraient encore. » « Surtout*, insiste Franklin Claude, *ils n'entraient pas dans ce type d'atelier pour y rester jusqu'à la retraite. Leur passage devrait être une transition. »*

Lors de la fermeture complète de Billancourt, cette logique ne sera pas abandonnée, au contraire. Les cent ouvriers alors en place dans l'atelier social et dont la reconversion professionnelle se présentait sous les pires auspices seront orientés vers une entreprise d'insertion : Centre câblage auto, créée en partenariat avec l'un des fournisseurs de Renault. Actuellement, quarante-cinq anciens de Billancourt y sont employés, sur une centaine de salariés eux aussi souffrant d'un handicap et issus d'autres entreprises du département.

Renault, une exception ? Peut-être. Il est clair, effectivement, que la logique de productivité amènerait plutôt les groupes industriels à placer en premier dans les charrettes de licenciement ceux qui ne donnent plus entière satisfaction. Exclure de l'entreprise dans ce cas-là mais aussi du marché du travail sans donner une seconde chance.

Les « inaptes »

A la RATP cette solution non pas de licencier mais de « réformer », c'est-à-dire de mettre des agents à la retraite d'office, est prise en ultime recours. *« Après*, explique Guy-Noël Payan, directeur général adjoint, responsable des ressources humaines, *que plusieurs solutions de reclassement aient été offertes, mais sans aucun succès. »* Car, à la RATP, il existe aussi un filet de sécurité interne chargé de remettre le pied à l'étrier à ces encore mal nommés « les inaptes ». Ils représentent environ 5 % des agents, soit près de 1 900 personnes. Parmi eux, une majorité de conducteurs de bus usés par le stress et la « dorsalgie », la maladie professionnelle maison qui se traduit par un tassement des vertèbres.

Et puis il y a les inaptes « ancienne génération » que le penchant prononcé pour l'alcool transforme au mieux en « suivi d'étude », assis derrière un bureau qui deviendra alors une frontière pour longtemps infranchissable. *« Cette vieille image n'est plus de mise*, insiste Guy-Noël Payan. *Notre objectif est d'avoir de moins en moins de postes attitrés de reclassement d'inaptes et de raisonner plutôt en termes de reclassification afin que les agents concernés vivent une simple transition. »* Un conducteur de bus pourra, par exemple, se retrouver au volant d'une fourgonnette de service, délivré alors de la responsabilité de transporter des passagers. La création, en mars 1992, du métier d'assistant propreté surveillance (APS) permet aussi de laisser les agents sur le terrain. Des formations sont également offertes pour transformer des anciens conducteurs en enquêteurs chargés d'établir des statistiques et des diagrammes concernant les lignes. *« Autant de solutions*, insiste Guy-Noël Payan, *qui font que les agents n'ont un regard ni compatissant ni dédaigneux. Les inaptes, à part les cas les plus lourds, bien sûr, restent tout à fait utiles à l'entreprise. C'est là un point essentiel. »*

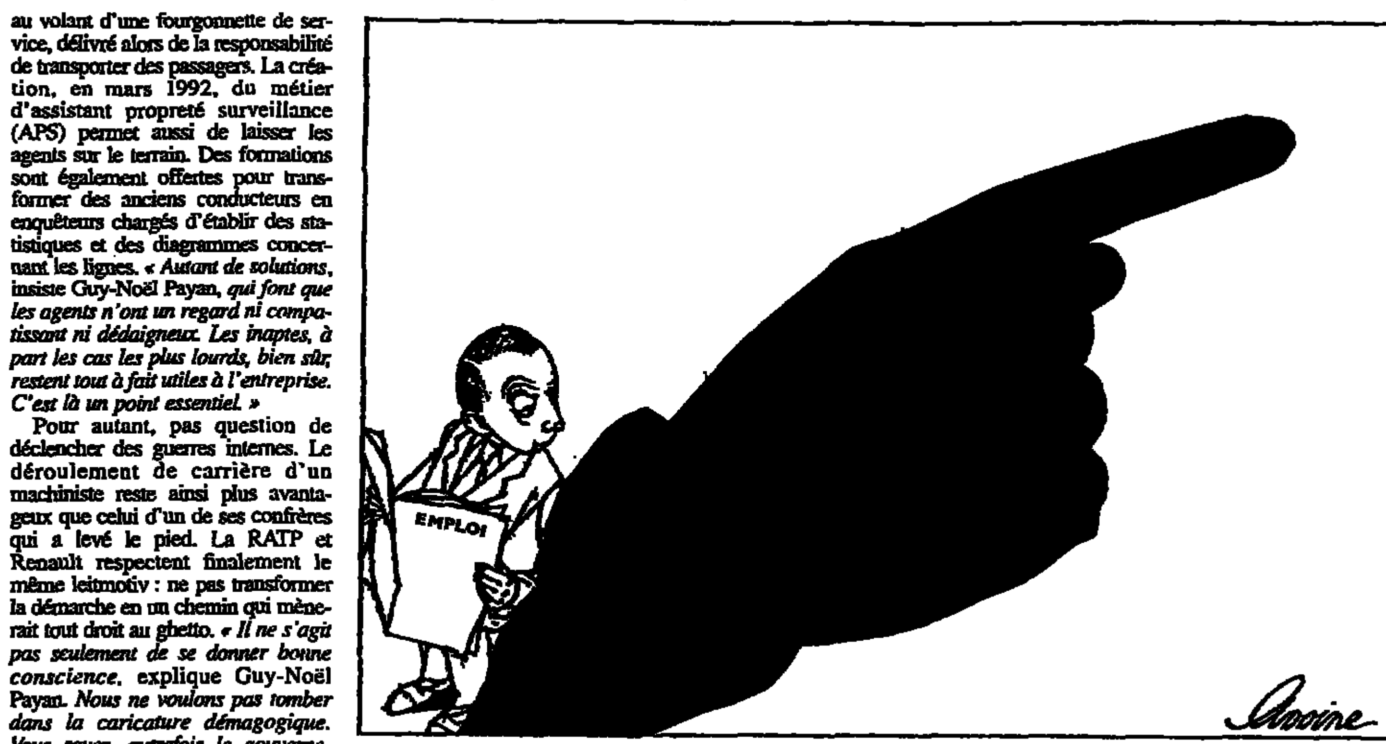
Pour autant, pas question de déclencher des guerres internes. Le déroulement de carrière d'un machiniste reste ainsi plus avantageux que celui d'un de ses confrères qui a levé le pied. La RATP et Renault respectent finalement le même leitmotiv : ne pas transformer la démarche en un chemin qui mènerait tout droit au ghetto. *« Il ne s'agit pas seulement de se donner bonne conscience*, explique Guy-Noël Payan. *Nous ne voulons pas tomber dans la caricature démagogique. Vous savez, autrefois le gouvernement réservait d'office aux veuves de la guerre 14-18 les places de vendeuses de billets de loterie. Nous n'en sommes pas là. »*

Le statut de la RATP et le fait que Billancourt ait longtemps été considéré comme un laboratoire social ne sont certainement pas étrangers à l'existence de tels dispositifs. En tout cas, si ces derniers peuvent être répandus, c'est certainement au sein d'entreprises de cette taille où les mutations internes sont possibles. Il est évidemment plus difficile, voire impossible, à une PME, dont le champ d'activité est beaucoup plus rétréci, d'agir de la sorte.

Marie-Béatrice Baudet

Gommer les étiquettes

L'association Accès a pour but d'éviter que le chercheur d'emploi ne se place d'emblée en situation d'échec



D'UN côté, les chômeurs qui, à mesure qu'ils s'enfoncent dans l'inactivité, finissent par croire qu'ils ne valent plus rien. De l'autre, les employeurs qui pensent la même chose d'eux et qui ne veulent prendre aucun risque en recrutant. Pour jeter une passerelle entre ces deux mondes, l'association bordelaise Transfer a mis au point la méthode Intervention sur les offres et les demandes (IOD).

Initiée en 1982, en Aquitaine, par l'association Accès et développée aujourd'hui par des équipes IOD dans dix-sept sites en France, elle accompagne les chômeurs vers l'accès direct aux emplois peu ou pas qualifiés offerts par des PME-PMI, sans recourir aux mesures d'insertion. La première étape vise à aider les chômeurs à effacer leurs stigmates.

D'ailleurs, chez Transfer, on ne dit pas chômeurs, encore moins demandeurs d'emploi. *« Cela sonne comme quêteurs d'emploi, c'est catastrophique »*, estime Francis Valls, codirecteur de Transfer. Aussi les appelle-t-on chercheurs d'emploi.

Mais d'autres pièges les guettent. *« Quand on examine les attentes des employeurs, on est frappé par le jugement négatif qu'ils portent sur les stages et autres mesures d'insertion, qui ne sont pas perçus par eux comme des atouts mais signalent un candidat à problèmes dont ils ne veulent pas s'encombrer »*, indique Francis Valls. Ainsi, un contrat emploi-solidarité est très mal perçu et, pour éviter un a priori défavorable lors d'un entretien d'embauche, par exemple, il vaut mieux parler d'emploi à mi-temps en contrat à durée déterminée.

Ajuster les exigences des employeurs

De même qu'il est inutile de se lamenter sur son sort. *« Les chercheurs d'emploi nous disent d'emblée qu'ils ne savent rien faire, qu'à cinquante ans ils ne trouveront rien, ou bien répètent sans cesse qu'ils ont un handicap reconnu par la Cotorep*, souligne Emmanuelle Parou de l'équipe IOD de l'Association intermédiaire du Nord-Est parisien, à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). *Il y a des risques pour qu'ils disent la même chose aux éventuels employeurs. »* Et anéantissent ainsi toutes leurs chances. *« Nous ne nous attardons pas sur leurs discours*, précise Stéphane Girard, de l'équipe IOD de la mission locale d'Aulnay-sous-Bois. *Et nous leur faisons comprendre qu'ils ont plein de compétences à mettre en avant. »*

En écho, l'attitude des employeurs doit évoluer : *« Nous les incitons à questionner les candidats sur leurs compétences au lieu de chercher la faute, comme c'est souvent le cas lors des entretiens d'embauche »*, ajoute Francis Valls. Il s'agit aussi d'ajuster les exigences des employeurs. *« Quand l'un d'eux recherche un BTS comptabilité, nous lui demandons de détailler le poste*, explique Emmanuelle Parou, *et nous lui présentons une personne qui n'a pas le BTS mais possède le minimum de compétences de base et qui, sans notre intervention, ne trouverait pas d'emploi facilement. »* Encore faut-il que la personne recrutée conserve son emploi. *« L'efficacité d'un salarié ne dépend pas seulement de ses capacités*, souligne Stéphane Girard. *Elle tient aussi à son environnement professionnel. »*

Or les entreprises consacrent peu de temps à l'intégration d'un nouveau salarié, surtout sur les postes peu qualifiés. Elles le présentent rarement à ses collègues, ne prennent pas le temps d'expliquer les consignes, etc. Du coup, lorsque, inévitablement, un problème surgit, l'employeur stigmatise la personnalité du salarié – *Il est lent », « Il ne comprend pas bien »* – au lieu de s'interroger sur l'organisation du travail. Aussi les équipes IOD réalisent-elles un suivi en intervenant auprès du salarié comme de l'encadrement. En contrepartie de ces prestations gratuites, les entreprises s'engagent à rencontrer des chercheurs d'emploi, même s'ils n'ont pas de poste à offrir, simplement pour les conseiller.

Francine Aizicovici

Jeunes en atelier : quel avenir ?

Ils ont vu leurs parents être « mis au rebut ». Pour les attirer, l'usine doit garantir leur adaptation aux mutations

SI l'embauche des jeunes en usine est faible actuellement, elle a été relativement importante voilà quelques années, entre 1986 et 1991 environ. Le bouleversement des techniques a en effet conduit les employeurs à faire appel assez massivement à la main-d'œuvre jeune que les CAP et BEP récemment modernisés ainsi que les bacs professionnels tout juste créés mettaient à leur disposition. Beaucoup de responsables du recrutement ont alors constaté que, malgré un chômage déjà élevé, il ne leur était pas facile d'attirer la jeune génération dans les ateliers. D'autant que à la même époque, la génération précédente – souvent les parents de ces mêmes jeunes – était renvoyée dans ses foyers. Après trente ans ou plus de travail taylorisé, elle avait été jugée inadaptable aux nouvelles techniques. « Mise au rebut », pensaient la plupart de ces jeunes...

La persévérance des recruteurs, les campagnes menées en direction d'un milieu rural moins réfractaire ont tout de même fini par porter leurs fruits. Certains – surtout parmi les plus formés – ont vite quitté les ateliers. Ils sont des centaines de milliers d'autres (1) à y être restés.

Les laissés-pour-compte de la formation

Et l'on ne peut éluder une question à leur sujet : que fait-on pour qu'ils ne regrettent pas d'accepter l'usine, pour qu'ils connaissent une progression professionnelle satisfaisante, pour que, dans vingt ou trente ans, ils puissent, si nécessaire, s'adapter à des mutations techniques ou changer complètement de travail ? Bref, ne pas être « mis au rebut » ? La réponse ne peut être qu'approximative, d'une part, à cause de l'extrême diversité des situations et, d'autre part, parce que l'ampleur du chômage chez les jeunes est telle que le devenir professionnel de ceux qui ont un emploi ne retient guère l'attention.

Pourtant il est clair que, si le problème n'est pas pris au sérieux, on ne trouvera plus personne, demain, pour aller dans les usines, à moins d'un effondrement du niveau de vie des Français. Le premier élément de réponse se rapporte à la formation continue. Statistiquement, les ouvriers restent – et de loin – ceux des salariés qui en bénéficient le moins. On sait également que la plupart des embauches sont le fait des PME ; or, plus les entreprises sont petites, moins elles font de formation. On ne s'étonne donc pas de constater que nombre de jeunes ouvriers disent ne jamais en avoir entendu parler sur leur lieu de travail.

Pourtant, il est clair qu'un certain souci de formation se répand progressivement dans l'essentiel de l'appareil économique. Très désireux d'apprendre, dans leur majorité, les jeunes laissent rarement passer les occasions qui s'offrent à eux. Mais ce qui leur est proposé est le plus souvent étroitement lié aux postes de travail qu'ils occupent : *« Il s'agit seulement de suivre l'évolution des techniques. Pour l'essentiel, on fait de l'adaptation, pas de la formation qualitative préparant l'avenir. »* Ce type d'observation revient constamment dans la bouche des intéressés, comme dans celle des syndicalistes. Mais, à l'inverse, il arrive que ce soit un excès d'ampleur du programme qui fasse problème : devant la perspective d'une formation lourde qui évoque pour eux un retour à l'école, des jeunes, en plus grand nombre qu'on ne le croit, se figent dans une attitude de rejet (notamment parmi ceux qui combinent l'appartenance rurale et un faible niveau scolaire).

Mais les possibilités d'évolution sont également très tributaires du mode d'organisation du travail. La polyvalence et l'enrichissement des tâches développent les compétences et l'aptitude à s'adapter et sont donc porteurs d'avenir. Les jeunes y sont en général favorables. Mais nombre de titulaires d'un « bac pro » se retrouvent employés à des tâches trop étroites pour leurs compétences. Parce que le taylorisme régresse trop lentement ou resurgit à travers des changements plus formels que réels, le travail en atelier reste massivement répétitif et pauvre en contenu. Sans doute les nouvelles générations auront-elles moins de peine que les précédentes à s'adapter aux tournants imprévus de leur histoire professionnelle. Mais la frustration, le manque d'épanouissement restent grands.

Marie-Claude Betbeder

(1) Il faudrait pouvoir dénombrer les moins de 30 ans, mais les catégories de l'INSEE ne permettent de chiffrer que les moins de 25 ans : 190 000 en 1993.

MANAGEMENT

Le devoir de discrétion

Plus que jamais, le silence est d'or dans les entreprises

L'INFORMATION est devenue un capital. *« La divulgation malencontreuse d'informations rend toujours des entreprises telles que la nôtre très vulnérables »*, souligne Michel Masson, auditeur interne chez Procter et Gamble. N'allez pas croire qu'il s'agit de secrets de Polichinelle. Procédés de fabrication, restructurations, lancements de produits, OPA, incidents divers, etc., tout est aujourd'hui bon à prendre.

Par exemple, dans la grande consommation, les nouveaux produits doivent être tenus « top secret » aussi longtemps que possible pour ne pas donner d'idées à la concurrence. En effet, le premier sur le marché décroche toujours le jackpot. La perte d'un document peut être à l'origine d'une campagne de dénigrement orchestrée par la concurrence ou la presse. En interne, savoir tenir sa langue est aussi indispensable. Les restructurations, les licenciements, imposent souvent la discrétion jusqu'au jour J pour éviter les fuites, génératrices de rumeurs déstabilisatrices. Mais la discrétion est également de mise de la part des secrétaires, de la direction du personnel, souvent détenteurs d'informations rares, donc recherchées. Les trahisons de petits ou grands secrets portent atteinte aux intérêts financiers des entreprises et ternissent leur réputation, ce qui peut mettre en cause leur survie.

Pourtant, rien n'est plus difficile que de se taire. D'abord, notre société de communication repose sur le partage des connaissances. Publications d'articles, participation à des congrès, alliances avec les concurrents, intégration des sous-traitants aux projets, etc., impossible pour l'entreprise moderne de déroger à ces obligations. Et pourtant le durcissement des affrontements concurrentiels incite à une extrême prudence. *« Coopérer et préserver notre savoir-faire, nous vivons de façon permanente dans cette contradiction »*, souligne, par exemple, Jacques Serra, agent central sécurité de la Société européenne de propulsion (SEP).

Veille concurrentielle

Les Français ne sont pas non plus réputés pour savoir tenir leur langue. Déballage de plans dans un train ou dans un avion, conversations au restaurant, informations communiquées à la presse pour se mettre en avant, le manque de discrétion est évident. Et les fuites nombreuses. Elles dispensent de se livrer à l'espionnage industriel, coûteux et puni. L'objectif de la veille concurrentielle n'est-il d'ailleurs pas d'analyser et de mettre en perspective les bribes d'informations disponibles pour reconstituer ce que la firme tentait, tant bien que mal, de préserver ?

Certes, le code pénal sanctionne les infractions au secret professionnel. Mais, dans de nombreux cas, il n'est guère aisé de faire la distinction entre informations sensibles et simples banalités. En effet, certaines informations apparemment anodines font pourtant les choux gras des curieux. Par ailleurs, le candidat au départ, surtout s'il est débauché par la concurrence, part toujours avec quelques secrets en poche, qu'il le veuille ou non.

Prises dans un faisceau de contradictions pas faciles à gérer, les sociétés tentent de s'en sortir à coups de codes de conduite, d'opérations de sensibilisation du personnel et de mesures de précautions. Mais il ne s'agit pas pour autant de tomber dans la paranoïa collective. La sélectivité du secret est de rigueur. *« Si vous protégez tout, vous ne protégez rien »*, souligne Jacques Serra.

Une société comme Procter et Gamble a adopté un plan sécurité en trois volets. Les informations munies du sceau confidentiel ne sont échangées qu'entre personnes averties, elles ne doivent pas faire l'objet de conversations dans les couloirs et sont filtrées sur le réseau informatique. Ces mesures de sécurité concernent les plans marketing, les promotions, les parts de marché, et, de façon plus large, toute information dont la divulgation pourrait porter préjudice aux intérêts fondamentaux de l'entreprise. Catégorie deux : les documents à diffusion restreinte qui n'ont pas besoin d'être mis sur la place publique. Ils concernent essentiellement la direction du personnel avec les éléments confidentiels de salaires ou les appréciations personnelles. Pour le reste, l'entreprise ne prend pas de mesure particulière mais recommande à ses salariés la politique du bureau propre et de fermer leurs tiroirs à clé le week-end. Michel Masson, « M. Sécurité », mène régulièrement des opérations de contrôle et rappelle chacun à ses devoirs. Dans les entreprises liées aux industries de haute technologie et à la défense nationale, comme la SEP, qui travaille sur le moteur d'Ariane, la discrétion se transforme en règles de sécurité très strictes. Elles englobent notamment la signature d'un contrat de confidentialité.

Mais, quels que soient les règlements ou les recommandations formulés au sommet, la culture de la discrétion ne s'improvise pas. Elle reste d'abord une affaire de lucidité individuelle. Et, dans bien des cas, d'éthique.

Catherine Lévi

RECLASSEMENT

Les dames de Fisher-Price

Licenciées en raison de la fermeture de leur unité elles ont décidé de s'entraider pour retrouver un emploi

LEURS réunions fleurent bon l'autogestion. Rien dans cette maison bourgeoise donnant sur un parc du centre-ville n'indique qu'il s'agit d'une entreprise. Et d'une entreprise qui vient de fermer ses portes. Les vingt-six licenciées, pour la plupart des femmes, de Fisher-Price France, à Saint-Jean-de-Braye (Loiret), victimes de l'absorption de leur société par le fabricant américain du jouet Mattel, ont reçu leur congé le 23 mars, mais continuent chaque matin de venir à leur entreprise. Elles ont décidé de rester ensemble et d'organiser collectivement leur reclassement, en faisant appel à un cabinet spécialisé.

« Nos maris croyaient que nous allions rentrer à la maison pour nous occuper des enfants. » Comme la plupart des chômeurs, les salariées de Fisher-Price, des employées de bureau ou commerciales qui travaillaient au siège social de cette entreprise, installée à Saint-Jean-de-Braye, s'apprêtaient à tirer un trait et à rentrer chez elles en remuant leur désarroi et en rédigeant des petites annonces sans enthousiasme. *« Eh bien non, nous avons décidé de ne pas baisser les bras. Nous nous sommes dit que si l'entreprise fermait, ce n'est pas parce que nous avions été mauvaises »*, explique Jocelyne. *« Notre équipe avait fait le succès de l'entreprise. + 19,5 % de chiffre d'affaires en 1993. C'est pourquoi nous réfutons l'appellation de « demandeurs d'emploi ». Nous nous positionnons en « offreurs de services » dynamiques et performants »*, précise Michelle.

Aucune n'était syndiquée. *« Faire appel à un syndicat ? C'est inutile ici. L'atmosphère a toujours été assez familiale. Nous préférons nous débrouiller toutes seules. »* Le comité d'entreprise a été sollicité. *« Il a abandonné son côté festif pour se transformer en outil de défense de nos intérêts »*, ajoute une autre licenciée. Cela a permis d'embaucher une avocate. Le comité d'entreprise a assigné en référé la direction pour connaître les comptes de la société, et le tribunal lui a donné raison, suspendant un temps les licenciements. Du rapport de l'expert-comptable, il est ressorti que Fisher-Price se portait bien... Les négociations ont donc abouti à un nouveau plan social, se traduisant finalement par vingt-six licenciements et le départ des vingt autres salariés restants sur un site de Mattel à Orly dans la région parisienne. *« Il était impossible de faire quoi que ce soit face à une décision qui vient de dirigeants internationaux. C'était en quelque sorte le pot de terre contre le pot de fer »*, précise Françoise.

Esprit d'équipe

Elles ont donc décidé de faire appel aux services d'un cabinet de reclassement. *« Nous ne sommes pas là pour les assister, mais pour les accompagner »*, précisent Pascale et Christine, du cabinet MOA, dont l'intervention et la prise en charge financière ont été décidées lors de la négociation du plan social accepté par les salariés. Chaque jour dès 9 heures du matin, les anciennes de Fisher-Price – elles ont la disposition des locaux de l'entreprise jusqu'au mois de juin – se retrouvent autour d'une table ronde, dans une pièce où les murs sont encore tapissés de cartons de jouets, pour tenter d'obtenir une issue collective à leur réemploi.

Elles se sont lancées dans une initiative originale : la réalisation d'une enquête auprès d'une centaine d'entreprises de la région au sein desquelles elles seraient susceptibles de retrouver un emploi en fonction de leurs, qualifications et de leurs affinités, et auprès desquelles elles prennent un rendez-vous. *« Nous nous présentons non pas comme un chercheur d'emploi, mais comme quelqu'un qui a une qualification à proposer »*, disent-elles. Elles ont choisi beaucoup de PME-PML : *« On participe mieux à la vie de l'entreprise. »* Elles ont réalisé aussi un livret, reprenant le curriculum vitae de chacune d'entre elles, soulignant leurs compétences personnelles, mais aussi leur esprit d'équipe.

Surprise. *« Les candidatures spontanées, nous croyions que cela ne marchait pas. Eh bien si ! C'est tout un art. Il faut se renseigner sur l'entreprise, montrer qu'on la connaît, ce qu'on y fabrique. Il ne faut pas avoir peur de dire qu'on a été chômeur. Obtenir un rendez-vous, c'est dur. Cela nous oblige à parler avec des patrons, à nous présenter correctement »*, explique Michelle. *« Elles donnent le sentiment d'être actives, elle reçoivent donc un accueil, elles mettent en avant le relationnel »*, insistent Pascale et Christine.

Résultat, le groupe a déjà démarché un certain nombre d'emplois, qui ont été déposés dans la corbeille collective. *« 50 % de solutions ont été trouvées en trois semaines »*, affirment-elles. C'est-à-dire pour treize salariés sur les vingt-six à reclasser. Les démarches plus classiques avec l'ANPE, ou les initiatives personnelles n'ont pas été écartées. Le 14 avril, les dames de Fisher-Price ont invité les chefs d'entreprise contactés, et des élus à une rencontre à Saint-Jean-de-Braye. Une cinquantaine de patrons se sont déplacés, à qui elles ont présenté les résultats de leur enquête économique, qui n'était pas qu'un moyen pour elles de les approcher, et qui donne une idée du climat qui règne actuellement dans bon nombre de sociétés : 60 % des entreprises interrogées déclarent avoir l'intention de recruter deux à trois personnes à moyen terme...

On ne pourra pas dire que les dames de Fisher-Price ne se seront pas battues. *« On s'est côtoyé pendant des années sans se connaître. On s'est découvert pendant l'épreuve. Nous allons au bout des choses. Pas une d'entre nous n'a flanché, ou tout au moins n'a pas voulu le montrer. Nous avons toutes gardé la tête haute »*, dit Claudine. *« Fisher-Price, c'était une aventure. Il faut tourner la page, nous n'avons pas une dent contre la société »*, conclut Michelle.

Régis Guyotat

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

INITIATIVES

RENDEZ-VOUS

TRIBUNE

La fonction tutorale et l'entrée dans la vie active

par Gérard Malglaive

LE conflit suscité par le contrat d'insertion professionnelle a posé une question restée sans réponse : celle du tutorat. Les mutations industrielles n'ont pas seulement été technologiques. Elles ont également entraîné une transformation de l'organisation du travail et des méthodes de formation. Avec les nouvelles technologies, le travail humain ne peut plus être enserré dans le carcan des gestes élémentaires rigidement définis. La fin du taylorisme est une condition de l'efficacité industrielle. Aujourd'hui chacun, du compagnon à l'ingénieur, doit s'attacher à penser la globalité des actes productifs, à anticiper les événements pour mieux y réagir, à échanger des informations pour améliorer la démarche d'ensemble.

Mais le prix à payer pour la disparition du taylorisme est un effort incessant de développement des compétences à la fois rationnelles et théoriques, intuitives et pratiques. La formation reste évidemment le moyen de ce développement. Mais la formation, elle aussi, a changé.

Le modèle scolaire constitue la représentation commune de toute action de formation. Tout à fait adapté à la transmission des connaissances formelles, ce modèle ne permet guère d'accéder à la composante pratique, relationnelle et intuitive des savoir-faire. Pour l'essentiel, cet aspect des compétences se construit à la faveur même de l'exercice de l'activité. Ce n'est pas là une grande nouveauté. Depuis toujours, chacun connaît la différence entre un « débutant », quel que soit son niveau de formation « initiale », et un professionnel expérimenté. L'acquisition de l'expérience est plus ou moins rapide, mais elle n'est jamais immédiate. Elle est surtout aléatoire, liée aux opportunités plus ou moins favorables offertes au débutant pour faire ses preuves.

C'est à l'optimisation de ce parcours d'apprentissage que doivent servir ceux que l'on appelle des « tuteurs ». Leur action éducative s'exerce dans les conditions vivantes du métier qu'ils transmettent sans l'enseigner mais en définissant les contenus, les objectifs et les critères d'évaluation des tâches à réaliser. Aussi bien les tuteurs ne sont-ils pas des formateurs mais des managers. Les transformations de l'organisation du travail prennent ici leur importance. La sortie du taylorisme rend le travail plus complexe et plus riche, et donc les compétences plus difficiles à acquérir. C'est en étant confronté à des situations mobilisant connaissances et sens pratique que chacun peut les construire. C'est à ceux qui encadrent le travail de créer ces situations, et c'est ce que l'on peut appeler le management qualifiant.

Le tutorat n'est qu'un aspect particulier de ce management qualifiant. La fonction tutorale à vrai dire, car les organisations non tayloriennes ont dû rompre avec les hiérarchies pyramidales au profit du travail collectif et du partage des responsabilités. Dans ce contexte, l'acquisition du savoir-faire est aussi le résultat d'un travail d'équipe, la prise en charge des débutants étant l'affaire de tous et de chacun.

LA question reste de savoir quel doit être le moment de l'acquisition des compétences pratiques. Depuis de nombreuses années déjà, les formations dites en alternance sont à l'ordre du jour en France. En ménageant des périodes de travail en grandeur réelle dans le cadre même de la formation initiale, elles obligent à définir clairement le statut de la fonction tutorale. Notre expérience de la formation d'ingénieurs en alternance dans le cadre Ingénieurs 2000 (1) nous amène à la distinguer clairement de la fonction enseignante. Les tuteurs ne sont pas chargés de prolonger les cours de l'école par des exercices pratiques qui en seraient l'application. Leur rôle est de confronter les jeunes à tous les aspects de leur métier en leur proposant des activités réellement productives mais adaptées à l'état évolutif de leur savoir. Des tâches qui permettent d'apprendre parce qu'elles demandent la mobilisation de toutes les ressources de celui qui les exerce, et parce qu'il peut les réussir à la condition de mobiliser toutes ses ressources.

Il est cependant peu réaliste de penser que les formations en alternance puissent devenir la forme normale de la formation professionnelle initiale dans notre pays. Aussi bien les sociologues ont-ils compris les nombreuses formules inventées pour lutter contre le chômage des jeunes comme l'émergence de voies de transition entre l'école et la vie active. La difficulté qu'il y a à penser clairement cette transition réside dans le fait que le problème s'est posé à propos des jeunes non diplômés. Or il se pose à tous les niveaux de qualification, jusqu'aux ingénieurs, comme le montre l'ouvrage récent de Paul Bouffartigue (2). Dès lors, la fonction tutorale, comprise comme une forme explicite et nécessaire du management qualifiant, ne peut-elle pas devenir l'accompagnement indispensable de toute entrée dans la vie professionnelle ?

Mais notre pays ne peut certainement pas admettre une telle démarche sans lui donner un cadre juridique. A juste titre, si l'on regarde lucidement le tissu industriel et les énormes disparités existantes entre telle entreprise déjà entrée dans le vingt et unième siècle et telle autre sortant à peine du dix-neuvième. Mais l'enjeu est ici de réglementer sans vider la fonction tutorale de son contenu. Ce qui serait le cas, par exemple, si devait prendre corps l'idée de « tuteurs diplômés », conduisant à faire d'une fonction qui doit être naturelle un métier à part, et donc coupé des réalités auxquelles il prétendrait introduire.

La question n'est pas simple, et nous ne pouvons nous substituer au législateur. Aussi ne ferons-nous que suggérer une idée. Nombre d'entreprises sont aujourd'hui habituées aux certifications qualité. Ces certifications engagent l'entreprise et garantissent à ses clients un seuil de qualité de ses produits et manières de faire. Pourquoi ne pas inventer une certification identique pour le management qualifiant ? Toute entreprise qui l'aurait obtenue, et seulement celle qui l'aurait obtenue, pourrait bénéficier d'avantages (fiscaux et sociaux) liés au recrutement d'un salarié débutant. La question de savoir si une période d'intégration avec accompagnement tutoral doit ou non faire l'objet de mesures salariales particulières ne pourra être résolue que progressivement et au cas par cas en concertation avec les partenaires sociaux.

(1) Regroupement de six entreprises en partenariat avec le Conservatoire national des arts et métiers, l'association Ingénieurs 2000 (tél. : (1) 40-27-22-39) a mis en place des filières de formation initiale d'ingénieurs par la voie de l'apprentissage. Le cursus comporte cinq semestres universitaires et cinq semestres en entreprise. Chaque élève est encadré par un tuteur enseignant et un tuteur ingénieur.

(2) Paul Bouffartigue, *De l'école au monde du travail. La socialisation professionnelle des jeunes ingénieurs et techniciens*. L'Harmattan.

▶ Gérard Malglaive est directeur de l'association Ingénieurs 2000.

ECHOS

Stratégies d'entreprise et systèmes d'information ouverts

■ Le Forum européen des systèmes d'information ouverts, créé par des sociétés d'informatique et de télécommunications, des SSII, et des éditeurs de logiciels organise les 17 et 18 mai, au Palais des congrès à Paris, deux demi-journées sur le thème « Stratégies des entreprises et systèmes d'information ouverts ». Quatre tables rondes sont organisées et elles seront conduites en parallèle. La première autour de Daniel Briquet, directeur du système d'information de Thomson-CSF et de Jean-Louis Michelet, directeur du GIE Informatique, CDC-Crédit local de France sur « les missions des directeurs des systèmes d'information ». La seconde sur « la conduite des processus d'évolution vers les systèmes d'information ouverts », avec Guy Vauzeilles, directeur de l'informatique et des investissements d'Aérospatiale, et Marc Giraud, directeur de l'informatique d'Essilor.

▶ Renseignements : (1) 40-11-87-08.

Quels rôles pour vaincre l'exclusion ?

■ Les instituts de formation de la Fédération nationale Léo-Lagrange organisent à Toulouse les 25 et 26 mai prochains un colloque sur le thème « Associations, entreprises, collectivités territoriales, Etat : quels rôles pour vaincre l'exclusion ? » Parmi les intervenants, des responsables politiques, la Fondation Agir contre l'exclusion de Martine Aubry, des entreprises publiques (RATP, EDF-GDF) ou privé (ECCO, le journal *la Rue*), des historiens et sociologues de l'entreprise et du social, l'Agence pour le développement des services de proximité, la délégation interministérielle à la ville (DIV), des représentants étrangers.

▶ Renseignements et inscriptions à la Fondation nationale Léo-Lagrange : (1) 44-53-30-87.

La représentation démocratique en crise

■ CJDES (l'université permanente du Centre des jeunes dirigeants de l'économie sociale) se tient à Paris et dans huit villes de province par visioconférence. Elle a débuté le 6 avril et se déroulera jusqu'au 11 octobre 1994. Elle comprend deux conférences-débats introductives qui se tiendront le 17 mai avec Pierre Rosanvallon, sur «L'évolution des modèles d'action collective» et le 7 juin avec Jean-Baptiste de Foucauld sur «la crise de la représentation démocratique ou comment l'exclusion interroge la démocratie». L'université d'été du CJDES se déroulera les 1er, 2, 3 septembre 1994 au Karellis (Savoie).

▶ Renseignements CJDES, 6, rue Mesnil 75116 Paris, tél. : (1) 47-27-01-44.

Les GRETA ont vingt ans

■ Les GRETA, groupements d'établissements publics locaux d'enseignement, structure de formation continue des adultes mis en place par l'éducation nationale, dans la foulée de la loi de 1971 reconnaissant le droit des salariés à la formation continue et instituant l'obligation de financement de la formation par les entreprises et l'Etat ont vingt ans. Depuis leur création, les GRETA n'ont cessé de se développer, pour assurer, en 1993, 110 millions d'heures de formation à 593 000 stagiaires. Leur chiffre d'affaires est de 3 020 milliards de francs en 1993. Ils comptent 1 300 conseillers, 7 625 formateurs, 3 280 administratifs, 37 000 enseignants intervenant dans la formation continue et 10 000 autres intervenants extérieurs à l'éducation. Ils offrent un large éventail : formation générale, adaptation aux métiers, en langues vivantes, remise à niveau, préparation aux diplômes (du CAP au BTS), aide à la construction de projets professionnels, etc.

▶ Renseignements : ministère de l'éducation nationale, bureau de la formation continue des adultes, tél. : (1) 49-55-32-83.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

LES DIRIGEANTS



DIRECTEUR

Ile de la Réunion

Notre Groupe (CA : 3 milliards de francs, 1 700 personnes) présent dans plusieurs secteurs d'activités connaît un fort développement dans l'Outre-Mer français et à l'étranger, et recherche un Directeur pour sa filiale de la Réunion fabricant de produits laitiers sous franchise DANONE.

A 34-38 ans, diplômé d'une Ecole d'ingénieur, vous êtes directeur général d'un site industriel, de préférence dans le secteur agro-alimentaire.

En relation directe avec le PDG du Groupe, nous vous offrons l'opportunité de diriger notre centre de profit.

Développement commercial, gestion financière et administrative, animation et motivation du personnel, suivi informatique, organisation de la chaîne de fabrication, choix et relations fournisseurs, marketing et publicité constitueront vos principaux domaines d'action.

Adressez votre dossier de candidature, qui sera étudié en toute confidentialité, sous réf. DR/517 à notre Conseil :

GUINTRAND
CONSULTANTS
63 bis, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 Paris

Publipanel

GFD **Nous sommes un des leaders Européen de la visserie-boulonnerie (300 MF en 93), filiale du groupe industriel GFI (1350 MF en 93).**

Nous produisons et distribuons la plus vaste gamme de visserie standard pour l'industrie et le bâtiment. Nous recherchons notre

DIRECTEUR GENERAL

Poste basé région Nord Franche Comté
Anglais courant indispensable

VOTRE MARCHE : L'EUROPE

VOTRE MISSION : ☐ Avec autonomie, gérer et développer l'entreprise en EUROPE à travers un réseau de grossistes et distributeurs.

VOUS AVEZ : ☐ 40/50 ans ☐ La pratique de la vente de produits industriels consommables à travers un réseau de distributeurs indépendants ☐ L'expérience réussie d'une direction générale de PME ☐ Un anglais courant, avec de préférence une bonne connaissance de l'allemand ☐ Une très forte motivation pour l'industrie et les développements produits ☐ Un profil Européen.

NOUS VOUS OFFRONS : ☐ L'appui d'un groupe solide en très bonne *santé financière* ☐ *Un pouvoir élevé de décision avec beaucoup* d'autonomie ☐ Une équipe professionnelle et enthousiaste ☐ Une bonne notoriété.

Pour un entretien individuel avec la Société le 7 Juin 1994.

Adressez ou télécopiez, lettre, CV et photo à **EUROMAN**, 27/29 rue Raffet - *75016 Paris - Fax : (1) 40 50 54 52 en indiquant la référence 452 sur la lettre et* sur l'enveloppe.

EUROMAN

Importante Association Paris
recherche

DIRECTEUR

pour son
Centre de Vacances Familiales
situé au Col de Voza (1650m),
à Saint-Gervais (Haute Savoie).

☞ Bac + 2 minimum et 5 ans d'expérience de direction dans ce domaine.
☞ Très bonne connaissance de la montagne, permis V.L. et aptitude à la conduite d'engins spéciaux indispensables.

Rattaché à la *Direction* de l'association, le titulaire, gestionnaire et homme de *contacts*, a la charge du fonctionnement de l'établissement (179 lits), dans le cadre budgétaire qui lui est *défini*.

Logement de fonction (situation isolée).
Rémunération annuelle : 200 KF bruts.

Ecrire avec CV à :
APAS Recrutement
BP 407 - 75626 PARIS Cedex 13

Réorganiser et développer...



DIRECTEUR GÉNÉRAL

Nous sommes présents en France au travers de plusieurs sociétés (100 MF de CA au total, fortement évolutif), opérant toutes sur un même marché : la conception, la fabrication et la commercialisation de matériel électrique de sécurité.

Dans un premier temps, vous saurez mettre en œuvre la réorganisation et le regroupement de nos différentes entités. Vous conduirez ensuite une nouvelle stratégie de développement, en France et à l'exportation. Votre rôle sera aussi bien sûr d'orienter et de coordonner les actions de nos différentes Directions (commerciale, R & D, technique, administrative) et de nos sites de production.

A 35-45 ans, de formation supérieure, vous possédez idéalement une expérience similaire de Direction Générale, ou au moins de Direction Commerciale ou Technique à haut niveau, de préférence dans le contexte d'un Groupe international. La pratique courante de l'anglais est impérative. Une bonne connaissance de notre secteur d'activité (appareillage électrique d'installation) serait un atout, sans être indispensable.

Le poste est basé en proche banlieue de Paris.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre, CV, photo, rémunération actuelle) à notre conseil MERCURI URVAL 14 bis, rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la réf. 59.1137/LM, portée sur lettre et enveloppe. Confidentialité assurée.

Mercuri Urval
Executive Service

Six mois pour apprendre le métier et l'entreprise avant d'en prendre la présidence opérationnelle

1,2 MF +

Ce groupe industriel réalise 1,5 Milliard de C.A. dans l'industrie lourde.

Le président souhaite confier les commandes de ce groupe dont le siège se trouve dans le SUD-EST de la *France et comprenant plusieurs usines à un manager* expérimenté ayant de fortes capacités à coordonner, fédérer les énergies.

La quarantaine, diplômé d'une grande école d'ingénieur type Centrale puis du CPA ou de l'INSEAD, il a coiffé l'industriel, le commercial et la gestion et a une forte personnalité pour prendre les rênes d'une entreprise où l'empreinte du président est réelle.

La plus grande confidentialité est assurée.

Ecrire sous référence 3228 à EUROMESSAGES BP 80 - 92105 BOULOGNE cedex, qui transmettra.

OBC

CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES

couplage avec 1 ou plusieurs des titres suivants

NRC HANDELSBLAD – EL PAIS – Le Monde – Süddeutsche Zeitung – BERLINGSKE TIDENDE
CORRIERE DELLA SERA – LE SOIR – De Standaard – THE INDEPENDENT – THE IRISH TIMES

CONSEIL EN CARRIÈRES



Donnez un nouvel élan à votre carrière

Cadres, vous souhaitez réussir votre évolution professionnelle à l'intérieur ou à l'extérieur de votre entreprise.
DHE CONSEIL a permis à plusieurs centaines de cadres et dirigeants de trouver une activité conforme à leurs aspirations grâce à des techniques originales de marketing personnel.
Rencontrez confidentiellement notre équipe de consultants de haut niveau et profitez de leur parfaite connaissance du marché de l'emploi et des modes d'accès aux décideurs.
Téléphonez au 44 72 05 38, tous les jours de la semaine, samedi matin inclus, pour un premier entretien sans engagement financier.

DHE CONSEIL
32, rue de Cambrai - 75019 PARIS



D.H.E. Conseil

Filiale d'un important groupe pétrolier multinational, CHEVRON CHEMICAL SA (1,5 MdF de CA, 600 personnes) fabrique et commercialise des additifs pour lubrifiants et carburants, et recherche un

INGENIEUR ESSAIS MOTEURS

En étroite collaboration avec les services techniques et commerciaux, vous définissez les programmes d'essais liés à la qualification des produits client, vous évaluez leur budget et planifiez leur réalisation dans les délais définis.

Votre rôle de coordinateur, au sein de l'équipe, vous amène à contrôler le respect des procédures et la validité technique des résultats.

Ingénieur en mécanique ou équivalent, vous avez acquis une expérience similaire de 3 à 5 ans chez un pétrolier, un motoriste, un constructeur automobile ou dans un centre d'essais.

Votre sens de la communication et vos qualités d'organisation vous permettront de vous intégrer rapidement à l'équipe et d'élargir vos compétences. Vous avez une parfaite maîtrise de l'anglais.

Poste basé à Neuilly-sur-Seine.

Merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, photo et prétentions) sous réf. IEM2018 à notre conseil : QUIEL Ressources et Perspectives 160 rue de Paris - 92100 Boulogne.

QUIEL

Publipanel

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Le Centre de Service Européen d'un groupe américain dans le domaine médical recherche dans le cadre de son implantation en région Parisienne (78)

Financial Analyst

EG10255MO

Rattaché au Directeur de l'entité, vous développez en liaison avec la maison-mère tous les systèmes comptables et de gestion de distribution et de production. Vous en assurez l'exploitation, le suivi et le contrôle afin d'établir les états financiers mensuels, trimestriels et annuels.

Agé de 24 à 30 ans, vous justifiez d'une expérience de 2 à 4 ans en cabinet d'audit international. Vous êtes familiarisé avec l'univers industriel et vous maitrisez parfaitement l'anglais.

Part Supply Coordinator

EG10256MO

En liaison avec les responsables opérationnels des filiales européennes, vous supervisez la distribution des machines et vous optimisez la gestion des stocks. Vous mettez en place une politique de coordination et de prévision des besoins afin de répondre dans les meilleures conditions à l'attente des clients.
Agé de 25 à 30 ans, de formation BTS ou équivalent, vous justifiez d'une expérience de 3 à 5 ans en logistique dans un environnement international. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais et vous avez de bonnes connaissances en allemand.

Adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à Eric Gandibleu, Michael Page Finance, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex sous réf. du poste choisi.



Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

Animer le contrôle de gestion d'un site industriel en mutation

Jeune animateur de gestion

SEGMA
LIEBIG MAILLE

1,2 MdF de CA, 3 unités de production, des marques régulièrement au palmarès de l'innovation : Maille, Pursoup et Surfines de Liebig, ...

Le site d'Appoigny (près d'Auxerre) a doublé sa production en 1993, du fait de la fusion avec une autre unité. Son activité très saisonnière (fabrication de cornichons et de hors-d'œuvre en bocaux) le conduit à atteindre un effectif de 400 personnes entre juin et septembre.

Dans le cadre de cette création de poste, c'est donc avec une grande réactivité que doit intervenir l'animateur de gestion.

Chargé, en priorité, de refondre les outils et les méthodes afin de fiabiliser l'ensemble du système d'information de gestion, vous animez également le contrôle budgétaire du site, en étroite relation avec l'ensemble des chefs de service. Véritable force de proposition auprès du directeur d'usine dont vous dépendez directement, vous approfondissez la réflexion sur la productivité globale de l'établissement.

De formation supérieure, école de commerce ou d'ingénieurs, vous avez acquis environ 3 ans d'expérience du *contrôle de gestion industriel. Autonome et rigoureux*, vous souhaitez vous investir dans une nouvelle mission où vous pourrez imprimer votre marque.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 195 M à HM Partenaire 39 Champs Elysées, 75008 Paris.



PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS ET TROISIEME EUROPEEN

LVMH
MOËT HENNESSY • LOUIS VUITTON

Le Service d'Audit interne de LVMH basé à Paris recherche un

Auditeur interne

En étroite collaboration avec le Responsable de l'Audit, vous prendrez en charge des missions très variées d'audit opérationnel, financier et de management tant en France qu'à l'étranger (Etats-Unis, Europe et Extrême Orient).

De fréquents déplacements sont à prévoir.

De formation Grande Ecole de Commerce (HEC, ESSEC, ESCP...) complétée par le DESCF, vous avez acquis une expérience de 2 à 3 ans d'audit dans un Cabinet Anglo-Saxon, et si possible une compétence en audit informatique.

Adresser CV + photo + n° de tél + rém. actuelle à Gilles de Mentque, Michael Page Finance, 3 bd Bineau, 92594 Levallois-Perret, sous réf. GM10212 MO.

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

La filiale française d'une société informatique américaine de tout premier plan recherche son

Directeur Juridique Europe du Sud

Vélizy

Rattaché au Directeur Juridique de la société-mère aux Etats-Unis, vous créez et animez la fonction juridique pour l'Europe du Sud.

Vous prenez en charge l'ensemble de l'activité contractuelle (rédaction et négociation des contrats, distribution, prestation de services, licences, ...) pour une clientèle internationale en veillant au respect des conventions passées.

Vous intervenez, par ailleurs, en droit communautaire, en droit des marques et de la propriété intellectuelle en collaboration avec les conseils extérieurs.

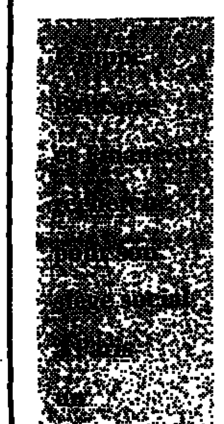
Les missions d'assistance et de conseil juridique sont exercées en synergie avec les opérationnels (équipes commerciales, financiers, ...) du siège américain et des filiales européennes.

Agé de 35 ans environ, de formation juridique supérieure (DEA, DESS, ...) complétée par une formation anglo-saxonne, vous justifiez impérativement d'une expérience de 8 ans en droit des affaires au sein d'un groupe informatique multinational.
Votre expérience opérationnelle internationale et vos aptitudes personnelles vous permettront de créer et valoriser la fonction juridique de cette société en Europe.

Une excellente maîtrise de l'anglais est exigée ainsi que celle d'une deuxième langue, l'italien ou l'espagnol.

Contactez Antoine Rusconi au (1) 47.57.24.24 ou adressez lettre manuscrite + CV + photo + n° de tél + rém. actuelle à Michael Page Tax & Legal, 3 bd Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex sous réf. : AR10095MO.

Michael Page Tax & Legal
Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal





- Directement rattaché à la Direction Générale avec laquelle il collabore étroitement, le titulaire du poste assure la responsabilité des services comptables. Sa mission comporte le montage des comptes de résultats, l'optimisation des fiscalités et la coordination des travaux de consolidation (20 sociétés, dont 3 établissements de crédit). Homme de terrain, il a en charge directe un certain nombre d'opérations, homme d'organisation, il manage une équipe de 20 collaborateurs.
- Nous souhaitons confier cette responsabilité à un candidat d'environ 35 ans possédant une formation supérieure adaptée (bac + 4 complété par un DESCF ou équivalent), et d'autre part ayant acquis une expérience significative en banque, notamment sur le BAFI, l'optimisation fiscale et la consolidation.

Veuillez adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 63247 à EURO RSCG Carrières - 10, rue du Plâtre - 75004 PARIS , qui transmettra. Ne pas téléphoner merci.

EURO RSCG CARRIERES

SOCIETE FINANCIERE **recherche**

Collaborateur Administratif H/F

Débutant ou première expérience. Formation supérieure (comptabilité, contrôle de gestion, finance...)
Anglais courant indispensable.
Chargé de l'analyse et du suivi des opérations sur les marchés financiers domestiques et internationaux, vous participerez à l'encadrement de nos équipes de middle office et à l'évolution des différents systèmes d'information (implantation, procédures...).

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) s/réf. 5615431 à Euromessages, BP 80, 92105 Boulogne Cedex ou tapez 3617 EUROMES code 5615431.

OK

GROUPE SOVAC

Important GROUPE FINANCIER (2.700 personnes), nous sommes spécialisés dans le financement des particuliers et des entreprises et occupons l'un des tout premiers rangs dans notre activité.
Nous recherchons pour renforcer notre Département AUDIT INTERNE, un

Auditeur Confirmé

Au sein d'une équipe de 6 personnes, vous participerez à des missions d'audit opérationnel à caractère général, touchant à l'ensemble des activités de notre Groupe et de ses filiales françaises et étrangères.

De formation supérieure, vous avez 30/32 ans et plusieurs années d'expérience dans le secteur bancaire, dont 3 à 5 dans une Direction du Contrôle Interne, comme Auditeur ou Inspecteur. Des compétences dans le domaine comptable, financier et du contrôle de gestion seront un atout supplémentaire.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence 4051M, à notre conseil

SENANQUE
103, rue La Fayette 75010 PARIS



Consultants

■ BORDEAUX ■ PARIS ■ LYON ■ TOULOUSE...

Au plus fort de la crise, dans un secteur particulièrement touché, nous nous sommes très fortement développés ; nous allons maintenant, avec vous, aborder la reprise.

■ Compétence, enthousiasme et convivialité sont les valeurs que nous partageons pour mener des opérations en matière de recrutement par approche directe et annonce, bilan de compétences, audit social, gestion et développement des Ressources Humaines, ingénierie de la formation.

■ Professionnel de la gestion des Ressources Humaines en entreprise ou en cabinet, vous savez, comme les grands groupes et les PME qui nous font confiance, que la dimension conseil ne se décrète pas ; elle s'acquiert et se démontre jour après jour par la qualité des prestations réalisées.

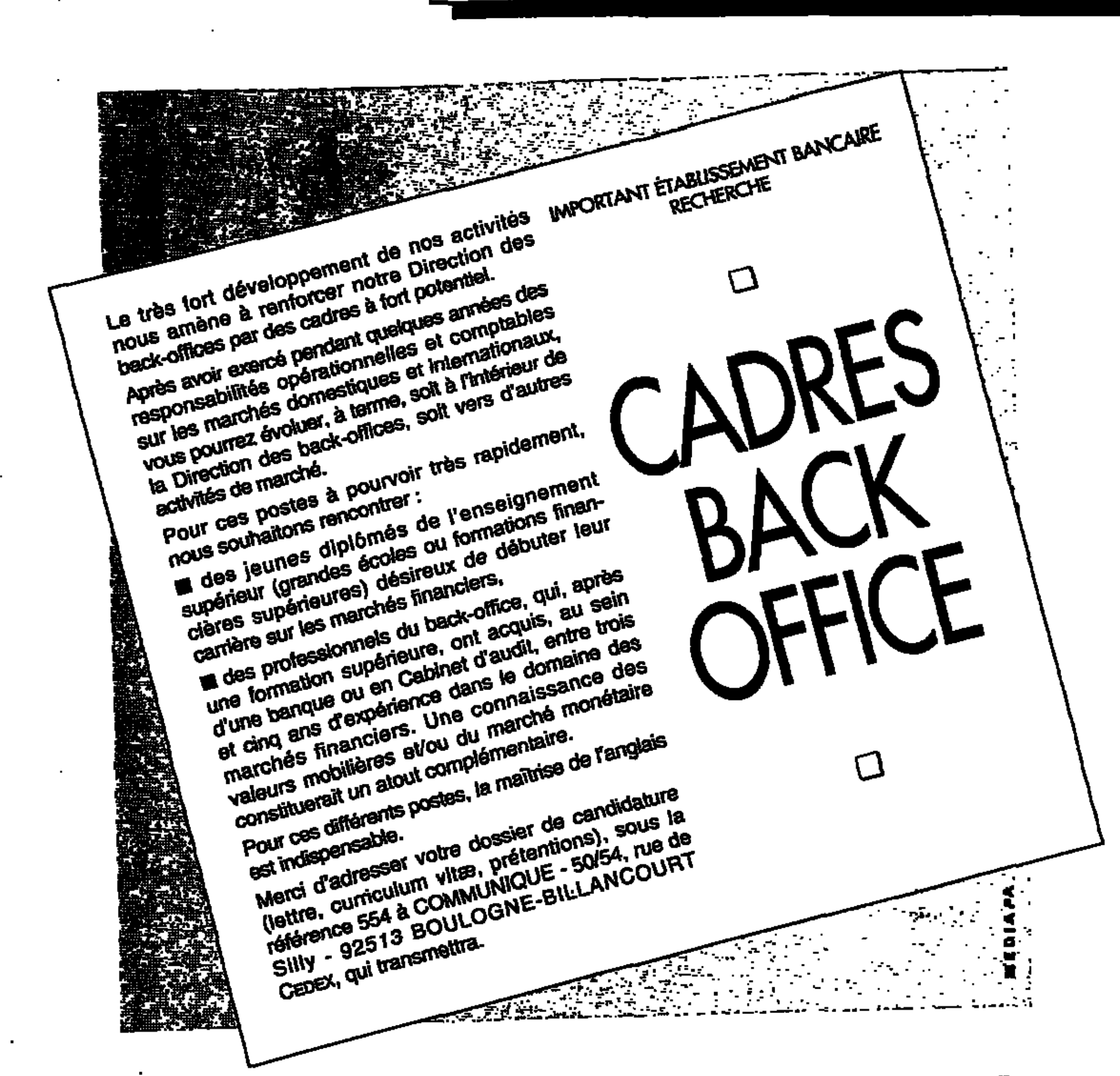
■ Si vous souhaitez participer à notre développement, et avec nous, exprimer le meilleur de vous même dans la formation, le recrutement ou l'audit, merci d'adresser, CV complet et lettre de motivation sous la réf. 13/07B à :

Jean-Christophe LACAZE - PEREIRE CONSEIL S.A - 62/64, bld Péreire - 75017 PARIS.

PEREIRE CONSEIL
RESSOURCES HUMAINES

Evidence

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES



IMPORTANT ÉTABLISSEMENT BANCAIRE RECHERCHE

CADRES BACK OFFICE

Le très fort développement de nos activités nous amène à renforcer notre Direction des back-offices par des cadres à fort potentiel.

Après avoir exercé pendant quelques années des responsabilités opérationnelles et comptables sur les marchés domestiques et internationaux, vous pourrez évoluer, à terme, soit à l'intérieur de la Direction des back-offices, soit vers d'autres activités de marché.

Pour ces postes à pourvoir très rapidement, nous souhaitons rencontrer :

■ des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur (grandes écoles ou formations financières supérieures) désireux de débuter leur carrière sur les marchés financiers,

■ des professionnels du back-office, qui, après une formation supérieure, ont acquis, au sein d'une banque ou en Cabinet d'audit, entre trois et cinq ans d'expérience dans le domaine des marchés financiers. Une connaissance des valeurs mobilières et/ou du marché monétaire constituerait un atout complémentaire.

Pour ces différents postes, la maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, curriculum vitæ, prétentions), sous la référence 554 à COMMUNIQUE - 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX, qui transmettra.

MEDIAPA

RESPONSABLE FORMATION RECRUTEMENT

Groupe industriel (6 000 personnes, 4 MF de CA, une cinquantaine de sites) recherche pour sa Direction des Ressources humaines basée à Paris

Rattaché au Directeur adjoint Ressources humaines, vous assurerez, en liaison étroite avec les responsables Ressources humaines des divisions, des établissements et des filiales :

- l'animation de la politique de formation du Groupe : proposition d'orientations, coordination des plans de formation d'établissements, conception et organisation des stages Groupe, suivi des réalisations par l'analyse des tableaux de bord informatisés, élaboration des bilans et des déclarations fiscales...
- la gestion des opérations de recrutement des cadres du Groupe : définition du profil, pré-sélection, conseil aux opérationnels sur le choix du candidat final, élaboration des contrats...

Ce poste requiert *une formation* supérieure (universitaire, école de commerce ou d'ingénieurs) avec si possible un 3e cycle en gestion du personnel et 3-5 ans d'expérience opérationnelle au niveau d'un site. Qualités de contact, goût du travail en équipe, rigueur de gestion sont autant d'atouts nécessaires pour réussir dans ce poste et évoluer vers d'autres fonctions dans une des entités du Groupe.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. 50529, à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MEDIA SYSTEM

RESPONSABLE DU PERSONNEL

Une importante entreprise de la région parisienne dont les activités appartiennent à un secteur de pointe recherche un responsable du personnel.

Intégré à une Direction des ressources humaines structurée et dynamique, il se verra confier des responsabilités variées, faisant appel à une véritable expérience de la fonction : recrutement, gestion des carrières, formation...

Ce poste pourrait s'adresser à un *CONSULTANT* désireux, après plusieurs années d'expérience (au moins 5 ans), d'intégrer une entreprise pour y trouver un poste opérationnel de haut niveau.

Une formation supérieure et une bonne connaissance de la langue anglaise sont indispensables pour accéder à ce poste.

Merci d'envoyer votre lettre de candidature manuscrite, CV et photo sous la référence 50583 à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

Coopers &Lybrand
CLC juridique et fiscal

Cabinet d'avocats d'affaires
Coopers et Lybrand, CLC Juridique et Fiscal, 32, rue Guersant Paris 17

Avocats fiscalistes

Spécialistes de la fiscalité française et internationale des entreprises, nous vous proposons de rejoindre notre équipe de 130 praticiens dans divers domaines du droit des affaires et de la fiscalité.

- Vous possédez entre 3 et 6 ans d'expérience et maîtrisez la langue anglaise.
- Doté d'une solide culture juridique, économique et financière, vous êtes capable d'être rapidement autonome.

Partenaire privilégié des entreprises, dans le cadre des missions qui vous seront confiées, vous les conseillerez et assurerez la défense de leurs intérêts.

Outre vos compétences, votre esprit d'équipe sera un atout pour réussir au sein de notre cabinet.

Merci d'adresser vos candidatures à Coopers & Lybrand CLC Juridique et Fiscal à l'attention de Daniel Chassagne, Avocat associé, 32, rue Guersant, BP 915 75829 Paris cedex 17.

Pierre & Vacances, leader de l'immobilier de loisirs et du tourisme, présent sur près de 50 sites mer, montagne recherche

CONTROLEUR DE GESTION

PIERRE & VACANCES

Sous la responsabilité du directeur chargé des relations avec les propriétaires, vous aurez pour mission d'optimiser la gestion des engagements locatifs souscrits dans le cadre de nos formules immobilières de vente.

Pour cela, vous assurerez le contrôle budgétaire, veillerez au respect des procédures et réaliserez les analyses financières liées au renouvellement des baux.

De formation grande école complétée par 2 ans minimum d'expérience dans cette fonction, vous souhaitez développer vos compétences dans un contexte vous permettant d'allier vos qualités de gestion et votre goût pour le domaine juridique.

Qualités relationnelles, rigueur et capacité d'approche des systèmes d'information seront vos atouts pour évoluer au sein d'un groupe dynamique.

Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre) sous référence CGA à Pierre & Vacances, DRH, La Grande Arche, Cedex 61, 92054 Paris-La Défense.

MEDIA SYSTEM

L'ingénierie financière au service des PME

Diplômé d'enseignement supérieur, vous avez une expérience du conseil auprès de grosses PME, qui vous permet d'être un interlocuteur averti.

Voulez-vous nous rejoindre pour suivre et augmenter un portefeuille de "belles" PME ? Par des contacts nombreux, en jouant sur de multiples réseaux, vous rencontrez ces sociétés et leur proposez des solutions innovantes et adaptées à leurs problèmes de haut de bilan (introduction en bourse, recherche de partenaires, transmission de patrimoine...) en vous appuyant sur nos équipes de spécialistes.

Nous sommes un établissement financier privé français, solidement implanté sur le marché. Partenaires des entreprises, nous voulons développer avec elles des solutions globales, en particulier en renforçant notre équipe fusion-acquisition.

Pour un premier contact, merci d'adresser un dossier complet à Denis SESBOÜÉ - D.S. CONSEIL, C/O SEFOP, 11, rue des Pyramides 75001 PARIS, qui vous garantit toute confidentialité.

Évidence

Juriste

PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

BANLIEUE OUEST-PARIS

Nous sommes un groupe agro-alimentaire de premier plan, implanté internationalement et dont les marques sont renommées.

Nous recherchons un juriste spécialisé en droit de la propriété industrielle. Au sein de la direction juridique, il sera rattaché au chef du service propriété industrielle et aura la charge d'un groupe de filiales.

Véritable partenaire des sociétés qu'il conseillera, il interviendra en matière de propriété intellectuelle et droits annexes (concurrence, publicité, promotions...).

Ce poste s'adresse à un diplômé en droit de la propriété industrielle, ayant acquis une expérience de 3 à 4 ans dans ce domaine.
La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence D3632 à EUROMESSAGES, BP 80, 92105 BOULOGNE Cedex ou par minitel au 3617 EUROMES code D3632.

EUROMESSAGES

ORC

Pour accompagner son développement et renforcer sa structure, un important groupe de presse recherche

CONTROLEUR BUDGETAIRE (H/F)

◆ En collaboration avec le service gestion, il sera chargé du suivi budgétaire et du contrôle des filiales.

◆ Débutant ou ayant une première expérience, il est diplômé d'une école supérieure de commerce ou est titulaire du DESCF.

◆ Il possède de réelles capacités d'adaptation, une large ouverture d'esprit et un goût certain pour la communication.

◆ La connaissance de l'outil micro-informatique est indispensable.

Le dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, rémunération actuelle) est à adresser sous réf. n°8762 au Monde Publicité 133, Avenue des Champs Elysées, 75008 Paris, qui transmettra.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion- Finance - Ressources Humaines - Juridique

SECTEUR PUBLIC

Collectivités Territoriales - Ministères

LE MONDE DES CADRES

Etre ingénieur à l'Apave, un label de qualité.

Parce que la confiance de plus de 100 000 clients nous place au premier rang du contrôle technique.
Parce que la prévention des aléas techniques, la qualité des équipements et la sécurité des personnes sont des facteurs clés du progrès.
Parce que la polyvalence de nos activités forme et fait évoluer chacun de nos collaborateurs dans la variété et la nouveauté.
Autant de raisons qui vous motivent pour rejoindre les 3 200 ingénieurs et techniciens de notre groupe aux postes suivants :

INGÉNIEURS ÉLECTRICIENS CHARGÉS D'AFFAIRES
Ingénieur diplômé, 30-35 ans, votre expérience réussie en conduite de projet en électricité industrielle, votre sens du contact, votre goût du management et de la performance vous conduisent naturellement à rechercher la responsabilité opérationnelle d'une équipe et d'un centre de profit. *(Réf. CRER-AMEE/0494/001)*

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT
Ingénieur diplômé, débutant ou première expérience réussie, vous participerez au *développement technique de nouvelles prestations «courants faibles»* (télécommunication, GTC, immotique ...) ; vous assurerez leur commercialisation et leur mise en œuvre auprès de vos clients .*(Réf. AMEE/0494/002)*

SPÉCIALISTE EN RAYONNEMENTS IONISANTS ET NON IONISANTS
Electricien de formation, votre solide expérience en rayonnements ionisants, vos connaissances en rayonnements non ionisants feront de vous notre responsable de l'activité, chargé du développement produit et du management d'une équipe opérationnelle. *(Réf. CRER/0494/002)*

INGÉNIEUR MÉCANICIEN
Ingénieur diplômé, vous possédez une expérience d'environ 5 ans en bureau d'études, ingénierie ou organisme de contrôle technique. «Homme de terrain», autonome, vous serez chargé du développement d'affaires en assistance technique auprès de nos clients. *(Réf. L3MA/0494/001)*

CHEF DE GROUPE SÉCURITÉ GÉNÉRALE
Ingénieur diplômé, 35-40 ans, votre expérience réussie en milieu industriel et tertiaire de la sécurité des personnes et des biens, votre sens du commercial, votre goût du management vous conduisent à rechercher la responsabilité d'une équipe pluridisciplinaire et du développement de nos produits auprès de nos clients. *(Réf. EPRIT/0494/001)*

Ces postes sont à pourvoir en Normandie.



Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions) en précisant la référence du poste choisi, au Service Relations Humaines et Sociales - APAVE NORMANDE - 2 rue des Mouettes - BP 98 76132 - MONT-SAINT-AIGNAN - Cedex.

MEDIAPA

L'un des tout premiers groupes de communication recherche pour sa filiale spécialisée en communication financière

Consultant senior communication institutionnelle financière

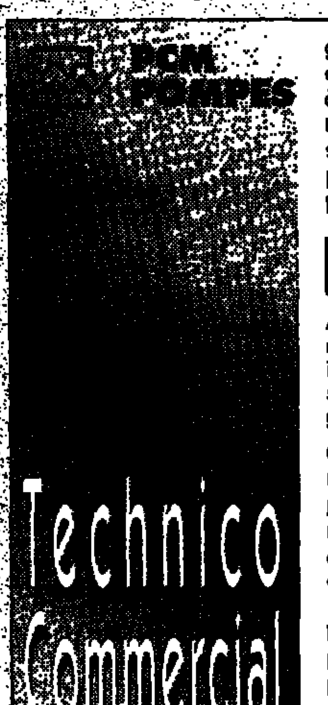
Consultant senior communication institutionnelle financière pour le compte de clients (grands noms de l'industrie et de la banque), chargé d'élaborer et de mettre en œuvre la stratégie et les actions de communication correspondantes (relations presse, analystes, publicité, rapports annuels...).

Vous possédez une parfaite maîtrise de l'analyse financière et une bonne connaissance des marchés et des produits financiers. Vous avez un goût certain pour la communication et le travail en équipe et d'excellentes qualités rédactionnelles. Vous possédez un réel sens du contact et du service.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo) en précisant votre rémunération actuelle sous réf. 50601 à Jonction, 140 rue Gallieni, 92100 Boulogne, qui nous le transmettra.

DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Marketing et encadrement commercial



groupe industriel en très forte croissance (CA 200 MF dont 35% à l'export) spécialisé dans le transfert et le dosage de fluides sur des marchés diversifiés.

Nous recherchons pour notre filiale DELASCO un

Technico-Commercial Export

Après une période de formation à nos produits et à nos techniques, il assurera le développement et le suivi de la clientèle du secteur géographique qui lui sera confié .

Ce poste, basé près de PARIS requiert à 30 ans environ :

- *Une solide formation technique* (BAC+2 Mécanique ou équivalent) avec une expérience dans l'exportation de produits industriels.
- La maîtrise de l'Anglais et si possible de l'Allemand.
- Une disponibilité pour de fréquents déplacements.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions à :
PCM POMPES
17, rue Ernest Laval
92170 VANVES.

Médianove

SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute Technologie



Donner à la médecine les moyens d'aller plus loin, c'est passionnant

Concevoir, produire et commercialiser des systèmes et des équipements de haute technicité dans des domaines aussi pointus que la radiothérapie, l'imagerie médicale ou le diagnostic in vitro, c'est mettre ses compétences au service de la médecine moderne. Chaque jour, les 800 collaborateurs de CIS BIO INTERNATIONAL, leader français des technologies biomédicales, s'y engagent.

Ingénieur Chimiste

Notre groupe Qualification Nucléaire et Biomatériaux s'occupe de l'ensemble des prestations d'irradiation sous électrons accélérés et sous rayonnements, des prestations d'irradiation neutronique.

A 27/32 ans, Ingénieur Chimiste avec des connaissances en matériaux, en électro-mécanique et en informatique, vous êtes chargé d'assurer, en étroite collaboration avec votre chef de section, le développement de ces prestations, la réalisation des études de qualification, la maintenance et la mise en conformité des moyens de production.

Après une solide expérience dans un environnement industriel, vous souhaitez donner un nouvel élan à votre évolution professionnelle.

Nous vous confions une équipe composée de 8 professionnels avec qui vous partagez de fréquents contacts avec notre clientèle.

Cette mission nécessite de grandes qualités relationnelles alliées à un sens de l'animation hors pair.

Si ce challenge répond à vos ambitions, merci de nous adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence R94 - 5 à CIS Bio International - SDRH - BP 32 - 91192 GIF-SUR-YVETTE Cedex.





A la pointe des technologies biomédicales

MEDIAPA

SOCIÉTÉ DES AUTOROUTES PARIS-RHIN-RHÔNE

recherche pour DIJON

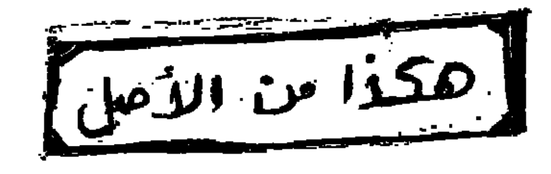
INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES

Pour prendre en charge, avec l'assistance d'une équipe d'ingénieurs et de techniciens, des études et missions de conseil interne dans les domaines sécurité routière – signalisation chaussées et gestion des données.

- Ce poste requiert un minimum de 10 ans d'expérience dans les domaines suivants : trafic, sécurité, signalisation ou chaussées, patrimoine.
- Une expérience en économie et statistiques constituerait un plus.
- Déplacements fréquents.

Adresser candidature MANUSCRITE avec prétentions et C.V. détaillé à :

S.A.P.R.R., direction du personnel,
36, rue du Docteur-Schmitt, 21850 SAINT-APOLLINAIRE



هكذا من الأصل

SECTEURS DE POINTE

INGENIEUR SYSTEME D'INFORMATION

Un important bureau d'études en urbanisme recherche un ingénieur pour l'intégrer à la Direction de l'informatique.

Il se consacrera au développement d'un système d'information géographique : administration du système, définition des applications avec les utilisateurs, formation, assistance technique.

Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé ayant de préférence deux ans d'expérience impliquant si possible, la connaissance des logiciels Arc/Info et Oracle (la candidature d'un débutant motivé ayant fait des stages intéressants peut être envisagée).

La réussite dans cette fonction nécessite impérativement un solide sens de l'organisation, une grande rigueur technique, des qualités marquées de relations humaines et de pédagogie, une bonne connaissance de l'anglais.

Poste à Paris.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 20A 2688 4M.



Discrétion absolue

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

Glass Group Europe

CA : 3,2 milliards de francs, 3 200 personnes, 3 usines en France. 3 usines en Italie. 15 filiales en Europe.
Nous sommes rattachés à un groupe international, 35 000 personnes, leader mondial dans les domaines du verre, de la chimie et de la peinture.
Nous offrons deux postes évolutifs à des ingénieurs à fort potentiel.

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

Dans le cadre de la mise en oeuvre de notre Schéma Directeur Européen, vous coordonnerez l'ensemble des projets intéressant notre branche verre plat pour le bâtiment (gestion de production, gestion de stocks, gestion commerciale...) sur nos principales implantations françaises et italiennes.

Dans ce cadre franco-italien, vous animerez les groupes utilisateurs participant à la conception et vous encadrerez l'équipe chargée du développement, de la mise en oeuvre et de la maintenance des logiciels.

Ce poste convient à un candidat disposant d'un diplôme d'ingénieur ou MIAGE avec environ 5 ans d'expérience et une solide maîtrise de la conduite de projets en informatique de gestion de préférence dans le milieu industriel. La connaissance de MERISE serait appréciée. La pratique de l'anglais ou de l'italien est indispensable. Des déplacements fréquents en France et en Italie sont à prévoir.

La réussite dans cette fonction ouvre de réelles perspectives d'évolution au niveau européen. réf. 20A 2689 4M

Poste à Levallois.

INGENIEUR INVESTISSEMENTS - TRAVAUX NEUFS

Au sein de l'équipe responsable de la conception et de la mise en oeuvre des travaux neufs intéressant nos sites de production en France, vous mènerez vos missions depuis l'étude du projet d'investissement jusqu'à la réalisation.

Cette responsabilité nécessite des contacts tant avec les services internes qu'avec les fournisseurs et les équipes américaines. Elle ouvre la voie à la participation à des projets sur d'autres sites européens.

Ce poste convient à un ingénieur disposant de 4 à 5 ans d'expérience avec la conduite de projets d'investissement en milieu industriel. Il ouvre de réelles possibilités d'évolution managériales dans la fonction.

La pratique de l'anglais est indispensable. réf. 20A 2690 4M

Poste à Maubeuge.



Ecrire en précisant la réf. choisie
Discrétion absolue

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel



FORGES DE BOLOGNE

HAUTES TECHNOLOGIES DE TRANSFORMATION DES MÉTAUX

DIRECTEUR DE PRODUCTION

400 - 450 KF

PME de 580 personnes créée en 1889, nous avons construit notre réussite sur l'anticipation technologique, une qualité de production constante et notre dynamisme commercial auprès des grands groupes industriels qui sont nos clients et nos partenaires.

Directeur de production de nos deux sites industriels, vous serez responsable de la gestion, de l'organisation, du suivi et des résultats de la production.

Vous définirez avec le Président Directeur Général l'organisation de l'entreprise ainsi que sa mise en œuvre.

Vous serez chargé d'élaborer un système de "juste à temps", et développerez une politique de prévention des accidents et de respect de l'environnement.

A 40-45 ans, vous avez une formation d'ingénieur complétée par une solide expérience industrielle dans un poste similaire en construction aéronautique, automobile ou ferroviaire...

Choisissez le dynamisme d'une structure à taille humaine dans laquelle votre potentiel et vos qualités humaines pourront pleinement s'exprimer.

Pratique de l'anglais indispensable.

Pour ce poste basé à Chaumont (52), merci d'adresser votre candidature à notre Conseil Jacqueline de Closmadeuc, CENAS Consultants - Tour Neptune - Cedex 20 - 92086 Paris-La Défense 1.



Jonction

INRETS

recrute par concours sur titres et travaux
dans les spécialités et sites ci-après :

1 Directeur de Recherche de 2E Classe

Diplômes exigés : Doctorat, Ingénieur ou Travaux Équivalents

Expérience demandée

- Automatique - Informatique Industrielle : Villeneuve d'Ascq

4 Chargés de Recherche de 2E Classe

Diplômes exigés : Doctorat, Ingénieur ou Travaux Équivalents

Condition d'âge : 32 ans au plus au 31 décembre 1994

- Vision Artificielle : Arcueil
- Socio-Économie des Transports et de l'Aménagement : Villeneuve d'Ascq
- Ergonomie - Cognisciences : Bron
- Intelligence Artificielle - Informatique : Arcueil

Les dossiers de candidature doivent être demandés par écrit au
Service des Relations Humaines de l'INRETS
2, avenue du Général Malleret-Joinville
94114 ARCUEIL CEDEX

La date limite de retrait des dossiers de candidature est fixée au 1er juin 1994.



INGENIERIE DES TRANSPORTS





MÉTRO DE LYON, TRAMWAYS DE SAINT-ETIENNE, ROUEN, NANTES, GRENOBLE, STRASBOURG, ...
ETUDES POUR DUBLIN, CANTON, ABIDJAN, PORTO, ATHENES, LE CAIRE, GENEVE, EUROTUNNEL...

Filiale du groupe SCETAUROUTE, 1er groupe français d'ingénierie des infrastructures de transport terrestre, nous contribuons au développement harmonieux des transports collectifs urbains et régionaux. Dans un environnement où la haute technologie, l'informatique de pointe et l'innovation sont largement développées, nous recherchons vos compétences et votre talent pour la conception de grands projets et la maîtrise complète de leur réalisation.

Si le développement des métropoles vous passionne, rejoignez un secteur d'avenir pour

Concevoir, Développer, Réaliser nos projets en France et à l'international

Chef du Service des Etudes d'Infrastructures

Ingénieur diplômé en infrastructures (Centrale, ESTP, ENPC,...), pour projets d'envergure : Tunnels, Viaducs... Expérience en BE et/ou chantier de 10 ans minimum. Contribution au développement des outils informatiques (CAO, EDI, DAO). *Réf. 2053/L*

Chargé d'Etudes Générales Senior

Ingénieur généraliste diplômé d'une grande école (Centrale, ENPC, ESTP,...). Expérience des études économiques dans le milieu du transport (5 ans minimum) et des relations avec les clients et les maîtres d'ouvrages. *Réf. 2053/M*

Ingénieur Contrôle de Projet

Ingénieur de formation. Expérience de 5 ans minimum dans l'ordonnancement et la gestion de projets. Maîtrise des outils et des méthodes de planification. *Réf. 2053/N*

Ingénieur Matériel Roulant

Ingénieur diplômé en Mécanique ou Electricité (Centrale, ECAM, INSA,...). Expérience de 5 ans minimum dans le domaine ferroviaire (ingénierie ou industrie). *Réf. 2053/P*

Ingénieur Systèmes et Exploitation

Ingénieur de formation. Expérience (10 ans minimum) de l'exploitation ou de l'ingénierie de systèmes industriels (transports de préférence) Connaissance des méthodes et outils de modélisation et simulation. *Réf. 2053/Q*

Ingénieur Equipement Courants Faibles

Ingénieur diplômé en Electronique, Electrotechnique, Automatisme. Expérience de 5 ans en EEA industriel (courants faibles, réseaux, automates). *Réf. 2053/R*

Pour l'ensemble de ces missions, nous recherchons des ingénieurs maîtrisant parfaitement leur spécialité.

Votre sens des responsabilités et votre autonomie contribueront pleinement à nos prochaines réussites. Homme de communication doué pour le travail en équipe, ce sont aussi vos capacités à innover et à proposer qui sauront nous convaincre. Vous êtes bilingue anglais (une seconde langue sera appréciée), et ouvert à l'international.

Les postes sont basés à LYON. Les missions en France et à l'étranger sont fréquentes.

Les entretiens de sélection auront lieu à Paris ou à Lyon.

Dominique-Pierre MILLOT, notre Conseil, vous remercie de lui transmettre vos CV, photo, rémunération actuelle et lettre de motivation, en précisant la référence choisie à :

RHOC 19 Place Tolozan - 69001 LYON

OPQCM

SECTEURS DE POINTE

هكذا من الأصل